This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

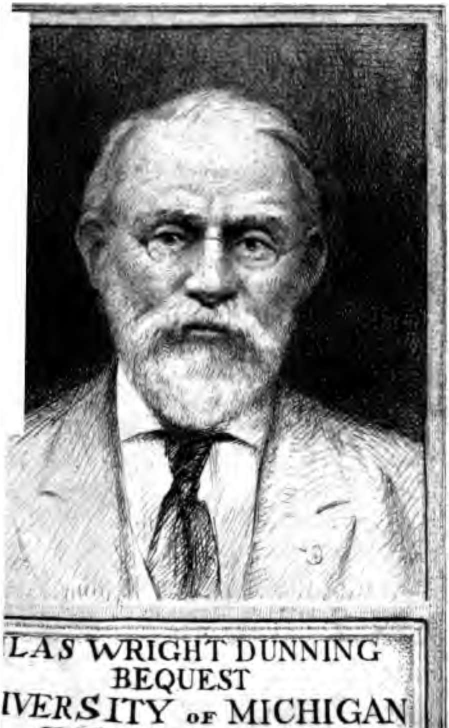
LAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
IVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1746
v.3

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Serenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

Juin 1746.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere

M. DCC. XLVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

Dunning Nijhoff 1-31-36 31472

Années.

1701.	9.	vol.	1724.	12.	v.
1702.	12.	v.	1725.	12.	v.
1703.	12.	v.	1726.	13.	v.
1704.	12.	v.	1727.	12.	v.
1705.	12.	v.	1728.	12.	v.
1706.	12.	v.	1729.	12.	v.
1707.	12.	v.	1730.	12.	v.
1708.	12.	v.	1731.	12.	v.
1709.	12.	v.	1732.	12.	v.
1710.	12.	v.	1733.	12.	v.
1711.	12.	v.	1734.	12.	v.
1712.	12.	v.	1735.	14.	v.
1713.	12.	v.	1736.	15.	v.
1714.	12.	v.	1737.	13.	v.
1715.	12.	v.	1738.	13.	v.
1716.	12.	v.	1739.	14.	v.
1717.	12.	v.	1740.	13.	v.
1718.	12.	v.	1741.	12.	v.
1719.	12.	v.	1742.	12.	v.
1720.	5.	v.	1743.	12.	v.
1721.	12.	v.	1744.	12.	v.
1722.	12.	v.	1745.	12.	v.
1723.	12.	v.	1746.	7.	v.

Printed in France

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1746.

ARTICLE LXI.

ΔΙΟΔΩΡΟΥ ΤΟΥ ΣΙΚΕΛΙΩΤΟΥ
Βιβλιοθήκης ἱστορικῆς τὰ σωζόμενα.

DIODORI SICULI Bibliotheca Historica Libri qui supersunt, Interprete Laurentio Rhodomano.

Ad fidem Mss. recensuit Petrus Wesselingius, &c. vol. 2. in-fol. Græc. Latin. Amstelodami sumptibus Jac. Westenii. *M. DCC. XLV. On le trouve à Paris, chez* Cavelier *pere, rue S. Jacques au Lys d'or.*

[redacted]

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Dunning Nijhoff 1-31-36 31472

Années.

1701.	9.	vol.	1724.	12.	v.
1702.	12.	v.	1725.	12.	v.
1703.	12.	v.	1726.	13.	v.
1704.	12.	v.	1727.	12.	v.
1705.	12.	v.	1728.	12.	v.
1706.	12.	v.	1729.	12.	v.
1707.	12.	v.	1730.	12.	v.
1708.	12.	v.	1731.	12.	v.
1709.	12.	v.	1732.	12.	v.
1710.	12.	v.	1733.	12.	v.
1711.	12.	v.	1734.	12.	v.
1712.	12.	v.	1735.	14.	v.
1713.	12.	v.	1736.	15.	v.
1714.	12.	v.	1737.	13.	v.
1715.	12.	v.	1738.	13.	v.
1716.	12.	v.	1739.	14.	v.
1717.	12.	v.	1740.	13.	v.
1718.	12.	v.	1741.	12.	v.
1719.	12.	v.	1742.	12.	v.
1720.	5.	v.	1743.	12.	v.
1721.	12.	v.	1744.	12.	v.
1722.	12.	v.	1745.	12.	v.
1723.	12.	v.	1746.	7.	v.

Printed in France.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1746.

ARTICLE LXI.

ΔΙΟΔΩΡΟΥ ΤΟΥ ΣΙΚΕΛΙΩΤΟΥ
Βιβλιοθήκης ἱστορικῆς τὰ σωζόμενα.

DIODORI SICULI Bibliotheca Historica Libri qui supersunt, Interprete Laurentio Rhodomano.

Ad fidem Mss. recensuit Petrus Wesselingius, &c. vol. 2. in-fol. Græc. Latin. Amstelodami sumptibus Jac. Westenii. *M. DCC. XLV. On le trouve à Paris, chez* Cavelier *pere, rue S. Jacques au Lys d'or.*

VOici un Livre très-nouveau, très-beau & très-cher. On nous assûre que le prix des deux volumes est de 90 liv. en blanc; si le débit en est prompt malgré la somme, cela fera beaucoup d'honneur aux Lettres Grecques & à Diodore de Sicile; il est à craindre que nos François, qui viennent d'acquérir la belle Traduction qu'en a fait M. l'Abbé Terrasson, ne soient pas fort empressés à se procurer la nouvelle édition de Hollande: mais quoiqu'il en soit, nous devons toujours contribuer à la rendre célébre; nous devons reconnoître les soins de l'Editeur.

On avoit déja le Diodore de Sicile de Henri Etienne; c'est du Grec pur & une des plus belles choses qu'ait enfanté la Typographie. On avoit encore celui de *Rodomanus* qui l'a traduit en Latin du tems même, & à la solli-

citation de Henri Etienne. L'édition est bonne, hors le papier, mais ces Livres sont devenus rares, & d'ailleurs ils ne contiennent pas tout ce qu'on cherche aujourd'hui dans les éditions; sçavoir des Notes marginales, des variantes, & les plus petits fragments d'un Auteur. M. Wesseling Professeur d'Histoire, d'Eloquence, & de Langue Grecque à Utrecht a donc cru devoir reprendre ce travail, & c'est son Ouvrage que nous indiquons.

Diodore de Sicile n'est pas un Ecrivain du premier mérite, si l'on considére uniquement le stile, & les graces du discours. C'étoit un Sicilien qui avoit mis beaucoup de tems à voyager, à s'instruire de la Langue & de l'Histoire des Romains, à rassembler les matériaux de son Ouvrage; mais sans manquer tout à fait d'agréments, il fait voir dans sa composition une étendue de connoissances, un sens droit, un air de probité qui le ren-

dent extrêmement précieux; son idée étoit de nous donner une Histoire Universelle; il remontoit pour cela jusqu'aux tems qui avoient précédé le Siége de Troye, & il descendoit de siécle en siécle jusqu'à la guerre de Jules César contre les Gaulois. Ainsi, à ne compter que depuis la destruction de Troye, son Ouvrage devoit contenir une suite de plus d'onze cents ans, & cela s'étendoit à toutes les Nations du monde, Assyriens, Egiptiens, Grecs, Romains, &c. L'ordre de la narration étoit dans le goût d'Annales; peu de Harangues, mais beaucoup de faits, moins de fleurs & plus de choses; tel étoit son plan, & il mit 30 ans à l'exécuter. On auroit de lui 40 Livres entiers, sans le malheur des tems qui en a fait périr 25; de sorte qu'il n'en reste aujourd'hui que 15 avec quelques fragments des autres; & ce reste est toujours fort cher aux gens de Lettres. C'est pour cette raison

qu'en France, en Allemagne & en Hollande on s'eſt donné tant de ſoins pour en faire des éditions.

M. Weſſeling qui eſt le dernier Editeur, s'eſt principalement appliqué à comparer le Texte de ſon Auteur avec les Manuſcrits. Il a été aidé dans ce pénible exercice par pluſieurs Sçavants de divers pays ; il leur en témoigne ſa reconnoiſſance dans la Préface, c'eſt un devoir auquel les Editeurs de l'Antique ne manquent point de ſatisfaire.

Ces ſecours Littéraires que lui ont fourni ſes recherches & celles de ſes amis, nous donnent occaſion de mettre ici quelques anecdotes qui ne pourroient trouver place ailleurs. Le commun des Lecteurs trouvera peut-être ce détail épineux, ennuyeux même, mais les bons Littérateurs pourront l'approuver, & c'eſt pour eux ſurtout que nos Mémoires ſont faits.

Nous avons eu long-tems en France un *Polymathe* qui nous fai-

ſoit toujours eſpérer le Diodore de Sicile, avec bien d'autres choſes que ſon génie actif & quelquefois le beſoin de ſes affaires lui faiſoient entreprendre. Ce Sçavant étoit M. François-Denis Camuſat, mort en Hollande il y a 15 ou 16 ans. Son projet du Diodore de Sicile l'introduiſit dans les bonnes Bibliothéques de Paris, il eut ſurtout des rapports avec celle du College de Clermont (aujourd'hui de Louis le Grand); c'eſt un des endroits où l'on trouve un plus grand nombre de Manuſcrits de Diodore. M. Camuſat fit ſes collections, prit les variantes, remarqua l'âge & les qualités de quelques-uns de ces Manuſcrits, mais il lui échapa bien des fautes dont voici les principales.

1°. Il y a dans cette Bibliothéque (de Clermont *) cinq Manuſcrits de Diodore de Sicile, & M.

* Nous l'appellerons toujours ainſi, parce que ce nom eſt reſté aux Manuſcrits de cette Bibliothéque.

Camusat n'en a vû que trois, sçavoir, un de la fin du douziéme siécle, contenant les cinq premiers Livres de Diodore; un du quinziéme siécle, contenant les mêmes Livres; & un troisiéme où sont compris les Livres XI, XII, XIII, XIV & XV. L'âge de ce dernier Manuscrit n'a point été remarqué, il est aussi du douziéme siécle; on lit sur la premiére feuille que Louis Beccatelli Evêque de Ravello au Royaume de Naples, avoit acheté ce volume à Venise en 1553, & qu'il en avoit donné dix écus d'or; la même Inscription se lit sur l'autre Manuscrit, aussi du douziéme siécle, lequel comprend les cinq premiers Livres de Diodore; ce sont des observations qu'il étoit aisé de faire en examinant ces Manuscrits.

2°. M. Camusat * a écrit que Henri Etienne s'étoit servi, pour son édition de Diodore de Sicile,

* Voyez la Préface de la nouvelle Edition de Diodore de Sicile.

du premier Manuſcrit de Clermont, c'eſt-à-dire, de celui du douziéme ſiécle, contenant les cinq premiers Livres, & que par cette raiſon, les marges de ce volume étoient remplies de Notes & d'Additions, c'eſt une mépriſe : ſi Henri Etienne s'eſt ſervi de quelqu'un de nos Manuſcrits, il faut que ce ſoit de celui du quinziéme ſiécle, qui eſt de la main du Copiſte *Barthelemi*, dont le nom ſe lit à la fin. On trouve en effet ſur les marges de ce Manuſcrit une grande quantité de notes & d'additions ; mais ſur les marges du premier on en trouve très-peu ; & d'ailleurs, puiſque celui-ci fut acquis en 1553 par l'Évêque de Ravello, qui étoit un homme très-lettré & très-curieux de conſerver ſes Livres, il paroît certain que Henri Etienne ne l'eut point ſous les yeux quand il fit ſa belle édition de 1559.

3°. On ne peut deviner pourquoi M. Camuſat a négligé les

deux autres Manuſcrits de Clermont dont l'un comprend les Livres XI, XII, XIII, XIV & XV de Diodore; & l'autre les Livres XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI & XVII; ces deux volumes paroiſſent auſſi du quinziéme ſiécle, le ſecond eſt plus exact que le premier, parce qu'un homme de Lettres (nommé Claude Naullot Duval) l'a revû & corrigé, comme il le témoigne lui-même par une ſignature en Grec, en Latin & en François. On la trouve à la fin du volume.

4°. Pour revenir aux Manuſcrits qu'a vû M. Camuſat, nous découvrons quelques fautes particuliéres qu'il a faites en les examinant; & c'eſt la nouvelle édition de M. Weſſeling qui nous dirige encore dans ce point de critique; car en comparant ſeulement les deux premiéres pâges de cette édition avec les deux Manuſcrits de Clermont, nous trouvons que les variantes de M. Weſſeling ſont

défectueuses en huit endroits; & ces défauts viennent de la collection de M. Camusat; ainsi d'après cette collection, tantôt M. Wesseling ne cite qu'un Manuscrit de Clermont, tandis que la même leçon se trouve dans les deux; tantôt il attribue à ces Manuscrits ou à l'un d'eux une leçon qu'ils n'ont point; tantôt il oublie de marquer quelque addition faite à la marge de l'un ou de l'autre; tantôt il omet entiérement quelque variante qu'on pouvoit tirer de ces deux Manuscrits, ou de quelqu'un d'eux; tels sont en général les défauts qui régnent dans les variantes autorisées des deux Manuscrits de Clermont par rapport aux cinq premiers Livres du Diodore de la nouvelle édition. Nous sommes en état de justifier dans toute son étendue la remarque que nous faisons ici; & voilà pour ce qui regarde les deux premiers Manuscrits qu'a vû M. Camusat.

Juin 1746.

A l'égard du troisiéme qui comprend les Livres XI, XII, XIII, XIV & XV; il est certain qu'on n'en a pas tiré toutes les variantes qui y sont contenues; & l'on conçoit encore mieux que ce doit être la même chose par rapport aux deux autres Manuscrits dont M. Camusat n'a point fait mention.

Il résulte de tout ceci que M. Wesseling a pris trop de confiance dans les collections de M. Camusat, du moins en ce qui regarde les Manuscrits de Clermont; mais cela n'empêche pas que la nouvelle édition ne soit digne de tout l'accueil du Public; elle présente le Texte Grec, la Traduction Latine de *Rodomanus*, les variantes, & une très-grande quantité de Notes dont la plûpart sont de M. Wesseling; ces Notes participent du goût de nos Ancêtres & du goût d'aujourd'hui, on y trouve beaucoup de citations, qui marquent la grande lecture de l'Editeur, avec des attentions pour

expliquer le Texte Grec, ce qui prouve le jugement & la sagesse de notre sçavant Hollandois.

Il nous donne outre les quinze Livres qui restent de Diodore tous les fragments de cet Auteur, c'est-à-dire, que l'édition est aussi complette qu'elle peut être. Ce sera présentement l'occupation des amateurs de l'Antiquité de comparer les quatre Diodores que nous avons aujourd'hui; sçavoir, celui de Henri Etienne publié en 1559. Celui de *Rodomanus*, imprimé à Hanau en 1604; celui de M. l'Abbé Terrasson fini en 1744; & celui de M. Wesseling en 1745. Nous laissons comme on voit toutes les autres éditions qui n'ont aucun nom dans la République des Lettres. Il faut avouer que Henri Etienne ne paroît si bien nulle part le Roi des Imprimeurs & le modéle des Editeurs que dans son Diodore, tout y est d'une élégance, d'une exactitude achevée; laissons lui donc toujours la pre-

miére place. *Rodomanus* étoit un homme très-sçavant dans les Langues Grecque & Latine ; sa Traduction de Diodore pourroit être lue comme une Histoire bien écrite, elle ne dépareroit pas les Histoires Latines des Anciens. M. l'Abbé Terrasson fait parler noblement en François l'Historien Grec : un plaisir sensible pour les gens de Lettres un peu solides, est de lire un morceau dans le Texte original, & de tourner ensuite les yeux sur la Traduction Françoise ; on remarque en Diodore de Sicile, de la gravité dans les pensées & dans le stile, avec un peu de longueur, quelquefois même d'embarras ; M. l'Abbé Terrasson conserve le fond de son Auteur, il raisonne comme lui, il raconte, il instruit de la même maniére, mais sa narration est claire, son stile est pur, coulant & débarrassé. Il décompose souvent les phrases, il les abrege quelquefois, & tout cela se fait sans altérer le Texte, sans en

affoiblir l'énergie. Si nous avions à rendre compte ici de ce bel Ouvrage, nous nous étendrions volontiers sur le mérite qu'on ne peut y méconnoître.

Mais finissons le Parallele & l'Extrait par l'édition de M. Wesseling. C'est, comme nous avons dit; Diodore de Sicile en entier; on y trouve tous les ornemens de Préfaces, de Tables, de Variantes & de Notes; le Frontispice en est magnifique; deux ou trois vignettes y brillent avec éclat, le caractére, le papier en est beau; cela fait assûrément un Livre de parade, une très-riche acquisition.

Cependant, comme les comparaisons en ceci sont un plaisir touchant & innocent, disons encore quelque chose de l'admirable Edition de Henri Etienne, que nous avons sous les yeux. Ce caractére Grec de Henri a un œil, un dégagement que nos Modernes n'attrapent point; nous remarquons, par exemple, que les lettres sont

trop ſerrées dans la nouvelle édition ; que l'intervalle des lignes n'eſt pas toujours uniforme ; chez Etienne cela eſt compaſſé preſque géométriquement. Nous avouons toutefois avec plaiſir qu'entre les Modernes, perſonne n'éxécute mieux les Editions Grecques, que le ſieur Weſtein, qui vient de nous donner celle-ci ; & ce genre de mérite eſt d'autant plus eſtimable, que la Littérature Grecque n'a preſque plus d'azile que chez ce docte Imprimeur Hollandois.

Solus enim triſtes hâc tempeſtate Camænas.
Reſpexit. *Juven. Satyr. VII.*

ARTICLE LXII.

LE NEPTUNE ORIENTAL, ou *Routier Général des Côtes des Indes Orientales & de la Chine*, enrichi de Cartes Hydrographiques, tant générales que particuliéres, pour servir d'Instruction à la Navigation de ces différentes Mers. *Par M. d'Après de Mannevillette, Lieutenant des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.* A Paris, de l'Imprimerie de Robustel, rue de la Calandre à l'Image S. Jean. M. DCC. XLV. *forme d'Atlas.*

QUoiqu'en dise le Poëte *, il ne falloit pas *être armé d'un triple airain*, pour naviguer comme faisoient les Grecs & les Romains. Leurs routes étoient le long des Côtes, ils ne quittoient guéres

* Horat. 3. Od. L. 1.

a Méditerranée, ils perdoient ra-
ement de vue les Caps & les Pro-
nontoires; mais quand les Portu-
ȝais commencerent à faire le tour
le l'Afrique pour aller aux Indes,
e fut véritablement une entre-
rise héroïque, un de ces coups
le valeur qui méritent l'admiration
le la postérité.

Et quels secours en effet eurent-
ls d'abord pour tenter de si longs
oyages? Leurs Vaisseaux étoient
oibles & mal armés, leurs Pilo-
es n'avoient ni la science des ob-
ervations Astronomiques, ni l'u-
age des Cartes Hydrographiques,
ii l'exemple & le rapport d'autres
Voyageurs plus anciens. Il est vrai
que la Boussole, inventée dès le
ommencement du quatorziéme
iécle, put servir à la direction de
eur route; mais ils ne jugeoient
que par estime de la quantité du
hemin qu'ils faisoient; mais ils
gnoroient totalement les Mers où
ls osoient s'engager; ils n'étoient
ivertis ni des Courans ni des Ro-

chers; ils ne connoissoient ni les Côtes ni les Isles, ni le génie de ceux qui les habitoient.

Après ces premiéres tentatives, on perfectionna la navigation; l'usage de l'astrolabe apprit à distinguer la latitude; les Cartes Marines qui furent inventées, mirent sous les yeux des Pilotes le chemin qu'ils vouloient faire, & les Navigateurs commençant à tenir compte de leurs voyages, à marquer jour par jour la route qu'ils avoient tenue, les dangers qu'ils avoient évités, ce furent autant d'instructions pour ceux qui s'embarquoient après eux.

Les Portugais qui s'étoient distingués les premiers par leurs voyages aux Indes Orientales, furent dans la suite imités, supplantés même par les Hollandois & les Anglois. Ces deux Nations, si intelligentes pour la navigation & pour le commerce, ont multiplié les Cartes Hydrographiques, dont les plus estimées sont celles de

Pietergoos Hollandois, & celles de *Thornton* Anglois; mais il s'y est glissé bien des erreurs, & c'est pour donner quelque chose de plus exact en ce genre que M. d'*Après de Mannevillette*, Auteur du Livre que nous annonçons, a travaillé pendant une longue suite d'années. C'est ainsi que nos François, s'ils n'ont pas toujours la gloire de l'invention, ont souvent celle de rectifier, de perfectionner, d'embellir les découvertes des autres:

Tout ce que nous venons de dire se trouve en détail dans la belle Préface de M. de Mannevillette; en décrivant les premiers voyages des Portugais aux Indes Orientales, il n'oublie pas de remarquer que *le Cap de bonne Espérance* fut doublé par *Vasquès de Gama* le 25 de Novembre 1497, c'est l'époque des grandes navigations en Orient. Il observe encore que ce fut l'Infant Dom Henri, troisiéme fils de Jean I. Roi de Portugal, qui inventa les Cartes

Hydrographiques. Cela ſeul ſuffiroit pour l'immortaliſer; mais ce grand Prince joignoit au génie des Arts, le talent des affaires, l'amour des Peuples, & le zéle de la Religion, vertus bien plus dignes encore de l'immortalité.

On ſçait quelle eſt la différence des Cartes Hydrographiques ou Marines d'avec les Cartes Géographiques. Dans celles-ci, on décrit comme ſur le globe terreſtre, les Terres & les Mers, on fait paſſer les Méridiens par les Poles; au lieu que dans les Cartes Marines, on ne repréſente que la Mer avec ſes dépendances, ſçavoir, les Iſles, les Caps, les Ports, les Fonds, les Rumbs de vent; & de plus les Méridiens y ſont tous paralleles entre eux; ce qui eſt une erreur que les Maîtres d'Hydrographie & les Pilotes ſçavent corriger.

Mais une difficulté qui ne ſe réſout pas ſi aiſément eſt celle des longitudes; découvrir les longitudes ſur Mer ſeroit un phénomene comparable

comparable à la découverte de la quadrature du cercle en Géométrie. Cependant à force d'Obſervations Aſtronomiques, & au moyen des divers Journaux de voyages, on vient à bout de déterminer aſſez préciſément la poſition de quelques endroits. La perfection des Cartes Hydrographiques conſiſte à étendre cette connoiſſance à un plus grand nombre de lieux; or tout ce qu'on avoit juſqu'ici pour les Mers des Indes Orientales étoit très-fautif.

M. de Mannevillette entreprénant de rectifier ces erreurs, a pris en habile homme tous les moyens que l'art & l'expérience fourniſſent en pareille matiére. Outre les obſervations Aſtronomiques, dont il a choiſi les mieux conſtatées, il s'eſt aidé d'un grand nombre de Routiers & de Journaux, il les a comparés entr'eux, il s'eſt déterminé par le concours des plus exacts, il y a fait entrer ſes propres routes & ſes remarques; car

ce n'est point ici un homme
pure théorie, un maître qui
jamais vû la Mer que sur des Ca
tes; c'est un Praticien & un Na
gateur; les Côtes de l'Inde &
la Chine furent long-tems com
sa patrie; il a vû plusieurs des e
droits dont il parle, il en a con
d'autres par les observations
gens habiles qu'il a fréquentés
interrogés.

Voilà donc déja deux méth
des qui ont guidé notre Aute
La premiére, fondée sur les o
servations Astronomiques, est sa
contredit la plus sûre, & il fa
toujours l'employer quand il
possible; la seconde qu'on pe
appeller Historique, & qui se d
duit des Routiers & des Journa
demande du choix, de la comp
raison & une sorte de critiqu
M. de Mannevillette n'a rien n
gligé pour s'assurer de ce côté-l
& peu de Marins jusqu'ici o
poussé les attentions aussi lo
que lui.

Juin 1746.

Enfin il a fait usage d'une troisiéme méthode qui a ses principes dans la Géometrie, elle consiste à lier, par des triangles les endroits où l'on n'a pas fait d'observations, avec ceux dont la position est connue. On voit bien que cette méthode a principalement lieu le long des Côtes, quand on peut observer les angles que font entre eux, ou avec la ligne Meridienne, les Caps ou Pointes remarquables.

De tout ceci & plus encore de l'intelligence de l'Auteur, a resulté le grand Recueil de Cartes qu'on présente au Public. M. de Mannevillette auroit voulu commen:er à la partie méridionale de 'Afrique, depuis l'Equateur jusu'au Cap *de bonne Espérance*; ais il a manqué d'observations de mémoires assez sûrs pour dé·miner la position de ce Cap & ; Côtes de *Sofala* & de *Zangue*-; il s'est donc borné aux Indes la Chine.

Tout son travail se manifest d'abord par deux grandes Carte réduites, dont la premiere comprend la Côte d'Afrique, depuis l'Equateur jusqu'au détroit de *Babel-Mandel*, & celles d'*Asie* jusqu'à l'embouchure du Gange; la seconde Carte présente le Golfe de *Bengal* avec tout *l'Archipel des Indes*.

On trouve ensuite tout le détail de ces deux grandes Cartes, * dans un grand nombre d'autres qu'on appelle *à grand point*, parce que chacune d'elles offre sous un grand espace une moindre étendue de Mers & de Côtes; ces sortes de Cartes sont très-nécessaires, & ne peuvent-être trop multipliées. L'Auteur avertit qu'il suppose son premier Méridien à l'Observatoire de Paris, *à cause que les Observations Astronomiques correspondantes y ont été faites*; ceux qui seront curieux de rapporter leur Méri-

* On en compte 23 en y comprenant les plans.

dien à l'Isle de *Tenerif* n'auront qu'à ajouter 18 dégrés.

Ce seroit peu que des Cartes pour le commun des Navigateurs, ou même des lecteurs qui aiment qu'on les guide, qu'on leur dise il y a tant de chemin de ce lieu, de ce Cap à tel autre; il y a ici tant de brasses d'eau, tant de hauteur dans les marées; la Côte s'y présente sous telle figure; on y trouve tels habitans, &c. M. de Mannevillette a dressé pour cela une instruction circonstanciée qui est à proprement parler un Routier pour l'esprit, comme ses Cartes en sont un pour les yeux. On trouve dans cette instruction tout ce qu'on peut souhaiter pour l'explication des Cartes, pour la Navigation dans ces vastes Mers de l'Orient; on n'oublie pas d'y relever les fautes des Cartes Hollandoises, & Angloises, c'est comme nous avons dit le principal motif de cet Ouvrage; or pour faire voir que ces fautes sont quel-

quefois considérables, il suffit d
rapporter deux exemples, l'u
pour la longitude & l'autre pou
la latitude; on trouve par les ob
servations, & sur la premiere Car
te réduite de M. de Mannevillett
le Cap d'*Aden* le long de la
Côte de l'Arabie, 27 lieues plus
Oueſt par rapport *à l'Isle Brulée*
que sur les Cartes Hollandoises,
& 35 lieues plus Oueſt que sur
les Cartes Angloises. On voit sur la
même Carte & le long de la même
côte d'Arabie un endroit appellé
Macula, qui est 47 minutes plus
Sud que dans les Cartes Angloises.
On ne doutera pas que ces erreurs
des Hydrographes Hollandois &
Anglois ne soient d'une conséquen-
ce infinie en matiere de Naviga-
tion, il s'en trouve un très grand
nombre d'autres semblables, dont
M. de Mannevillette avertit dans
son Instruction.

Il y ajoute, pour intéresser
son lecteur, le récit de quelques
événemens célébres aux Indes,

par exemple, la priſe de Pondicheri par les Hollandois en 1693. Cette place fut rendue à la France en 1699, & comme on craignoit l'invaſion des Marattes en 1740, on y ajouta pour lors de nouvelles fortifications ; elle a aujourd'hui une lieue & demie de circuit, on y bat monnoye à la façon des Indes, c'eſt-à-dire, des Roupies valant 48 ſ. & des Pagodes valant 8 liv. 5 ſ.

On lira auſſi avec plaiſir les avantures de la Frégate la Galatée appartenante à la Compagnie de France, & commandée par M. le Gac. Ce petit morceau d'Hiſtoire fait connoître le genie fourbe & avare des Indiens de la Cochinchine à qui la Frégate eut affaire. Nos François & le Capitaine ſur-tout ſe démêlerent avec adreſſe des dangers auxquels ils ſe trouverent expoſés ; ils furent bien ſervis en cette occaſion par un Miſſionnaire, nommé M. *Gouge*, né en Picardie, & établi

dans ces quartiers de l'Inde, depuis l'embarquement fait pour Siam en 1685. M. de Mannevillette a cru devoir honorer de ses éloges le mérite & le zéle de ce saint Prêtre.

Nous finissons cet Extrait en avertissant nos Lecteurs que l'Ouvrage dont nous venons de parler a eu l'approbation de l'Académie des Sciences, & *qu'elle a jugé qu'il étoit fait avec beaucoup de soin & d'intelligence, qu'il y avoit tout lieu d'espérer que la Navigation en tireroit une grande utilité.*

ARTICLE LXIII.

LETTRES D'UN FRANÇOIS. 3 vol. in-12. A la Haye, chez Jean Neaulme, 1745. Suite de l'Article LVII. au mois de Mai.

JUsqu'ici nous avons vû les remarques de M. l'Abbé le Blanc sur le caractére des Anglois, sur la forme de leur Gouvernement, sur la singularité de certaines modes, sur la réformation & les différentes sectes établies parmi eux, sur ce qui regarde Londres en particulier. Il ne nous reste plus qu'à le suivre dans ce qu'il dit de leurs Campagnes, & de leurs Jardins, de leur Langue & de leur Poësie, de leur goût par rapport aux beaux Arts & de leur Théatre. Par tout nous retrouverons un Auteur poli, ingénieux, sensé, & qui s'éleve au dessus des préjugés populaires.

Si l'air triste & sombre de la

Capitale en chasse les Seigneurs, ils se dédommagent dans leurs maisons de Campagne du peu de figure qu'ils ont fait à Londres. C'est-là qu'ils étalent leur faste & leur grandeur. Leurs équipages, leur table, leur espéce de Cour, tout y est superbe. Mais malheureusement, faute de sçavoir à quoi employer leur loisir, ils s'amusent à y jouer avec leurs valets, tandis que les Dames y dansent avec leurs femmes de chambre. « L'en» nui, dit ici notre Auteur, est » la source de presque toutes les » folies & les sottises des hom» mes. » Ce qui lui donne lieu de moraliser, comme par-tout ailleurs, sur tout ce qu'on fait pour éviter l'ennui, & sur ce qu'il faudroit faire pour bien employer le tems.

La beauté de la Campagne d'Angleterre excite l'admiration de M. le B. *. Tout est riant dans l'idée qu'il nous en donne. » Il » suffit d'avoir des yeux pour être

» ici frappé de la beauté de la
» Campagne, du soin avec lequel
» la terre est cultivée, de la ri-
» chesse des paturages, des nom-
» breux troupeaux dont ils sont
» couverts, de l'air d'abondance
» & de propreté qui regne dans
» les moindres villages... Rien
» n'y étonne les regards, mais
» tout les satisfait. Ce ne sont de
» tous côtés que des collines dont
» la pente est aussi douce, que
» l'aspect en est agréable... Les
» petits bois dont ces collines sont
» couronnées, & les hayes dont
» les Prés & les Champs sont par-
» tout environnés font plus de
» plaisir à la vue, que les Forêts
» qui couvroient autrefois le
» Pays. » Presque par tout c'est
une espéce particuliere de verdure plus belle qu'en France. Le Parc de S. James a offert aux yeux de l'Auteur une couleur qu'il ne connoissoit pas. Il est sûr que les Campagnes sont mieux cultivées en Angleterre, que dans nos Provin-

ces ; & que les Villages y sont plus rians & mieux bâtis : ce qui montre la richesse de ceux qui les habitent. Ils sont par tout bien vêtus, ils ne sortent pas même en hyver sans une bonne *redingotte*.
» Leurs Femmes & leurs Filles
» ne se contentent pas de s'ha-
» biller, elles se parent : il est rare
» d'en voir qui soient occupées à
» des Ouvrages pénibles & grossiers. » C'est dommage que cette abondance rende le Paysan si fier & si insolent : la crapule & l'yvrognerie fait son plaisir, aussi bien que celui de la populace & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au milieu de son aisance le Peuple & le Paysan ne sont pas à beaucoup près aussi gais qu'en France

Les vapeurs & les brouillards dont l'Angleterre est couverte contribuent à la fertilité de la Campagne : elles y rendent les froids moins violens que dans nos Provinces Septentrionales ; & la preuve en est qu'on y éleve en

pleine terre différens arbres qu'on ne peut conserver en France que dans des serres. Le Jardinage & les plantations sont fort du goût des Anglois, tous sont plus ou moins Jardiniers : des petits pois de meilleure heure à Londres qu'à Paris, des Ananas en toute saison, différentes sortes de légumes que nous n'avons pas, une quantité prodigieuse d'arbres étrangers & singuliers qui nous manquent : « Tout cela montre » que si le » climat n'y est pas aussi favora- » ble qu'en France, l'Art y est » poussé beaucoup plus loin... de » quoi ne vient-on pas à bout » avec l'Art & le travail ? » Ici le zéle de notre Auteur lui fait souhaiter, que la perfection des Arts & de la Physique expérimentale fût le principal objet de la Géométrie : c'est en abuser, que de l'appliquer à calculer des Enigmes ; » car j'appelle ainsi, dit-il, toutes » ces questions arbitraires que l'on » embarrasse exprés, pour avoir

» le plaisir de les développer p
» le calcul, & d'où il ne résul
» d'autre avantage, que le méri
» de la difficulté vaincue. »

Le Paysan Anglois plante à l'
xemple du Seigneur: il a no
seulement un Potager bien four
& bien tenu, mais encore un p
tit parterre devant sa maison,
il cultive la Rose & le Mugu
Nouvelle preuve de son aisanc
» On ne s'occupe guére de la cu
» ture des Fleurs, que quand
» récolte des fruits est bien ass
» rée. »

Si les Anglois l'emportent
nous à l'égard des Jardins fru
tiers & Potagers, il n'en est p
ainsi de ceux de pur agrémen
Rien de si déplaisant, de si ma
vais goût, que ces *Ifs éternel*
qui en font le principal ornemen
& à qui on donne, aussi bien qu
tous les arbres qui en sont susce
tibles, les formes les plus ridic
les & les plus monstrueuses.
détail qu'en fait l'Auteur est

jouissant : mais en critiquant le goût des Anglois en ce point, il donne une belle idée du sien, dans la description brillante & Poëtique, mais vraye, mais naturelle qu'il nous donne d'un Jardin réduit à sa vraye beauté. Il est même fâché que des Jardins de plaisance on ait banni les Chênes, les Agacias, les Frênes, les Platanes, & plusieurs autres sortes d'arbres communs en Angleterre. « Il y a » dans la Nature une Majesté à » laquelle l'Art ne sçauroit attein- » dre. »

En écrivant à des Sçavans, il falloit bien dire quelque chose de la Langue & de la Poësie Angloise; & c'est ce que M. le B. *. n'a pas manqué de faire. Dans ce qu'il rapporte de l'origine de cette Langue, de ses divers mêlanges, de ses changemens depuis Guillaume le Conquérant qui au Saxon, au Tudesque, au Normand mêla le François de son tems; dans ce qu'il ajoute de sa perfection sous

le Regne d'Elizabeth, & de ſ
décadence depuis Charles I. il fai
paroître ſon érudition. » Depuis
» le Regne de Charles I. la Lan-
» gue Angloiſe n'a acquis que des
» phraſes recherchées, & des mots
» nouveaux, la plûpart inutiles;
» tandis qu'elle a beaucoup perdu
» de ſa force & de ſon naturel. »
Son abondance eſt ſinguliere, par-
ce que les Anglois empruntent
ſans façon des expreſſions de tou-
tes ſortes de Langues: & cepen-
dant elle n'a point de terme pro-
pre pour exprimer l'*ennui*, ſenti-
ment plus commun en Angle-
terre que par-tout ailleurs. Il ſe-
roit à ſouhaiter, que les Anglois
*euſſent le mot, & qu'ils en euſſent
moins l'idée.* Après quelques legé-
res obſervations ſur la Grammaire,
& une comparaiſon refléchie des
deux Langues, l'Auteur conclut
ainſi: » Les avantages que la Lan-
» gue Angloiſe peut avoir ſur la
» nôtre, ſont ceux de l'énergie,
» de l'abondance, & d'une gran-

» de liberté : ceux qui sont parti-
» culiers à la Langue Françoise,
» sont la clarté, l'ordre & la po-
» litesse. «

De la Langue il passe à la versification ; & pour en donner une plus juste idée, il ajuste un certain nombre de vers François aux rimes & aux mêmes mésures que les Anglois. Dans les vers de dix syllabes, la pause est placée tantôt après la 4e sillabe, comme dans les nôtres ; tantôt après la 6e. & quelquefois même le vers est coupé précisement par le milieu. Cette variété ne fatigue pas tant l'oreille, que notre uniformité en ce point, mais en récompense la Poësie Angloise a un défaut essentiel que la nôtre n'a pas, qui est de permettre l'*hiatus*.

Les Anglois ont maintenant abandonné la rime : mais leur exemple ne doit rien conclure pour nous. Leur Langue a pour y suppléer des avantages qui nous manquent : elle a des adjectifs

composés pour exprimer par u
seul mot, ce qui nous demand
une périphrase : elle a une forc
& une hardiesse dans l'expression
que la timidité de la nôtre ne comporte pas; elle admet aussi facilement les termes de *tout-voyant*, de *tout-connoissant*. que la nôtre admet celui de *Tout-puissant*: elle permet cent sortes d'inversions dans les phrases & de transpositions dans les mots qui nous sont inconnues. « Le François paroît être la » Langue de la raison, l'Anglois » celle de l'enthousiasme. » D'ailleurs, au défaut de leur propre Langue, les Poëtes Anglois ont la liberté d'emprunter des expressions, soit des Langues mortes, soit même des Langues polies qui se parlent aujourd'hui. Mais après tout, dit notre Auteur, qu'ont gagné leurs Auteurs Dramatiques à se passer de la rime? Le Poëte Comique court après l'esprit, le Tragique donne dans l'Epopée; tous en général sont remplis de beau-

tés déplacées. Il conclut par faire ſentir d'une maniére bien raiſonnée la néceſſité de garder ces régles Dramatiques que les Anglois regardent comme arbitraires.

Tout ce qui a rapport à la Littérature, aux beaux Arts, & aux Ouvrages de goût fait un des plus curieux morceaux de cet Ouvrage, & revient dans pluſieurs Lettres, mais d'une maniére nouvelle & bien variée. M. l'Abbé le Blanc poſe quelque part pour principe, que le *travail fait ſouvent toute la différence entre l'homme d'eſprit & le grand homme.* Quelques Critiques ont relevé cette maxime: mais il faut prendre garde, qu'il ne l'étend pas à tout. Il convient que pour ce qui eſt des Sciences fondées ſur le calcul, des Arts qui dépendent de la régle & du compas, de la Phyſique Expérimentale, & des Machines utiles au Public, *les Anglois ſont devenus les Maîtres des autres Nations.* Leur patience, leur induſtrie, leur juſ-

tesse, leur précision dans ces so
tes d'Ouvrages, tout est ici décr
avec éloge. « Mais il semble qu
» l'idée du juste soit la seule qu
» les Anglois ayent du beau : l
» gracieux leur échappe, il fau
» pour les frapper, des traits qui
» soient plus décidés. » On fait
sentir la supériorité des François
en ce point ; & à ce sujet, on voit
ici, & dans quelques autres endroits de ces Lettres, une Dissertation ingénieuse sur le goût, & sur ce *beau* dont on ne peut donner une assez juste idée. « On pour» roit le communiquer, si on pou» voit le définir. » Rien de mieux touché ni de plus délicatement écrit que la suite de ces sortes de réfléxions.

A parler en général, les Anglois ont peu de ce goût qui donne de la grace ; puisque tous les Arts qui dépendent du goût sont très peu avancés dans leur Nation.
» Si chez eux la Poësie a pris l'essor le plus hardi du côté du gé-

» nie, elle s'est peu perfectionnée
» du côté du goût... Ils ont beau-
» coup d'Ouvrages marqués au
» coin du génie; ils en ont peu
» qui portent le caractére des gra-
» ces. » Outre ce qui a été dit de
leur Architecture en parlant de
Londres, l'ignorance de leurs
Sculpteurs & de leurs Peintres
prouve tout ce que l'Auteur avan-
ce ici. « Il ne s'est pas encore élevé
» un Peintre en Angleterre....,
» A proprement parler, ce ne sont
» pas des Peintres; ils sçavent ap-
» pliquer des couleurs sur la toile,
» mais ils ne sçavent pas l'animer.
» La nature pour eux existe inu-
» tilement, ou s'ils la voyent, ils
» n'ont pas l'art de la rendre. »
On en apporte une raison dont les
Anglois ne conviendront pas:
« c'est qu'ils ont le sentiment moins
» fin & moins délicat que les Peu-
» ples des pays Méridionaux: ils
» respirent un air plus épais, & ils
» voyent plus rarement le Soleil;
» c'en est assez pour causer une

» grande différence dans les orga-
» nes. » Par là on voit la fausse-
de la maxime tant de fois répétée
que le même génie qui produ-
les Poëtes, forme les Peintres.

Ce qu'il y a de plus étonnant
c'est que l'Eloquence qui devro-
être leur partage, vû les occasio-
que le Parlement, l'intérêt du Pe-
ple & de la Nation fournissent
la grande & noble Eloquence;
a pourtant fait presque aussi pe
de progrès que les autres Arts d
goût. Les Anglois négligent l'art d
bien dire, de dire avec feu, ave
vivacité, avec enthousiasme, com-
me ne convenant qu'à ceux qu
se laissent gouverner par la passio
Mais, comme notre Auteur le re-
marque fort bien, « c'est trop pré-
» sumer d'une Assemblée de 50
» personnes, que de croire qu'e
» toute occasion il suffira de leu
» présenter la vérité, pour la leu
» faire embrasser. La plûpart l
» méconnoissent, si elle n'est revê-
» tue des charmes de la persuasion.

Juin 1746.

Aussi dans leur Parlement que trouve-t-on pour l'ordinaire ? Des railleries, des plaisanteries, des invectives, des complimens ; des raisons fortes, si vous voulez, mais point de grace, peu de tours persuasifs, point de grands traits d'une Eloquence belle & noble. Dans le Barreau à quoi se réduit l'Art oratoire ? Aux subtilités & aux détours de la plus ridicule chicane : c'est là qu'elle triomphe plus qu'en aucun autre endroit de l'Europe. « Le Roi n'a pas 20 mille » hommes pour faire respecter ses » Lois : la chicane a 50 mille (ou » même 100 mille) Jurisconsultes » pour perpétuer son régne. » On dispute moins sur la justice de la cause, que sur la lettre de la Loi ; & il n'est guéres de Fripon qui ne se tire d'affaire par les subterfuges les plus bizarres & les plus puérils. Parmi des traits aussi certains que risibles que l'on trouve ici, on y voit un traitre à sa Patrie défendu sérieusement contre

ceux qui l'accusent ou qui veulent faire son procès, par quelques *solécismes* qu'ils ont commis contre la Grammaire en l'accusant.

L'éloquence de la Chaire ne nous est pas représentée sous une idée beaucoup plus brillante : mais rien de plus vrai ni de plus agréable que ce qu'on ajoute au sujet de nos Prédicateurs modernes, & de la manie qu'a notre siécle de vouloir mettre de l'esprit par tout. » Des traits d'esprit, & des saillies » d'imagination, des portraits in- » génieux, des amas d'antithèses, » un stile hérissé d'Epigrammes, » voilà ce qu'il nous faut pour » nous piquer... L'esprit abonde » dans nos Sermons, mais l'Elo- » quence y est absolument étran- » gere. (Le chagrin contre le goût de notre siécle l'emporte un peu trop loin ...) « Celle de nos mo- » dernes, à force de briller, ne fait » que nous éblouir : celle des Ci- » cerons & des Bossuets nous éclai- » re... Cette abondance d'esprit

 qui

» qui régne dans nos Ecrits mo-
» dernes eſt peut-être l'effet de
» notre ſtérilité. Pour en impoſer
» nous montrons tout celui que
» nous avons : ſûrs de plaire, les
» Auteurs du ſiécle précédent
» n'employoient que celui qui
» étoit néceſſaire. « Ces réfléxions
ſeroient plus vraies, ſi elles étoient
moins générales : mais du moins
elles ſervent à faire voir combien
notre Auteur ſçait penſer juſte.

L'Hiſtoire n'a pas non plus fait
fortune chez les Anglois : il leur a
fallu des plumes étrangeres, pour
en avoir une ſupportable de leur
Nation. « Auroient-ils craint qu'un
» récit fidelle de ce qui eſt arrivé
» parmi eux, & une peinture vraie
» de leurs mœurs, ne démentiſſent
» ſur pluſieurs points les éloges
» outrés qu'ils font quelquefois,
» & de la ſageſſe du Gouverne-
» ment, & du caractére des Peu-
» ples de l'Iſle? » Cette réfléxion
ſatyrique eſt ſuivie de réfléxions
ordinaires ſur les qualités d'une

bonne Hiſtoire, qu'on regard
comme l'Ecole la plus ſûre de la
politique & de la morale. On ex-
cuſe pourtant un peu les Anglois,
ſur ce qu'il eſt difficile de cultiver
avec ſuccès, & l'Hiſtoire & la Phi-
loſophie. « Il ſemble que l'étude
» des choſes éloigne de celle des
» faits. »

S'il paroît à Londres peu d'Ou-
vrages d'un certain goût, en ré-
compenſe tout y fourmille de mau-
vais Livres. On y traduit tout ce
qui paroît de nouveau à Paris, le
miſérable comme l'excellent : &
voilà de quoi rabbattre un peu la
vanité de nos Auteurs, qui s'ap-
plaudiſſent de ſe voir traduits en
Anglois. Ce qu'on obſerve ici de
particulier, c'eſt que les Anglois,
faute de méthode & d'arrange-
ment, ne ſçavent pas communé-
ment faire un Livre parfait : ils
veulent dire des choſes, ſans trop
s'embarraſſer de l'ordre, de la cor-
rection & de la clarté : les Fran-
çois au contraire ſongent trop au

stile & à l'arrangement; sans s'embarrasser assez de dire des choses.

Dans la multitude prodigieuse de ces papiers, brochures, feuilles volantes qui paroissent en Angleterre, on juge bien que la critique & la satyre y sont portées jusqu'à l'excès. Dans ces malheureuses satyres, par tout on attaque hardiment le caractére & les mœurs des personnes mêmes les plus respectables : *on n'y prononce que menaces, qu'infamies, & que gibets contre le Ministére.* Voilà ce qui s'appelle la liberté de la presse : mais rien ne fait mieux sentir la nécessité de la réprimer, que les traits scandaleux rapportés ici par l'Auteur. Jamais le faux & les abus de cette indigne liberté n'échappent à la justesse de son discernement, ni à la délicatesse de sa probité. « Nous contenir dans les bornes de la raison & de la bienséance, ce n'est pas gêner notre liberté, c'est nous forcer à en faire un bon usage. Les hommes

» qui se plaignent de n'être pa
» assez libres pour faire le mal
» sont indignes de jouir des béné-
» fices de la Société. » Cette mali-
gnité des Auteurs Anglois donne
ici lieu à une morale bien déve-
loppée sur les brochures scanda-
leuses dont la Littérature est au-
jourd'hui infectée en France.

Qu'on ne s'imagine pourtant pas que ces Anglois si fiers n'employent point dans l'occasion la plus basse flatterie. Leurs plus fameux Auteurs, Waller, Dryden, Rowe, Addison, Gorth « l'ont » peut-être portée plus loin qu'au- » cun autre Ecrivain, de quelque » Nation que ce soit. On ne con- » noît pas bien les Anglois, si on » ne sçait que l'esprit de parti les » rend flatteurs à l'excès. » Leurs Préfaces surtout sont pleines d'adulation. « Toute femme à qui on » dédie une Comédie, est toujours » pour l'esprit l'étonnement, & » pour le goût le modéle de son » siécle. » A parler en général, les

Anglois sont plus hardis, plus durs, plus forts peut-être que nous dans leurs satyres ; mais ils sont plus excessifs dans leurs Panégyriques ; cet endroit mérite d'être lu.

Peut-être sera-t-on curieux de sçavoir encore la différente maniére dont les Lettres & les Arts sont traités en Angleterre & en France : & c'est ce qu'un Auteur aussi attentif n'a eu garde d'oublier. 1°. Tandis qu'il y a trois Académies à Paris, sans parler de plusieurs autres établies en différentes Provinces, en Angleterre il n'y en a qu'une, qui est la Société Royale de Londres, & *qui est peut-être trop nombreuse pour être bien composée.* 2°. Dans nos Académies il y a des Prix fondés pour différens Ouvrages de science ou de goût : en Angleterre il n'y a de Prix fondés que pour les courses de chevaux. 3°. Peu ou point de Pensions en Angleterre pour les hommes illustres en leur genre ; & tel qui n'y a rien, jouiroit en

France d'une pension de 100
écus.

Il est vrai qu'en Angleterre o
a quelquefois élevé des homm
de Lettres aux premiéres place
du Ministére : mais l'expérience
montré, que parmi eux *il y en*
peu qui soient capables des grand
affaires. L'Auteur cite à ce suj
une foule de gens de Lettres, q
élevés aux premiers rangs de l'Et
ne s'y sont pas soutenus avec ho
neur ; & dans les réfléxions qu
ajoute, il en fait sentir la raiso
Il est vrai encore, qu'un plus gra
nombre parviennent aux dignit
de l'Eglise : mais « si l'on don
» ici tant d'Evêchés à de simpl
» Docteurs d'Universités, c'est qu
» ne s'y trouve pas de gens de co
» dition pour les demander . .
» Le dévouement du Clergé à
» Cour le rend odieux à une gra
» de partie de la Nation ; & l
» différentes Sectes qui y sont t
» lérées ont jetté un tel mépris
» les Chefs de l'Eglise dominant
Juin 1746.

» que la Nobleſſe dédaigne d'en » poſſéder les honneurs. » Le grand nombre d'hommes illuſtres qui ſont récompenſés en France, ſert ici à prouver l'injuſtice de ces gens de Lettres, qui ſe plaignent tant que le Miniſtére ne fait rien pour eux. Ceux qui font ces plaintes » ne ſont pas toujours ceux qui » travaillent le plus utilement pour » l'Etat : moins ils méritent d'or» dinaire, plus ils ſe font valoir. »

Les bornes d'un Extrait ne permettent pas de ſuivre l'Auteur dans toutes les belles réfléxions qu'il fait ſur la Littérature : il ſuffit de remarquer encore une fois, qu'en montrant par tout ſon goût pour les Anciens, il fait voir la bonté du ſien. Il ſe plaint qu'on abandonne la Langue des Platons & des Homeres, les modéles de l'Antiquité, & les traces des grands hommes du ſiécle de Louis XIV. La décadence du nôtre lui paroît venir principalement de la réputation de *bel eſprit* dont on eſt au-

jourd'hui si jaloux, & qu'on obtient, dit-il, à si peu de frais. « Dans ce stile qu'on affecte main» tenant (*& qu'on appelle esprit*) » stile toujours serré, c'est-à-dire, » décousu, on ne connoît plus ni » nombre, ni mesure : tout y est » tranché. On veut être laconique, » on n'est que dur. » Si dans cette critique tout n'est pas exactement vrai, il s'en faut peu. Du reste il faut avouer, que les Lettres où il s'étend sur la Littérature, le goût & les mœurs d'aujourd'hui, sont communément les plus travaillées & les mieux écrites : agrémens & plaisanterie de nos conversations, principes bizarres ou sensés de notre conduite ; tout est détaillé, examiné, & même embelli.

Nous avons réservé ce qui regarde le Théatre Anglois pour le dernier article. On sera peut-être surpris que M. le Blanc ait osé traiter cette matiére déja maniée par tant d'habiles Ecrivains : mais on ne le sera pas moins d'un certain

air de vérité qui y régne, & qui n'appartient proprement qu'à lui. En général les Spectacles Anglois lui paroissent contraires à toutes les bienséances : « on y voit con» tinuellement des modéles que la » passion détermine aisément à » suivre. » Il convient de l'utilité des Spectacles : mais il veut qu'ils soient réglés. « On devroit se ser» vir du Théatre, comme d'une » voye pour inspirer au Peuple les » mœurs & les sentimens dont il a » besoin pour son propre bon» heur... Le Théatre peut con» tribuer plus ou moins à rendre » un Peuple humain ou féroce, » brave ou efféminé. Le spectacle » continuel des foiblesses de » l'amant ne peut qu'amollir le » cœur. »

Les Comédies Angloises choquent également la bonne morale & le bon goût. La liberté y est dégénérée en licence : le Ministre, le Parlement, le Souverain, la Religion même, tout est avili,

dégradé, tourné en ridicule. Ne seroit-ce point en considération de cette licence que tant de gens se font aujourd'hui les Panégyristes de tout ce qui vient des Anglois? Le Parlement révolté de cette témérité scandaleuse, n'a pu refuser au Roi un Acte pour la réprimer enfin, & pour soumettre toutes les piéces à la révision, avant que d'être représentées. La Nation a murmuré, elle a donné les plus étranges scenes au Théatre, dans les premiéres piéces qui y parurent après la révision : mais enfin les louanges que les Auteurs prodiguerent au Peuple, & sur tout les portraits ridicules qu'ils y firent des François, de leurs mœurs, & nommément de leur cuisine, y ont apprivoisé tout le monde. M. le Blanc reconnoît pourtant de bonne foi, que si le comique de leurs piéces est souvent outré, dans celles de leurs bons Auteurs le sentiment est toujours vrai, que la Nature y est peinte avec fidélité, & que

« s'ils mettoient autant de choix
» que de vérité dans leurs peintu-
» res, il ſeroit difficile de leur diſ-
» puter le premier rang. » On en
donne ici quelques exemples cu-
rieux & intéreſſans dans une ſcene
de l'Andrienne de M. Steele, auſſi
bien que dans quelques ſcenes de
la Tragédie d'Oroonoko où l'on
voit de vrais principes de probité,
& les plus nobles ſentimens. C'eſt
là ſçavoir rendre juſtice; mais c'eſt
dommage qu'on ſoit forcé de re-
connoître que tout cela eſt dégra-
dé par les ſcenes les plus baſſes &
les plus licentieuſes.

« Les Tragédies ne ſont pas
» moins oppoſées à notre goût que
» leurs Comédies à nos mœurs. »
Ici l'on n'a garde d'oublier le Hé-
ros de la Tragédie Angloiſe, le
fameux Shakeſpéar. Son caractére
revient ſouvent, & avec des traits
qui font toujours un nouveau
plaiſir. « C'eſt la force & le ſubli-
» me du grand Corneille, alliés
» perpétuellement au comique le

» plus bas & le plus trivial... Il
» étonne par la ſublimité de ſon
» génie, en même tems qu'il ré-
» volte par les baſſeſſes qui lui
» ſont familiéres... A des por-
» traits où ſe trouve toute la no-
» bleſſe & toute l'élévation de
» Raphaël, ſuccédent de miséra-
» bles tableaux dignes des Pein-
» tres de Taverne... La terreur
» qu'il inſpire eſt due principale-
» ment aux ſpectacles affreux qu'il
» expoſe ſur le Théatre.» Tout cela n'eſt point imputé ſans preuves. Ici l'on traduit exactement la plus belle ſcene de la Tragédie de *Céſar* : là on nous donne une analyſe fidélle de la Tragédie d'*Hamlet* : tantôt ce ſont quelques ſcenes frappantes de la Tragédie de *Henri VI.* tantôt c'eſt un extrait complet de celle de *Titus Andronicus*. A ces morceaux de *Shakeſpéar*, on ajoute la plus belle ſcene de la Tragédie de *Tamerlan*, ouvrage de M. *Rowe*, & que les Anglois vantent ſi fort. On verra

sans doute avec plaisir tous ces endroits fidellement traduits & accompagnés de réfléxions, où l'on retrouve toujours le goût le plus sain & la plus judicieuse critique. On conclut enfin « qu'avec tous » ces défauts *Shakespéar* est le plus » grand Poëte que les Anglois » ayent eu dans la Tragédie... Il » ne sera jamais bien connu, que » de ceux qui le liront en An» glois... On ne peut le traduire » sans le tronquer à chaque page, » & quand on l'aura tronqué, ce » ne sera plus lui. »

La chute de l'Opéra Italien à Londres où généralement parlant on s'ennuie à tout Opéra, donne lieu à l'Auteur de réfléchir à son ordinaire sur la Musique & sur la différence des goûts par rapport à ce bel Art. Les Acteurs du Théatre Anglois ne sont pas non plus oubliés; & quoiqu'il en dise peu de choses, il en dit assez pour nous apprendre, qu'on trouve en Angleterre plus de misérables Far-

ceurs, que d'Acteurs médiocres. C'est, dit-il, un effet du goût National qui outre tout, & qui aime à charger les caractéres. « Ils (les » Anglois) sont plus frappés d'une » face large & d'un gros nés dessiné par Callot, que d'un visage » noble & gracieux que le crayon » du Corrége aura tracé. »

Vû l'idée avantageuse que les Anglois ont de leur Nation, & le mépris qu'ils affectent pour la nôtre, on s'imagineroit peut-être, que leurs Auteurs seroient incapables de *plagiat*. M. Muralt y a été trompé sur leur parole. « On a re» proché à cet ingénieux Auteur » des *Lettres sur les Anglois & sur* » *les François*, d'être plus amusant » qu'instructif. Quoiqu'il fut sans » prévention, ses jugemens ne sont » pas sans partialité : ses goûts par» ticuliers lui ont tenu lieu de pré» jugés. On pourroit dire de lui ; » qu'il a l'esprit François, mais le » cœur Anglois. » M. l'Abbé le Blanc fait donc sentir ici d'une

maniére ſans réplique, & par mille traits des plus fameux Auteurs Anglois, que perſonne n'a été plus plagiaire qu'eux, ſurtout dans ce qui regarde le Théatre. On nous permettra de répéter ici que cette impartialité de l'Auteur, qui a ſçu appetiſſer les Anglois à nos yeux, lui a peut-être fait tort dans l'eſprit de certaines gens qui n'aiment pas à être détrompés. Tout ce qu'il dit eſt confirmé par un long Ouvrage d'un Auteur Anglois en réputation pour le Théatre, intitulé, *le Supplément du génie*, & rapporté ici en entier. C'eſt la ſatyre la plus forte & la plus mordante qui ait été faite du Théatre Anglois: on ne peut l'extraire, ſans la défigurer, & il faut la lire toute pour en avoir une juſte idée. Les Auteurs Dramatiques de la Nation, leurs larcins, leur mauvais goût, leur hardieſſe, leurs indécences, la férocité ou le ridicule de leurs Spectacles, la maniére inſenſée dont ils peignent les Fran-

çois, & les critiques pitoyables qu'ils en font, tout y est représenté sous les traits de l'ironie la plus satyrique.

Après sept années de séjour en Angleterre, & s'être bien mis au fait de tout ce qui regarde la Nation, il étoit tems que l'Auteur révint en France ; & c'est le sujet de sa derniére Lettre. Mais à son retour il est tout étonné des airs & des maniéres qu'il y retrouve : faute d'y être habitué, ces maniéres qui font partie de la politesse Frençoise, *& qui sont la sorte de mérite qui réussit le plus dans le monde*, lui paroissent autant d'extravagances. Les *petits Maîtres* surtout qu'il n'aime pas, & qu'il ne regarde que « comme des individus d'une espéce mitoyenne entre l'homme & la femme, » échauffent sa bile. Mais à l'en croire, « de tous les Etres connus, celui qui ressemble le moins à un être pensant & raisonnable, c'est le petit Maître de Robe. »

Juin 1746.

S'il en trace un portrait aussi indignant que ridicule, il s'abstient d'un détail, « dont l'effet pourroit » rejaillir sur un Etat si respectable, & qu'eux seuls ne respectent pas. »

Des petits Maîtres il passe aux femmes à la mode & du bel air, qu'il épargne encore moins. Le ridicule de celles pour qui on a, dit-il, été obligé d'imaginer le nom de *petites Maitresses*; de celles qui se donnent l'air de sçavantes, & qui se croyent faites pour les Sciences abstraites; de celles qui affectent un jargon précieux; tout passe en revue sous sa plume: ce qui ne l'empêche pas de rendre justice à quelques Maisons de Paris, « où des femmes d'un esprit » supérieur rassemblent des gens » de Lettres, & où par le con» cours des lumiéres & de la po» litesse le goût se perfectionne » autant que la raison s'éclaire. »

Mais ce qui lui paroît le plus insupportable, c'est cette habitu-

de, cette maniére nouvelle & indécente de plaisanter, de railler sur tout, de *persiffler* (car le *persifflage* est devenu à la mode) mille sortes de gens sensés, qu'on traite d'*espéces*; en un mot de tout ce qu'il apperçoit en France, il conclut qu'il ne décide point entre les deux Nations. Il voit de part & d'autre un tel mélange de grands défauts & de grandes qualités, de vertus & de vices, qu'il n'a pas la témérité de porter un jugement définitif : il avoue même que dans tout ce qu'il a dit au désavantage des Anglois, il a pu se tromper. « Je puis, dit-il, avoir été cho- » qué de ce qui n'est que l'opposé » de nos défauts. Ce qui m'a paru » contraire aux bienséances, ne » l'est peut-être qu'à nos usages. »

Nous finissons en reconnoissant avec plaisir, que dans toutes ces Lettres on retrouve l'Ecrivain sensé & impartial, l'honnête homme & le Chrétien même. Qu'importe qu'il soit aussi amusant, aussi déci-

sif que tel autre ; il suffit à un Lecteur judicieux qu'il soit plus instructif & plus vrai. Quand cet Ouvrage, d'ailleurs rempli de belles choses, n'auroit que ce seul mérite, il devroit l'emporter sur tant d'autres où pour plaire plus sûrement on ajoute un vernis de suffisance, de hardiesse & de talent à fronder nos Mœurs, notre Gouvernement, nos Auteurs, & peut-être même notre Religion.

ARTICLE LXIV.

BIBLIOTHEQUE Françoise ou *Histoire de la Littérature Françoise. Par M. l'Abbé* Goujet, *Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital. Tome* 7 & 8. in-12. *A Paris, chez Mariette & Guerin, rue S. Jacques.*

NOus allons voir les plus beaux Ouvrages de nos Poëtes Latins Modernes, traduits en François, rapportés avec exactitu-

de, critiqués avec impartialité, & loués avec discernement. Paroîtront ensuite habillés à la Françoise, les Poëtes étrangers, c'est-à-dire, les Italiens, les Espagnols, les Portugais & les Anglois. Enfin une nouvelle perspective s'ouvrira, par laquelle on termine ces deux volumes, & par laquelle nous croyons qu'il falloit en commencer un nouveau, c'est l'Histoire de la Poësie Françoise, que notre Auteur fait naître en Normandie, & non pas en Provence.

On a laissé les Traductions des Poëtes Orientaux. Les fables de *Pilpay, & les perles Orientales recueillies par Vattier*, n'auroient pas beaucoup embelli cette Bibliothéque. On trouve à la tête du septiéme volume, des additions aux volumes précédens; les Ecrivains se trompent, les bons Ecrivains avouent qu'ils se sont trompés.

Nous ne ferons pas un voyage si long & si pénible que celui de M. l'Abbé *Goujet*, nous laisserons

es épines qu'il a bien voulu défricher, & nous ferons un choix des fleurs qu'il a cueillies sur sa route : nous ne saluerons qu'en passant un grand nombre d'Auteurs respectables, dont les Traductions ne valent pas la peine qu'on s'y arrête. Nous nous contenterons d'indiquer les meilleurs de nos Poëtes Latins Modernes ; les Traductions les plus élégantes de leurs Poësies ; les remarques & les anecdotes qui pourront satisfaire la curiosité du Lecteur. C'est-là ce qu'il attend de nous, il ne demande que la fleur des choses, & il ne veut pas que l'on s'appesantisse sur les détails.

M. l'Abbé Goujet est un peu trop scrupuleux sur son plan : dès l'entrée de sa Bibliothéque, il revient sur ses pas, il avoit oublié de nous faire connoître un Poëte Ecclésiastique ; il se rappelle qu'il avoit été traduit, & c'est une raison pour en parler, c'est *Caius Vettius Aquilinus Juvencus*. S. *Jerôme*

a dit quelque part qu'il étoit de la noble Famille des *Vettes*, l'une des plus anciennes de la République Romaine; notre Bibliothéquaire remarque que Dom *Liron* Bénédictin, *dans ses Amenités de la Critique* prétend qu'il étoit fils de *Vettius Aquilinus* Consul, & il en donne, dit-il, la généalogie avec autant d'assurance que l'on pourroit donner la généalogie d'une Famille moderne.

Juvencus n'est aujourd'hui connu que par son Poëme sur la vie de *J. C.*, le sujet ne pouvoit être plus beau, mais les vers sont mauvais & remplis de mille défauts. *Pierre Tamisier* les a traduits en vers François, jamais copie ne ressembla mieux à l'original, la Traduction est prosaïque, & la versification platte.

Le quinziéme siécle n'eut guéres de Poëtes Latins meilleurs, & de Traducteurs plus passables. Les *Distiques Moraux de Michel Verin* ont eu deux Traductions, l'une en

Vers par le sieur de *Triors* Gentilhomme de Dauphiné, & l'autre en Prose par Claude *Hardy* Parisien. *Colletet* ne trouve pas bon que le Poëte Dauphinois ait donné l'épithete de *beaux* à ses quatrains. Que ce soient des quatrains, dit-il, *j'en demeure d'accord, mais qu'ils soient beaux, j'en doute fort.* Il avoit raison, la Poësie du sieur de *Triors* est tout à fait gotique, & la Prose de *Hardy*, obscure & rampante. Ces deux Traducteurs font *Michel Verin* Espagnol, il étoit Florentin.

Quelques autres Poëtes de ce tems-là à qui *Paradin* a voulu faire parler notre Langue, n'ont pas mieux écrit en Latin que *Paradin* en François. *Calentius* valoit un peu mieux que les autres, il méritoit une Traduction plus fidelle & moins barbare. On ne sçait où ce Traducteur a pris qu'Homere n'ayant pû répondre à une question énigmatique que lui firent des Mariniers, tomba en phrenesie & se tua, c'est rendre fou, &

faire mourir un bel esprit à bon marché.

Les Traductions de *Beroalde* sont de meilleure main. Ce philologue ne manquoit pas d'érudition, mais il manquoit de goût. Clement *Marot* a mis en Vers sa *Lamentation* sur le vendredi Saint, & c'est ce qu'il appelle *les tristes Vers de Beroalde*. M. l'Abbé Goujet nous parle encore d'une déclamation de cet Auteur, dont on pourroit faire un plaidoyer fort agréable. C'est un pere qui ayant trois enfans, l'un yvrogne, l'autre débauché, & le troisiéme grand joueur, deshérite le plus vicieux sans le désigner. *Calvy de la Fontaine & Damalis* ont traduit ce petit Ouvrage. C'est ainsi que *Damalis* en expose le sujet :

Ce petit Livre en forme de procès
Mis en avant, taxe trois grands excès,
Qui font des maux au monde innumérables,
Le jeu, le boire & les actes damnables
De Cupido . . . .

 C'est

C'eſt rendre un grand ſervice à ce Traducteur, que de n'en rapporter que ces quatre Vers. Ce procès eſt rempli de mille traits naïfs, il faudroit en retrancher quelques expreſſions que la politeſſe de nos mœurs & de notre Langue ne ſouffriroit pas; nous ne valons pas mieux que nos peres, mais nous parlons plus ſagement.

Notre Auteur nous entretient dans le Chapitre ſuivant de Poëtes beaucoup plus eſtimables, du *Mantouan*, de *Palingenius*, & de *Sannazar.* Le premier ne vaut pas le ſecond, & tous deux fondus enſemble ne valent pas l'élégant & l'ingénieux Sannazar: le Mantouan a été beaucoup plus vanté qu'il ne mérite. Sa latinité eſt barbare, ſes pointes mauſſades & ridicules. On a oſé le comparer à Virgile, & il n'a rien de commun avec lui que d'être de Mantoue. Ses Bergers ſont d'une eſpéce ſinguliére, ils ne reſſemblent ni à ceux de Virgile, ni

à ceux de M. de Fontenelle. Ceı de Virgile ſont naturels, ceux ‹ Mantouan ſont ruſtiques. Ceı de l'Académicien ſont trop ing nieux, ceux du Mantouan ſo trop groſſiers. M. l'Abbé Gouj leur reproche d'être, tantôt d vots, & tantôt Epicuriens, il le échappe effectivement des impi tés qu'on ne pardonneroit pas aı *Theophiles* & aux *Linieres*. On peı juger du goût de ces trois vieı Traducteurs, Jacques de *Morti res*, Michel d'*Amboiſe*, Laureı de la *Graviere*, qui non conteı de mettre en Vers les Eglogues ‹ Mantouan, lui ont prodigué l‹ éloges les plus exceſſifs.

Palingene ſe fit connoître p: ſon Poëme du *Zodiaque* de la v. humaine. M. Facciolati, Sçavaı de Padoue, nous apprend que l vrai nom de ce Poëte étoit *Pi Angelo Manzolli*, dont Marcell Palingenio n'eſt que l'anagramm‹ Les uns ont dit qu'il étoit Prêtr‹ les autres Médecin; mordant ‹

satyrique jusqu'à l'excès, il déchira les Prêtres, les Médecins & les Moines de son tems. Son Poëme est l'apologie de l'Epicurisme, ou plutôt un assemblage monstrueux des attributs du Souverain Etre avec les Divinités du Paganisme.

Nous avons plusieurs Traductions de ce Poëme : celle de M. de la *Monnerie* mérite qu'on en parle, elle fut imprimée à la Haye en 1731. Une aussi bonne plume que la sienne devoit choisir un meilleur sujet. Ce n'étoit pas la peine de nous donner en François ce qui ne devoit jamais avoir été mis en Latin. La Préface qui décore cette Traduction n'est pas, dit-on de M. de la Monnerie, elle est encore plus dangereuse que la Traduction. C'est une apologie des sentimens répandus dans le Poëme de Palingene, on lui fait un mérite de ce qui la fait censurer. C'est, dit-on, les vices, les désordres, & les superstitions du tems qu'il combat. Mais ce fai-

ſeur de Préface ignore-t-il que les plaiſanteries & les invectives ne ſont pas faites pour réformer les mœurs; & que pour détruire des abus, il faut des raiſons, & non pas des portraits ſcandaleux & des ſatires indécentes? M. l'Abbé Goujet fait grace à la Traduction, mais il ne la fait pas à l'Auteur de la Préface, il lui reproche avec raiſon le zéle avec lequel il défend un Poëte qui ne méritoit pas le ſoin qu'on prend pour le juſtifier.

Sannazar tient un rang plus diſtingué ſur le Parnaſſe, il a le tour & le goût Virgilien, ſon Vers eſt coulant & d'une latinité exquiſe; ſon Poëme *de Partu Virginis* méritoit la pourpre Romaine, il ne fut honoré que d'un Bref *de Leon X*, on ne lui a pas pardonné ſes fictions déplacées, les merveilles ſaintes dans la bouche de *Protée*, le chant des *Nereïdes* qui environnent J. C. lorſqu'il marche ſur les eaux, *Neptune* qui lui rend hommage & baiſſe ſon Trident

:vant lui. Tous ces ornemens
›ëtiques dégradent notre Reli-
›n, & révoltent notre goût.
La Traduction d'un si beau Poë-
e n'a pas pour pere un Ecrivain
grande réputation, elle est de
uillaume *Collètet*, traducteur
›id & languissant, il la dédia à
adame de *Combalet*, il vouloit
ire l'éloge de cette Dame, & ce-
i du Cardinal de *Richelieu* qui
ionoroit de sa protection. Les
astorales de *Sannazar* n'ont pas
é si goutées. Son nouveau genre
Eglogues a paru trop sombre &
›p mélancolique. Il a transporté
:s bois & des prairies la scene
astorale sur le rivage de la Mer;
ne sont plus des agneaux qui
›ndissent dans la plaine, ce sont
: gros poissons qui se promenent
us les eaux, les Alcions rempla-
nt les Rossignols, un pannier
huitres présenté à Amarillis y
ir l'office d'un bouquet de fleurs.
n beau païsage peint par *San-*
zar auroit mieux valu que toute

cette Marine. Ce grand Poëte
enterré près de Virgile, le *Be*
fit son Epitaphe en deux Vers
tins que M. *de la Monnoye* a si l
imités.

Cy gît, dont l'esprit fut si beau,
Sannazar, ce Poëte habile,
Qui par ses Vers divins approche
Virgile,
Plus encor que par son tombeau.

Nous passons un grand nom
de Poëtes dont les noms sont
nus, mais peu glorieux dan
République des Lettres. Leurs
ducteurs y sont presque incon
& ornent une Bibliothéque à
près comme les emblêmes d
ciat. M. l'Abbé Goujet vang
Faërne de l'accusation de plag
que M. de *Thou* lui avoit un
légérement intentée. Enchant
ce fabuliste moderne, M. *Per*
le traduisit en Vers Fran
Quand on a lu les fables de
dre, on se sçait bon gré d
ami de l'antiquité & l'on ne

gne pas faire connoissance avec *Faërne.*

Le Parnasse Latin eut des chantres plus fameux dans le seiziéme siécle. Le célébre *Vida*, le Chancelier de l'*Hôpital*, le fameux M. *de Thou* & *Buchanan* nous ont laissé des Poësies dignes de meilleurs Traducteurs. Mais l'Académie Françoise n'étoit pas établie, notre Langue, nos Ecrivains bégayoient encore, & nous n'avons de la plûpart de ces Ouvrages que de mauvaises Traductions. Celle que le sieur des *Mazures* a faite des *échecs de Vida*, tient encore beaucoup du jargon de nos peres, elle est fort bien imprimée en caractéres italiques, & c'est à peu près tout son mérite : *les gentes nimphes du Touvre* (Riviére d'Angoulême) qu'il invoqua, ne lui inspirerent que des chants fort peu mélodieux. Le fameux *le Febvre de la Boderie*, homme sçavant, mais mauvais Poëte, a traduit quelques Hymnes de *Vida*, celle

sur l'Eucharistie est adressée à *Jean Maldonat, de la Société du de Jesus.* C'est le célébre Ma nat si connu par ses Comme res sur l'Ecriture sainte.

Nous trouvons que notre teur place un peu trop hau le Parnasse le Chancelier de l *pital* & le Président de *Thou Chapelain* mettoit les Epître premier immédiatement aprè les d'*Horace.* Il en faut beau rabattre, la latinité du Cha lier est traînante, & sa versi tion prosaique. Les Vers du sident sont durs, obscurs & barrassés; M. Perrault de l' démie Françoise a traduit l'E où le Chancelier de l'Hôpital ne des avis au Roi sur le choi Ministres. Sa Traduction mé une révision, elle fut, comn *Perrault* nous l'apprend, so *d'essai,* & il paroit qu'il l'a q assez bien. M. d'*Yfs* Gentilhc d'auprès de Caën, a tradu Poësies de M. de *Thou.* Ses

ſont naturels & bien rimés, mais ils ne ſont pas élégans.

Le jugement que M. l'Abbé Goujet porte des Poëſies de *Buchanan* eſt d'*après la balance d'Apollon*; le génie, le tour, l'expreſſion, la beauté du ſtile brillent dans toutes ſes piéces. On ne comprend pas comment, ayant ſi bien pris le goût de l'antiquité dans ſes autres compoſitions, il a ſi mal attrappé dans ſes Tragédies le caractére de verſification qui convient à la Poëſie Dramatique. Nous avons deux Traductions en Vers de ſa Tragédie de *Jephté*. Celle de *Brinon*, Conſeiller au Parlement de Normandie, l'emporte de beaucoup ſur celle de *Florent Chrétien*, habile critique, mais mauvais Poëte François. Ce dernier Traducteur auroit épargné la réputation de *Buchanan* & la ſienne, s'il n'avoit pas traduit en Vers la piéce du même Poëte, intitulée le *Franciſcain* ou le *Cordelier*, & quelques autres productions qui ne valent

pas mieux. Elles ont répandu su
la mémoire de Buchanan une tach
que les plus beaux Vers Latins n
sçauroient effacer. Notre Langu
aime les graces de la Poësie, ma
elle haït encore plus que la Lan
gue Latine les libertés cynique
d'une muse licentieuse.

Il n'est pas permis de penser au
trement que M. l'Abbé Goujet
sur le beau Poëme de la *Pædotr
phie* de *sainte Marthe*, c'est le che
d'œuvre de l'Auteur, il march
sur les traces de Virgile, & l'o
ne peut mieux en imiter le tour &
la majesté. Les Traductions Fran
çoises ont honte de paroître au
jourd'hui à côté du Latin. *L
pieux désirs d'Herman Hugon*, &
les pieux divertissemens de Gaz
sont tout étonnés de se trouve
vis-à-vis de *Grotius*, leurs Traduc
tions sont peu révérées dans l
Bibliothéque Françoise.

On ne peut qu'applaudir au
éloges que M. l'Abbé Goujet do
ne ici aux *Santeuils*, aux *Rapins*

aux *Commires*, aux *la Rues*; jamais Poëte n'a été plus traduit, & par des Auteurs plus distingués que *Santeuil*. Le grand *Corneille*, & M. de la *Monnoye* sont à la tête de tous.

Plusieurs Ecrivains célébres se sont aussi exercés à mettre en notre Langue diverses Poësies du P. *Commire*. Son Ode sur la prise de Namur a été traduite en Vers par M. le Comte de *Bussy Rabutin*. Le célébre M. de *Fontenelle* & le fameux la *Fontaine* n'ont pas dédaigné de mêler les graces & l'élégance de leur Poësie avec celle de Commire; le P. Rapin tout grand Poëte qu'il étoit, a eu peu de Traducteurs: les deux Poëmes du P. de la Rue sur les conquêtes de *Louis XIV*. en 1667 & en 1672 furent extrêmement goutés de la Cour. La Traduction de *Corneille* leur assura l'immortalité.

Notre Auteur redouble ici ses éloges pour le *Prædium Rusticum*, & pour les autres Poësies du P.

Vaniere Jésuite, c'est son Héros du Parnasse Latin, & il semble lui adjuger la Couronne Poëtique; c'étoit aussi le sentiment de *Santeuil*; il disoit que ce nouveau venu les avoit tous dérangés sur le Parnasse. M. *Titon du Tillet* l'y fit asseoir de son vivant avec distinction, & le Poëte reconnoissant, lui paya ces honneurs poëtiques par une Epître en Vers digne du Parnasse qui y est célébré, & du mérite de celui qui a fait exécuter ce beau monument en bronze. Cette Epître a été traduite par le P. *Brumoi*, ami des Muses Latines & Françoises. Notre Bibliothéquaire rend justice à sa Prose & à ses Vers, & l'analise qu'il fait de ses deux Poëmes Latins sur les *Passions* & sur la *Verrerie*, dónne envie de lire la Traduction Françoise faite par le P. Brumoi même. Les Peres du *Cerceau*, *Sanadon* & *Oudin*, dont on a traduit quelques piéces, ne sont point oubliés, & l'on promet au P. Ou-

din actuellement en vie, une immortalité que nous voudrions qu'il attendît encore long-tems.

Le tour des Poëtes Latins est fait, & leurs Traductions Françoises rapportées piéce à piéce ; nous allons passer en revue les Poëtes Italiens, Espagnols, Portugais & Anglois, indiquer leurs Traductions, & marquer le jugement qu'en porte notre Auteur, il a jusqu'ici multiplié les éloges, nous allons rapporter une petite partie de sa critique.

Avant que de nous initier à la connoissance des Poëtes Italiens & de leurs Traductions en François, il nous donne une esquisse des différens genres de la Poësie Italienne, & indique les sources où l'on peut en apprendre davantage.

Le *Dante* est le premier qui paroît sur les rangs, n'entrons point dans la discussion de ses avantures, écartons tout ce qui n'appartient pas à l'homme de Lettres. De tous ses Ouvrages, celui qui a

ſait le plus de bruit, c'eſt ſa *Comédie de l'Enfer, du Paradis, & du Purgatoire*, il y amene ſur la ſcene un grand nombre de perſonnages qu'il damne, ou qu'il canoniſe ſelon ſes préventions. C'eſt une ſatyre contre les *Guelphes* qu'il n'aimoit pas, auſſi les met-il preſque tous en Enfer. Le *Dante* a eu bien des critiques, mais aucun ne s'eſt aviſé de lui conteſter ſes Ouvrages. Cette imagination, dit notre Auteur, étoit réſervée au P. *Hardouin*. Il les attribuoit à je ne ſçai quel fauſſaire qu'il ne nomme point, & qu'il place dans le quinziéme ſiécle. On réfute avec raiſon ce paradoxe Littéraire. Le P. Hardouin étoit un des plus ſçavans hommes de l'Europe, mais il fut un Œdipe malheureux. On fait ici beaucoup de réfléxions critiques ſur le *Dante*, dont nous n'avons qu'une mauvaiſe Traduction en Vers par *Balthaſar Grangier*, qui la dédia à *Henri IV*.

Petrarque ne fut pas plus heu-

reux en Traducteurs. L'Auteur s'étend sur Petrarque même, & il donne une belle idée de ses talens & de sa muse. Les particularités qu'il rapporte nous méneroient trop loin, si nous voulions entrer dans le détail d'une infinité de choses, qu'un Bibliothécaire peut extraire, mais qu'un Journaliste ne sçauroit faire sentir. On lit encore avec quelque agrément les six sonnets de Petrarque *sur la mort de sa Dame Laure*, que *Clement Marot* a traduits en Vers François. *Pelletier* en a traduit quelques-uns, où le Poëte Italien auroit peine à se reconnoître. La Traduction de *Davost* n'est pas supportable, & sa *Laure Françoise* si distinguée par son esprit, ne dut pas trouver de quoi contenter le sien, dans la versification de son Petrarque François.

L'article de l'*Arioste* est instructif & bien fourni, on nous en fait un portrait fort ressemblant, le goût qu'il avoit pour les avantu-

tes romanesques, & pour les Livres de Chevalerie lui avoit rempli la tête d'agréables fictions, dont il a composé son *Roland Furieux*, Poëme qu'on ne sçait pas trop comment appeller. M. *de Voltaire* le peint d'un seul trait, ce n'est point, dit-il, un Poëme Epique, c'est un Recueil *de choses extravagantes écrit d'un stile enchanteur.* Les exploits de ses Héros, leurs épées enchantées, leurs armes impénétrables, leurs ennemis *pourfendus* sans miséricorde, forment un mélange de chimeres bizarres qui révoltent le bon sens, & que le bon goût réprouve, mais ses contes épisodiques transportent, enlevent l'imagination, & on lui passe ses bizarreries Italiennes, qui décelent un génie vraiment poëtique, il a été traduit en Vers & en Prose par un grand nombre d'Auteurs qui font parler l'*Arioste* aussi mal en François, qu'il parla bien en Italien.

Madame *de Gomez* le mit un

peu plus à la mode sur la fin du dernier siécle, elle ne voulut pas qu'il parut dans le beau monde en vieux libertin, elle lui ôta *ses dehors effarouchans*, & retrancha tout ce qu'il avoit de trop libre; il seroit à souhaiter qu'elle ne lui eut rien laissé d'ennuyeux & de languissant. La Traduction de M. *Mirabaud* est bien écrite, mais il ne devoit pas pousser la complaisance pour le Poëte Italien jusqu'à justifier les libertés qu'il s'est données dans tout ce qui regarde les mœurs; il est vrai que l'Académicien a mis un voile sur les endroits trop libres, qu'il ne pouvoit traduire sans blesser la pudeur, mais ces endroits vêtus d'un élégant badinage, en sont-ils moins dangereux? & lui-même ne dit-il pas, qu'il ne conseilleroit point cette lecture à des *consciences délicates*? Sur quels Lecteurs a t'il donc compté? *Pour moi*, [dit M.] l'Abbé Goujet, *quelque estime, quelque vénération que je me sente pour le Traducteur, je pense*

qu'il auroit mieux fait de supprimer cette Apologie, que de vanger l'*Arioste* des reproches trop mérités qu'on lui a faits d'une morale dangereuse & d'un badinage trop indécent répandu dans ses Poësies.

Le *Tasse* est à la tête du huitiéme volume de cette Bibliothéque. *Sa Jerusalem délivrée* a rendu son nom immortel. *Balzac* l'égaloit à Virgile ; les Italiens n'en jugerent pas ainsi, ils donnerent la préférence à l'*Orlando Furioso* sur la *Gierusalem Liberata*. L'Académie *de la Crusca* confirma leur jugement, on en appella, & l'on fit en Italie pour le *Tasse*, ce qu'on a fait depuis en France pour *Corneille*.

En vain contre le *Cid* un Ministre se ligue,
Tout Paris pour *Chimene* a les yeux de *Rodrigue* ;
L'Académie en corps a beau le censurer
Le Public révolté s'obstine à l'admirer.

Notre Auteur rapporte ce procès Littéraire, & celui que le Marquis *Orsi*, & beaucoup d'autres

intenterent à *Despreaux* sur ce qu'il avoit dit du clinquant du *Tasse*. Le P. *Bouhours* pensoit comme *Despreaux*, ce sont deux bons connoisseurs en ouvrages d'esprit.

M. l'Abbé Goujet rend compte de toutes les vieilles Traductions du *Tasse*, où souvent il n'y a d'autres choses a apprendre, que l'année de leur impression. M. *Mirabaud* avoit traduit le *Tasse*, avant que de traduire l'*Arioste*, cette premiére Traduction lui ouvrit les portes de l'Académie Françoise, & le *Tasse* fut encore une fois couronné dans son Traducteur. Malemoiselle *Riccoboni* le censura rudement, l'Académicien en profita, c notre Bibliothécaire avertit que seconde édition est préférable à première.

L'Aminte du Tasse, le Pastor lo du Guarini, la Philis de Scire Comte Bonarelli, sont trois chefuvres en fait de Pastorale, ils été traduits par trois bonnes nes qui n'en ont rendu que

in 1746.

trop fidelement les maximes dangereuſes & les tendres ſentimens. M. l'Abbé Goujet eſt ſurpris avec raiſon que leurs Traducteurs ne trouvent dans les ſoupirs de *Mirtil*, & dans mille fadeurs amoureuſes, rien qui prépare le chemin au crime, & qui en développe les reſſorts. C'eſt porter trop loin la tendreſſe pour des Auteurs qui n'ont écrit que pour apprendre à aimer, *ſcribere juſſit amor*.

Nous ſommes étonnés à notre tour que M. l'Abbé Goujet ſoit moins ſévére ſur l'Epiſode de *Bonarelli*, que M. *Baillet*, & qu'il ne trouve rien à redire dans le double amour de la *Bergere Celie*, ſi paſſionnée pour deux Paſteurs tout à la fois, qu'elle ne trouve que la mort qui puiſſe terminer le différend.

L'article qui regarde les Auteurs Eſpagnols & Portugais n'eſt pas long, & il mérite d'être lû; il n'eſt point de Nation qui ait été plus riche en piéces Dramatiques que

les Eſpagnols, mais leur goût eſt ſi différent du nôtre, que nous en ayons peu de Traductions. M. le *Sage* dans la Préface de ſon Théatre Eſpagnol, M. du *Perron de Caſtera* dans ſes examens de pluſieurs piéces du même Théatre, & M. Louis *Riccoboni* dans ſes réfléxions Hiſtoriques & Critiques ſur les différens Théatres de l'Europe, nous ont ſur cela donné des connoiſſances dont notre Auteur rend un compte fort inſtructif.

On a de *Lopez de Vega* plus de 1500 piéces. Nos tragiques François, & nos comiques les plus eſtimés y ont ſouvent puiſé. C'eſt que les Eſpagnols ſont nos Maîtres à imaginer, à expoſer leur ſujet, & à conduire avec art une intrigue de Théatre, mais ils ne ſçavent ce que c'eſt que la régle des trois unités, elle leur a paru trop génante, & chez eux une ſeule de leurs piéces embraſſe toute la vie d'un homme. Au premier acte la ſcene eſt en France, au ſecond en

Italie, & au troisiéme en Af
M. le *Sage* nous avoit prom
traduire en François les mei
res Comédies Espagnoles, il
apparemment dégouté de son
vail.

M. de *Castera* y a suppléé,
fait les Extraits de dix piéces
Lopez de *Vega*, les plus beaux m
ceaux en sont traduits avec goi
On y voit des Comédies Espagn
les de toutes les espéces. *Des jou
nées, des actes Sacramentaux, d
Fêtes de Cour.* Ceux qui aimen
cette partie de la Littérature, y
pourront connoître le goût & le
génie des Poëtes Espagnols.

M. de *Castera* n'a pas été moins
jaloux de la gloire des Portugais,
c'est à lui que nous devons la Tra-
duction de la *Lusiade*, Poëme du
Camoens sur les conquêtes des Por-
tugais dans les Indes. M. l'Abbé
Goujet s'étend fort sur les disgra-
ces de ce Poëte fameux, qu'il
nous représente comme un galant
homme, un guerrier généreux, &

un excellent citoyen. Son Poëme est l'ouvrage d'une belle imagination, d'un bel esprit, & d'un très-beau cœur. Sa description de l'*Isle enchantée* doit être lue avec précaution. On nous dit que tout cela n'est qu'une *allégorie*. Le jugement n'en croit rien, & le cœur encore moins.

Le bel Ouvrage de M. de la *Place* sur le Théatre des Anglois, n'avoit pas encore paru, quand M. l'Abbé Goujet a dressé le plan de sa Bibliothéque, il lui fournira de nouvelles additions pour servir de supplément à ce dernier volume. Nous nous arrêterons ici sur deux Poëtes Anglois, dont on a fort relevé le mérite depuis quelques années, le premier est *Milton*, dont le *Paradis perdu* a été ressuscité par la Traduction de M. *Dupré* de S. *Maur* qui l'a fait connoître en France. Le Traducteur n'a eu que des admirateurs, & le Poëte presque que des critiques, le stile de M. de S. *Maur* est vif, brillant,

animé, en un mot, digne d'un Académicien qui sçait par les tours enchanteurs de notre Langue, changer en beaux tableaux les peintures les plus monstrueuses. Peut-être a t'on dit trop de mal du Poëme de Milton, mais sûrement on en a dit trop de bien; les critiques qui ne l'ont pas lû avec des yeux Anglois, doivent en convenir, & ceux qui l'admirent le plus y trouvent *un sublime noyé dans l'extravagant*. M. *de Voltaire* dit que Milton.

. . . . N'a chanté que pour les Fous,
Pour les Anges, & pour les Diables.

Un autre Critique dont M. l'Abbé Goujet paroît faire grand cas, (c'est le P. *Routh*, Jésuite Irlandois, & non pas Anglois) juge en connoisseur, & sans partialité du Poëme de Milton. Il le met au point précis d'estime qu'il mérite, il convient de ses défauts & de ses beautés, il ne donne point dans l'excès, il garde un juste milieu;

Milton n'eſt point un Poëte divin, ce n'eſt point un Homere & un Virgile, comme le veulent fortement les Anglois; c'eſt un Poëte qui a beaucoup d'imagination, mais peu de goût. Il faut lire le parallele du Poëme de *Milton avec la Jéruſalem délivrée du Taſſe, & l'on verra que le P. Routh* ſçait peindre.

Le plus célébre Poëte d'Angleterre après Milton, c'eſt le fameux M. *Pope* mort depuis peu. *Son Eſſai* ſur la Critique & *ſon Eſſai* ſur l'Homme ont été traduits en Vers par M. l'Abbé du *Reſnel*, nous en avons rendu compte dans nos *Mémoires*, & nous applaudiſſons encore aux éloges que M. l'Abbé Goujet donne à cet élégant Traducteur. M. *Silhouette* a traduit les deux mêmes Ouvrages, il eſt dans ſa Traduction, exact, précis & ſerré. M. l'Abbé Goujet lui trouve un air trop Anglican : pour avoir voulu trop rendre *les graces éminentes & ſupérieures* de ſon Auteur,

il l'a rendu, dit-il, *beaucoup moins gracieux*, mais M. *Silhouette* vouloit traduire son Auteur, il ne vouloit pas le *franciser*.

M. le *Marquis de Seré*, digne émule de M. l'Abbé du *Resnel*, a aussi traduit en Vers l'*Essai sur l'Homme*, tous deux font honneur au Parnasse François; on sent que l'un est Académicien, & que l'autre mérite de l'être.

La morale que M. *Pope* a répandue dans son *Essai sur l'Homme* trouva des adversaires, le plus fameux de tous a été M. de *Crousas*; il écrivit, & prétendit trouver le systême de *l'harmonie préétablie* du célébre *Leibnitz* dans le Poëme de M. *Pope*. Le Censeur Mathématicien chicana, mais il ne démontra point. Son *Commentaire François* ne fit pas fortune, & les Apologistes de M. *Pope* triomphérent. On trouve à la fin de ce volume une notice des Traités qui regardent l'Historique de notre Poësie, & l'on renvoye nos Poëtes François aux volumes suivans.

:t Extrait n'est déja que trop
, il seroit d'une longueur ex-
e, si nous suivions l'Auteur
tous ses détails. Il y fait pa-
e une vaste lecture, une con-
ance rare des Livres & des
ons. Le superflu s'y est quel-
ois glissé sous l'apparence du
saire, mais il est toujours ra-
: par quelques traits curieux,
ar quelques anecdotes Litté-
s qui font plaisir au Lecteur.

RTICLE LXV.

TRAIT D'UNE LETTRE M. Gouye de Longuemare aux uteurs des Mémoires de Tré- ux, pour servir de réponse à ne Critique de M. l'Abbé le euf; insérée au second volume u Mercure de Décembre 1745.

OUs parlions au mois d'Avril
dernier de la Dissertation
fut couronnée l'an passé par
adémie de Soissons; & sur la

fin de l'Extrait, nous disions un mot de la Critique qu'a publié M. l'Abbé le Beuf dans une Lettre insérée au second volume du Mercure de Décembre 1745. M. Gouye de Longuemare, Auteur de la Dissertation, s'est adressé à nous pour faire passer aux yeux du Public l'apologie de son sentiment, & nous lui rendons volontiers ce bon office, en observant ponctuellement tous les égards qui sont dûs à M. l'Abbé le Beuf; car nous regardons nos Mémoires plutôt comme un lieu d'entrevue & un terme de réconciliation pour les Auteurs, que comme un champ de bataille. C'est une sorte de congrès Littéraire où les intérêts se traitent à l'amiable, où ceux qui tiennent la plume se renferment dans la qualité de Médiateurs, & leur attention doit être d'en remplir toujours les devoirs avec fidélité.

Le démêlé de M. de Longuemare avec M. l'Abbé le Beuf présente

deux combattants bien supérieurs par leur mérite à l'objet qui les occupe ici. Il n'est question que d'un mot; car M. l'Abbé le Beuf n'a insisté dans sa Critique que sur cet endroit de la Dissertation, où il est mention de *Truccia*, lieu célébre dans nos anciennes Histoires par la victoire de Fredegonde sur les Austrasiens.

L'Académie de Soissons avoit proposé entr'autres questions (qui faisoient le sujet de son Prix) la détermination de ce *Truccia*; M. de Longuemare rapportant les diverses opinions des Antiquaires a cité la Dissertation publiée en 1741 par M. l'Abbé le Beuf: le lieu *Truccia* y est appellé *Troissi*, & comme M. de Longuemare n'a connu dans le Soissonnois qu'un *Troissi* qui est placé au de-là de la Marne à une lieue de Dormans; il a cru pouvoir donner cette même position au *Troissi* dont parle M. l'Abbé le Beuf; mais celui-ci bien loin d'entrer dans ce senti-

ment, a prétendu qu'en écrivant *Troissi*, il vouloit parler de *Droissi*, qu'il entendoit donner ce nom au *Truccia* des Anciens. Sur quoi M. de Longuemare reprend ainsi :
» Je me serois d'autant moins ima-
» giné cela que M. de Valois (dans
» sa notice des Gaules) avoit nom-
» mé le *Truccia* de la même ma-
» niére, c'est-à-dire, *Droissi*, &
» que par conséquent il n'y avoit
» aucun lieu de faire un mistére
» de cette découverte. J'ai même
» pensé que M. le Beuf avoit eu
» des raisons particuliéres pour
» écrire *Troissi* & non *Droissi* com-
» me M. de Valois. Mon opinion
» a été confirmée par la position
» d'un *Troissi* près de Dormans, en
» falloit-il davantage pour tomber
» dans l'erreur ? &c. »

M. l'Abbé le Beuf disoit au contraire dans sa Critique que ses recherches sur *Droissi*, que le voyage qu'il a fait en cet endroit pour en examiner la position, pouvoient justifier le *pressentiment* qu'il a tou-

jours eu que *Droissi* étoit le *Truccia* de Fredegonde. Il ajoutoit que s'il s'étoit servi du terme de *Troissi*, ce n'étoit que par occasion, & dans l'espérance *de publier quelque jour les matériaux qu'il avoit pour éclaircir ce point d'Histoire.* M. de Longuemare fait assez bien sentir dans le Mémoire que nous abregeons, qu'il n'a pu deviner toutes ces intentions; & tel est en abregé le premier article de son apologie.

Il examine ensuite les raisons dont se sert M. l'Abbé le Beuf pour appuyer son sentiment & celui de M. de Valois sur *Droissi.* C'est que, près de ce lieu & sur le territoire de Muret, il a observé (lui M. le Beuf) le reste d'un retranchement qui peut faire croire que les Austrasiens y avoient campé; c'est que *Droissi* n'est éloigné que de trois ou quatre lieues de Braine où l'Armée de Fredegonde étoit campée, c'est qu'il y a de Braine à Droissi *un chemin facile & sans aucune Rivière*; & que par

conséquent l'Armée de Fredegonde a pu s'y rendre promptement & surprendre les Austrasiens.

M. de Longuemare répond, 1°. Que ce prétendu retranchement que M. le Beuf a observé dans le clôs de Muret « pourroit bien être » quelque fossé ou quelque autre » Ouvrage d'agriculture qu'on auroit fait en ce lieu, soit pour empêcher les bestiaux de passer, » soit pour quelque autre usage; » que d'ailleurs quand ce fossé seroit un véritable retranchement, » M. le Beuf ne pourroit déterminer précisément le tems auquel il a été creusé, surtout dans » un pays où se sont données tant » de batailles en différents tems. »

2°. Que Droissi n'est éloigné que de trois ou quatre lieues de Braine, mais qu'il est distant de Reims d'environ dix lieues, d'où il arriveroit que les Troupes de Fredegonde auroient fait au moins treize lieues pendant la nuit qui précéda la bataille & dans le jour

. elle fut livrée; inconvé-
ui né se rencontre pas dans
iment de quiconque prend
ɪour le Truccia des Histo-
car ce *Bruil* n'est qu'à trois
le Reims & à cinq de Braine.
Que le chemin de Braine à
n'est pas sans détour; car
t sur la Carte de Samson &
e de M. le Vacher, « que
rrain entre Nanteuil sous
:t & Buzancy, Muret &
ſſi est traversé par deux pe-
Riviéres, dont l'une qui se
ne *la Crise*, prend sa source
Maas & *Cuiry* à une lieue
)roissi, & l'autre prend la
: à *Muret*. Ainsi, en sup-
ıt que l'Armée de Frede-
e n'ait pas traversé ces Ri-
;, il faut qu'elle ait pris
ètour qui aura allongé le
in pour aller à Droissi. »
le Longuemare n'étant ni
roissi ni pour *Droissi* a cru
hazarder ses conjectures
Bruil dont nous parlions

» mienne, mais qui ne contredise
» point les termes du testament de
» Guillaume de Mareuil, je n'en
» serai point jaloux, & j'applau-
» dirai volontiers à une découver-
» te aussi difficile. Que si, par la
» suite, on écrivoit de nouveau
» contre moi, soit sur cette matié-
» re, soit sur quelqu'autre que
» j'aye traitée, je déclare d'avan-
» ce que l'on aura beau jeu. Je ne
» prétens pas employer à de vai-
» nes disputes un tems que je des-
» tine à l'étude. Je ne suis point
» dans l'opinion que celui qui écrit
» le dernier soit celui des deux
» adversaires qui doive être regar-
» dé comme le vainqueur. Con-
» tent d'user, autant que les bor-
» nes de mes connoissances me le
» pourront permettre, des pré-
» cautions nécessaires pour ne pro-
» poser au Public que des senti-
» mens qui me paroissent évidents,
» ou lorsqu'il faudra conjecturer,
» de ne le faire que sur des proba-
» bilités; je m'en rapporterai tou-

» jours à l'équité des Lecteurs
» éclairés. Ils opposeront aux ar-
» gumens qu'on formera contre
» moi, les raisons que j'aurois pu
» fournir pour les détruire. Ils sup-
» pléeront d'eux-mêmes celles que
» j'aurai peut-être négligé d'allé-
» guer, soit comme peu intéres-
» santes, soit comme inutiles à
» l'objet principal. »

M. de Longuemare répond encore ici en peu de mots au reproche que lui a fait M. l'Abbé le Beuf de n'avoir pas discerné une faute réelle qui se trouve dans la même Dissertation où *Truccia* est appellé *Troissi*. M. l'Abbé le Beuf y prend quelque part l'*oncle* pour le *neveu*; & M. de Longuemare n'a point relevé cette inadvertance, mais celui-ci observe que cela ne touchoit point les questions proposées par l'Académie, & qu'en réfutant, quand il est nécessaire, l'opinion d'un Auteur, on n'est pas obligé de faire une liste de toutes les autres négligences qui lui seroient échappées.

Toute cette conteſtation entre nos deux Sçavans renferme d'autres petites particularités ſur leſquelles nous n'inſiſterons pas. M. de Longuemarre fait voir qu'il a eu des déférences pour M. l'Abbé le Beuf, qui eſt ſon ancien dans le monde Phyſique & Littéraire. Il ne trouve pas que la Critique inſérée dans le Mercure de Décembre réponde à ces avances. Cependant, dit-il, l'objet ſur *lequel nos ſentimens ſont oppoſés n'eſt pas aſſez intéreſſant pour mériter des reproches* où il entreroit *de l'aigreur.*

Le Mémoire que nous avons ſous les yeux préconiſe l'impartialité des Mémoires de Trévoux, mais il ne fait pas le même éloge du Mercure. Ainſi arrive-t-il dans les petites guerres, comme dans les grandes, qu'on voit ou qu'on croit voir des alliés dans le camp des adverſaires.

Il ne faudroit pas au reſte que la querelle de ces deux Doctes Antagoniſtes ſe perpétuât; l'Hiſtoire,

l'Antiquité, le Public sçavant en souffriroient, il vaut mieux qu'ils fassent comme Diodore de Sicile & Denis d'Halicarnasse, tous deux contemporains, & les plus célébres Antiquaires que nous pouvons nommer, ils écrivirent chacun de leur côté, sans se heurter, sans se contredire; ajoutons-y, si l'on veut, des exemples plus récents; M. Pithou & le P. Sirmond, M. Baluze & le P. Mabillon, M. Huet & le P. Hardouin furent toujours les meilleurs amis du monde.

ARTICLE LXVI.

LA VÉRITÉ DE LA RELIGION Catholique, démontrée contre les Proteſtans, & miſe à la portée de tout le monde; avec une réfutation de la réponſe de M. Pfaff à la ſeconde Lettre du Révérend Pere Scheffmacher à un Gentilhomme Proteſtant; *& des remarques ſur un Sermon de M. Ibbot, Docteur Anglois.* A Straſbourg, chez François le Roux, &c. M. DCC. XLVI. *Vol. in-12.*

ON voit ici trois Ouvrages & nous dirons quelque choſe de chacun d'eux en particulier. Dans le premier, l'Auteur attaque les Proteſtans par les avantages de la voye d'autorité & par les inconvéniens de la voye d'examen, voici comment il raiſonne.

La Religion Chrétienne n'eſt qu'un compoſé de faits, & la méthode des faits ſe réduit toute en-

tiere au témoignage. J. C. a établi des Apôtres qui étoient autant de témoins, les Apôtres ont laissé des Successeurs chargés de rendre témoignage à leur tour, & ces derniers ont été remplacés par d'autres, dont les Evêques d'aujourd'hui occupent les Siéges & possédent le Ministere. On a donc encore aujourd'hui un Corps de témoins subsistant; on a le témoignage public que rendent ces premiers Pasteurs. Il n'est question que de sçavoir si leur déposition, si leur enseignement est fidele.

Il y a sur cela deux preuves, l'une de droit & l'autre de fait. Nous voyons d'abord que l'Ecriture Sainte du N. T. comprenant les Loix de la Religion Chrétienne, & les Loix ne s'expliquant jamais d'elles-mêmes, il a été de la Providence de Dieu qu'il y eut dans l'Eglise un Tribunal visible pour donner le vrai sens, pour fixer l'intelligence de ces institutions divines; & la même Provi-

dence doit veiller sur ce Tr
afin qu'il ne s'égare point, afi
explique toujours fidéleme
parole de Dieu. Mais quel e
ce Tribunal, sinon l'Eglise e
gnante, sinon le Corps des
miers Pasteurs, Héritiers &
cesseurs des Apôtres de J. C.?

La preuve de fait n'est pas mo
lumineuse. L'Eglise enseignante
toujours conservé le dépôt de J.
& des Apôtres depuis plus de di
sept siécles. Car comme les géné
rations sont toujours liées les une
avec les autres, il s'est formé une
chaîne très-suivie, très-continue,
très-indissoluble depuis J. C. &
les Apôtres jusqu'à nous. Les pre-
miers Pasteurs de ce siécle-ci ont
vêcu avec ceux du siécle dernier,
ceux du siécle dernier avec les pré-
cédents, & ainsi de suite en remon-
tant aux premiers jours du Chris-
tianisme. Il n'a donc pas été possi-
ble d'altérer les articles de notre
Foi dans une partie de l'Eglise en-
seignante, sans qu'on reclamât

dans l'autre ; & le fait prouve encore de siécle en siécle que quand il s'est fait quelque innovation en ce genre, l'Eglise s'est récriée par ses premiers Pasteurs ; l'Histoire des Hérésies & de leurs condamnations parle assez sur cela.

On a donc dans l'Eglise enseignante par les premiers Pasteurs un témoignage subsistant & qui n'a point été altéré. Voilà ce qui fait la voye d'autorité dans l'Eglise : pour distinguer cette voye, il est permis d'examiner ; car tout examen n'est pas défendu dans l'Eglise Catholique ; il ne l'est point par exemple quand il est question des preuves de la Religion Chrétienne ; quand il faut constater les miracles qui servent à démontrer la vérité de cette Religion. &c. L'examen n'est répréhensible que quand il a pour objet le détail des Dogmes, & il est répréhensible alors, parce qu'on s'exposeroit au danger d'être trompé en voulant sonder soi-même les Ecritures, & déter-

miner le ſens qu'elles peuvent avoir ſur chaque Dogme.

Danger de la voye d'examen ; parce qu'elle ouvre la porte au Judaïſme & au Déïſme, parce qu'elle embarraſſe les ſimples, parce qu'elle eſt impoſſible à la plûpart des Fideles, parce qu'elle eſt abandonnée par les Proteſtants mêmes ; car chez eux la Foi de l'Artiſan, de l'Homme de la campagne ou ſans Lettres, ſe réduit toute au témoignage du Miniſtre ; tant il eſt naturel aux hommes de s'en rapporter en matiére de faits aux témoins qu'on croit fideles.

Cependant le Proteſtant, s'il ſuit ſes principes, doit réfuter ſa conduite, il doit ſe défier de ſon Miniſtre; il doit conſulter les Ecritures, comparer les divers paſſages, écouter l'Eſprit Saint, étudier le moment de ſa viſite ; quels embarras ! quelle ſource d'illuſions ! Au lieu que chez les Catholiques, la Foi du ſimple peuple ſe rapporte par les Paſteurs immédiats au

Corps entier de l'Eglise enseignante, & ce rapport se fait sans embarras, & ce Corps de l'Eglise enseignante ne peut tromper ni être trompé. Ainsi dans le sein de cette grande Eglise si ancienne, si répandue partout, l'homme sans connoissance, l'enfant qui ne fait que begayer, la femme foible, l'esprit le plus borné est en sûreté; cette Eglise est une Mere qui porte tous ses enfans dans son sein, qui se charge de les instruire, de les conduire, de les éclairer, de les défendre, d'examiner tout pour eux. Cela fait sans doute une situation tranquille & infiniment préférable à celle du Protestant.

Tel est à peu prés tout le fond de cet Ouvrage sur la vérité de la Religion Catholique. L'Auteur a eu raison de dire qu'il travailloit pour tout le monde; sa maniére est nette, claire, courte, sans discussions, sans profondeurs, sans controverse trop étendue ou trop contentieuse; on trouve pourtant

ici les principes de tout, & le germe de bien des Traités de Théologie. Passons au second Ouvrage.

Il a été fait pour réfuter M. *Pfaff*, Chancelier de l'Université de Tubinge, lequel avoit prétendu lui-même réfuter la seconde Lettre du P. *Scheffmacher*, Jésuite célébre en Alsace & en Allemagne par ses Lettres de controverse sur la vérité de la Religion Catholique Romaine. Ceci est donc une contre-batterie, elle est vive, prompte, suivie, & l'on ne passe rien au Docteur Protestant. On propose ses objections, & l'on y répond sur le champ; on le pousse, on le force, on détruit ses défenses. Au reste tout l'essentiel de la dispute roule encore sur la voye d'examen comparée à celle d'autorité. M. Pfaff avoit avancé trois choses; la premiére, qu'on peut être assûré du sens de l'Ecriture Sainte sans l'autorité d'un Tribunal infaillible; la seconde, que pour distinguer la voye d'autorité

& pour s'appuyer sur elle, il faut plus d'examen que pour entendre l'Ecriture ; la troisiéme, que le Catholique fait un cercle vicieux en prouvant l'autorité de l'Eglise par l'Ecriture, & en jugeant du sens de l'Ecriture, de sa divinité même par l'autorité de l'Eglise.

Notre Auteur satisfait pleinement à ces trois objections. Premiérement, que le sens de l'Ecriture soit difficile à pénétrer, qu'il soit sujet à des expositions différentes ; c'est assurément la chose du monde la mieux démontrée. L'Eunuque de la Reine de Candace ne pouvoit entendre Isaïe ; S. Pierre dit qu'il y a des difficultés dans les Epîtres de S. Paul ; enfin la multitude des Commentateurs, la foule des Interprêtes montre bien qu'on ne conçoit pas le Texte Sacré comme on conçoit *la Gazette* en la parcourant : c'est la comparaison dont s'étoit servi le Docteur de Tubinge ; mais pour lui donner de l'exercice, on

le livre aux ſubtilités des Sociniens, d'un *Crellius*, d'un le *Clerc.* Il apprendra peut-être à cette Ecole quel fonds inépuiſable de diſputes, de ſubtilités, de chicanes, on trouve dans les Livres Saints, quand on n'a pas recours à l'autorité d'un Tribunal infaillible pour les expliquer.

Sur le ſecond article, notre Auteur a encore le plus beau champ du monde. M. Pfaff prétend qu'il faut plus d'examen pour diſtinguer l'Egliſe & pour s'aſſurer de ſon autorité que pour ſaiſir le ſens de l'Ecriture. « Car il faudra, dit-» il, examiner les paſſages de l'E-» criture qui traitent de l'Egliſe, » il faudra ſçavoir ſi ces paſſages » ſont tirés des Livres vraiment » Canoniques, il faudra s'aſſurer » de la vérité de la Verſion.... » » Enſuite que de queſtions ſur l'in-» faillibilité de cette Egliſe, ſur » l'autorité du Pape, ſur la natu-» re & les qualités des Conciles, » ſur le ſens de leurs déciſions! » &c. » Voilà

Voilà comment les Ministres Protestants effrayent leurs Disciples. Or il est aisé de faire disparoître ces phantômes; car la controverse sur l'Eglise est fort simple. D'abord, pour sçavoir quelle est la vraye Eglise, il suffit de connoître la Société *qui remonte par une continuation non interrompue jusqu'à J. C.*, & cela se fait sans analyser, comparer, évaluer des passages de l'Ecriture; ces Saints Livres ne sont employés dans la question présente que comme des monuments Historiques, qui montrent que J. C. a fondé une Eglise en établissant sa Religion; que cette Eglise a eu des Pasteurs dans les premiers tems, & que ces Pasteurs en ont établi d'autres à leur place. Ensuite comme l'Ecriture est un Livre de Loix, & que les Loix ne s'expliquent jamais d'elles-mêmes, on fait voir qu'il y a dû avoir un Tribunal infaillible pour les expliquer, & le fait montre que depuis plus de dix-sept siécles ce

Tribunal ſubſiſte; qu'il a condamné toutes les nouvelles Doctrines; qu'il a défini ce qu'il faut croire & pratiquer; qu'il a frappé d'anathême les Hérétiques & les Rébelles. On demande où réſide l'infaillibilité de ce Tribunal, & le Catholique répond ſans détour que c'eſt dans le Corps des premiers Paſteurs; c'eſt-à-dire, dans le Pape & les Evêques aſſemblés ou diſperſés. Mais le Pape eſt-il infaillible, les déciſions des Conciles & les Bulles Dogmatiques ſont-elles claires, préciſes & ſans difficulté? On répond ſur le premier cas, que l'infaillibilité du Pape *eſt un ſentiment qui n'eſt point érigé en dogme*; (voyez, dit-il, les Docteurs de l'Egliſe de France) : ſur le ſecond cas, que les déciſions des Conciles & les Bulles Dogmatiques ſont d'une clarté très-ſuffiſante pour quiconque ne veut ni ſe tromper, ni tromper les autres.

Enfin pour réſoudre la troiſiéme objection de M. *Pfaff*, qui re-

met encore au jour ce prétendu cercle de l'Eglise prouvée par l'Ecriture, & de l'Ecriture prouvée par l'Eglise, l'Auteur raisonne ainsi:
» D'abord nous prouvons que Dieu
» a envoyé des hommes choisis
» pour faire connoître ses volon-
» tés, & qu'ils ont prouvé leur
» mission par des miracles évidens
» & incontestables. Telle est la
» preuve de la divinité des Ecri-
» tures. Ensuite on démontre que
» ces mêmes Ecritures ont prédit
» le Messie. J. C. a paru, il a con-
» firmé par des prodiges que les
» caractéres du Libérateur lui con-
» venoient ; ce Messie, Dieu &
» Homme, fonde une société qui
» doit durer jusqu'aux derniers
» tems, il lui promet son assistan-
» ce sans interruption, cette socié-
» té ne peut errer par conséquent.
» Après cela on montre par des
» faits incontestables que l'Eglise
» Romaine est cette société fondée
» par J.C. Voilà un crayon de la
» méthode des Catholiques qui

» fait disparoître la futi
» tion du cercle tant de
» mené sur la scene. » D
mot du troisiéme Ouvrag
nu daus ce volume.

Il y a en Angleterre un
tion célébre, faite par M.
faveur de ceux qui feron
cours solides sur la Religi
avons déja plusieurs volur
Recueil où il se trouve d'
tes choses. Mais ces Docte
devroient se renfermer
controverse générale sur
de la Religion Chrétienn
toucher aucun des point
séparent des Catholique
sera l'endroit foible de l
lection. Voici par exempl
bot, Chapelain du Roi
terre, & Théologien très
qui contredit la voye
pour établir la raison con
cipal motif de notre con
aux vérités révélées. C'est
cours qu'on attaque ici
des remarques sur ses pr

& ces remarques ſont victorieuſes. On montre qu'avec la liberté d'examiner tous les Dogmes par la raiſon & par l'Ecriture, ſans l'autorité d'un Tribunal ſubſiſtant & infaillible, on ouvre la porte à toutes les Sectes, on autoriſe toutes les illuſions. Ce petit Traité eſt dans le goût des deux précédents; il nous a paru même plus fort & plus preſſant. C'eſt peut-être parce que M. Ibbot avoit déja fait la moitié du chemin en mettant toutes les objections dans leur plus grand jour. Car ces objections ſont juſtement les preuves qu'employe ici l'Auteur anonime, & qu'il développe de plus en plus dans ſes remarques.

ARTICLE LXVII.

LES CONSEILS de l'Amitié. A Paris, chez les freres Guerin. in-12. pp. 245.

CE Livre est le résultat d'une éducation bien faite. Après plusieurs années d'un travail assidu auprès d'un Eleve digne de ces soins, l'Auteur lui remet sous les yeux toutes les parties de la morale dont il lui avoit fait le détail une infinité de fois. Nous pouvons bien dire que si tous les avis qu'on donne à ceux qui entrent dans le monde, ressembloient à ce que nous lisons ici; le jeune âge ne seroit plus, comme dans Horace,

.... *Monitoribus asper*
Utilium tardus provisor,

L'Auteur est comme ces sages Athéniens qu'on alloit entendre discourir sur les devoirs de l'honnête homme, c'étoient des amis

& non des Maîtres; mais aussi les Auditeurs étoient des hommes & non des enfans.

Nous n'avons plus aujourd'hui de Lycée ni de Portique, on prend la Philosophie du côté des Arts & des Expériences; on néglige la morale qui faisoit l'étude des Anciens; tel va se faire *électriser* chez un Artiste, qui ne voudroit pas aller se rendre meilleur chez un Sage.

Il faut donc que les Livres suppléent à ce défaut, il faut qu'ils soient nos *Platons* & nos *Chrysippes*; celui-ci est un modele en ce genre. Il comprend 15 titres ou articles, qui sont autant de leçons de sagesse, nous pourrions dire, autant de traités de morale. Il est écrit avec politesse, il décéle dans l'Auteur beaucoup de mœurs, de bon sens, douceur dans le caractére. Il ne rend pas les hommes toujours au criminel, comme *Pascal*; il ne les traite pas d'un air brusque, comme la *Bruyere*; il ne les rend pas ridicules, comme on fait au Théa-

tre ; il raisonne sur leurs défauts leurs vertus ; il montre ce qui l rendroit aimables, honnêtes, ut les à la Société ; il indique les dé gouts & les agréments qu'on rencontre avec eux ; en un mot, sans être composé de vingt-quatre Livres comme l'Iliade, il ne laisse pas d'enseigner aussi bien qu'elle :

Quid pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non. *

L'Auteur commence par la Religion, & sans entrer dans aucunes preuves, supposant le Christianisme déja bien démontré au jeune ami qu'il entretient, il fait des réflexions solides sur la maniére audacieuse & indécente dont quelques prétendus esprits forts traitent aujourd'hui la Religion. « Ces » excès, dit-il, tout monstrueux » qu'ils sont, se tolerent dans un » certain monde avec une facilité » qu'on auroit eu peine à croire il n'y a pas cent ans. » Il compa-

* *Horat. Epist. L. 1. Epist. 2.*

re le respect qu'eurent les Romains pour leur Religion, toute fausse qu'elle étoit, avec le progrès rapide que fait parmi nous le mépris d'un culte vénérable en toutes maniéres; il s'étonne « que dans un siécle » aussi éclairé que le nôtre, on ait » pris une sorte de plaisir à s'aveu- » gler sur le point le plus essen- » tiel, & qu'à mesure qu'on a per- » fectionné la raison, on se soit » éloigné de ce qui en doit être » l'objet & la fin. »

Nous ajouterons aux réfléxions de notre élégant Philosophe, que si la Religion est plus vivement attaquée dans un siécle éclairé, c'est aussi le tems où elle est mieux défendue; que la raison pour laquelle les beaux esprits, les Sçavans mêmes tombent quelquefois dans l'irreligion, c'est qu'éprouvant tous les jours les bornes de leur raison, dans les sujets les plus ordinaires, ils ont néanmoins la confiance de vouloir pénétrer des vérités qui ne sont point en eux,

mais en Dieu ; c'est que dans l'examen de la Religion ils renversent toutes les méthodes, réprouvant les principes les plus clairs à cause de quelques particularités qu'on ne peut expliquer ; employant les subtilités de la Métaphysique, quand il n'est question que d'interroger les témoins de la révélation ; voulant qu'on leur donne une évidence absolue, où ils ne doivent exiger qu'une évidence morale ; rejettant dans cette seule affaire de la Religion des preuves qu'ils trouvent excellentes & très-capables de les déterminer en toute autre matiére. Nous ne parlons point des motifs cachés que la passion inspire : pour parler en stile de Lucrece, il est bien plus vrai que le libertinage détruit les Dieux, qu'il n'est vrai que la *crainte les a faits*. Enfin ce qui doit calmer un bon esprit & un Chrétien fidele, lorsqu'il voit le progrès de l'impiété, c'est qu'il est écrit que quand le Souverain Juge paroîtra, *à peine*

trouvera-t-il de la Foi dans l'Univers, il faut que l'Oracle s'accomplisse, & jugeons par-là des révolutions qui nous ménacent encore.

Notre Auteur parle ensuite de la Philosophie : c'est après la Religion l'objet le plus digne de nos recherches. Il retranche avec raison de sa Liste de Philosophes, les hommes singuliers, difficiles, peu citoyens, peu sociables ; ceux qui n'ont d'autre mérite que d'avoir inventé des systêmes, d'avoir fait des découvertes dans les Arts ; « car avec ces talens merveilleux on peut être esclave de ses passions, être estimable au loin, & fort méprisable de près, étonner l'Univers par les opérations de son esprit, & le scandaliser par les déréglemens de son cœur : la Philosophie n'adopte que la vérité de l'esprit, la droiture du cœur, & la modération des passions, on n'est Philosophe qu'à ce prix. »

Une dépendance de la Philoso-

phie morale est la science des Loix; on place ici au premier dégré la Loi naturelle, dont la conscience est comme le héraut & le vengeur: » Cette conscience est le meilleur » livre de morale que nous ayons, » & celui qu'on lit le moins. On » ne dit à personne: lisez dans » votre conscience. Ce seroit ren- » dre un grand service à l'huma- » manité que d'accoutumer les en- » fans à y lire; ils y prendroient » l'habitude d'aimer le bien & de » haïr le mal, & de quelle force » est l'habitude dans tous les hom- » mes! »

La nécessité des Loix, leur étendue, leur œconómie sont des objets dignes d'attention pour quiconque commence à se connoître. La premiére puissance légitime est l'autorité paternelle: celle des Rois en est l'imitation. Le Monarque est le pere de la Patrie, & les Citoyens sont ses enfans. « Une » Nation est pour son Roi, ce » qu'une Famille est pour son

» Chef; le respect & l'obéissance
» sont l'hommage des Peuples; la
» vigilance & l'amour sont l'ame
» des Rois; la soumission des uns
» & des autres feront leur durée
» en faisant leur bonheur. »

L'Auteur parlant des rapports entre les peres & les enfans, touche une question curieuse que d'autres Philosophes développent davantage. « Pourquoi la nature
» parle-t-elle plus aux peres en fa-
» veur des enfans, qu'aux enfans
» en faveur des peres? » On répond qu'un enfant ne subsistant que par son pere, & tenant tout de lui, son pere le regarde comme un autre lui-même; ainsi l'amour paternel est une sorte d'amour propre; ce qui n'est pas la même chose dans les rapports de l'enfant au pere: car l'enfant n'a de son côté que la dépendance, il n'a aucun droit sur la personne de son pere; ainsi l'amour qu'il lui doit, sera bien un respect, une reconnoissance, une tendresse, mais ce ne

point de recherches du bien, p
d'aversion pour le mal, mais
amour de nous-mêmes ne corro
pas nos actions. « Il en est du pl
» sir que donnent les vertus à ceu
» qui les pratiquent, comme d
» goût qu'on trouve à manger ce
» qui est bon. N'est-ce pas l'Etre
» suprême qui a placé dans les
» mêts cette saveur indépendante
» de l'art, pour inviter les hom-
» mes à se nourrir? Pourquoi ne
» voudroit-on pas que ce soit la
» même main qui ait attaché à
» l'exercice des vertus ce plaisir,
» qui en est inséparable, & qui en
» est la premiére récompense, afin
» d'inviter les hommes à les aimer? »

Les passions sont différentes des vices, parce que la raison peut en faire des vertus. Si l'amitié est une passion, il faut convenir que c'est celle des *Ames vertueuses*. Ceux qui se plaignent le plus de la rareté des véritables amis, n'ont jamais fait un pas pour en chercher; en général, ceux qui méritent des

amis en ont, & ceux qui n'en ont point ne méritoient pas d'en avoir. Le premier devoir de l'amitié est de supporter, d'excuser les défauts de celui qu'on aime; l'amitié doit faire le personnage de cet aimable vieillard de Terence, qui disoit :

Homo sum, humani nihil à me alienum puto.

Notre Auteur raisonne aussi sur le bonheur & le malheur, sur les états de la vie, sur les plaisirs, sur les honneurs. Il fait voir en parlant des états que le grand désordre de la société vient du déplacement & de l'inutilité des talens. Il montre sur les plaisirs, que ceux de l'ame & de la raison font bien plus le bonheur d'un sage, que les voluptés ne touchent un homme sensuel. Il parcourt le plaisir de la lecture, le plaisir des Arts, le plaisir du Spectacle de la Nature, le plaisir de l'amitié, le plaisir même qui résulte du travail.

Sur les honneurs, il prend un ton plus fort & qui approche de

l'exhortation. C'est contre les am-
bitieux qu'il déploye ces moral-
tés, mais il garde des éloges pou
l'émulation. Il veut qu'on songe de
bonne heure à acquérir de la *con-
sidération*; ce mot ne renferme ni
orgueil, ni vanité, ni affectation de
mérite ou de puissance; c'est une sor-
te d'estime, de faveur, de respect
que concilient la vertu, les services,
l'amour de la Patrie & de la société,
le caractére d'honnête homme. Or
cette *considération* est le fruit des
années & d'un long travail, aussi
bien que des qualités personnelles;
» il faut commencer de bonne
» heure à la mériter... C'est un
» trésor qu'il faut chercher dès
» notre entrée dans le monde, &c. »
Tout ceci sans doute est bien mo-
ral, bien judicieux.

Ce qui suit concerne la politi-
que, & suppose dans l'Auteur des
connoissances en matiére de Gou-
vernement, & de ce qu'on appel-
le *grandes affaires*. Ce qui fait hon-
neur à sa Philosophie, c'est qu'il

d l'empire de la vertu, & les
: de la droiture jusqu'à la po-
ıe. « C'est une erreur, dit il,
penser que les intérêts des
inces n'exigent pas autant de
oiture & de probité que ceux
s particuliers; ils en deman-
roient davantage, si l'on pou-
it admettre du plus ou du
oins dans la probité qui est
divisible... Il seroit facile de
montrer que rien n'assure
ieux le succès d'une négocia-
n que la bonne foi; elle con-
ie l'estime & la confiance de
ıx avec qui l'on traite; sans
e on perd un tems infini à se
fier les uns des autres; on se
ımpe mutuellement; on craint
proposer ce qui auroit réussi;
s'attend réciproquement: ce-
ndant l'affaire languit: le mo-

Les richesses, les hommes, monde fournissent encore à no Philosophe des articles intéressa qu'il faut lire & méditer. Ce qu dit des femmes doit être pris d le meilleur sens; & le jeune El qu'il forme à la vertu ne doit s'y méprendre.

Le tableau qu'il trace du m de, est à peu près dans le mê goût, sans dissimuler les écu qu'on y rencontre, il indique avantages qu'on peut en reti Le monde, selon lui, est censeur sévére, un sage éclair un maître redoutable. «
» malhonnête homme, un traît
» un ingrat, un fourbe y sont
» criés à jamais. Il ne pardo
» point; quoiqu'on fasse pour
» parer ses torts, il n'écoute rie
» il condamne quelquefois
» qu'au motif qu'on a de l'ap
» ser.... Lorsque le monde so
» aux succés de ceux qui comm
» cent, il est le premier à leur
» fendre d'en tirer vanité; il
» exige davantage; il sçait a

» ter ses éloges quand on en abuse ;
» il ne loue d'abord que pour
» louer encore ; il encourage seu-
» lement, &c. » On voit bien dans
tous ces portraits, & l'Auteur en
avertit, qu'il faut considérer le
monde non précisément comme
l'assemblage de toutes sortes de
personnes, mais comme une Ré-
publique intéressée à la conserva-
tion de la société.

Ce volume finit par des réflé-
xions sur l'étude ; & d'abord on
fait sentir la nécessité d'une occu-
pation, la misere & la honte d'une
vie oisive. On indique ensuite les
études qui peuvent convenir à cha-
que profession ; on les préfére avec
raison à tous les autres genres de
travail ou de doctrine ; mais com-
me ce petit abregé de Philosophie
doit être pour tout le monde, il
faut aussi parler d'une étude qui
puisse convenir à tous ; c'est à pro-
prement parler celle des belles
Lettres : la pureté du langage, la
connoissance de l'Histoire, le ta-

lent de juger d'un Ouvr
prit, un goût qui sçait a
les choses, « Voilà l'étud
» monde associe à tout; c
» aime, la seule qu'il ve
» paroisse avoir faite. » (
l'étalage des Sçavans, l'e
des *Citateurs* de passages,
mique, la sécheresse ou
se des Pédans; ce sont d
de raillerie pour un mon
poli & délicat. Ce n'est p
ment parce que ces pr
doctrines lui sont étrange
parce qu'il croit y voir
nité, de l'affectation, de
tention; défauts qu'il ne p
point; & dont il se veng
mépris.

Telle est l'idée que n
vons donner de cet Ou
nous semble que Cicéron
là avec bien de la com
dans sa maison de *Tuscul*
eut été bien curieux de c
l'Auteur, de s'en faire un
de le recommander à
comme un Citoyen préci

ARTICLE LXVIII.

ÇECI EST LA RE'PONSE à la Dissertation de l'Anonime, qui avoit prétendu refuter l'Auteur des Lettres sur l'imagination des femmes enceintes. Nous serons toujours fideles à produire les divers sentimens qui partagent quelquefois les gens de Lettres.

MON RÉVÉREND PERE,

Je n'ai pas cru que dans des Lettres adressées à une Dame, je dusse prouver qu'aucun nerf ne passe de la mere à l'enfant renfermé dans son sein. J'ai été en droit de supposer qu'on m'en croiroit sur les faits anatomiques. Les preuves tirées de l'œconomie animale que j'aurois pu ajoûter m'auroient éloigné de l'ordre & de la simplicité que je cherchois, & qui étoient nécessaires pour me rendre intelli-

gible à des perſonnes peu inſtruites des queſtions de Phyſique & d'Anatomie. Au ſurplus j'étois raſſuré par l'autenticité des faits que j'avois cités, & je vous l'avouerai, mon Révérend Pere, je ne m'attendois pas qu'on dût me demander : *S'il eſt bien vrai qu'il n'y ait aucune communication de nerfs de la mere à l'enfant ?*

Ce que j'ai lû dans les Traités d'Anatomie, ce que j'en ai appris de pluſieurs ſçavans Anatomiſtes, & s'il m'eſt permis de l'ajouter, mes propres recherches, tout m'a convaincu, qu'il ne paſſoit aucun nerf de la mere à l'enfant. L'Auteur d'une *Diſſertation* inſérée dans vos Mémoires, rapporte contre moi l'autorité d'Heiſter. Voici ce que dit cet Anatomiſte : *La partie convexe du placenta eſt attachée au fond de l'uterus * par l'entremiſe*

* L'Auteur de la Diſſertation me permettra de lui dire, que le fond de l'*uterus* n'eſt point ſa partie inférieure, l'expreſſion lui en a impoſé.

d'une membrane fine & fibreuse, continue au chorion... Sa partie cave est encore entourée d'une petite membrane continue au chorion. * Le même Auteur parlant des membranes qui enveloppent le fœtus, avoit dit : *La première appellée chorion, est une membrane épaisse, spongieuse, remplie d'un grand nombre de vaisseaux sanguins, contigue à l'uterus, & que l'on peut diviser en plusieurs lames.*

Je pense, mon Révérend Pere, qu'il résulte des passages que j'ai cités. 1°. Que le *chorion* se divise en deux lames, dont l'une recouvre la partie convexe du *placenta*, tandis que la lame intérieure recouvre la partie concave. 2°. Que le *placenta* ne touche pas immédia-

* Dans la Traduction d'Heister, à laquelle on a joint des *Essais Physiques sur l'usage des parties*, il est dit : *par le moyen d'une membrane fort mince & veloutée, qui est la continuation du chorion.* Voyez *Abregé Anatomique d'Heister, traduit par un Chirurgien de Paris.* P. 246.

tement le fonds de l'*uterus*, qu'il en est séparé par la lame membraneuse du *Chorion*; mais le *chorion* n'est que *contigu* à l'*uterus*, selon l'expression d'Heister. Une connexion qui n'est formée que par la contiguité des parties, ne suppose point un passage de vaisseaux & de nerfs de l'un à l'autre des deux corps contigus. L'autorité d'Heister n'est donc pas contre moi. Je dois ajouter qu'Heister décrivant le cordon ombilical ne parle, comme les autres Anatomistes, que de deux artères & d'une veine. S'il eut pensé qu'il y eut aussi des fibres nerveuses, il l'eut dit sans doute, son silence est une preuve qu'il ne reconnoissoit point ce passage des nerfs de la mere à l'enfant.

L'œconomie animale doit nous convaincre encore mieux qu'il ne passe aucun nerf de la mere à l'enfant. En effet si les nerfs de la mere passoient au corps du fœtus & pouvoient lui apporter les esprits

envoyés du cerveau de la mere, ces mêmes esprits pourroient réfluer par ces fibres nerveuses de l'enfant à la mere. Ils réflueroient toutes les fois que ces fibres nerveuses seroient ou comprimées ou irritées; & ce reflux exciteroit dans la mere une sensation agréable ou désagréable. Toute sensation excitée à l'occasion d'un ébranlement d'une fibre nerveuse est rapportée à la partie où aboutit l'extrémité de la fibre par laquelle se fait le reflux des esprits; par conséquent si les nerfs de la mere passoient au corps du fœtus, la mere ressentiroit des douleurs dont la cause existeroit dans le corps du fœtus, elle rapporteroit ces douleurs aux parties du fœtus où les nerfs irrités aboutiroient, elle distingueroit la partie du fœtus qui seroit le siége de la douleur avec autant de facilité, qu'elle distingue le lieu d'une douleur excitée dans son propre corps. L'Auteur de la Dissertation se convain-

cra ſans peine de cette conſéquence, s'il daigne réfléchir ſur *les rapports ſucceſſifs & continuels de toutes les parties de notre corps les unes avec les autres*, & *cette œconomie admirable* qui a fait naître ſes doutes, ne ſervira plus qu'à me juſtifier.

J'aurois pu ajouter que la mere devroit reſſentir, long-tems après ſes couches, des douleurs qu'elle rapporteroit à des parties du corps de ſon enfant qu'elle pourroit déſigner, de même qu'un homme reſſent des douleurs qu'il rapporte à une main qu'il n'a plus. Perſonne n'ignore par quel méchaniſme cela devroit arriver; auſſi ne faisje qu'indiquer cette conſéquence.

Cette communication de ſenſations douloureuſes n'eſt pas le ſeul mal qui réſulteroit du paſſage des nerfs de la mere à l'enfant. J'oſe aſſurer que s'il paſſoit des nerfs de la mere à l'enfant, il n'eſt point d'accouchement qui ne devint mortel.

Juin 1746.

Je prie l'Auteur de la Dissertation de se représenter une tumeur *enchistée*, appliquée sur des ramifications nerveuses, de supposer, comme il arrive quelquefois, que des filets de nerfs se sont prolongés & ont passé dans la tumeur; que cette tumeur occupe une grande superficie; si dans ce cas après avoir découvert le *chiste*, on vouloit enlever de force cette tumeur sans avoir coupé les nerfs par lesquels elle seroit attachée, on tirailleroit ces nerfs, on les irriteroit, on causeroit les plus vives douleurs, & même des convulsions. Que seroit-ce, si pour séparer cette tumeur, il falloit que ces nerfs fussent déchirés? L'œuf descendu dans l'*uterus* est un corps étranger qui n'a d'abord aucune connexion avec la partie qui le renferme; il doit en sortir après un tems limité. Cet œuf ne s'applique à l'*uterus* que quelques jours après qu'il y est descendu. Si durant cette application les nerfs qui

rampent sur l'*uterus* passoient dan[s] l'œuf & dans l'animal qu'il contient, on ne pourroit les séparer l'un de l'autre sans déchirer les nerfs, & ce déchirement exposeroit la mere aux douleurs, aux convulsions, à la mort.

Nous ne voyons rien de semblable. Le *placenta* se sépare presque toujours avec facilité, sans tiraillements, sans efforts; les femelles des animaux n'ont besoin d'aucun secours pour en être délivrées. Le *placenta* n'est donc point attaché à l'*uterus* par des nerfs qui passent de la mere à l'enfant.

Il n'est pas extraordinaire de voir des femmes qui ont heureusement accouché de dix ou douze enfans, & quelques-unes d'un plus grand nombre. La position du fœtus dans le sein de sa mere & l'application la plus ordinaire du *placenta* au fond de l'*uterus* ont donc souvent donné occasion aux mêmes nerfs de se prolonger, & ces nerfs ont été autant de fois déchi-

rés. Il n'y a rien dans toute l'œconomie animale, qui puisse favoriser l'idée d'une semblable végétation.

Mais pourroit-on me répondre, les nerfs de la mere ne se prolongent pas ; ils suffisent aux fibres nerveuses du *chorion*. Cette réponse ne détruiroit pas les principales raisons que j'ai rapportées ; parce qu'il ne suffiroit pas qu'il y eut entre les fibres nerveuses un simple contact ; il faudroit, pour que les esprits passassent de la mere à l'enfant, qu'il y eut une *anastomose* réelle, qui ne fit des deux fibres nerveuses qu'une seule fibre continue ; sans cela il ne pourroit y avoir aucun passage des esprits du cerveau de la mere au cerveau du fœtus, & cette *anastomose* une fois supposée, la conséquence pour le reflux des esprits seroit la même, & il y auroit le même danger dans le déchirement des nerfs.

Mais les esprits animaux remués à l'occasion d'une imagination vive

d'une mere ne peuvent-ils pas enfiler par la voye de la circulation la route des vaisseaux sanguins qui portent le suc nourricier au fœtus? Telle est, mon Révérend Pere, la nouvelle question de l'Auteur de la Dissertation. Je me l'étois faite moi-même, & je crois avoir prouvé que comme ces esprits renvoyés du cerveau de la mere vers les parties du corps, repassent dans la masse du sang dont ils avoient été séparés; ils y sont confondus & ils y perdent nécessairement dans leur mélange avec les différentes humeurs cette détermination particuliére & unique, en conséquence de laquelle ils avoient excité dans l'ame de la mere telle ou telle idée. L'Auteur de la Dissertation a voulu sans doute me dispenser de répéter ce que j'en ai dit; puisqu'il ne l'a pas combatu. Il a cherché une objection dans les expériences sur l'électricité. Je n'entreprendrai pas d'expliquer la vertu électrique & la facilité avec la-

quelle elle se communique ; ce seroit une témérité. Il faut attendre que la Physique expérimentale ait rassemblé un fonds de matériaux assez riche pour en former un systême, qui sans doute doit être lié à celui de l'Univers. Jusques-là il faut éviter avec soin de décider, & des causes de l'électricité, & des rapports qu'elles peuvent avoir avec celles de plusieurs autres effets. Un systême précoce peut bien être la preuve d'une imagination vive & féconde ; il ne l'est jamais du bon sens. Je respecte trop l'Auteur de la Dissertation, pour le croire capable de la précipitation que je condamne. Il devroit donc aussi me dispenser de répondre à une objection dont ni lui, ni moi ne connoissons le mérite.

Je croirois cependant que quelques faits connus sur la communication de l'électricité prouvent que cette expérience ne peut avoir aucun rapport au passage des es-

prits du cerveau de la n
cerveau de l'enfant. Cet *éc*
de particules subtiles & i
qui s'échappent *du tube*,
globe électrique se comm
à des corps de différente
non, comme dit l'Auteu
Dissertation, *sans qu'il y*
eux aucune communication,
adhérence, ni contiguité de
mais à tous les corps qui
pas électriques par eux-m
qui n'ont pas été électrisés
communiquent à la sph
l'émanation électrique,
eux-mêmes, ou par ceux
ils sont contigus. Cette co
cation se porte à des d
éloignées, ou est interrom
lon la nature des corps
rencontre, elle se fait par
faces des corps & ne par
qu'une sorte d'impulsion
espace libre. Je ne trouve
aucune analogie avec ce
passe dans le mouvement
prits animaux, qui se con

& qui circulent avec le sang, qui se séparent, & se distribuent comme le sang à différentes parties du corps, sans que rien puisse les déterminer à passer dans un vaisseau plutôt que dans un autre. Si l'Auteur de la Dissertation y découvre ces rapports suivis, cette uniformité d'action, cette égalité de méchanisme qui donne droit de conclure de l'un par l'autre, c'est à lui à nous faire part de ses lumiéres, nous en serons reconnoissans malgré l'insuffisance de l'objection en elle-même; car quand il seroit vrai, comme je l'ai dit dans mes Lettres, qu'une mere put communiquer ses idées & ses passions à l'enfant renfermé dans son sein, il n'en résulteroit jamais que l'imagination de la mere pût graver sur le corps des enfans la figure des objets qui auroient excité ses idées & ses passions. Je n'ai pas besoin d'en rappeller ici les preuves, & je finis, mon Révérend Pere, en disant qu'il résulte de tout

ce que j'ai dit. 1°. Qu'il ne
aucun nerf de la mere à l'e
renfermé dans son sein. 2°.
les esprits qui ont excité un
dans l'ame de la mere ne po
passer à l'enfant que par la
de la circulation du sang, c
prits doivent perdre leur pre
détermination, & devenir in
bles de transmettre à l'enfant
qu'ils avoient excitée dans la
J'ai donc pu assurer qu'il éto
possible que les idées de la
pussent être communiquées
fant renfermé dans son sein.

Je serai bien flatté, mon
rend Pere, si mes principes,
conséquences que j'en ai
méritent votre suffrage.

Je suis votre, &c. *L'Aut*
Lettres sur le pouvoir de l'im
tion des femmes enceintes.

ARTICLE LXIX.

LETTRE SUR LES PHENOMENES de l'Electricité.

LA Guerre & l'Electricité, c'est la matiére des conversations d'aujourd'hui; laissons la Guerre aux Militaires & aux Politiques; mais disons quelque chose de l'Electricité; puisqu'il nous est tombé entre les mains un très-bon Mémoire sur cet article. Ce Mémoire est contenu dans la Letitre d'un Observateur, d'un Physicien de Paris à un ami de Province. Voici le detail.

Je ne suis point surpris, Monsieur, que les nouveaux phénoménes de l'Electricité ayent piqué votre curiosité, & réveillé votre ancien goût pour la bonne Physique. Les découvertes des Sçavans ont des droits si anciens sur votre estime, qu'envain prétendriez vous vous y soustraire. Cependant vous voulez, selon votre coutume,

ne la leur accorder qu'avec connoiſſance de cauſe ; & conſéquemment vous me demandez, qu'eſt-ce que l'Electricité? Quels corps ſont particuliérement doués de cette vertu ? Quels ſont ſes effets ? Quelles cauſes leur aſſigne-t-on ?

A des queſtions ſi difficiles, j'avoue, Monſieur, que je n'aurois ſçu que répondre, ſi je n'avois eu que mes propres lumiéres. Mais heureuſement pour vous, j'ai aſſiſté à l'Aſſemblée publique de l'Académie des Sciences du 20 Avril dernier, & à mon retour, j'ai recueilli par écrit tout ce que ma mémoire m'a pu rappeller du beau diſcours qu'y lut ſur cette matiére M. l'Abbé Nollet. C'eſt de ce riche tréſor, & non de mon propre fond, que je tirerai les réponſes à vos queſtions ſur la matiére préſente ; ou plutôt, pour réponſe générale, je vous envoirai l'Extrait que j'ai fait de cet excellent Mémoire. Il ne ſera pas écrit avec la netteté, l'élégance & la préciſion

du modele ; mais il en sera au moins un leger échantillon : il en contiendra le fond & la doctrine, & il pourra y suppléer en quelque sorte, en attendant que le sçavant Académicien donne ses nouvelles découvertes sur l'Electricité, à la suite de ses Leçons de Physique Expérimentale ; Ouvrage si goûté du Public, & qui le sera encore bien davantage dans la suite, par la nouveauté des matiéres ; vous allez en juger vous-même.

Extrait d'un Mémoire de M. l'Abbe Nollet sur l'Electricité, lû à l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences, le 20 Avril 1746.

L'Electricité, dit M. l'Abbé Nollet, est cette propriété qu'acquérent certains corps par le frotement, d'attirer & de soutenir en l'air des plumes, des pailles, des feuilles d'or & d'autres matiéres légéres. Les Anciens ont connu cette vertu dans l'ambre, qu'ils

ont, pour cette raiſon, appellé *Electrum*. Les Modernes l'ont découverte dans les cires d'Eſpagne, dans certaines gommes, dans les ſouffres, le verre, les métaux mêmes, & juſques dans les corps des animaux. Mais il faut convenir que tout ce qu'on ſçavoit en ce genre étoit bien peu de choſe, en comparaiſon des découvertes que l'expérience a produites depuis quatre ou cinq mois.

Les premiéres, & peut-être les plus belles, ſont dues à M. Muſchembroek, célébre Profeſſeur de Phyſique à Leyde. La machine dont il s'eſt ſervi dans ſes expériences, eſt composée d'un globe de verre creux, de dix à douze poulces de diamétre, fixé entre les deux pointes d'un tour, par le moyen de deux piéces de bois maſtiquées à ſes poles. Une de ces piéces eſt creuſée ſur ſon contour en forme de poulie, pour recevoir la corde d'une aſſez grande roue, qui imprime au globe un mouve-

ment circulaire très-rapide. A deux ou trois lignes au dessus de l'équateur de ce globe, on suspend horisontalement & en forme de tangente, sur des cordons de soye attachés au plancher, un canon de fusil, ou barre de fer de trois ou quatre pieds de longueur, & de l'extrêmité de cette barre la plus éloignée du globe, on laisse pendre en forme de balancier, une petite verge de fer ou de laiton, qu'on fait plonger, quand il est nécessaire, dans un vase d'eau : enfin à droite & à gauche de la machine, on pose sur le plancher quelques gâteaux de souffre ou de résine, pour recevoir les pieds de ceux qui approchent du globe, afin que l'électricité ne se communique pas au sol de l'appartement : on donne le mouvement à la roue ; un homme pendant ce tems-là tient ses deux mains appliquées contre l'équateur du globe, & dans un moment tout ce qui y confine est électrisé. Telle est la célébre

machine de Muschemb
voyons quels phénoménes e
donnés. M. l'Abbé Nollet le
de la Lettre Latine de ce
Physicien à M. de Réaun
mois de Janvier dernier, v
substance ce qu'elle contie

« Faisant il y a quelque
» les expériences accoutu
» l'Electricité, dit M. Mu
» broek, il me vint en
» d'examiner si l'eau étoit
» lieu propre à recevoir ou
» mettre l'électricité ; dans
» sein, je remplis à moiti
» un grand vase de verre
» heme, que je trouvai s
» main, & je le présentai
» fil de laiton suspendu à u
» non électrique. A peine
» plongé dans l'eau, qu
» distinctement la matiére
» que rayonner de toute
» dans ce fluide, & se ma

» du vase occupée par l'eau parut
» même à l'extérieur lumineuse ;
» aussi bien que mes doigts aux
» endroits du contact. Je ne sentis
» cependant alors qu'un assez leger
» frémissement dans la main dont
» je soutenois le vase. Mais ayant
» par hazard porté l'autre main
» sur le canon de fer, pour en ti-
» rer une étincelle ; je ressentis à
» l'instant dans les deux bras, les
» deux épaules & la poitrine, une
» secousse si subite & si violente,
» que j'en fus frappé comme d'un
» coup de foudre. J'en perdis la
» respiration pendant quelques se-
» condes, & je fus plus de deux
» jours à revenir de ma frayeur &
» du coup. L'un & l'autre est tel,
» que quand on m'offriroit le
» Royaume de France pour m'y
» exposer une seconde fois, je ne
» le voudrois pas.

» Peu de jours après (c'est tou-
» jours M. Muschembroek qui
» parle,) je reçus une Lettre de
» M. *** célébre Professeur de

» Leyde, par laquelle ce Sça
» m'apprenoit qu'il avoit r
» mon expérience, mais ave
» vase beaucoup plus grand, &
» contenoit une plus grande c
» tité d'eau; qu'il avoit vu &
» connu tout ce que j'avois
» vé dans la premiére expérie
» avec cette différence qu
» coup qu'il avoit ressenti da
» poitrine & les entrailles au
» ment du contact, avoit
» terrible, qu'il en étoit dem
» quelque tems sans connoissa
» & qu'il avoit été obligé de
» der le lit pendant quatre j
» Ceci, dit M. Muschembr
» doit rendre les Physiciens
» conspects dans leurs expérie
» & surtout dans celle-ci. Au
» ajoute-t-il, elle ne m'a ja
» réussi qu'avec des verres de
» heme ou d'Allemagne : ceu
» France & d'Angleterre n'y
» nullement propres. (On
cependant qu'elle a fort
réussi à M. l'Abbé Nollet, m
Juin 1746.

avec des verres de France.) « Ici » finit la Lettre de M. Muſchem- » broek. »

Voilà, Monſieur, les nouveaux phénoménes qui ont réveillé l'attention & le goût de nos Phyſiciens ſur l'électricité : voilà le terme d'où eſt parti M. l'Abbé Nollet, & comme le fond ſur lequel il a travaillé. Vous verrez par la ſuite de ce Mémoire, qu'il l'a enrichi & amplifié de beaucoup.

Auſſitôt que la Lettre du Philoſophe Hollandois eut paru dans Paris, M. l'Abbé Nollet mit la main à l'œuvre; il ramaſſa les premiers globes de verre qu'il put rencontrer, ou à leur défaut il ſe ſervit de ce qui pouvoit en avoir la figure : il ſe fabriqua une machine, & dans peu de jours l'Ouvrage fut ſur pied. Son premier ſoin fut de vérifier les expériences de Muſchembroek. Il les trouva telles que ce Philoſophe les avoit annoncées, à quelques légéres différences prés, occaſionnées ou par

les variations de l'air plus ou mo
humide, ou par la mauvaise qı
lité du verre de France dont il
servoit, au défaut de celui de l
heme.

Ces faits bien constatés, il s'
pliqua à en observer scrupuleu
ment jusqu'aux moindres circo
tances. Il découvrit bientôt q
dans l'approximation de d
corps, l'un électrique, l'autre él
trisé, on voyoit distinctem
avant le contact immédiat, so
de l'un & de l'autre deux lo
traits de flamme terminés en
ne; lesquels s'allongeoient l
vers l'autre, se joignoient par le
sommets & se réfléchissoient a
beaucoup de vivacité: que c'ét
au moment précis de cette co
sion, & non plutôt ou plus t
qu'on entendoit un petit bru
assez semblable aux petilleme
de certains bois mis au feu,
qu'on ressentoit dans le doigt,
on l'approchoit du corps élect
sé, une espece de lancination se

blable à celles des panaris. Il observa aussi que de tous les milieux fluides qui peuvent transmettre, recevoir, ou propager l'électricité; l'eau de fontaine la plus claire, étoit celui qui le faisoit le plus rapidement & d'une maniére plus sensible; comme il l'a déterminé par comparaison, en faisant plonger successivement le fil de laiton, dans des huiles, du vin, de l'esprit de vin, du Mercure, &c. Par une semblable méthode, il reconnut que les vaisseaux de bois, de terre, de fayance, n'étoient aucunement susceptibles d'électricité, mais que la porcelaine qui est une matiére à demi vitrifiée, l'étoit presque autant que le verre.

En suivant toujours les mêmes principes, M. l'Abbé Nollet soumit à ses expériences différentes espéces d'étoffes. Il ne trouva aucune électricité dans les simples toiles, très-peu dans les draps de laine, un peu plus dans ceux qui sont mêlés d'argent, & beaucoup dans

les draps de soye : teller
si un homme habillé en s
d'une main le bout du ca
trisé, tous ceux qui l'a
ront, pourront en le tou
doigt, lui tirer des étince
seulement des mains & d
mais des jambes mêmes &
ses habits. Il est vrai que
électriques ne se feront p
quelque sentiment de do
sa part, mais ce sont o
ment les incrédules qu'o
cette épreuve. N'est-ce
eux un grand avantage d'ê
vaincus par leur propre ser

M. l'Abbé Nollet n'a p
là ses ingénieuses recherch
ques personnes prétendoie
tre son sentiment, qu'il é

de laiton, la vertu électrique qu'il devoit naturellement recevoir du globe de verre, ne se manifesta ni dans l'eau, ni sur la main qui la soutenoit : la conclusion étoit contre lui. Il eut donc recours à une expérience plus décisive. Au globe de verre, il substitua un globe de cire d'Espagne, & au canon de fer un bâton de même matiére : dans ce cas, si la matiére électrique des gommes étoit différente de celle du verre, il est évident que rien ne devoit l'empêcher alors de passer du globe de cire dans le vase homogène ; mais elle refusa toujours opiniatrément de le faire, tandis qu'elle se communiquoit librement au premier vase de verre qu'on lui présentoit, & se faisoit même vivement sentir à la main qui le soutenoit ; preuve certaine qu'elle se loge aussi volontiers dans le verre que dans la cire, & qu'elle est la même dans ces deux matiéres.

Ces premiéres propriétés de

l'électricité bien vérifiées, M. l'Abbé Nollet s'appliqua à en suivre les progrès. Son premier but fut de voir si l'on en pouvoit augmenter l'activité & la force, & jusqu'à quel point. Il employa donc de plus grands vases de verre avec des quantités d'eau proportionnées ; & les effets devinrent de plus en plus sensibles. Il voulut ensuite connoître & déterminer, s'il étoit possible, la mesure de la rapidité selon laquelle se propage le mouvement électrique. Pour cela il disposa dans un grand espace, tantôt à la file & tantôt en rond, jusqu'à 100 & même 200 personnes, qui se tenoient toutes par la main, & dont la premiére présentoit le vase d'eau sous la verge électrique, tandis que la derniére touchoit du doigt le canon de fer. Dans cette disposition, quoique la personne la plus éloignée du globe en fut quelquefois à plus de 100 pieds ; elle ressentoit cependant l'impression du mouvement,

dans le même instant que la première, & toutes furent frappées en même tems du même coup; quoiqu'avec différens dégrés de force relatifs aux divers tempéramens de ces mêmes personnes. D'où M. l'Abbé Nollet conclut la propagation instantanée du mouvement électrique. Mais quand la chaîne fut interrompue, l'impression fut beaucoup plus foible. La raison qu'en donne l'ingénieux Observateur, c'est que dans ce second cas, la matiére électrique n'entrant dans les corps que par un seul endroit, ne rencontre point une semblable matiére mue en sens contraire, dont le ressort, égal au sien, soit capable de la réfléchir, & de lui faire exercer sa réaction dans laquelle consiste sa principale force. Suivons les autres conclusions que l'illustre Académicien tire de ces mêmes observations.

1°. De la propagation instantanée du mouvement électrique à une distance considérable, il croit

pouvoir déduire son ressort parfait, à peu près comme Newton conclut celui de la lumiére de sa propagation subite à des distances immenses.

2°. De l'affoiblissement sensible de ce même mouvement, lorsqu'il n'est communiqué aux corps que par un seul endroit; il infere que la secousse violente qu'avoit éprouvé Muschembroek, & qu'il avoit ressentie lui-même plusieurs fois, étoit l'effet d'une réaction très-prompte qui suppose elle-même un ressort très-parfait dans la matiére électrique. D'ailleurs, ajoute-t'il, si on fait bien attention à ce qui se passe dans l'approximation de deux corps électriques, du doigt par exemple & du canon de fer; on verra que le bruit & la lancination qui l'accompagne, ne se font entendre & sentir que quand les deux traits de flammes sortis de l'un & de l'autre, s'atteignent & se réfléchissent. Que si on applique en même tems les deux mains

sur deux corps électrisés; alors la collision ou réaction de la matiére électrique ainsi reçue par deux endroits opposés, se fait dans l'intérieur de la poitrine, ce qui rend sa secousse beaucoup plus violente, comme M. Muschembroek & cet autre Physicien de Leyde ne l'ont que trop éprouvé.

Au reste, M. l'Abbé Nollet ne donne encore toutes ces preuves sur le ressort & la réaction de la matiére électrique, que comme de simples conjectures qu'il ose à peine hazarder. Il nous rappelle à de nouvelles expériences qui semblent la prouver d'une maniére plus décisive, les voici:

A la place du canon de fer suspendu en forme de tangente au dessus de son globe, il a mis un tube de verre de trois ou quatre pieds de longueur rempli d'eau, & bien fermé par les deux bouts. Le globe ayant été mis en mouvement, la vertu électrique s'est aussitôt manifestée dans l'eau du tube,

par de longs traits de lumiére, qui quelquefois en occupoient toute la longueur. S'il en approchoit le doigt ſeulement à trois ou quatres poulces, deux traits de flammes partoient en même tems du tube & du doigt, ſe réfléchiſſoient mutuellement au milieu de l'eſpace, & la douleur qui les ſuivoit de près, ne manquoit point d'avertir du moment précis de leur contact. Ayant enſuite appliqué les deux mains ſur les extrêmités du tube, deux grandes flammes partirent des mêmes points, s'allongerent juſqu'au milieu du tube, & par leur colliſion mutuelle, lui firent ſentir dans la poitrine & les entrailles une ſecouſſe ſi violente, qu'il en perdit preſque la reſpiration. Quelle preuve plus convaincante voulez-vous du reſſort & de la réaction de l'électricité ; je pourrois ajouter de ſon équilibre avec elle-même, & avec *elle ſeule* ?

Mais, me direz-vous, comment

ſe peut-il faire qu'un petit filet de lumiére terminé en pointe très-fine, & réfléchi par un ſemblable filet, rayonne, étende, & communique ſon mouvement dans toute l'étendue de la poitrine? A peu près comme une étincelle rayonne dans toute l'étendue d'une chambre, ou comme quelques vêrres d'eau contenus dans un long tube adapté ſur un tonneau plein de vin communiquent leur preſſion à toutes les parties de ce fluide, & font même quelquefois crever les parois du tonneau. C'eſt du moins l'interprétation de M. l'Abbé Nollet; revenons à ſon Mémoire.

Perſonne encore n'avoit penſé à faire de l'électricité un moyen de guériſon, cette heureuſe application eſt due à M. l'Abbé Nollet; il ſoupçonna que l'ébranlement & la révolution ſubite que produit cette matiére dans le corps humain, pourroit bien être propre à ranimer le mouvement dans les parties où il eſt éteint par quel-

que maladie. Il s'aſſocia M. Morand dans ce nouveau genre d'expériences, & tous deux de concert appliquerent au canon & au vaſe électrique les deux mains d'un paralitique, privé de tout uſage des bras depuis cinq ou ſix ans. Dès la premiére tentative, cet homme, qui depuis plus de trois ans n'avoit pas éprouvé la moindre ſenſation dans ſes bras, y a reſſenti un frémiſſement conſidérable, & depuis plus de quinze jours que l'expérience s'eſt faite, *il* a continué d'y reſſentir toutes les nuits des picotemens qui lui font eſpérer une prompte guériſon, ſi on continue de lui appliquer le même reméde.

Mais afin qu'on ne ſe méprît pas dans l'application d'un reméde ſi nouveau, M. l'Abbé Nollet prévient ſagement les dangers qu'il y auroit à employer des inſtrumens trop forts. C'eſt encore l'expérience qui les lui a fait dé*couvrir* : car ayant ſubſtitué au ca-

non de fusil, dont il s'étoit toujours servi, une grosse barre de fer de huit à dix pieds de longueur, & du poids d'environ 100 liv., il vit avec étonnement quatre grosses gerbes de lumiére, de cinq poulces de longueur, sortir avec impétuosité des quatre angles de cette barre, & fuser avec un bruit qui s'entendoit de la chambre voisine, dont la porte étoit ouverte. Dès qu'on approchoit la main à six ou sept poulces de la barre, de longs traits de lumiére échappés de l'une & de l'autre, s'étendoient quelquefois jusqu'à cette distance, & leur collision subite étoit toujours accompagnée d'une lancination très-vive dans la main. A l'extrémité de cette barre, il suspendit une verge de fer proportionnée, dont l'extrémité inférieure parut toute lumineuse. On la fit plonger dans l'eau d'un grand vase de terre, posé sur un guéridon de métal. Mais à la premiére immersion, le vase éclata avec vio-

lence. On en ſubſtitua un autre de même grandeur & plus fort, qui réſiſta.

Alors on vit diſtinctement rayonner la matiére électrique du centre de l'eau vers tous les points de la circonférence du vaſe : l'un & l'autre parurent lumineux pendant un tems conſidérable, & quand on en approchoit la main ou quelques corps électriques, on voyoit fuſer de longs traits de flammes de ſix à ſept poulces de longueur qui enflammoient l'eſprit de vin. Quelques perſonnes voulurent alors répéter l'expérience de Muſchembroek, c'eſt-à-dire, tenir d'une main le vaſe, & porter l'autre ſur la barre de fer; mais M. l'Abbé Nollet qui en connoiſſoit le danger, s'y oppoſa prudemment : l'expérience qu'il en fit bientôt après ſur deux animaux ne juſtifia que trop ſes craintes.

Sur les deux extrémités d'une *régle* de cuivre, il ajuſta deux *gros fils* de laiton auſquels il atta-

cha deux oiseaux, un Bruant & un Moineau, & sous le milieu de la régle il adapta un manche de bois, afin de pouvoir le manier sans danger. Tout étant ainsi disposé, il approcha le Bruant du vase de verre qui paroissoit tout en feu, & le Moineau de la barre de fer. A peine celui-ci en fut-il à un poulce, qu'un trait de lumiére sortit de la tête du Moineau, & fut réfléchi par un semblable trait échappé de la barre. Au moment de la collision, l'oiseau battit des ailes, & fut tué tout roide. Le Bruant parut aussi tout environné de lumiére, à l'approche du vase de verre, & resta plus d'un quart d'heure sans mouvement, mais il revint enfin à la vie. L'expérience finie, M. l'Abbé Nollet n'eut rien de plus pressé que de porter à M. Morand l'oiseau mort. On le pluma, & on découvrit sur sa poitrine une longue trace livide qui s'étendoit d'un bout à l'autre. On l'ouvrit ensuite, on lui trouva

beaucoup de sang épanché d
poitrine, & la plûpart des
vaisseaux rompus. Sur quoi
l'Abbé Nollet ajoute que la p
rité mieux instruite, rira peut-
de nos craintes; mais qu'après
elle ne peut qu'approuver n
circonspection à manier un
ment dont la nature nous est
chée, & qui nous montre des e
si dangereux.

Voilà M. en racourci les
nomenes & les merveilles éle
ques que l'expérience soumet
puis deux mois aux yeux du
blic. Je les ai vues & senties c
me les autres : ainsi j'en puis
tester la réalité. Mais de vous
par quelles causes & comment
sont produites, c'est ce q
ignore encore. M. l'Abbé N
n'en donne point de raisons
melles. Tout au plus, il haz
quelques conjectures, qu'une
que suite de faits bien obser
semblent assez autoriser. En v
le résultat.

1°. La flamme électrique qui sort des verres & des corps électrisés, a une odeur de souffre très-marquée, & les mains qui ont touché ces corps, conservent encore long-tems après cette même odeur. D'où M. l'Abbé Nollet conclut, que ce peut être quelque espéce de souffre très-subtil & très-inflammable.

2°. De sa disposition à devenir lumineuse par le mouvement, & surtout de sa propagation instantanée; le même Observateur infere qu'elle doit avoir beaucoup d'affinité ou avec la matiére même de la lumiére, ou du moins avec celle que nous appellons le milieu de la lumiére, si toutes-fois ce sont deux matiéres différentes. Mais qu'elles soient différentes ou non, peu importe pour la question présente: toujours est-il certain que l'une ou l'autre existe dans nos appartemens la nuit comme le jour. Elle ne s'y manifeste cependant pas également dans ces deux tems.

D'où vient cette différence
raison en est facile. Le jour el
çoit de la présence du S
l'ébranlement qui la rend l
neuse : la nuit elle est privée
mouvement. Voulez-vous lu
dre sa premiére clarté ? appro
seulement une légere portio
matiére à qui ce même mo
ment soit imprimé : vous v
aussitôt la masse entiére ray
de toutes parts ; de même a
matiére électrique, soit que c
souffre, huile, Ether, ou
autre chose, étant répa
dans la plûpart des corps
tendant toujours de sa nat
l'équilibre, aussitôt qu'on p
tera un corps électrique à un
électrisé, c'est-à-dire
corps inflammable, à un cor
flammé, le mouvement pass
l'instant de l'un dans l'aut
portera son activité partout
rencontrera une matiére h
gène.

3°. Vû la promptitude av

quelle l'eau s'électrise par l'immersion d'un corps électrisé, & vû l'impression violente qu'elle communique à la main qui la soutient ; M. l'Abbé Nollet croit pouvoir dire, que les écoulemens électriques accelerent leur mouvement en passant d'un milieu plus facile dans un plus dense ; l'air dans l'eau par exemple, pourvu toutes-fois que ce milieu plus dense soit également transparent ou permeable à la lumiére : ce qui semble prouver de nouveau l'étroite affinité de ces deux matiéres.

4°. Un tube électrisé fait sentir son action à un corps placé dans la machine du vuide, sous un récipient très-épais. Autre confirmation de la même vérité.

5°. Enfin M. l'Abbé Nollet a observé plusieurs fois, que les corps résineux qui s'électrisent si facilement par le frotement, ne s'électrisoient cependant que très-peu par communication, c'est-à-*dire*, par l'approximation d'un

corps électrisé. La raison qu
apporte, c'est que pour qu'un
électrisé communique sa ve
un autre, il faut que les éc
mens électriques puissent
du premier à mesure qu'il en r
de nouveaux, ou, comme
l'Auteur, il faut qu'il y ait *effl*
& *affluence*, c'est-à-dire, libr
culation de la matiére électr
Or c'est ce qui ne peut arrive
corps résineux dans lesquels l
tiére électrique est trop er
rassée parmi les parties huil
& rameuses, pour avoir un
cours.

S'il m'étoit permis de fair
réfléxion sur ces écoulemens
passage successif de la matiére
trique d'un corps dans un au
je dirois qu'ils me semblent un
contraires à l'analogie ci-de
établie, entre la matiére électr
& la matiére de la lumiére :
pour qu'une étoile par exem
brille à nos yeux, il n'est pas n
saire qu'elle envoye jusqu'à

des écoulemens de ſa propre ſubſtance ; pour faire rayonner le milieu de la lumiére renfermé la nuit dans une chambre, il n'eſt pas néceſſaire d'y faire entrer la flamme d'une bougie, il ſuffit de la préſenter à la porte, ou à quelqu'autre ouverture ; ſon reſſort actif mettra auſſitôt en jeu celui de toute la maſſe contenue dans l'appartement. Ajoutons que dans le ſyſtême du plein, une impreſſion, qui dans quelques tierces, ſe fait ſentir à ſix & ſept toiſes eſt bien plutôt l'effet d'un reſſort continu, mais très-actif, que d'un tranſport réel de matiére d'un lieu à un autre.

Ainſi, pour ſauver l'analogie ſuppoſée entre la matiére électrique, & cet éther que nous nommons le milieu de la lumiére ; analogie d'ailleurs qui paroît établie par pluſieurs expériences, j'aimerois mieux dire, ou que nous ne connoiſſons point du tout ce méchaniſme, ou que ſi le canon électriſé ne com-

munique pas ſon mouvement aux corps réſineux, ce n'eſt pas parce que les écoulemens électriques ne peuvent paſſer de l'un dans les autres, mais parce qu'ils ne peuvent communiquer leur ébranlement aux parties électriques de ceux-ci, trop embarraſſées dans les huiles, &c. de même qu'un flambeau porté dans un ſouterrain humide, n'excite qu'une très-foible lumiére dans l'air environnant, non que le milieu de la lumiére y manque, mais par la ſeule raiſon qu'elle y eſt comme abſorbée dans les parties aqueuſes & terreſtres. Je ſuis, &c.

ARTICLE LXX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

D*Iscours prononcés dans l'Académie Françoise, le lundi 9 de Mai M. DCC. XLVI. à la réception de M. de Voltaire.* Chez Coignard, *Imprimeur du Roi & de l'Académie Françoise.*

M. de Voltaire se présente à l'Académie Francoise, & M. l'Abbé d'Olivet est son introducteur. Cela doit faire une époque dans l'Histoire de cette Compagnie, & les discours de l'un & de l'autre feront des monuments.

Le premier, quoique parlant ici *en Prose*, paroît suivre la métho-

de de Pindare, l'homme de l'Antiquité qui a le plus fait d'éloges sur une même matiére. Ce Poëte, toujours déterminé à célébrer ceux qui avoient remporté le prix dans les jeux de la Grece, ne manqua jamais de soutenir ses compositions lyriques par le détail de quelques points Littéraires. Ainsi, par exemple, dans la premiére Ode des jeux Pythiens, il associe aux louanges de *Hieron* un morceau magnifique sur les caractéres de l'harmonie; il montre par quels charmes elle a le pouvoir d'éteindre la foudre de Jupiter, d'enlever au Dieu Mars ses armes terribles, de calmer les inquiétudes des mortels.

M. de Voltaire distribue les éloges avec autant de noblesse que Pindare, & il a de plus beaux sujets à traiter. M. le Président Bouhier son prédécesseur; les Académiciens dont il devient le confrere; le Cardinal de Richelieu Fondateur de ce Corps illustre; le neveu de ce Fondateur, Académi-

cien poli & guerrier intrépide ; les protecteurs de l'Académie, surtout les deux Monarques Louis XIV. & Louis XV. qui ont bien voulu ajouter ce titre à tant d'autres que la majesté du Trône & le mérite personnel leur donnerent ; tels sont les grands objets qui se présentent aux yeux du nouvel Académicien. Il les prend en détail, il les peint tous suivant leur caractére, il répand sur chacun d'eux ces traits de lumiéres qui relévent si bien les qualités de l'ame & de l'esprit.

Mais au milieu de tant de portraits, l'Orateur sçait placer ses *discussions Littéraires*, & comme Pindare, il s'attache aussi à l'harmonie. Sa premiére observation est que ce sont les grands Poëtes qui déterminent le génie des Langues. « Les Grecs n'écrivirent » l'Histoire que quatre cents ans » après Homere. La Langue Grec» que reçût de ce grand Peintre » de la nature la supériorité qu'elle

» prit chez tous les Peup
» l'Asie & de l'Europe. C'
» rence qui chez les R
» parla le premier avec un
» té toujours élégante. C'e
» trarque qui après le D
» donna à la Langue Italien
» te amenité & cette grace
» a toujours conservées.
» Lopez de Vega, que l'Es
» doit sa noblesse & sa p
» C'est Shakespear, qui to
» bare qu'il étoit, mit dan
» glois cette force & cette é
» qu'on n'a jamais pû aug
» depuis sans l'outrer, & p
» séquent sans l'affoiblir.
» vient ce grand effet de l
» sie, de former & de fixe
» le génie des Peuples & d
» Langue? La cause en ef
» sensible : les premiers bon
» ceux mêmes qui n'en o
» l'apparence, s'impримen
» la mémoire à l'aide de l'h
» nie. Leurs tours naturels &
» dis deviennent familier

„ hommes qui ſont tous nés imi-
„ tateurs, prennent inſenſible-
„ ment la maniére de s'exprimer
„ & même de penſer des premiers
„ dont l'imagination a ſubjugué
„ celle des autres. Me déſavouerez
„ vous donc, Meſſieurs, quand je
„ dirai que le vrai mérite & la ré-
„ putation de notre Langue ont
„ commencé à l'Auteur du *Cid* &
„ de *Cinna ?* „

M. de Voltaire fait remarquer enſuite que la Langue Françoiſe eſt devenue comme la Langue univerſelle; qu'elle eſt cherie & cultivée dans toutes les Cours de l'Europe: Rome, Berlin, Stockolm, Peterſbourg forment ici la preuve. Quelques avis ſur la décadence qui menace notre Littérature ſe trouvent auſſi placés très à propos dans ce diſcours. La qualité d'Académicien eſt une ſorte de Magiſtrature par rapport au goût & à la langue. Les Ediles de l'ancienne Rome ne durent pas conſerver avec plus de ſoin l'ordre Public, les

Censeurs ne durent pas plus
ler sur les mœurs des Citoy
que la premiére Académie d
Royaume doit empêcher la b
rie de s'introduire dans nos
niéres de penser, de parler &
crire.

La réponse de M. l'Abbé d'
vet est dans ce goût mâle,
épuré dont tous les Ouvrage
cet Académicien portent
preinte. Il parcourt les diver
lens de M. de Voltaire, il re
noît les soins précoces que p
les Muses de cultiver ce bea
nie : la Tragédie d'Œdipe, f
pour ainsi dire, de son enfa
le mit presque de niveau ave
phocle & Corneille. La Hen
bientôt aprés le rendit *rival*
mere; elle le rendit même ab
ment l'*Homere* François, pu
c'est le seul Poëme Epique
la France puisse se faire hon

L'Histoire voulut aussi se
cher : M. de Voltaire essaya se
ces sur la vie d'un Héros, p

 pré

préparer à écrire celle d'un Roi; c'est-à-dire, qu'il commença par Charles XII, & qu'il entre dans l'Académie déja honoré du titre glorieux d'Historiographe de Louis XV.

« Mais que vois-je, continue M. » l'Abbé d'Olivet ? le Cylindre » d'Archimède dans ces mêmes » mains, qui ne paroissoient faites » que pour la Lyre d'Orphée ! Peu » s'en faut que dans un lieu con- » sacré à la Poësie & à l'Eloquen- » ce, je ne me récrie contre le » projet d'unir avec leurs char- » mes, les spéculations de la Phy- » sique & de la Géométrie. Je se- » rois plus hardi, n'en doutez » point, si ce lieu même n'offroit » à mes regards le célébre Fonte- » nelle. Osons ne le pas traiter au- » trement, que comme feront nos » derniers neveux. Vous avez vou- » lu, Monsieur, par une émula- » tion qui vous honore l'un & » l'autre, lui enlever la gloire » d'être un homme unique. Tous

» les deux vous faites voir qu'il » étoit réſervé à notre ſiécle de » joindre l'univerſalité des con- » noiſſances à celle des talents. »

Ce mot rappelle à l'Académicien le mérite rare de M. le Préſident Bouhier. Il jette ſur le tombeau de ce Magiſtrat, ſon confrere & ſon ami, des fleurs bien naturelles & bien méritées ; il nous le repréſente ſur les lis de la Juſtice, comparable aux Budez & aux Bignons ; dans la République des Lettres, allant de pair avec ce que nous avons eu de plus ſçavant ; Dans le commerce de la Société, faiſant les délices de ceux qui avoient des rapports avec lui. Comme les devoirs de ſa Charge le mirent hors d'état de ſuivre les exercices de l'Académie, M. l'Abbé d'Olivet en prend occaſion d'exhorter M. de Voltaire ſon ſucceſſeur à dédommager la Compagnie de cette perte. « Tout doit, » Monſieur, vous attirer ici : des » exercices qui tendent à épurer

» la langue & le goût ; des efforts
» unanimes pour avancer le pro-
» grès des beaux Arts ; une estime
» réciproque & une parfaite union ;
» des talens plutôt divers qu'iné-
» gaux ; & nulle dispute, si ce n'est
» à qui marquera le plus de zele
» pour la gloire de notre Auguste
» protecteur. »

Le sieur Jacques-Philippe *le Bas*, Graveur du Cabinet du Roi, connu par une grande quantité d'Ouvrages, applaudis des personnes de goût, & surtout par plusieurs morceaux gravés d'après les Tableaux du célébre David Teniers, vient de mettre au jour cinq Estampes d'après ce Peintre, N°. 37, 38, 39, 40 & 41.

La premiére est une tentation de S. Antoine, de l'inventaire de feue Madame la Comtesse de Verruë, étant actuellement au Cabinet de M. le Duc de Valentinois.

La seconde est un grand Port de Mer, dédié à M. le Comte de

Maurepas, du même inventaire, & dans le Cabinet de M. l'Empereur. Cette Estampe est haute de 19 pouces sur 25.

La troisiéme est le Portrait de Teniers & de sa Famille ; elle est dédiée à M. le Duc de la Valliére.

La quatriéme est un Paysage, dédié à M. Blondel d'Azaincourt, Capitaine Aide-Major au Régiment de Normandie, & Chevalier de l'Ordre de S. Louis.

La cinquiéme est un Paysage & le pendant de celui ci-dessus, il est dédié à M. Charles-Renard Berch, Sécrétaire des Commandemens du Roi de Suéde à la Cour de France.

Le sieur le Bas a fait relier en veau très-proprement, sur le plus beau papier du grand Aigle, son Recueil, composé d'environ 150 Estampes gravées d'après les meilleurs Maîtres, tels que Teniers, Berghem, Wouvrémans, Boott, Parocel, Van-Falens, Salvator Rosa, Van-loo, Boucher, Coypel,

Oudry, & autres. Ce Livre, où l'on a fait choix des premiéres épreuves, est très-propre à être placé dans les Bibliothéques les plus curieuses, & il est demandé avec empressement par les amateurs François & Etrangers.

Les personnes qui voudront faire mettre leurs armes en or sur les deux côtés du volume, auront soin de les envoyer au sieur le Bas en affranchissant le port. Ce Recueil relié en veau, se vend 160 liv. & en blanc 135 liv. A Paris chez l'Auteur, rue de la Harpe, & chez le sieur de Lespine, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi, rue S. Jacques au Palmier. A Amsterdam, chez le sieur Pierre Yver, Marchand d'Estampes.

A la suite de cette annonce qui concerne les Ouvrages d'un grand Maître, nous pouvons bien préconiser encore le projet des Ecoles gratuites de dessein, auquel M. Ferrand de Monthelon, célébre

Peintre de Paris se préte si volontiers. Nous l'avons exposé dans un volume de nos Mémoires. La perfection des Arts, l'intérêt de la Religion, l'utilité des Familles, trois motifs qui concourent à faire estimer cette bonne idée, à faire souhaiter qu'elle soit mise en exercice. Nous avons déja parlé des rapports que cette éducation pourroit avoir à la perfection des Arts; nous avons indiqué les bons effets qu'elle auroit par raport à la conduite des jeunes Ouvriers.

Il faut ajouter à cela, que les enfans qu'on enverroit aux Ecoles de dessein, continueroient d'y être instruits dans la piété; la plûpart sortant trop jeunes des Ecoles de Charité, oublient bientôt les principes de la Religion. Les passions se mêlent à l'ignorance; & il ne résulte de là qu'un libertinage qui détruit les Mœurs & qui affoiblit les Arts.

Enfin une considération importante & qui touche l'intérêt des

Familles peut trouver sa place ici. L'expérience apprend que les Ouvriers qui sçavent un peu de dessein, gagnent plus chez les Maîtres que ceux qui n'en sçavent point : les parents qui auroient des enfans instruits suivant le projet, se trouveroient donc à portée de recevoir d'eux de plus grands secours, & de les recevoir plutôt que s'ils ne les eussent point envoyés à ces Ecoles gratuites. Mais cette raison n'engageroit-elle pas les enfans eux-mêmes à tirer tout l'avantage qu'ils pourroient d'une telle éducation ; sans compter l'amusement & le petit plaisir qu'ils éprouveroient à tracer méthodiquement des figures qu'ils aiment tant à imiter d'eux-mêmes & comme par un instinct naturel ? On dit que le premier dessinateur fut un petit Berger qui traça le contour d'une brebis avec le bout de sa houlette ; cette inclination de tirer des lignes, de barbouiller, si l'on veut, est née avec les enfans ; pourquoi ne la pas cultiver ?

Pour l'intérêt des Arts &
lité du Public, nous indiqu
les témoignages qui nous
communiqués en faveur du
fique de M. Arnoult contre
plexie. 1°. Une lettre de M
chevêque, célébre Méde
Rouen, en datte du 18 d'C
1745. 2°. L'atteſtation
Chabert, Médecin de Gr
3°. La guériſon du P. T
Religieux Obſervantin réſid
Provence. Nous avons vû le
originaux qui contienne
preuves, & l'on ne peut y
mer ni fraude ni induſtrie.

Chez Chardon rue Ga
Le chemin de l'Amour Divi
cription de ſon Palais & des
qui y ſont renfermées. 1746.

Il ne faut pas juger de c
par le titre, qui a quelqu
de figuré & d'antique. L'ex
eſt bonne & capable d'édifi
des perſonnes : l'apologue

Juin 1746.

mine ; on a peint ſous des images les ſentimens d'un cœur qui aime Dieu & qui veut l'aimer davantage. Oſerions nous dire que c'eſt un Poëme ſpirituel & myſtique, écrit en Proſe ? Il y a quelque tems qu'il parut un très-petit Livre imprimé à *Rennes* ; nous ne ſçavons ſi celui-ci n'eſt point le même ſujet en grand ; des deux côtez bien du zéle, de l'induſtrie, de la dévotion.

Chez David le jeune : *La Science de la Guerre, diviſée en deux Livres, le premier traite des Fortifications ; le ſecond des Opérations d'une Armée en Campagne, &c.* in-8°. 2. vol. avec figur. 7 liv. relié.

Chez le même : *Nouvelle édition du Traité de l'éducation des Enfans par M. Locke.* in-12. 2 vol.

Chez Jean de Nully, Grand'-Salle du Palais : *Second tome des Teſtamens, Codiciles,* &c. par M. Furgole, *Avocat au Parlement de Toulouſe.* Ce volume ſera ſuivi de deux autres ; & la matiére teſtamentaire ſe trouvera traitée à fond dans ces quatre volumes.

Chez le Mercier rue S. Jacques : *Manuel des Marchands pour les négociations en change, soit en fournissant, soit en prenant des lettres de France sur l'Etranger, & de l'Etranger sur la France*, &c. in-12.

Chez le Clerc Quai des Augustins : *Nouvelle édition des Mémoires de Montecuculli, Généralissime des Troupes de l'Empereur.* in-12.

TABLE DES ARTICLES
du mois de Juin 1746.

Art. LXI. ΔΙΟΔΩΡΟΥ ΤΟΥ ΣΙΚΕΛΙΩΤΟΥ, &c. *Diodori Siculi Bibliotheca Historica*, &c. 1157

Art. LXII. *Le Neptune Oriental, ou Routier Général des Côtes des Indes Orientales & de la Chine.* Par M. d'Après de Mannevillette, &c. 1172

Art. LXIII. *Lettres d'un François*, &c. Suite de l'Art. LVIII. au mois de Mai. 1185

Juin 1746.

des Sciences & des beaux Arts. 1355
ART. LXIV. *Bibliothéque Françoise.* Tomes VII. & VIII. 1219
ART. LXV. *Extrait d'une Lettre de M. Gonye de Longuemare aux Auteurs des Mémoires de Trévoux.* 1251
ART. LXVI. *La vérité de la Religion Catholique, démontrée contre les Protestants*, &c. 1264
ART. LXVII. *Les Conseils de l'amitié.* 1278
ART. LXVIII. *Réponse à la Dissertation de l'Anonime qui a prétendu réfuter l'Auteur des Lettres sur l'imagination des femmes enceintes.* 1295
ART. LXIX. *Lettre & Mémoire sur l'Electricité.* 1309
ART. LXX. Nouvelles Littéraires. 1339

Errata pour le mois de Mai 1746.

PAge 1005, ligne 24 Pintcado, *lisez*, Pinteado.
1006. lig. 6. même faute.
1007. lig. 9. les Villes de Samma, *lisez*, la Ville de Samma.

1 *Juin* 1746.

1106. lig. 5. ceux, *lisez*, à ceux.

1144. lig. 1. Transylvalnie, *lisez*, Transylvanie.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juillet 1746.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Serenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juillet 1746.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere

M. DCC. XLVI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MÉMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1724.	12.	v.
1702.	12.	v.	1725.	12.	v.
1703.	12.	v.	1726.	13.	v.
1704.	12.	v.	1727.	12.	v.
1705.	12.	v.	1728.	12.	v.
1706.	12.	v.	1729.	12.	v.
1707.	12.	v.	1730.	12.	v.
1708.	12.	v.	1731.	12.	v.
1709.	12.	v.	1732.	12.	v.
1710.	12.	v.	1733.	12.	v.
1711.	12.	v.	1734.	12.	v.
1712.	12.	v.	1735.	14.	v.
1713.	12.	v.	1736.	15.	v.
1714.	12.	v.	1737.	13.	v.
1715.	12.	v.	1738.	13.	v.
1716.	12.	v.	1739.	14.	v.
1717.	12.	v.	1740.	13.	v.
1718.	12.	v.	1741.	12.	v.
1719.	12.	v.	1742.	12.	v.
1720.	5.	v.	1743.	12.	v.
1721.	12.	v.	1744.	12.	v.
1722.	12.	v.	1745.	12.	v.
1723.	12.	v.	1746.	8.	v.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.

Juillet 1746.

ARTICLE LXXI.

TRAITE' DU CASTOR, dans lequel on explique la nature, les propriétés & l'usage Medico-Chymique du Castoreum dans la Médecine, par Jean Marius, Médecin d'Ausbourg, augmenté des Observations de cet Auteur, & de plusieurs autres Médecins célébres, de l'Histoire des Maladies, dont on n'avoit point encore parlé, & d'un grand nombre de découvertes; par Jean Francus, traduit par M. Eidous,

avec figures. *A* Paris, chez *David* fils, Quai des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, au S. Eſprit. vol. *in* 12. pages 284. ſans la Préface & l'Extrait de la Lettre de M. Sarraſin, Médecin du Roi en Canada, touchant l'Anatomie du Caſtor, qui ſont encore 54 pages.

IL paroît par ce petit Ouvrage, qui eſt clair, précis, & bien traduit, que la différence des climats produit les mêmes changemens dans les animaux, que dans les hommes. Le Caſtor de l'Amerique eſt aſſûrément le même animal que celui d'Europe, & on peut s'en aſſûrer par la deſcription Anatomique, qu'en a fait feu M. *Sarraſin*, Médecin du Roi en Canada, un des plus habiles hommes de ſon tems dans toutes les parties, qui ont rapport à la Médecine & à la Chirurgie. Cette deſcription a été inſérée dans les

Mémoires de l'Académie des Sciences, * dont il étoit Correspondant; on en trouvera ici l'Extrait dans la Préface de M. *Francus*.

Cependant le Castor Amériquain différe en plus d'une chose du Castor Européen. Celui-ci, selon nos Auteurs, est féroce, cruel, & incapable d'être apprivoisé: celui-là est doux, timide, devient aisément domestique, n'attaque personne, & n'a point d'autre défense, que la fuite, & ses dents, lorsqu'on attente à sa vie, ou à sa liberté. Il est vrai que des dents capables de couper les plus gros arbres, ne font pas de légéres morsures à ceux, qui s'y exposent; mais après tout ce ne sont que des armes défensives, la Nature en a donné à tous les animaux, & on n'accuse ni de cruauté, ni de férocité, ceux, qui ne s'en servent, que pour une légitime défense.

N'est-il pas bien surprenant que

* Année 1704. page 38.

le Castor soit tel, que nous le disons d'après tous les Historiens, qui en ont parlé, dans le centre de la Barbarie, tandisque celui, qui vit dans les Pays les plus policés, est tel, que nous le représentent nos Auteurs ? Il faut peut-être dire la même chose de la figure de l'un & de l'autre. Les deux Médecins Allemands la trouvent hideuse, on n'en est point révolté en Canada; peut-être en juge-t-on par comparaison avec les naturels du pays; & il est vrai que la présence d'un Sauvage du Canada n'enlaidit point un animal, comme pourroit faire celle d'un Allemand & d'un Polonois. Le poil du Castor de Canada est aussi beaucoup plus estimé que celui des Castors d'Europe; il est plus noir & plus épais, surtout dans les quartiers les plus Septentrionnaux, où quelquefois on en trouve de blancs. C'est que la Providence a soin de les garantir contre le froid à mesure qu'ils y sont exposés. On ne

se plaint point non plus, comme en Allemagne, que la chair en soit dure & difficile à digérer. Cela viendroit-il de ce qu'on digere plus aisément en Canada, qu'en Europe ?

Enfin quoique le Castor Canadien puisse absolument se passer d'aller dans l'eau, & qu'il n'y puisse pas vivre toujours, ce qui lui est peut-être commun avec l'Européen, on ne regarde pas le premier comme étant moitié chair & moitié poisson; il a été déclaré viande de Carême par la Faculté de Théologie de Paris,& par tous nos Docteurs Médecins. Il paroît qu'on a décidé autrement au sujet de celui d'Europe, puisque, selon M. Francus, sa partie supérieure jusqu'aux cuisses est de la chair véritable, dont il n'est permis de manger, qu'aux jours gras, chez les Catholiques.

L'instinct des Castors a été fort célébré par les anciens Naturalistes; *mais ils* ne connoissoient pas

ſur l'utilité du *Caſtoreum* dans un très-grand nombre de maladies.

« Mais on recherche encore cet » Animal, dit M. Marius, à cauſe » de ſa peau, de ſa graiſſe, de ſon » ſang, de ſon poil, de ſes dents... » Car l'expérience a fait voir qu'il » n'y a aucune de ſes parties, qui » n'ait ſon utilité dans la Médeci- » ne. » Il entre enſuite dans le détail, & n'avance rien, qu'il n'ait vérifié par lui-même, ou qu'il n'ait appris par des voyes, qui ne pouvoient pas lui être ſuſpectes. Tout ce qui ne lui paroît pas certain par des effets connus, il n'en répond point. Il en uſe ainſi, par exemple, au ſujet d'un ſecret, qui ſeroit bien admirable, s'il étoit conſtaté. « Un Juif de ma con- » noiſſance, dit-il, étant venu me » rendre viſite, il y a quelque » tems, & ayant ſçu que je tra- » vaillois à cet ouvrage, me com- » muniqua un ſecret, qu'il avoit » appris de ſes Ancêtres, qui le » tenoient eux-mêmes de Salomon,

» qui l'avoit éprouvé. Il m'assûra
» donc qu'il suffisoit pour acqué-
» rir une mémoire prodigieuse, &
» pour ne jamais oublier ce qu'on
» a lû une fois, de porter un cha-
» peau de Castor, de se frotter
» tous les mois la tête & l'épine
» du dos de l'huile de cet Animal,
» & de prendre deux fois par an
» le poids d'un écu d'or de *Casto-*
» *reum.* Je laisse cependant à cha-
» cun la liberté d'en croire ce qu'il
» voudra. »

M. Francus, dans ses additions au texte de M. Marius, n'affirme non plus rien, que sur des expériences bien averées. Ainsi on peut s'assûrer que parmi le grand nombre de recettes, qui composent la plus grande partie de cet Ouvrage, il n'y en a pas une, qui n'ait produit son effet. C'est donc proprement ici un manuel de Médecine, dont le Castor est le principal objet. D'où il est aisé de conclure qu'il n'est point d'Animal plus utile à l'homme. Il est en effet pour nous une belle leçon de pré-

voyance, d'industrie, & de constance dans le travail ; sa dépouille est depuis près de deux siécles l'objet d'un grand commerce, qui a beaucoup contribué à l'établissement d'une de nos Colonies, & il n'est aucune partie de son corps, qui n'ait quelques propriétés propres à conserver ou à rétablir notre santé. Il méritoit bien autant que l'Abeille d'être chanté par nos plus grands Poëtes.

ARTICLE LXXII.

LE THEATRE ANGLOIS. Tome troisiéme *in*-12. A Londres. M. DCC. XLVI.

LE Public a bien reçu les deux premiers volumes de cet Ouvrage ; & la critique d'un Observateur, * qui n'est plus, n'a point diminué sa réputation ; cet Observateur lui-même commençoit à revenir des premiéres idées qu'il avoit conçues du *Théatre Anglois*.

* *Feu M. l'Abbé des F.*

C'étoit un juge éclairé, mais précipité quelquefois; il avoit le coup d'œil pénétrant, mais il ne se présentoit pas toujours l'objet en entier; il sçavoit saisir les défauts & les beautés; mais il les isoloit trop, & les rapports lui échappoient. C'étoit un homme à qui l'imagination fournissoit sur le champ & sur tout ce qu'il lisoit, des traits saillants, des images vives qu'il se hâtoit de produire; & sa plume merveilleusement exercée ne se refusoit à aucune de ces peintures. Il donnoit à tout ce qu'il vouloit la parure qu'il vouloit aussi. Il étoit ennemi déclaré du Phœbus, du clinquant, de la pointe; il a combattu ce mauvais goût sans respect humain & sans relâche; en cela notre Littérature lui a des obligations essentielles; mais, encore une fois, trop de saillie dans l'imagination, trop de promptitude à jetter sur le papier, lui firent confondre de tems en tems de très-bons Ouvrages avec des productions sans génie.

La maniére dont il traita les deux volumes du Théatre Anglois en fournit la preuve ; à l'occasion de quelques inepties de *Shakespeare*, *le vin de Brie* lui vint en pensée ; il s'en servit comme d'un cadre pour comparer, & rendre ridicule ce Dramatique Anglois. Les secondes réflexions le rapprocherent bientôt après du vrai point de vue, & s'il avoit pû voir la suite de ce *Théatre*, il en auroit jugé à peu près comme M. *de la Place*.

Celui-ci nous donne donc le troisiéme volume de ses Traductions & de ses Analyses. Il met à la tête une Préface que nous n'appellerons pas *Polemique*, parce que, toute destinée qu'elle est à contredire l'Observateur dont nous parlions tout à l'heure, M. de la Place n'a pas prétendu établir une controverse avec lui : on n'attaque plus un adversaire dans le silence du tombeau, à moins qu'on ne voulut passer pour un homme fâ-

cheux : c'étoit le titre que donnoit *Guy Patin* à un Docte de ſon tems pour avoir écrit contre un autre qui étoit mort plus de 50 ans auparavant.

M. de la Place ne détaille ici ſes réponſes que pour inſtruire le Public ; que pour rappeller les principes qu'il avoit répandus dans le diſcours qui eſt au commencement du premier volume. Il en réſulte toujours que *Shakeſpeare* fut un génie ſublime, un tragique né pour attacher le Spectateur à ſon Théatre. Il ignora ſouvent les bienſéances & les régles de l'art ; mais cela détruit-il les beautés qu'on ſent en lui ? Cela fait-il qu'il n'ait pas le talent de plaire dans les endroits qu'on lit avec plaiſir ? Comparons-le, ſi l'on veut, à ces Architectes qui bâtiſſoient nos Temples il y a ſept ou huit cents ans ; on trouve de grands défauts dans leur maniére : ils étoient minucieux dans leurs ornemens ; puérils dans leurs découpures ; mais

ne convient-on pas toujours que la hardiesse de leurs voutes, l'élévation de leurs piliers, la grandeur de leurs desseins méritent toutes sortes d'applaudissements?

Entrons dans ce nouveau volume du Théatre Anglois: on y trouve trois Tragédies traduites presque en entier, & les Analises ou Sommaires d'un grand nombre d'autres piéces de Shakespeare. La premiére & la troisiéme de ces Tragédies sont traduites comme celles des deux premiers tomes, partie en Prose partie en Vers; mais nous ne remarquons plus ici cette Prose cadencée dont M. de la Place avoit commencé de se servir; il a jugé apparemment ce travail inutile, ou ces attentions déplacées: car quand on veut donner de la Prose au Lecteur, il faut que ce soit de la Prose toute pure, autrement on gêne son imagination, on blesse peut-être son goût.

La seconde de ces trois Tragédies traduites est intitulée *Jules*

Cesar : elle ne présente que de la Prose sans mélange de Vers, & l'Auteur en explique la raison; c'est que M. de Voltaire a pris l'idée de sa Tragédie de *la mort de Cesar* dans l'Auteur Anglois, & que cette circonstance pourra donner la curiosité de comparer les deux piéces; or *je connois trop mes intérêts*, ajoûte M. de la Place; on voit que cette réponse est bien autant un compliment ingénieux, qu'une raison solide.

La premiére Tragédie, nommée *Cymbeline*, est d'une invention singuliére : il falloit être Shakespeare pour faire un ensemble de tant de piéces rapportées, pour entasser tant de catastrophes les unes sur les autres. Au lieu du *vin de Brie* dont nous parloit le Critique, nous croirions plutôt qu'une liqueur forte & enyvrante échauffoit la tête de ce Poëte, quand il composoit sa Piéce.

Cymbeline est un Roi des anciens Bretons-Anglois, sous l'Empereur Auguste. Il a d'une premié-

re épouse deux fils qu'un Seigneur mécontent, nommé *Bellarius* lui vole au berceau, & qui sont élevés jusqu'à l'âge de 20 ans dans les Forêts. Ces deux jeunes Princes ont tout le mérite possible, de la valeur, de la grandeur d'ame, du penchant à soulager les malheureux, &c. Ils sont traités comme les enfans de Bellarius ; mais ils sentent des inclinations supérieures à leur naissance. Cymbeline a encore de son premier mariage une fille appellée *Imogene* : c'est une autre merveille pour les graces du corps, les agrémens de l'esprit, les sentiments & la vertu. Elle épouse sécrétement un Seigneur du Pays nommé *Postumus*, homme de beaucoup de mérite & agréable à la Nation. Cette alliance déplaît au Roi qui vouloit la marier au fils de sa seconde épouse, femme ambitieuse & adroite. Le fils de cette Reine, nommé Cloten, est le sujet le plus méprisable, le plus indigne d'épouser *Imogene*.

Cependant comme le Roi veut absolument cette alliance, Postumus le véritable époux est envoyé en exil à Rome ; là il se vante, en présence d'un petit maître, qu'il possède le cœur de la personne la plus aimable & la plus fidelle ; Jachimo, c'est le nom de ce Romain, se fait fort de triompher de sa vertu ; cela forme une controverse, un défi, une gageure. Jachimo passe en Angleterre, il tente *Imogene* qui est à l'épreuve de tous ses artifices ; cependant il trouve le moyen d'enlever le brasselet que Postumus avoit donné à cette épouse chérie. Le fourbe revient à Rome & montre ce bijou comme le monument de sa victoire.

Postumus au desespoir, mande à un des domestiques d'Imogene de la tuer ; le domestique n'exécute point cet ordre ; mais il tire Imogene du Palais de son pere, puis il la fait déguiser en homme, afin qu'elle puisse passer en Italie.

à la ſuite de l'Ambaſſadeur des Romains, qui s'en retourne, parce que Cymbeline refuſant le tribut à l'Empereur, ſe prépare à ſoutenir la guerre contre Rome.

Imogene déguiſée, & faiſant route vers la Mer, rencontre ſes freres dans leur Forêt; elle ſe lie d'amitié avec eux ſans les connoître, & ſans en être connue. Cloten, fils de la Reine, s'étant mis à la pourſuite d'*Imogene*, dont il eſperoit toujours l'alliance, eſt tué dans cette même Forêt par un des fils du Roi, & comme il étoit revêtu d'un habit de Poſtumus, Imogene qui rencontre le cadavre eſt ſur le point de mourir de ſurpriſe & de douleur.

Cependant l'armée Romaine fait une deſcente en Angleterre; Jachimo & Poſtumus ſont dans cette Armée, mais le dernier quitte les Romains, & prend parti, comme ſimple Soldat, dans l'armée de Cymbeline. Les deux fils du Roi ſortant auſſi de leur Forêt, vont

défendre la Patrie. Le Général Romain trouve sur sa route Imogene toujours déguisée & l'attache à son service. La bataille se donne entre les Romains & les Bretons; les premiers d'abord vainqueurs, sont ensuite défaits par la valeur des deux fils du Roi & de Postumus; le Général Romain est pris avec Imogene; comme Postumus est vêtu à la Romaine, on le croit aussi du nombre des ennemis, & il est mis aux fers; mais bientôt après toutes les reconnoissances se font. Cymbeline reconnoît ses fils & sa fille, Postumus reconnoît Imogene, celle-ci est reconnue de ses freres. Le fourbe Jachimo dévelope toute son intrigue; il y a là plus de mysteres dévoilés qu'il n'en faudroit pour le dénouement de six Tragédies. On voit aussi par ce plan général, que la scene est tantôt en Angleterre, tantôt à Rome, tantôt dans le Palais du Roi, tantôt dans une Forêt, tantôt dans un Camp; & tout cela se passe

dans une même action, sur le même Théatre, & sans changer de Spectateurs. Malgré cet amas confus de passions, d'intérêts & d'incidens, on trouve ici des coups de Théatre merveilleux, des endroits extrêmement bien touchés, on en jugera par les traits suivants.

(Acte I. Scene VIII. en Vers) Imogene seule déplore l'éloignement de son époux, & l'état malheureux auquel on veut la réduire, en la forçant d'épouser un sujet aussi indigne que Cloten.

Fille d'un Roi cruel, & soumise au pouvoir
D'une Reine sans foi dont j'ai trompé l'espoir;
Arrachée aux transports d'un époux que j'adore,
Et livrée à l'ardeur d'un mortel que j'abhorre,
Tremblante, craignant tout, sans espoir, sans soutien,
Grands Dieux! est-il un sort plus affreux que le mien?

 J'ai

J'ai perdu mon époux, & quel époux ?.. mon ame
A ce nom si cheri ne contient plus sa flame ;
Et la crainte, sans fruit combattant ce transport,
Le verroit éclatter dans les bras de la mort.....
Freres infortunés ! ô vous qui dès l'enfance
Fûtes privez des droits d'une illustre naissance ;
En éprouvant peut-être un destin rigoureux,
Vous ignorez vos maux, vous êtes plus heureux !
Vous ne formez du moins que des vœux légitimes
Et, si j'en crois le Roi, tous les miens sont des crimes.

(Acte III. Scene III. en Vers.)
Bellarius entretient les deux jeunes Princes qui passent pour être ses enfans.

.... Approchez mes enfans,
Occupons nos loisirs, par des jeux innocents :
De ce mont orgueilleux, allez gagner la cime,
Lorsque vos yeux, de-là, me croiront dans l'abîme ;

Songez que les mortels ne doivent leur
éclat
Qu'au poste que le sort leur donne dans
l'Etat.
Rappellez vous alors ces traits dont ma
mémoire
Mille fois en ces lieux vous a tracé
l'Histoire ;
Ces intrigues de Cour, ces projets renversés,
Ces services rendus & mal récompensés,
Ces innocents punis, ces fortunés coupables,
Des caprices du sort, exemples mémorables . . .
C'est ainsi que tout homme amusant
son loisir,
Doit sçavoir allier la sagesse au plaisir.
Le monde aux yeux du sage offre sans
cesse un livre :
Voir & sentir, c'est être ; & réfléchir,
c'est vivre ;
Vivez donc, mes enfans, & n'oubliez
jamais
Que c'est pour être heureux que le ciel
vous a faits, &c.

La suite de cette Scene étale les sentimens supérieurs des deux jeunes Princes ; ils sont faits pour régner, ils dédaignent le séjour des

Forêts, les plaisirs de la Chasse, &c.

(Acte IV. Scene II. en Prose.) Les mêmes ayant rencontré leur sœur *Imogene* déguisée, éprouvent à son égard des transports d'amitié qui étonnent Bellarius, & qui forment une situation très-touchante. Un de ces Princes dit à Bellarius en lui montrant Imogene:

« J'ignore d'où procéde le pen-
» chant qui m'attache à cet in-
» connu; mais quelle qu'en soit
» la cause, je le chéris & j'en fais
» gloire... Ne nous as tu pas par-
» lé mille fois toi-même de ces
» coups de sympathie qui éton-
» nent la raison? Tu vas en voir
» un éclatant exemple. Je suis sin-
» cere, tu m'aimes tel... Eh bien,
» si la mort même me demandoit
» un de vous deux, ce n'est pas
» lui que mon cœur nommeroit. »

Bellarius surpris, dit *à part*:

« O suprême intelligence! O
» nature, j'admire avec transport
» ta noblesse & ta grandeur. Je
» ne suis point leur pere, ils l'igno-

„ rent : ils me le font pourtant sen-
„ tir. Et cette préférence, en fa-
„ veur d'un inconnu, m'étonne &
„ me confond ! „

La premiére Scene de l'Acte V. est aussi fort belle ; Postumus y condamne la fureur qui lui a fait ordonner la mort d'*Imogene*. Il tient en main un mouchoir ensanglanté qu'on lui a envoyé comme la preuve de l'exécution de ses ordres ; il se livre, à la vue de ce sang, aux transports les plus dramatiques ; ce morceau est en Vers, & mérite d'être lû pour apprendre à juger de Shakespeare & de son habile Traducteur.

II. La Tragédie de Jules Cesar comprend la conspiration des Sénateurs contre cet Empereur ; l'exécution de leur entreprise ; les exploits d'Antoine & d'Octave pour le venger ; leur victoire à Philippes & la mort de Brutus. Cette piéce, trop chargée encore d'évenements, est néanmoins plus sensée que la précédente ; mais elle

ne paroit ni aussi animée, ni aussi remplie de morceaux intéressans; en un mot elle fait moins de plaisir que *Cymbeline*.

Le Jules Cesar de *Shakespeare* fit naître il y a 17 ou 18 ans la Tragédie Françoise intitulée la *mort de Cesar*. M. de Voltaire qui en est l'Auteur avoit traduit la belle Scene de l'Auteur Anglois, où Antoine expose aux yeux du peuple Romain le corps sanglant de Cesar. Cet essai plut si fort, qu'on pria le Traducteur de donner la Piéce entiére; mais il aima mieux travailler sur son propre fond, & il composa la Tragédie * que nous avons sous les yeux: elle est en Vers & en trois Actes, sans personnage de femmes, sans intrigue d'amour; elle finit à la Harangue d'Antoine après la mort de Cesar; ce qui marque bien plus d'intelligence que dans la Tragédie Angloise, où l'action continue jus-

* On la trouve à Paris, chez Bauche Quai des Augustins.

qu'aux victoires d'Octave & à la mort de Brutus.

M. de Voltaire fait ce Chef des Conjurés fils de Cesar ; ce qui est fondé sur l'Histoire, comme on le voit dans le *Brutus* de Plutarque. Mais cela n'empêche pas qu'on n'ait critiqué ce caractere, qui rassemble dans la même personne le fils & le meurtrier du Dictateur. M. de Voltaire a voulu peindre tout l'effort de la fierté & de la liberté Romaine, il a voulu donner une Tragédie dans le goût des Anglois, qui aiment l'extraordinaire & le gigantesque en fait de situations & d'incidents. Voilà ce qu'on dit pour excuser ce coup de Théatre, ce personnage de *Brutus parricide*.

Quoiqu'il en soit, Shakespeare n'a point parlé de ces rapports si intimes entre Brutus & Cesar. Apparemment qu'il les a ignorés ; car il étoit homme à tirer parti de cette anecdote pour jetter l'effroi dans l'ame de ses Spectateurs. Comparons présentement quelques mot-

ceaux du Dramatique Anglois, avec quelques Scenes de M. de Voltaire.

(Acte I. Scene III.) Shakespeare fait parler ainsi Cassius contre l'ambition de Cesar.

« C'est un nouveau Colosse qui » prétend accabler l'Univers de son » poids. Ce n'est plus que sous lui » qu'il sera permis de traîner une » vie languissante, & la mort seule » pourra fixer un terme à notre » honte!.. Les Romains autrefois » étoient maîtres de leur sort: » Cesar, pour eux, n'auroit été » qu'un homme; ils sont esclaves » aujourd'hui! Est-ce au destin » qu'il faut s'en prendre? Non, » Brutus; non cher ami, c'est à » nous seuls... *Brutus*... *Cesar*.. » Qu'a donc ce dernier nom de » plus formidable que l'autre? » Frappe-t-il l'ame d'un son plus » imposant? Imprime-t-il plus de » respect? Quel est donc le fatal » caractere qui rend Cesar si grand » à nos yeux?... O honte de nos

» jours ! O Rome ! Qu'est devenue
» la vertu de nos peres ? O murs
» sacrés ! Est-ce d'un seul mortel
» que vous tirez votre gloire ? Fû-
» tes vous élevez pour garder un
» Tyran ? Jadis un autre Brutus
» sçut vous venger ! ... »

M. de Voltaire (*Acte II. Scene II.*) développe à peu près les mêmes sentimens, mais il les met dans la bouche de Brutus, se plaignant de la lâcheté d'Antoine & de Dolabella, trop attachés à Cesar.

Quelle bassesse, ô Ciel ! & quelle ignominie !
Voilà donc les soutiens de ma triste Patrie !
Voilà vos Successeurs, Horace, Decius,
Et toi vengeur des Loix, toi mon sang, toi Brutus ;
Quels restes justes Dieux, de la grandeur Romaine !
Chacun baise en tremblant la main qui nous enchaîne !
Cesar nous a ravi jusques à nos vertus,
Et je cherche ici Rome, & ne la trouve plus.
Vous que j'ai vû périr, vous immortels courages,

Heros dont en pleurant j'apperçois les images,
Famille de Pompée, & vous divin Caton,
Toi dernier des Heros du sang de Scipion :
Vous ranimez en moi ces vives étincelles
Des vertus dont brilloient vos ames immortelles ;
Vous vivez dans Brutus, vous mettez dans mon sein
Tout l'honneur qu'un Tyran ravit au nom Romain.

(*Acte II. Scene II.*) C'est dans Shakespeare l'endroit où les Conjurés minutent leur complot : Cassius leur propose de se lier par un serment, & Brutus répond ainsi : » Non Cassius, point de serments, » si le danger de la République, » si ce que nous souffrons, si ce » que nous craignons de souffrir » encore, ne sont pas des motifs » suffisans pour enflamer nos ames, » rompons, dès à présent, un pro- » jet mal concerté ; que chacun se » retire chez soi, & que la tyran- » nie exerce son empire sur des

» Citoyens dignes de l'esclavage...
» Mais si la crainte des opprobres
» est suffisante pour échauffer &
» ranimer les cœurs pusillanimes,
» pour endurcir celui des femmes
» mêmes, quels aiguillons, chers
» Citoyens, trouvez vous plus
» pressans, & plus capables d'assû-
» rer à la fois la liberté de Ro-
» me & votre vengeance? Un vrai
» Romain connoît-il d'autre lien
» que celui de sa parole? La pro-
» bité qui s'engage tient toujours
» sa promesse, la mort seule peut
» l'en affranchir. Laissons les ser-
» mens aux lâches, aux perfides,
» à la vieillesse, & aux ames que
» la honte ou la misere ont avilies.
» Que les courages douteux jurent
» de faire mal: ils rempliront
» peut-être leur engagement....
» Mais nous que l'honneur guide,
» nous dont la gloire & le salut
» de la patrie arme aujourd'hui
» le bras, fouillerons nous tout ce
» qu'une telle entreprise a de no-
» ble, en nous assûrant les uns des

» autres par le honteux lien des » ſermens ? »

Dans la Tragédie de M. de Voltaire (*Acte II. Scene IV.*) C'eſt tout le contraire ; Brutus & les autres conjurés s'engagent par des ſermens ſolemnels. Brutus commence :

Jurez donc avec moi, jurez ſur cette épée,
Par le ſang de Caton, par celui de Pompée,
Par les mânes ſacrés de tous ces vrais Romains,
Qui dans les champs d'Afrique ont fini leurs deſtins :
Jurez par tous les Dieux vengeurs de la Patrie,
Que Ceſar ſous vos coups va terminer ſa vie....

Et plus bas il fait ce ſerment devant la Statue de Pompée :

Nous le jurons par vous, Heros dont les images
A ce preſſant devoir excitent nos courages.
Nous promettons, Pompée, à tes ſacrés genoux

De faire tout pour Rome, & jamais
rien pour nous.
D'être unis pour l'Etat, qui dans nous
se rassemble,
De vivre, de combattre, & de mourir
ensemble.

(*Acte III. Scene V.*) Les endroits où Shakespeare fait paroître plus de génie & d'éloquence, sont ceux où Brutus & Antoine haranguent le peuple Romain après la mort de Cesar. Brutus met d'abord la multitude dans son parti, mais Antoine la fait changer, & lui inspire des desirs de vengeance. Voici quelques traits du discours de Brutus :

» Si quelque partisan de Cesar » demande pourquoi Brutus a tué » ce grand homme, puisqu'il étoit » son ami, voilà ma réponse : » c'est que Rome m'étoit encore » plus chere que Cesar. Eussiez » vous mieux aimé, chers Citoyens, » voir vivre Cesar & mourir es» claves, que de voir mourir Ce» sar & vivre libres ?.... J'aimois

» Cesar, je le pleure; il étoit heu-
» reux, je m'en réjouissois; il étoit
» vaillant, je l'honorois; mais il
» étoit ambitieux, je l'ai tué! Je
» donne des pleurs à l'amitié, j'ap-
» plaudissois à sa fortune, je res-
» pectois sa valeur, j'ai puni son
» ambition. Est-il ici quelque ame
» assez basse pour regretter l'escla-
» vage? Si quelqu'un pense ainsi,
» qu'il se montre: c'est lui que j'ai
» offensé. »

Cassius parle à peu près de même chez M. de Voltaire. (*Acte III. Scene VII.*

J'ai tué mon ami pour le salut de Rome:
Il vous asservit tous, son sang est répandu.
Est-il quelqu'un de vous de si peu de vertu,
D'un esprit si rampant, d'un si foible courage
Qu'il puisse regretter Cesar & l'esclavage?
Quel est ce vil Romain qui veut avoir un Roi;
S'il en est un, qu'il parle, & qu'il se plaigne à moi.

(Act. III. Sce. VI. de Shakespeare.) Antoine montrant le cadavre de Cesar, dit au peuple : « Regardez, c'est ici que Cassius enfonça son poignard ! C'est ici que Casca plongea le sien ! C'est-là que Brutus a frappé ! C'est jusqu'ici qu'a rejailli le sang ; comme pour s'assûrer qu'il étoit répandu par la main de Brutus ! Par la main de ce même Brutus, si cheri de Cesar ! Ce coup affreux lui fut le plus cruel : Cesar y succomba. L'ingratitude, plus meurtriere encore aux yeux de ce Heros, que les poignards des conjurés, pénétra, perça ce grand cœur, & l'envoya tomber aux pieds de la Statue de Pompée.... La tête enveloppée de son manteau, Cesar ne vit plus rien après avoir vû Brutus armé contre lui. La trace de son sang peut encore peindre à vos yeux & sa marche & sa chûte...... Quelle chûte, grands Dieux ! Quel spectacle, mes amis ! Le

» même coup nous a tous fait tom-
» ber. La seule trahison porte jus-
» qu'aux Cieux sa tête sanguinai-
» re .... Quoi vous pleurez
» maintenant, & la pitié pénétre
» enfin dans vos ames ? Ne cachez
» point vos larmes, elles font hon-
» neur à l'humanité ! &c. »

M. de Voltaire (Acte III. Scene VIII.) fait parler ainsi le même Antoine :

Du plus grand des Romains voilà ce qui
vous reste.
Voilà ce Dieu vengeur idolatré par
vous ;
Que ses assassins même adoroient à ge-
noux,
Qui toujours votre appui, dans la paix,
dans la guerre,
Une heure auparavant faisoit trembler
la terre ;
Qui devoit enchaîner Babilone à son
Char.
Amis, en cet état connoissez vous
Cesar ?
Vous les voyez, Romains, vous touchez
ces blessures ;
Ce sang qu'ont, sous vos yeux, versé des
mains parjures.

Juillet 1746.

Là, Cimber l'a frappé, là sur le grand Cesar
Cassius & Decime enfonçoient leur poignard.
Là Brutus éperdu, Brutus l'ame égarée,
A souillé dans ses flancs sa main dénaturée.
Cesar le regardant d'un œil tranquile & doux
Lui pardonnoit encore en tombant sous ses coups!
Il l'appelloit son fils; & ce nom cher & tendre,
Est le seul qu'en mourant Cesar ait fait entendre.
O mon fils! disoit-il.

Le Lecteur judicieux & délicat pourra comparer ces deux morceaux d'éloquence, & commencera peut-être à estimer Shakespeare en le voyant si noblement imité par l'Auteur de la Henriade. Disons encore un mot de la troisiéme Tragédie Angloise que nous donne M. de la Place dans son Recueil.

III. C'est l'Histoire de Cleopatre, de ses intrigues avec Antoine, de la victoire remportée sur

l'un & ſur l'autre par Octave Ceſar ; cette Piéce eſt encore plus ambulante que les deux autres; la Scene change de lieu preſque à chaque inſtant ; le ton familier y regne trop, & les principaux perſonnages ont l'air un peu *Bourguemeſtre* ; M. de la Place l'avoue lui-même ; cependant nous remarquons d'aſſez grands traits dans le caractere de Cleopatre & dans celui d'Antoine ; nous ne citerons que le morceau ſuivant :

(*Acte IV. Scene XVII.*) Antoine croyant que Cleopatre s'eſt donné la mort, après la victoire d'Octave, preſſe *Eros*, un de ſes eſclaves, de lui ôter auſſi la vie :

Approche cher ami
Tu vois juſqu'à quel point ton maître eſt avili !
C'eſt Antoine, jadis idole de la terre,
Dont la voix enfantoit & la paix & la guerre,
Dont la vaſte puiſſance a fait gemir les Mers,
Dont le glaive en trois parts diviſa l'Univers :

Ce Colosse abattu, dégradé jusqu'à l'ame,
N'ose même imiter l'exemple d'une femme;
Et comme elle, aujourd'hui, ne peut dire au vainqueur,
Je te crains peu, moi seule ai pû vaincre mon cœur...
Antoine est-il moins grand, moins homme qu'une Reine!
Tu fus esclave, Eros, & j'ai brisé ta chaîne:
Mais tu sçais à quel prix tu promis, tu juras
De garder à ton maître, & ton cœur, & ton bras;
Les tems sont arrivés, Eros, tiens ta promesse.
L'état où tu me vois, le peril qui me presse,
Ton intérêt, mes vœux, l'injustice du sort,
Ma gloire, ton devoir, tout demande ma mort,
Et je l'attens de toi. &c.

Il faut lire tout le reste de cette Scene, qui est pleine de force & bien versifiée.

Nous ne dirons rien des autres piéces de Shakespeare dont on trouve les analyses à la fin de ce

volume. Elles ſont au nombre de douze, toutes Hiſtoriques & dans le goût de l'Auteur. On a par ces Sommaires une idée très-ſuffiſante des principaux événemens qu'elles contiennent. M. de la Place a eu beſoin de beaucoup de patience pour fondre dans des analyſes auſſi exactes des compoſitions qui paroiſſent très-compliquées, très-éloignées de nos mœurs, & la plupart très-étendues. Ce n'eſt encore que la moindre partie de ſon travail; les piéces traduites preſque en entier ont dû lui couter infiniment davantage; c'eſt ce qui augmente le mérite de ſon entrepriſe : mais le ſuccès qui l'accompagne doit l'animer à nous donner toute la ſuite du *Théatre Anglois*; afin que nous puiſſions comparer les autres dramatiques de cette Nation avec *Shakeſpeare*, qui en eſt le chef & le modele.

ARTICLE LXXIII.

***BIBLIOTHEQUE** Françoise*, ou *Histoire de la Littérature Françoise, par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital. Tome IX.*

LEs vieux Poëtes François qui dattent depuis 3, 4 & 500 ans font la matiére du tome dont nous allons rendre compte. Plus M. l'Abbé Goujet a dû trouver ce travail ingrat, plus le Public lui doit une juste reconnoissance. Il n'y a qu'un grand amour pour notre Littérature Françoise qui ait pû lui faire soutenir la lecture de tant de milliers de mauvais Vers, pour en extraire une douzaine de bons. C'est un trait de satyre mal placé, quand on a dit, qu'*il tiroit de vieux Auteurs de l'oubli pour les y replonger*. Nous dirons avec plus de justice qu'après avoir été si long-tems ensevelis, il les ressus-

pour leur redonner une vie
être plus glorieuse que la
iére. Je ne sçais si ces anciens
urs, selon le privilege des
es, s'étoient flattés de l'immor-
, ils ne la méritoient pas,
ils avoient droit à une espe-
résurrection, pour avoir al-
les premiéres étincelles de
Poësie, & l'on en trouvera
eurs sur sa route à qui il n'a
qué pour briller sur le Parnas-
que d'être venus quelques sié-
un peu plus tard.

. l'Abbé Goujet parle des Ou-
es de tous ceux que l'impres-
a rendus publics, il représen-
caractére de ces Auteurs,
t leur esprit, indique leurs
ies, en porte son jugement,
iit la critique, & en cite des
ceaux, toujours assaisonnés de
ques traits d'Histoire ou de
rature, qui dédommagent du
vais goût de la plûpart de ces
es.

lelinand est le premier Poëte

François dont notre Bibliothécaire fasse mention. Il vécut dans le 12 & mourut dans le treiziéme siécle, plusieurs Auteurs ont fait un grand éloge de ses Œuvres Poëtiques, il nous a laissé un Poëme *sur la mort*, l'on y trouvoit il y a 500 ans de grandes beautés, on n'y entend aujourd'hui presque rien, on n'y voit que des rimes mal cousues, & des moralités triviales. *Loysel*, fameux Avocat au Parlement de Paris, le tira de la poussiére de quelque Bibliothéque & le fit imprimer en 1595 sur un mauvais Manuscrit où les mots & les vers sont estropiés ; c'est apparemment par droit d'Editeur que Loysel en trouve la versification si belle & la rime si riche. Nous apprenons ici qu'*Helinand* se fit Religieux à *Froimond* sur la fin de ses jours, & que l'Ordre de Citeaux l'a placé parmi ses Saints ; on lui reproche d'avoir été un peu trop satyrique, & d'avoir attaqué ce qu'il y avoit de plus respectable sous la Pourpre

& ſous la Thiare même. Il n'eſt point inventeur des rêveries qu'on fit courir ſur la Necromance de *Virgile*, comme *Naudé* l'avoit cru, il n'avoit fait que les copier d'un autre Auteur.

La Poëſie s'annoblit un peu ſous le regne de S. *Louis*, les grands Seigneurs y prirent goût, Charles d'Anjou, frere du Roi; Henri Duc de Brabant; Raoul Comte de Soiſſons; Thibault Comte de Champagne & Roi de Navarre la cultiverent & ſe plurent à rimer. Le Comte Thibault fut le plus célébre de tous, ſes chanſons furent extrêmement goutées & applaudies de ſes contemporains. L'Italie eût ſur cela les mêmes ſentimens que la France. M. de la *Ravalliere* nous a donné une fort belle édition des Poëſies de ce Prince, & nous en avons rendu compte dans *nos Mémoires*. On convient qu'il penſe naturellement & qu'il s'exprime toujours avec une naïveté qui plaît; *il mériteroit mi*

estime sans réserve, *dit M. de la Ravalliere*, *si ses images n'étoient quelquefois trop découvertes*, & nous ajouterons encore, si ses Poësies respiroient un peu moins les plaintes, les reproches, les larmes & les soupirs.

Après le Comte Thibault, on nous parle d'un vieux Romancier qui mérite mieux ce nom que celui d'Historien. C'est *Philippe Mousque*, auteur d'une espéce de Roman qu'il composa en vers sur l'Histoire de France, les curieux le conservent tout entier manuscrit dans plusieurs Bibliothéques, mais personne ne le lit. On en trouve une partie que M. *du Cange* a fait imprimer à la fin de l'Histoire de *Ville-Hardouin.* Ce Roman, dit M. l'Abbé Goujet, est rempli de faits qui peuvent éclaircir l'Histoire de France, il est encore plus rempli de fables; c'est dommage qu'il faille lire tant d'avantures Romanesques pour trouver un mot de vérité. Ce Poë-

te, Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Tournay, fut si aimé de *Philippe le Hardi*, que ce Prince le fit Evêque de Tournay, & lui accorda le privilege de faire battre de la monnoye d'or & d'argent. C'est la premiére & la derniére fois que l'on ait battu monnoye sur le Parnasse.

Tous ces Poëmes furent effacés par le *Roman de la Rose*, c'est le meilleur de tous les Ouvrages de Poësie qui ont été faits avant *François I.* Il fut commencé par *Guillaume de Lorris*, il est triste que cet Auteur n'ait fait usage de ses talens, que pour écrire sur des sujets de galanterie, de satyre & de morale dangereuse. On nous dit que *Lorris* avoit une grande partie des qualités qui forment le Poëte, l'esprit agréable, l'imagination vive, beaucoup d'invention & de fécondité, cela peut être; mais il n'avoit nulle élévation, nulle noblesse d'idées, nulle beauté de fictions. Ces divinités

bien faisantes, *amour*, *bel-accueil*, *pitié*, *franchise*; ces divinités malignes, *faux-semblant*, *danger*, *male-bouche*, *jalousie*, ne paroissent rien moins que vivantes & animées. *Jupiter*, *Mars & Junon*, *Flore & les Zephirs* forment bien d'autres images. L'Auteur étoit fort jeune quand il fit ce Roman.

Droit au vingtiéme an de mon âge,
Je fis le Roman de la Rose,
Où l'art d'amours est toute enclose.

Cette passion n'y est que trop bien représentée, & réduite en art de la maniere la plus naturelle & la plus séduisante.

Cependant les femmes y sont peintes avec les couleurs les moins aimables. Elles sont toutes au tribunal de *Lorris* inégales, bizarres, injustes, perfides, & rien ne lui échappe de ce qui peut inspirer de l'aversion & du mépris pour elles. Il n'est pas moins mordant que licentieux; il seme la satyre sur toute sa route, il passe en

revue toutes les conditions ; les Princes & les Prêtres, les Religieux & les Magiſtrats y ſont maltraités en cent endroits. On cria, on murmura contre l'Auteur ; les Prédicateurs l'anathématiſerent dans les Chaires, les Avocats dans leurs Plaidoyers, les Docteurs dans leurs Ecrits. Le célébre *Gerſon* ſe mit ſur les rangs, s'arma de ſes plus forts argumens, & fit des Diſſertations que perſonne ne lut. Les Dames firent encore plus de bruit ; mais plus on attaqua le *Roman de la Roſe*, plus il prit faveur. Il trouva même des Apologiſtes qui le préconiſerent. *Jean de Montreuil*, Prevôt de l'Egliſe Collégiale de Lille, ſe facha ſérieuſement contre ceux qui le blamoient. *Jean Molinet* le moraliſa, & en fit un Livre tout myſtique ; à l'entendre, c'étoit un Ouvrage incomparable, un tiſſu d'allégories qui cachoient de grands myſtéres & des vérités que tout le monde n'entendoit pas. Les Chy-

miſtes y trouvoient le granc
vre, les Caſuiſtes une mora
vine, les Spéculatifs un *Ro*
béatifique viſion, un *emblêm*
grace & de ſageſſe. Jamais *Fi*
tes ne donnerent dans de pl
toyables illuſions. C'étoit pr
l'Auteur des intentions qu'il
jamais. Il prétendit faire ur
vrage de galanterie, & lo
employe les mots de Verge
Jardin, de Roſier, & de Ro
ſe ſert de termes honnêtes
maſquer des peintures qui
ſont pas.

Jean de Meun fut le con
teur du Roman de la Roſe,
ques-uns ont prétendu qu
Docteur en Théologie & I
niquain; il ne fut ni l'un n
tre. L'hiſtoire de ſon legs,
ſépulture, du coffre fort
croyoit rempli d'or, & où l
trouva que des ardoiſes, e
conte fait à plaiſir. Rien n
ſemble moins à un Religieu
de Meun, ſon eſprit eſt de la

elui de *Lorris*, mais il por-
ɔre le ton de l'indécence
in, il ne rougit de rien, &
de nulle bienséance dans ses
ions. Il est encore plus in-
l'égard des femmes que le
r Auteur du Roman, il ose

femmes par Saint Denis,
en est que de Phenix.

t la mode en ce tems-là pour
r la rime de jurer par quel-
int. Nos modernes ont cru
tte rime étoit du bel air,
t ramenée plus licentieuse-
qu'élégamment dans leurs
s.

vit sous le régne de *Phi-
Bel*, trois Poëtes qui se
nt de rimer, mais dont la
ne fit pas grand bruit. A
les noms de *Jacquement
, de Pierre Gentien, & de
ume Déguilleville* sont-ils
us jusqu'à nous? *Grelée* est
ır du *Roman du nouveau* Re-

nard, c'eſt un ſatyrique inſultant, qui ne ſçait que mordre, qui reprend mal les vices, & peint encore plus mal les vicieux. *Gentien* eſt d'un tout autre caractére, les Dames ſont ſes héroïnes, & il chante cinquante Amazones dont il vouloit immortaliſer le courage & la beauté; ſon Poëme n'eſt pas une époque qui les ait fort illuſtrées.

Nous avons de *Déguilleville* Religieux de Chaalis, trois ſonges en Vers, le premier eſt intitulé : *Le Pélerinage de la vie humaine*; le ſecond : *Le Pélerinage de l'Ame ſéparée du corps*; & le troiſiéme : *Le Pelerinage de J. C.* Ce ſont trois Poëmes moraux & allégoriques. M. l'Abbé Goujet ſe moque un peu des viſions, des fables, des dialogues, des étimologies, des colloques & des oraiſons de notre Poëte *Pélerin*. Son équipage eſt digne de curioſité, *c'eſt grace de Dieu* qui lui met un caſque en tête, lui donne l'*écharpe* & le *bourdon*, la

cuirasse, le *bouclier* & toute l'armure d'un Cavalier. Les jeux de mots qu'il fait sur le nom de *Venus* sont d'un goût tout à fait singulier.

De vener Venus elle a nom,
Qui point ne fault à venoison,
C'est la mauvaise veneresse
Qui jamais de vener ne cesse.

Tout est allégorique dans ce Poëme, la nature y contraste avec la Grace, les Sacremens avec les passions, *Aristote* & la *Sapience* ont aussi leur dialogue. Enfin une lumiére éclatante éveille le Pélerin, & le songe s'évanouit; il paroît que ce n'est pas sur le Parnasse que notre Poëte avoit rêvé. Il étoit Religieux, il enfanta ces Vers dans le Monastere, d'où jamais ils n'auroient dû sortir.

Les deux autres Poëmes sont dans le même goût. Le premier est le seul qui ait été mis en Prose. Le Traducteur dit qu'il ne se nomme point, *pour évader vaine gloire*;

il falloit que sa modestie fut bien aisée à effaroucher. Notre Bibliothécaire marque les différentes éditions de ces trois *pélerinages* avec une exactitude & une sagacité à qui rien n'échappe.

Il place ensuite selon leur rang chronologique, quelques Rimeurs de ce tems-là; qui faute de goût & d'essor ne rimerent que de mauvaise Prose. Le détail de leurs Poësies nous meneroit trop loin, remarquons-en la façon, & ne la payons pas plus qu'elle ne vaut. *Jean Dupin* est à peu près de la force de son confrere, *Déguilleville ;* il naquit dans le Bourbonnois & vécut sous cinq de nos Rois, ces dates se tirent de son Poëme, il est intitulé : *Le Champ vertueux de Bonne Vie.* Tout y est semé de ronces & d'épines. *La Croix-du-Maine* lui prodigue les plus grands éloges ; *Jean Dupin* parle de lui plus modestement dans son *Champ vertueux.* C'est ainsi qu'il s'exprime :

Se j'ai point dit ici folie,
Nul ne me doit en mal reprendre,
Car je ne sçais mot de Clergie..

t plus bas :

Ne sçai Latin, ne Ebrieux.

attaque le vice par tout où il se ouve, & il croit le voir par tout, s Cardinaux, les Evêques, les hanoines, les *Moines noirs* & les *loines blancs*, sont également ›bjet de sa censure, mais il satise sans esprit, plaisante de mauise grace, & enlaidit la médiance. Il parle toujours des grands, ne dit rien que de bas. C'est ıe forêt de mots rangés de tra-ers pour trouver la rime au bout quelques syllabes. Il a le talent ramper, & de ramper avec art. L'Auteur du *Respit de la mort*, est point *Jean le Fevre Dijonis*, Chanoine de Langres, & Sécrétaire du Cardinal de *Givry*, mme le marque la *Bibliothéque s Ecrivains de Bourgogne*. C'est

un autre *Jean le Fevre*, Avocat en la Cour de Parlement, & Rapporteur Referendaire en la Chancellerie de France, il vivoit ſous Charles V. Protecteur des Beaux Arts. Il étoit déja vieux, quand il compoſa ſon Poëme ſur le *reſpit de la mort*, il en parle plus en Philoſophe, qu'en Chrétien, il convient avec ſon Médecin qu'il faut mourir, mais il en revient toujours à demander du *reſpit*, il n'oſe recourir à la Médecine, de peur qu'elle n'abrege ſes jours.

Car ſe je crois Phyſiciens
Et me ſubmets à leurs liens,
Ils me feront boire thiſaine
A grant peine vivrai quinzaine.
Quant plus ne leur pourrai bailler
A donc ils me feront bailler
Aulcun ſumptueux Lectüaire
Qui nul bien ne me pourra faire;
Ils ſont mortels comme nous ſommes;
Pour ce ne vault leur ſens deux pommes,
Si n'y doibt-on avoir fiance.

Il conclut comme il avoit commencé, & demande toujours du

respit. Ce petit Ouvrage fut imprimé en 1553, en caractéres Gothiques. L'Editeur en a un peu rajeuni le langage, mais il n'en a pas rendu la Poësie moins ennuyeuse.

Le Poëte qui suit est d'une grande & illustre Maison, mais il s'en faut bien que sa Poësie soit aussi noble. C'est *Gaston de Foix*, surnommé *Phœbus*, il se distingua par sa bravoure, & il fut un des Princes les mieux faits de son tems, il aimoit passionnément la Musique, & la Chasse encore plus. Il fit un Traité qui a pour titre: *Phœbus des deduis de la chasse des bêtes sauvages & des oyseaux de proye*, c'est un amas de dits & de contredits, semés d'histoires mystérieuses, d'allusions enveloppées & d'énigmes, que l'Œdipe le plus ingénieux ne pourroit déchiffrer; il y cite l'Ecriture Sainte, les Philosophes Payens, les Peres de l'Eglise, Hyppocrate & Galien, Ciceron & Seneque: les Théologiens Scholastiques sont aussi de la par-

tie, & le résultat de toute ce
érudition, est de conclure qu
doit chérir également les chi
de chasse & les oyseaux de pro
Il porta le nom de *Phœbus* à ca
de sa beauté, il ne le méritoit
moins pour la confusion & p
l'obscurité de son stile.

Tous les Sçavans connoiss
Froissard comme un Historien d
les Ouvrages sont utiles pour l'
telligence des affaires de son te
Les Anglois depuis quelques a
nées ont paru fort curieux des é
tions de son Histoire, & les
enlevées de France pour les p
ter en Angleterre. Il n'est pa
recherché pour ses producti
Poëtiques; il seroit trop long
les faire connoître toutes; c'est
qui mit les *Ballades en vogue* :
Paradis d'amour, le *Temple d'h*
neur, la *fleur de la Marguerite*,
quelques autres piéces sont co
nues des curieux : on ne trou
dans ses Vers nulle invention po
les sujets, & nulle imaginati

agréable, il fait passer
gayeté legere dans le cœur
Bergers & de ses Bergeres,
joye vive accompagne tou-
eurs ris, leurs jeux, & leurs
champêtres. M. l'Abbé
t s'est fort étendu sur les par-
ités de la vie de *Froissard*.
trouve du personnel & du
, où l'on voit qu'il fut un
voyageur, un homme de
chere, & de grande dé-
On n'apprend rien dans son
amoureuse, que le nom de
les piéces d'horlogerie qui
t alors usitées, & qui ne le
lus aujourd'hui.
Poëme de *Jean de Venette*,
trois Maries de l'Evangile,
r chef-d'œuvre de mauvais
où le burlesque & le fabu-
llet 1746.

leux régnent d'un bout à l'autre. Il confond les usages, il dégrade l'Histoire, il avilit les personnages, sans en excepter même les plus saints & les plus respectables. Tout y est plat & insipide, & nous ne croyons pas que dans ce Poëme de 40 mille Vers, il y en ait une douzaine qui soit passable.

Les exclamations qui lui échappent sur le vin des nôces de Cana, & sur la joye dont il est *saisi*, quand il voit finir la Messe, ne nous donnent pas, dit M. l'Abbé Goujet, une grande idée de sa dévotion & de sa sobriété; mais les Poëtes, ajoute-t-il, ont le privilege de n'être pas toujours entendus à la rigueur, & de pouvoir dire impunément d'eux-mêmes du bien ou du mal, sans tirer à conséquence.

Nous serons plus courts sur la division des Poëtes suivans. *Allain Chartier* est un des plus forts; il fut le plus laid homme, & un des plus beaux esprits de son sié-

e. On veut qu'il ait donné de
ouvelles graces à notre Langue,
s Poësies n'en sont pas plus gra-
euses. Celles qui lui ont fait le
lus d'honneur, sont, *le Livre des
uatre Dames, & le Breviaire des
Jobles. Le débat du gras & du mai-
re*, est une misérable allusion à
figure de deux Chevaliers qui y
arlent; *le débat du réveil matin*,
n dialogue ennüyeux entre deux
mans qui soupirent pour une Iris
naginaire.

L'Auteur anonime *de la Fontai-
e périlleuse*, nous en fait une
oide description, les buveurs de
n eau y paroissent sous une tris-
e figure; *maigres, chetifs, éplou-
és, pâles & decoulourés, maudits
 excommuniés.* On voit autour
e cette Fontaine les images d'*Hé-
ne*, de *Penelope*, &c. *Cupidon* est
lans le lieu le plus éminent.

ur son Trône peint à fleurettes
Jn arc tenant, & deux sagettes.

Croiroit-on que sous de pareils

noy, mais comme il nous a
que son Livre contiendra
coup de choses fausses, or
sur cet article s'en rapporte

Ce fut environ vers ce te
que parut *Martin Franc*, c
fameux Auteur du *Champi*
Dames. Offensé du mal qu
dit des femmes dans le R
de la Rose, il entreprit de le
ger; c'étoit, dit M. l'*Abbé*
sieu, un bon Ecclésiastique
ne connoissant pas trop les v
bienséances du monde, a
l'étendart d'une fausse poli
& voulant venger les Dame
dit beaucoup plus de mal q

les Laïs, les Cleopatres, les Messalines ornent le plaidoyer de l'adversaire des femmes.

A cette Liste des méchantes femmes, le Champion des Dames oppose une foule d'Héroïnes, & pour comble de sa victoire, une Liste des méchans hommes, qui ne prouve que trop bien, dit M. l'Abbé Goujet, qu'en fait de scélératesse, les femmes n'y entendent rien au prix des hommes. Il y a beaucoup d'Episodes dans ce Poëme, l'Auteur ne manquoit pas de talent pour conter, & il attrape assez bien le caractére naïf que demande ce genre d'écrire; le choix de ses personnages est de mauvais goût; c'est *male-bouche*, *bouche-d'or*, *franc-vouloir*, *sens-abesti*, *conseil-l'étourdi*; on est tout étonné, on ne sçait de quelle couleur est tout ce monde là? Ces Acteurs glacent par leur froideur, & choquent par leur singularité. *Martin Franc* a fait encore un autre Poëme, intitulé l'*Etrif*, c'est-

à-dire, *le débat de fortune & de vertu*, où il fait voir l'antipathie de ces deux Déesses, & combien il est difficile de les concilier.

Le tableau que nous présentent les Poësies de *Charles Duc d'Orleans*, est tout autrement gracieux & intéressant. Il étoit petit-fils de Charles V. pere de Louis XII. & oncle de François I. Ce n'est pas seulement par son nom que ce Prince illustra le Parnasse François, ses Vers se sentent de sa noblesse & de sa haute naissance, on y trouve un tour aisé & naturel, que les Ecrivains de profession ont peine à attraper, une gayeté vive & aimable, qui ne quitte le ton sérieux de la raison, que pour lui prêter les graces d'une imagination douce & amusante; il a le même tour d'esprit que *le Comte Thibault, Roi de Navarre*, il est aussi tendre que lui, mais plus modeste & plus retenu; aussi galant, mais moins passionné; il pense aussi finement, mais il s'ex-

ne plus ſagement. Tous les ſu-
qu'il chante ſont de pur agré-
nt, où l'eſprit fait tous les frais,
où le cœur, dit-on, a peu de
:; ſes idées ſont toujours no-
, tracées avec politeſſe, & ex-
nées avec candeur & naïveté;
lanuſcrit de ſes Poëſies eſt dans
ibliothéque du Roi. M. l'*Ab-*
Sallier nous en a donné quel-
s morceaux dans les *Memoires*
'Académie des Inſcriptions &
es Lettres. Il falloit que *Deſ-*
ux n'eut pas lû les Poëſies de
Prince, c'eſt à lui plutôt qu'à
on qu'il eut donné l'honneur :

oir ſçu le premier dans ces ſiécles
groſſiers,
rouiller l'art confus de nos vieux
Romanciers.

M. l'Abbé Goujet nous donne
notice de toutes les Ballades,
nſons, Rondeaux, & autres
es qu'il a trouvées dans le Ma-
:rit du Cabinet de M. *de Bom-*
le; nous ne craignons point de

ſurcharger cet Extrait, en mettant ici quelques Vers de ce Prince, ils feront juger de ſon goût & de ſa verſification. C'eſt une fiction purement poëtique, où *la jeuneſſe* introduit le Prince dans le Temple des plaiſirs, elle le préſente *à la beauté*, il la regarde, ſon cœur eſt bleſſé, il recourt à la réfléxion, il n'étoit plus tems.

Je commençay mes yeux fort à tancer
Et envoyay vers mon cœur un penſer
En lui priant qu'il jettaſt hors ce dard.
Helas ! helas ! j'y envoyay trop tard
Car quant penſer arriva vers mon cœur
Il le trouva ja pâmé de douceur.

Il ne faut pas oublier l'obſervation de M. l'Abbé Goujet, il revendique *au Duc Charles d'Orleans*, une fiction dont *Octavien de S. Gelais* s'eſt approprié la premiére partie, & *Blaiſe d'Auriol* a pillé la ſeconde, il ne faut que confronter la piéce, pour découvrir le plagiat. *Blaiſe d'Auriol* a pouſſé ſes pirateries poëtiques encore plus loin, il a copié neuf pié-

ces entiéres du *Duc d'Orleans*, & mité si servilement quelques autres, qu'il ne faut que des yeux pour y reconnoître la source où elles ont été puisées. Combien de beaux esprits se sont appropriés dans tous les tems les dépouilles d'autrui ? Le Théatre Anglois fourmille de ces Auteurs plagiaires qui se sont fait une telle habitude de dérober l'esprit de *Corneille & de Moliere*, qu'ils appellent leur bien, ce qui n'est que leur butin. Quand on sçait si bien mettre les Auteurs à contribution, il faudroit sçavoir du moins les remercier en passant.

Nous placerons donc aujourd'hui *le Prince Charles d'Orleans* dans le rang de supériorité poëtique qui lui convient ; Apollon doit être jaloux de cette conquête, & *Villon* se tenir fort honoré de céder le pas à ce Prince, dont le stile est plus élégant & plus délicat que le sien.

Ce n'est pas que *Villon*, comme dit *Marot*, n'eût *un gentil enten-*

dement, un génie heureux pour la Poësie badine & enjouée, mais ce badinage est souvent gâté par des bouffonneries trop libres, & qui se sentent un peu trop des lieux qu'il fréquentoit. La nature le fit pauvre, l'inclination libertin, & la pauvreté frippon. Il manqua d'être la victime de ce dangereux métier, il fut condamné à être pendu, son esprit le tira d'affaire. Il s'est repenti plus d'une *fois* d'avoir si mal employé son tems. Il faut l'entendre lui-même déplorer ses désordres, il le fait avec un sérieux le plus comique du monde.

Hé! Dieu si j'eusse estudié
Au tems de ma jeunesse folle,
Et à bonnes mœurs dédié,
J'eusse maison & couche molle.
Mais quoi? Je fuyoye l'escolle
Comme fait le mauvais enfant;
En écrivant cette parolle
A peu que le cœur ne me fend.

Il s'est fait plusieurs éditions de ses Ouvrages, ils contiennent *ses deux Testaments*, son *jargon*, & ses

repues franches. C'eſt l'art de corriger la mauvaiſe fortune, & de faire grand'chere ſans mettre la main à la bourſe. Nous avons encore de lui deux Scenes comiques, elles ſont pleines de traits fort plaiſans. C'eſt dommage qu'il n'y ait pas plus de dignité dans les ſujets que *Villon* traite. Il eſt toujours monté ſur le ton burleſque, mais ſa verſification eſt naturelle, ſa rime riche, ſon ſtile fin, il ne lui manquoit qu'un peu de ſéjour en la Cour des Rois & des Princes, ou, dit *Marot*, *les jugemens s'amandent, & les langages ſe poliſſent.*

Les Poëtes qui ſuccederent à *Villon* n'étoient pas de ſa force, ils furent en grand nombre, mais peu connus, & la plûpart encore moins lûs. Les plus renommés dont il eſt parlé dans ce neuviéme volume ſont, *Jean Regnier*, Seigneur de Guerchy, & Bailly d'Auxerre, Poëte infortuné qui languit longtems dans les priſons de Beauvais.

Il a chanté ſes chagrins & ſes mal-heurs d'une maniére aſſez naturelle. *Olivier de la Marche*, & *Pierre Michault*, étoient tous deux attachés au ſervice des Ducs de Bourgogne.

Le premier eſt plus connu par ſes *Mémoires* en Proſe, que par ſes Poëſies. Tout ce qu'on en lit d'imprimé, c'eſt *ſon parement & triomphe des Dames d'honneur*. Et ſon *Chevalier délibéré*; deux eſpéces de Poëmes où il y a beaucoup de morale, peu de goût, beaucoup de fables, & nulle critique.

Pierre Michault eſt à peu près de même trempe, il écrivit ſur le même ton, & il avoit quelque talent pour la Poëſie, il en fit un bon uſage. Elevé dans les intrigues des Cours & dans le manege des Grands, il voulut en inſtruire ceux qu'il ſervoit, & dans la ſuite les perſonnes que la grandeur éleveroit au deſſus des autres; c'eſt le deſſein *de ſon Doctrinal de Cour*: Allégorie mêlée de Vers & de

Prose ; il a voulu peindre les vices de son tems, mais ses peintures sont foibles, & ses portraits des hommes vertueux, sans ame & sans vigueur.

Nous finirons cet Extrait par quelques traits de deux Poëtes d'un goût singulier. Le premier est *Georges Châtelain*, homme de condition & grand voyageur : il mit en Vers *les choses merveilleuses arrivées de son tems.* Tels sont le supplice de la *Pucelle d'Orleans* brulée à Rouen ; la fortune de *Jacques Cœur* ; l'élévation d'*Amedée, Duc de Savoye* au souverain Pontificat ; la fin tragique du *Duc de Glocestre* étouffé dans une cuve de vin, & plusieurs autres avantures semblables. Il fit encore un Poëme qui peint bien le caractére de l'Auteur, il est intitulé : *Les Epitaphes d'Hector & d'Achilles* ou *Procès debattu entre ieeux Chevaliers, présent Alexandre le Grand,*

Chastelain a force de lire l'Iliade, avoit pris *Hector* en amitié, il

ne pouvoit digérer qu'il eut été tué par *Achille*, ni la façon indigne dont le vainqueur avoit outragé le corps du vaincu. Les deux Chevaliers plaident leur cause devant *Alexandre*. Je ne me portai à tant d'excés, dit Achille à Hector, *que parce que vous aviez occis Patrocle, mon très-amé cousin, mon très-cher parent, logé au trésor de mes entrailles, en l'épargne de mes amours, au coffret de mes plus intrinseques pensées*. Cet aveu appaise Hector, Alexandre les renvoye hors de Cour & de Procès, & les deux Héros se réconcilient.

Meschinot se singularisa par des façons bizarres de s'exprimer, par un enchaînement de mots, & un assortiment de rimes dont les noms seuls étonnent les oreilles. On a de lui deux huitains de cette espéce qui sont originaux en leur genre. Le Recueil de ses Poësies comprend des Ballades, des Rondeaux, & un long Poëme intitulé: *Les Lunettes des Princes*, ce titre

:n annonce le mérite, l'Auteur
ıſſure :

Que jamais œil ne vit telles Beſicles.

Bouchet étoit enchanté de ce Poëme, c'eſt ainſi qu'il en parle dans ſon *Temple de la Renommée*, car de tout tems les Auteurs ont bâti des Temples à leur façon.

Si vous liſez des Princes les Lunettes
Vous n'y verrez que matiéres très-
nettes,
Pour acquérir les vertus Cardinales,
Semblablement les trois Théologales.

On y trouve de tems en tems quelques bonnes moralités, mais le burleſque gâte tout, & l'or y eſt enterré dans le fumier.

Nous rendrons compte du dixiéme volume dans le premier Journal.

ARTICLE LXXIV.

LA SAINTE BIBLE, ou *le Vieux & le Nouveau Testament*; avec un Commentaire Littéral, composé de Notes choisies, & tirées de divers Auteurs Anglois. *Tome second, seconde partie, contenant le troisiéme Livre de Moyse, ou le Levitique*. A la Haye, chez Pierre Paupie, M.DCC.XLV. *in*-4°.

ON a témoigné aux continuateurs de ce grand Ouvrage, qu'il seroit à propos d'associer aux Interprêtes Anglois les Sçavans de divers pays, qui ont eu des lumiéres sur les Livres Saints. Ce mot *assaisonné de beaucoup de politesse* a eu son effet. Nous trouvons dans cette partie qui contient le Levitique, quelques citations d'Auteurs étrangers à la Grande Bretagne, par exemple, de Tostat, de Grotius, de Bochart, du P. *Lami*, de Dom Calmet, &c.

Mais, suivant le premier dessein, les Anglois dominent toujours dans ce Commentaire ; & ils sont nommés dans toutes les Notes; *on a cru*, dit l'Avertissement, *que les plus importantes découvertes des Commentateurs de deça la Mer n'ont point été inconnues aux Théologiens de la Grande Bretagne.* Cette remarque est judicieuse, & nous pourrions en garantir la certitude. Car dans quelques comparaisons que nous avons faites de ces doctes Anglois avec d'autres Interprêtes, qui ne sont pas de la même Nation, il nous a été facile de reconnoître que les richesses de tous les Pays & de toutes les Langues ont passé en Angleterre ; de sorte qu'on pourroit faire partout un Livre sur la Bible, où les Notes qu'on trouve ici entreroient sous des noms François, Espagnols, Allemands, Italiens, &c. Et telle est en général la pratique des Commentateurs, chacun d'eux fait sa récolte chez les devanciers, & au

bout d'un tems, la Doctrine du premier se trouve filtrée dans le centiéme, qui ne sera pas encore le dernier. Or ceci après tout ne mérite que des éloges quand on sçait choisir : car la bonté d'un Commentaire consiste dans le choix, & nulle part le choix n'est plus nécessaire que dans l'explication de l'Ecriture Sainte, parce que c'est une matiére où il ne faut publier ni ses propres pensées, ni celles des autres, à moins qu'elles ne soient marquées au coin du bon & du vrai.

Le Levitique qu'on nous donne aujourd'hui, traite particuliérement des devoirs attachés au Sacerdoce des Juifs ; c'est pour cela qu'il est appellé dans la Version Syriaque *le Livre des Prêtres*, & dans la Version Arabe *le Livre des Pontifes*. Il fait partie de ce qu'on appelle les cinq Livres de Moyse. Ce S. Législateur l'écrivit comme les quatre autres ; la Tradition de la Synagogue & de l'Eglise Chrétienne n'a jamais varié sur cela.

En vain Origene a t'il voulu entamer le Levitique par des réfléxions hardies ſur la nature des Loix & des Cérémonies que ce Livre contient; on démontre que ces inſtitutions n'eurent rien d'indigne de la majeſté & de la ſainteté du Souverain Etre. En effet, la plûpart d'entr'elles étoient des figures du grand ſacrifice de J. C. Elles ſervoient d'ailleurs à conſerver dans la Nation l'eſprit de dépendance, le ſouvenir des bienfaits du Seigneur, l'idée des miracles opérés en Egypte & dans le Deſert; elles entretenoient la tranquillité, le bon ordre, l'amour du prochain, l'éloignement de toute impureté, &c. Tout ceci n'eſt qu'un abregé de la belle Préface qu'on lit à la tête de ce volume.

Comme il ne doit point être queſtion ici de faire connoître le Texte même du Levitique, ni la Traduction Françoiſe de M. David Martin, dont on ſe ſert toujours dans cet Ouvrage; nous

» censés manger à la table du Dieu
» à qui elle étoit offerte, ni com-
» munier avec lui; car quel ali-
» ment que la chair d'un Cheval,
» d'un Loup, d'un Âne, &c. »

Ch. 2. ℣. 2. Dans ce second Chapitre du Levitique, il est question de l'offrande de gâteaux, qui se faisoit au Seigneur. « C'étoit,
» dit le Commentaire, un préjugé
» commun parmi les Payens, que
» l'immolation des victimes étoit
» plus agréable aux Dieux que
» l'immolation des choses inani-
» mées; or ce préjugé est entiére-
» ment détruit par les paroles de
» Moyse; car l'offrande des gâ-
» teaux y est représentée comme
» aussi agréable à Dieu que l'holo-
» causte. »

Ch. 3. ℣. 17. *Vous ne mangerez ni graisse ni sang.* Les Idolâtres prenoient le sang des victimes, parce qu'ils le regardoient comme la nourriture de leurs Dieux, & qu'ils s'imaginoient entrer par là dans une communication étroite de

leurs ſecrets. La défenſe faite aux Juifs mettoit donc entre le culte des Idoles & celui du vrai Dieu une différence ſenſible.

On voit dans cette Note, & dans les deux précédentes, tout le fond d'une bonne partie de ce Commentaire où l'on s'attache à montrer en quoi les cérémonies Judaïques différoient de celles des Payens; cependant on fait remarquer auſſi dans une infinité d'endroits des reſſemblances palpables entre les uſages de l'Idolatrie & les coutumes des Juifs; ce qui ne contredit point l'autre principe concernant *les différences*; car il s'enſuit ſeulement que les Payens avoient imité & défiguré la Religion Moſaïque, c'eſt-à-dire, qu'en prenant pluſieurs de ces cérémonies, ils les avoient altérées par mille ſuperſtitions de leur façon. On réfute à propos le Docteur *Spencer*, qui prétend que c'étoient plutôt les Hébreux qui avoient copié les Payens; la réfutation

étoit aisée, puisque cet Auteur n'a pû rapporter que des témoignages & des faits fort postérieurs à l'établissement de la Loi de Moyse.

Au reste dans toute cette comparaison des Payens avec les Juifs, le Commentaire n'épargne ni les citations, ni les exemples tirés de l'Histoire Mythologique ou Profane. Quelques-uns trouveront même qu'il les prodigue, & qu'à l'occasion des cérémonies de la Loi, il transporte trop souvent le Lecteur aux Fêtes du Paganisme; mais quoiqu'il en soit de cette critique, il est toujours vrai que cela met dans tout ce volume un grand air de recherches & d'érudition.

Ch. VI. ℣. 4. *S'il arrive qu'il ait péché, & qu'il soit trouvé coupable.* La Vulgate dit : *S'il est convaincu de son péché;* mais il faut entendre cette conviction du remors intérieur de la conscience, & c'est un principe pour accorder cette Loi du Lévitique avec une autre de

l'Exode (22, 1, 7, 9.) « Là, dit
» notre Commentaire, un homme
» qui auroit volé un bœuf est con-
» damné à en restituer cinq, &
» quatre brebis pour une; ou pour
» un dépôt en argent, le double.
» Ici, le voleur n'est condamné
» qu'à la restitution de la chose
» volée, à un cinquiéme de sur-
» plus & au sacrifice d'un Belier.
» D'où vient la différence? C'est
» que dans le passage de l'Exode
» il s'agit d'un voleur, convaincu
» par des témoins, selon le cours
» de la Justice; au lieu qu'ici il
» est question d'un voleur, qui
» pressé par les remords de sa cons-
» cience, vient déclarer de lui-
» même son crime, ou qui du
» moins étant adjuré devant les
» Tribunaux, s'avoue coupable
» dans des cas où rien n'auroit pû
» le convaincre. Il est juste que ce
» reste de vertu trouve quelque
» grace aux yeux des Juges, &
» que les Loix le favorisent. » On
ne peut disconvenir que cette so-

lution ne soit solide & heureuse; elle est tirée de *Lyran*, de *Corn. à Lapide*, de *Grotius*, &c. On cite ici *Patrick* & *Parker*.

(VIII. ℣. 35. *Afin que vous ne mouriez point.* Cette menace regarde les principaux d'entre les Prêtres, & le Commentaire justifie d'une maniére très-sensée la sévérité de cette Loi; « car premiérement, dit-il, les sages Législateurs ont toujours puni avec une extrême sévérité les premieres transgressions de leurs Loix pour inspirer de la terreur & empêcher le mépris de leur autorité. 2°. La faute eut été commise par des personnes Sacrées & du premier rang, aux yeux de tout le Peuple, au scandale du Public, au détriment du culte Religieux dont le Seigneur fut toujours jaloux, &c. 3°. L'énormité de nos fautes ne doit jamais se mesurer sur la fantaisie des hommes, si faciles à se laisser prévenir par leurs préjugés, &

» aveugler par leurs passions ; mais
» ce qui en décide, c'est la volon-
» té suprême du grand Législa-
» teur. » &c.

Comme nous ne pouvons suivre tous les endroits qui intéressent dans ce Commentaire, nous nous contentons d'avertir qu'on est très-satisfait des Notes sur la catastrophe de Nadab & d'Abiu, qui oserent présenter au seigneur un feu étranger, (Chap. X.) sur le détail des animaux *mondes & immondes*, (Chap. XI.) sur la purification des femmes après leurs couches, (Chap. XII.) sur les qualités, les circonstances, & les purifications de la lepre (Chap. XIII.) sur l'insuffisance des sacrifices expiatoires de l'ancienne Loi, & sur la nécessité du sacrifice de J.C. (Chap. XVI.) enfin sur l'amour du prochain, sur les sacrifices à Moloch, sur les perfections qu'on exigeoit des Prêtres & des Lévites, sur le Jubilé des Hébreux.

Nous citerons toutefois encore

le morceau suivant, qui est *à la page* 127. « Il regarde la liberté & » l'air naturel avec lequel Moyse » parle des choses que nos usages » ne nous permettent d'exprimer » que sous le voile des circonlo- » cutions les plus ménagées. Il ne » faut pas juger, par notre lan- » gage, du genie des Langues an- » ciennes; elles étoient plus sim- » ples & plus naïves .... Et » peut-être est-ce une preuve » de la simplicité des mœurs de » ces tems-là, dont nous n'avons » que trop dégénéré. Ce qu'il y » a de certain, c'est qu'on ne » sçauroit soupçonner un Ecrivain » du caractére de l'Auteur du Pen- » tateuque d'avoir manqué aux » bienséances de son siécle. Ver- » tueux, grave, & déja dans un » âge fort avancé, il ne se seroit » jamais permis la liberté & la » naïveté dont nous parlons, si » elles n'eussent été d'usage, sur- » tout dans le sein d'un Peuple, » chez qui un mariage fécond

» étoit regardé comme une béné-
» diction céleste que tout le mon-
» de envioit, & à laquelle per-
» sonne n'auroit voulu renoncer. »

II. Observations sur quelques endroits de ce Commentaire.

Chap. 1. ℣. 12. On auroit pû, ce semble, remarquer ici une faute considérable qni est dans les LXX; car au lieu que la Loi ordonne d'offrir au Seigneur des *Tourterelles*, ou des *Pigeonneaux*. Cette Version met des *Tourterelles* ou des *Pigeons*; & ce dernier mot est contraire au Texte Hébreu, à toutes les autres Versions, & au témoignage du Nouveau Testament; de plus il contredit l'esprit de la Loi qui étoit d'ordonner l'offrande de ce qu'il y a de meilleur: *Turtures in maturâ, columbæ in tenerâ ætate maximè præstant*, dit Bochart.

Chap. IV. ℣. 4. *Quelques Interprétes*, dit la Note, *estiment que ce n'étoit pas le Souverain Sacrificateur qui égorgeoit lui-même la vic-*

time ; cette opinion qui est de Tostat ne paroît point vraisemblable, & l'Auteur du Commentaire ne l'approuve pas ; mais il pouvoit ajouter que la Vulgate y est formellement contraire, & que le torrent des Commentateurs la rejette.

Chap. X. ℣. 1. Pour rendre raison de la faute que commirent les enfans d'Aaron en offrant à Dieu l'encens sur un feu étranger, le Commentaire s'exprime ainsi : » S'il étoit permis de hazarder une » conjecture là-dessus, nous pré» sumerions que Nadab & Abiu » s'étoient peut-être oubliés, & » avoient trop bû dans le repas » qui accompagna les sacrifices » de prospérité. Si ce n'est qu'une » conjecture, elle est du moins » rendue assez vraisemblable par » la défense de boire du vin, ou » aucune liqueur forte, que Moy» se fait aux Sacrificateurs, immé» diatement après avoir rappor» té la tragique fin des enfans

» d'Aaron. » En lisant ceci, nous avons cru que cette opinion étoit nouvelle, & qu'elle n'avoit point d'autre origine que les réfléxions du Commentateur, ou plutôt des Docteurs Anglois qu'il cite toujours; mais en ouvrant depuis divers Interprêtes de l'Ecriture, comme la Synopse de *Polus*, *Bonfrerius*, *Maranus*, & une grande quantité d'autres, nous avons trouvé le même sentiment exprimé partout; il semble donc qu'on auroit pu le produite avec plus d'assurance qu'on ne fait ici.

Ch. XI. ℣. 7. Pour expliquer l'horreur que les Juifs eurent toujours du Pourceau, le Commentaire dit: « Nous croyons qu'elle » est venue de l'une de ces deux » sources, en apparence contrai» res, 1°. De ce qu'entre tous les » animaux, dont les Européens & » les Asiatiques firent couler le » sang sur les autels des Idoles, » il n'en est point qui ait eu plu» tôt & plus généralement cet

» honneur, que le Pourceau. 2°.
» De ce qu'entre tous les animaux,
» il n'en est point qui ait été plus
» généralement détesté que celui-
» là par les anciens Egyptiens,
» par les Arabes, par les Phéni-
» ciens, par les Ethiopiens, par
» les Persans, en un mot par tous
» les Orientaux ... On peut donc
» dire que l'horreur du Pourceau,
» née en quelque maniére avec
» les anciens Hébreux, de même
» qu'avec les autres Nations Orien-
» tales, devint chez eux une hor-
» reur religieuse par un effet de
» la Loi Divine; qu'elle s'y aug-
» menta à la vue des usages su-
» perstitieux que les autres Payens,
» avec qui ils se mêlerent dans la
» suite, en faisoient dans leurs
» initiations, dans leurs sacrifices,
» &c. » Après la lecture de cette
longue Note, on pourroit encore
demander deux choses, la pre-
miére, si les Européens & les Asia-
tiques firent couler le sang du
Pourceau sur les Autels, avant

que les Juifs eussent conçu cette horreur ; la seconde, pourquoi cet animal fut détesté des anciens Egyptiens, des Arabes, des Phéniciens, &c. Car la difficulté revient par rapport à eux, comme par rapport aux Juifs, & ce sont les raisons de cette horreur naturelle qu'on a paru vouloir chercher dans ces Notes.

Ch. XIV. ℣. 4. Le Commentaire voudroit qu'on eut traduit *deux Oiseaux* au lieu de *deux Passereaux*, comme porte la Vulgate & la Version Françoise de M. David Martin ; & la raison qu'on en donne d'après plusieurs Interprêtes, c'est que si le Texte Sacré avoit voulu désigner des Passereaux, il n'eût pas exigé qu'ils fussent *mondes*, car le Passereau n'étoit pas un animal *immonde*. Or cette raison ne paroît pas fort solide ; car des *Passereaux*, quoique *mondes* par eux-mêmes, pouvoient ne l'être pas à cause de quelque accident, comme s'ils avoient touché quelque

cadavre, quelque lépreux; en un mot il y avoit bien des cas qui pouvoient rendre ces Oiseaux *immondes*, & cela suffisoit pour fonder l'avertissement que donne l'Auteur de la Loi. Nous ajoutons qu'il paroît plus vraisemblable que le Texte Sacré ait déterminé des Passereaux que des Oiseaux en général, car en matiére de sacrifices le Législateur spécifioit tout, on en a des exemples dans toute la suite de ce Livre.

Ch. XVI. ℣. 8. Il y a ici beaucoup de recherches sur le Bouc, appellé *émissaire* dans la Vulgate, & *Hazazel* dans l'Hébreu. Le Commentaire incline pour l'opinion de M. le Clerc, qui croit que *Hazazel* étoit un précipice ou un rocher escarpé, du haut duquel le Bouc étoit jetté. Sur cela il nous vient deux difficultés. 1°. Il faudroit donc traduire, *un sort fut jetté pour l'Eternel* (c'est-à-dire pour Dieu) *& un autre sort fut jetté pour Hazazel*, c'est-à-dire

pour le précipice ; cela présente-t-il un sens qu'on puisse raisonnablement admettre ? 2°. Le Texte ajoute deux lignes après : *On envoyera le Bouc au Desert pour Hazazel* ; c'est-à-dire, suivant l'explication de M. le Clerc, pour être précipité du haut du rocher ; & néanmoins la Note reconnoît que ce Bouc, *lâché vers le désert avoit la liberté de fuir dans le lieu le plus inculte & le plus solitaire*, qu'*il y couroit chargé des péchés du Peuple*, &c. Or comment ce Bouc laissé en liberté pour courir dans le desert, auroit-il été néanmoins jetté du haut d'un rocher dans un précipice, ou plutôt comment jetté dans un précipice, auroit-il encore couru à travers les champs ? De tout ceci, il s'ensuivra peut-être qu'il vaut mieux entendre *Hazazel*, comme a fait le P. Calmet, après une infinité d'autres Interprétes, du Bouc même, judicieusement appellé *émissaire* par la Vulgate, selon l'étymologie des

deux Racines Hébraïques qui forment le mot *Hazazel.*

Ch. XVIII. ℣. 5. Le Commentaire critique la Vulgate, qui dit: *Les victimes qu'ils tueront dans les champs*, au lieu de dire: *Les victimes qu'ils sacrifient dans les champs.* Le reproche ne peut tomber que sur le tems futur, dont la Vulgate se sert; car *tuer* & *sacrifier* est bien ici la même chose. Or les Versions Syriaque & Arabe se servent aussi de ce tems futur, & il semble qu'on peut le justifier, en faisant attention qu'il n'étoit défendu de *tuer dans les champs les Bœufs, les Agneaux & les Chevres* que dans l'intention d'en faire des sacrifices; car cela supposé, le sens de la Loi qui est exprimé dans ce verset sera « qu'il faut » amener aux Prêtres les victimes, » c'est-à-dire les Bœufs, les » Agneaux, les Chevres, tous les » Animaux enfin, dont les enfans » d'Israël se serviront & qu'ils au» ront coutume de tuer dans les

 » champs

» champs pour les beſoins de la » vie ; qu'il faut les conduire à » l'entrée du Tabernacle pour » être immolés au Seigneur.» Ainſi la Loi fait deux choſes ; elle défend de faire des ſacrifices dans les champs, & elle ordonne d'amener aux Prêtres pour les ſacrifices, les animaux ordinaires, ceux que les Iſraëlites *tueront dans les champs* hors le cas du ſacrifice.

Nous devons toutefois reconnoître que pluſieurs anciennes Bibles Latines que nous avons conſultées, portent *quas occidunt in agro*, & non *quas occident*, comme notre Vulgate : telles ſont les éditions de 1476, de 1478, de 1483, de 1518, de 1544, &c. Mais au fond la différence ne doit pas être conſidérée comme quelque choſe de conſidérable.

ger sur cela des certitudes ? car, afin qu'on ne s'y méprenne pas, l'invasion des Tectosages dans la Germanie remonte au tems des Rois de Rome, près de 600 ans avant J. C. & l'arrivée ou le retour des Francs dans les Gaules est, comme on sçait, un événement du cinquiéme siécle.

Comme le désir des établissements a des charmes pour tous les hommes, les Tectosages pousserent leurs conquêtes du côté de l'Illyrie ; ils occupoient tranquillement ces vastes Provinces, lorsqu'Alexandre déclara la guerre aux Thraces ; ce Conquérant étoit un voisin de considération, mais qui ne faisoit point trembler nos braves Gaulois. Devenus Germains & Pannoniens, ils lui envoyerent une Ambassade pour lui demander son amitié. Alexandre frappé de l'air d'assûrance & de liberté que faisoient paroître ces Envoyés, s'avisa de leur demander ce qu'ils craignoient le plus ; il s'attendoit

peut-être qu'ils lui feroient un compliment bas & imbécille, qu'ils lui diroient : *C'est vous Seigneur que nous redoutons uniquement* ; mais ils lui répondirent qu'ils ne craignoient *que les Cieux, dont la chûte pouvoit les écraser, & qu'au reste ils faisoient cas de l'amitié d'un homme tel que lui.* On voit là de bonnes gens peu Physiciens, peu Astronomes, mais qui sçavent dire leur pensée avec dignité, & qui ne négligent pas d'y mêler un éloge flateur pour un Héros tel qu'Alexandre.

Leurs descendans toujours braves, s'étendirent dans la Grece & jusques dans l'Asie. Une de leurs expéditions sous Brennus ne réussit pas. Ils vouloient piller le Temple de Delphes, ils s'engagerent pour cela dans des défilés, les Grecs les harcelerent, & plus de cent mille de ces avanturiers périrent dans cette Campagne ; ceux qui échapperent au fer des ennemis s'emparerent de quelques can-

que Catilina forma le dessein de faire révolter les Habitans de ces cantons; projet mal concerté, & qui ne put tenir contre les attentions de Ciceron. Mais Cesar bientôt après songeant à soumettre sa Patrie, s'attacha les Languedociens, il se servit avantageusement de leur secours contre les autres Peuples de la Gaule; dans la révolution de l'Empire, le Languedoc fut ami de Cesar, parce que cette Province étoit irritée contre les Républicains, contre les Proconsuls, gens avides, plus redoutables à des Provinciaux que des armées de Barbares.

L'affection de ces Peuples continua pour Auguste & pour Tibere, les Empereurs suivants rendirent la Narbonnoise heureuse ou malheureuse, selon leurs inclinations bienfaisantes ou tyranniques. Adrien, successeur de Trajan, s'immortalisa en érigeant l'amphithéatre de Nîmes & le Pont du Gard, ouvrages qui sub-

sistent encore, & qui réalisent aux yeux ce que les Histoires nous disent de la magnificence Romaine.

Des événemens plus précieux se développent, le Languedoc est éclairé des lumiéres de la Foi; de saints Evêques s'y établissent, le sang des Martyrs y coule; on place l'époque des grandes Eglises de cette Province au milieu du troisiéme siécle. Mais le Gouvernement Romain s'affoiblit, & Rome accablée sous le poids de sa grandeur, ne peut plus se défendre elle-même contre les Barbares, comment protegeroit-elle ses Colonies & ses Alliés? Les Visigots se rendent maîtres du Languedoc, & nous pouvons bien remarquer ici, qu'avec la fin des grands rapports avec l'Empire Romain, on voit finir aussi une des parties les plus intéressantes de cette Histoire. Ainsi arrive-t-il presque toujours, que les faits mémorables qui concernent nos anciennes Provinces, prennent je ne sçai quel

air de grandeur, quand ils se trouvent mêlés avec les fastes de l'ancienne Rome; alors aussi les Historiens ont dans leur stile une sorte de fermeté, de noblesse, & d'éloquence qui soutient leur narration & attache le Lecteur. Nous pouvons assûrer par exemple que *nous* avons pris beaucoup de plaisir au grand morceau dont nous venons de donner l'analyse; serrons encore davantage ce qui suit, quoique rempli de détails qui auroient mérité des Extraits bien plus instructifs.

Les Visigots du Languedoc sont supplantés au huitiéme siécle par les Sarrasins; mais ceux-ci trouvent à leur tour des Guerriers capables de leur faire tête. Charles Martel & Pepin repoussent ces Barbares au de-là des Pyrenées; Charlemagne érige l'Aquitaine en Royaume & y comprend le Languedoc; il établit même Toulouse pour être la Capitale de cette nouvelle domination; mais ce Prince

ne pouvoit qu'être grand homme ; il ne lui étoit pas réservé d'avoir des descendans qui lui ressemblassent : tout se confond dans la décadence de sa maison ; les diverses parties de l'Empire François passent à des Ducs & à des Comtes, qui n'en étoient d'abord que les Gouverneurs. Le neuviéme siécle est l'époque de ce nombre infini de Seigneuries qui partagerent la France, à peu près comme l'Allemagne est coupée & hachée aujourd'hui. Heureusement nos Rois ont sçu réunir peu à peu tous ces démembrements ; en quoi leur politique ou leurs forces se sont trouvé bien au dessus de celles des Empereurs ; les anciennes Principautés ne sont plus parmi nous que des titres, elles ne donnent plus que quelques ornements aux écussons, avec des citations honorables dans l'Histoire.

Parmi les grands Vassaux de la Couronne, il y en eut peu d'aussi puissants que les Comtes de Tou-

louse; ils dominerent sur tout le Languedoc, la Provence, & une partie de l'Aquitaine. Sur la fin du onziéme siécle, Raymond de S. Gilles se qualifioit Duc de Narbonne, Comte de Toulouse, & Marquis de Provence. Ce Raymond bon Chrétien & bon Catholique avoit le zéle des guerres saintes, objet dominant en ce tems-là; mais ses successeurs se laisserent infecter de l'Hérésie des Albigeois qui causa tant de désordres dans ce beau Pays. Le danger de la Religion fit naître des Croisades contre les Hérétiques du Languedoc: la description de ces événemens est fort détaillée dans cette Histoire; on y voit avec plaisir, que la fin de tant de de guerres cruelles fut la réunion de presque tout le Languedoc à la Couronne. Nos Rois maîtres de ces riches contrées, y laisserent un air de liberté; les privileges, les anciens usages, les Etats de la Province furent conservés; dès le

tems de Philippe le Hardi, fils de S. Louis, il y avoit un Parlement en Languedoc: Philippe le Bel le rendit sédentaire à Toulouse, il y eut ensuite des intervalles, des tems de suppression; ce fut Charles VII. qui rétablit totalement ce Tribunal, & c'est le premier trait par où nous commencerons l'analyse du cinquiéme volume. Il faut considérer tout ce que nous venons de dire comme un simple préambule, comme la trace légére de ce qui auroit dû être dit dans nos Mémoires des années précédentes.

L'Avertissement qui est à la tête de ce cinquiéme tome reléve un mot, que s'étoit permis un fameux Critique * sur les Ouvrages Historiques, entrepris par les Religieux de la Congrégation de S. Maur. Dom Vaissete observe judicieusement, qu'il n'en est pas de ceux qui donnent l'Histoire d'une Ville, d'une Province, d'un Dio-

* Feu M. l'Abbé des F.

cèle, comme de ceux qui se bornent à raconter des événemens Historiques ; soit de guerre, soit de politique, susceptibles de tous les agrémens de stile que l'on veut ou que l'on peut leur donner. Les premiers obligés d'écrire au gré de ceux qui les employent, doivent entrer dans des discussions peu intéressantes pour ceux qui ne sont pas de la Ville ou de la Province dont on écrit l'Histoire. Ces discussions par conséquent ne peuvent faire sur le Public des impressions fort touchantes, y employât-on le stile le plus pur & le plus élégant. Tel est dans cette Histoire le détail de tout ce qui s'est passé dans les Etats de la Province ; c'est-là que les intérêts publics sont discutés, que les droits & les privileges sont maintenus ; le récit de tout cela est essentiel dans un Ouvrage comme celui-ci, & l'on conçoit en même tems le peu d'intérêt qu'y doit prendre le commun des Lecteurs étrangers au Languedoc.

Il n'en eſt pas de même de ce qui regarde les guerres de Religion ; ajoutons-y certains événemens tragiques & frappans, tels par exemple, que la mort du premier Préſident *Duranti*, ou celle du Duc de Montmorenci, car c'eſt alors que l'Auteur ſçait intéreſſer ſes Lecteurs, autant par la maniére dont il raconte, que par la nature même des événemens. Entrons dans le corps même de l'Hiſtoire.

Charles VII., comme nous venons de dire, établit, ou rétablit un Parlement en Languedoc, & il le fixa à Toulouſe en 1443, *à la très-preſſante demande & ſupplication des gens des trois Etats de Languedoc.* Ce n'eſt pas qu'en différens tems on ne ſe ſoit donné des mouvemens pour le rendre *ambulatoire*, c'eſt-à-dire, pour le faire paſſer alternativement dans les trois Sénéchauſſées de la Province. C'eſt ce que demanderent ſurtout les Etats de 1466 & 1467, offrant

Il paroît que c'est-là l'événement le plus considérable qui soit arrivé sous le régne de Charles VII; depuis 1442. On peut y ajouter les secours d'hommes & d'argent que la Province fournit à ce Monarque avec beaucoup de zéle & d'affection pour chasser les Anglois du Royaume, dont ils occupoient une partie, & surtout la Guyenne, Province voisine du Languedoc. Ces secours furent aussi très-efficaces pour mettre à la raison le Comte d'Armagnac, Jean IV. contre lequel le Roi avoit divers sujets de mécontentement, que l'Auteur détaille. Le Comte s'étoit allié aux Anglois, le Dauphin fut chargé de marcher contre lui, & l'expédition finit par la prise du coupable, qui se rendit au Prince avec sa femme Isabelle de Navarre, son fils Charles, & ses deux filles. Le Roi cependant le relâcha & lui pardonna, à la sollicitation du Roi de Castille, du Duc de Savoye, & de quelques autres Princes.

Un des griefs contre ce Seigneur étoit qu'il se qualifioit *Comte par la grace de Dieu.* Charles VII, dès l'an 1443, avoit voulu empêcher Gaston, Comte de Foix, d'user de cette formule, & lui avoit donné un délai pour fournir les preuves sur lesquelles il fondoit sa prétention à cet égard. Gaston ne fut pas embarrassé de les fournir, puisqu'il trouvoit dans les Archives de sa Maison une foule de Titres où ses prédécesseurs se qualifioient *Comtes par la grace de Dieu*, dans le tems même qu'ils n'étoient qu'arriére-Vassaux de la Couronne, & qu'ils faisoient hommage aux Comtes de Toulouse. C'est ce qu'ignoroit un de nos Historiens modernes qui a prétendu, « que » ces termes qui sembloient ex- » clurre toute dépendance, ex- » cepté de Dieu, étoient une in- » novation préjudiciable au droit » du Souverain, & dont jusqu'- » alors il n'avoit été permis de se » servir à aucun Duc, ni Comte

» qui fut Feudataire de quelque
» Couronne. » Sans doute le Comte d'Armagnac avoit de semblables Titres dans les Archives de sa Maison, lui qui descendoit, comme l'a fait voir notre Auteur, de nos Rois de la premiére race, par Charibert, frere de Dagobert premier, & non pas *fils*, comme l'a cru le dernier Historien de Louis XI.

On voit par là que rien n'est plus arbitraire ni plus sujet à variation que les qualités que prennent les hommes en place; ce qui dans un siécle n'étoit regardé que comme l'expression d'un sentiment de reconnoissance envers Dieu, a été dans la suite employé comme un terme de souveraineté & d'indépendance.

Au reste, il paroît que la fermeté du Roi Charles VII. en cette occasion, fit que les Comtes de Foix & les autres, peut-être à leur exemple, s'abstinrent ordinairement de cette qualité dans la suite,

; prirent en revanche, ou
donna le Titre de Prince,
rs Ancêtres n'avoient pris
ement. L'Auteur à l'occa-
: l'appel interjetté par le
d'Armagnac au *Parlement*
is, au Pape, au Concile Gé-
'& par devant qui il appar-
it, signifié à Robert de
e, Evêque de Maguelonne,
de des Sceaux de France,
e que ce Robert a été obmis
suite des Gardes des Sceaux.
rles VII. n'eut pas lieu d'être
ontent de Jean V, fils du
: d'Armagnac, qu'il l'avoit
son pere. Ce Comte donna
le Royaume un scandale
us étranges, étant devenu
ment amoureux d'Isabelle
ur, & en ayant eu deux en-
il joignit à ce crime celui
r fait fabriquer par deux
ies en place, de fausses Let-
postoliques par lesquelles
pe lui permettroit d'épouser
ur. Après quoi, il força un

de ses Chapelains à les marier solemnellement, & il eut encore un enfant de ce mariage incestueux. Le Pape excommunia alors le frere & la sœur. Le Roi employa d'abord les voyes de douceur pour le ramener à son devoir, mais voyant qu'elles étoient inutiles, & que ce Comte ne cherchoit qu'à l'irriter de plus en plus, il le fit attaquer à force ouverte, s'empara de ses Etats, l'obligea de se réfugier dans ceux du Roi d'Arragon; cependant ayant été ajourné au Parlement de Paris en 1456. il comparut, & après avoir subi l'interrogatoire, il fut mis en prison, dont il trouva moyen de briser les portes.

Sa fuite n'empêcha pas le Parlement de continuer les procédures. Le Comte fut condamné au bannissement, & tous ses biens furent confisqués. Il s'adressa au Pape Pie II. qu'il alla trouver à Rome en mandiant son pain, & en habit de Pénitent. Le Pape lui

donna l'absolution après lui avoir imposé une rigoureuse pénitence. Il écrivit même au Roi en sa faveur; mais le Monarque tint ferme, & n'eut point d'égard à cette recommandation, en sorte que le Comte demeura hors du Royaume, jusqu'à la mort de Charles VII. Louis XI. le rétablit dans ses Domaines, & Isabelle d'Armagnac, sa sœur, prit le voile dans le Monastere de Mont-Sion à Barcelone.

Dom Vaissete observe que c'est proprement au régne de Charles VII. qu'on doit rapporter l'origine des Assemblées Annuelles des Etats Généraux de Languedoc, composés des trois Ordres, Assemblées qui avoient dès-lors à peu près la forme & la discipline qu'on y garde aujourd'hui. « S'il est donc vrai, continue l'Auteur, comme le prétend un Historien moderne, que ce Prince fut le premier de nos Rois qui ait imposé de sa pleine autorité

» les Aydes & les Subsides dans
» le Royaume, qui se faisoient au-
» paravant par l'avis des Etats où
» des Notables des Provinces Dé-
» putés à cet effet, ce qu'on pour-
» roit lui contester, cela n'eut ja-
» mais lieu en Languedoc, *ni sous*
» son régne, ni sous aucun autre,
» & les impositions dans cette
» Province y ont toujours été ac-
» cordées du consentement des
» Etats dans leurs Assemblées. »

On verra au reste, par la lecture de cette Histoire, qu'il s'en faut bien que les Etats de Languedoc se soient tenus sous Charles VII, & sous les Rois ses successeurs avec l'éclat & la dignité qu'ils ont eu sous le régne de Louis XIV. La plûpart des Evêques ne daignoient pas y venir, & se contentoient d'y envoyer leurs grands Vicaires. Les Barons ne paroissent pas y avoir été plus assidus que les Evêques. Ils y assistoient souvent par députés, qui n'étoient pas même quelquefois de rang à s'y faire

 distinguer;

distinguer ; c'est ce qu'on voit par différens Réglemens faits à ce sujet, & par les amendes imposées à ceux des Evêques ou des Barons qui n'assistoient pas aux Etats ; mais on ne voit pas que ces peines pécuniaires ayent rendu pour lors ces Assemblées plus nombreuses & plus célébres.

La suite dans un autre volume de ces Mémoires.

ARTICLE LXXVI.

LE DROIT PUBLIC DE L'EUROPE, *fondé sur les Traités conclus jusqu'en l'année* 1740. 2 *vol.* in-12. *A la Haye, chez Van-Duren. Et se trouve à Paris, chez Nyon fils, Quai des Augustins.* 1746.

LEs Histoires modernes insistent plus sur les Batailles, que sur les Traités de Paix ; elles nous instruisent mieux des mouvements qui agitent les Etats, que des négociations qui ont pour but de

les tranquiliser. C'est un défaut considérable, une preuve de la négligence ou de l'incapacité des Auteurs. Nous annonçons ici un Livre qui prend le contrepied de cette méthode : la politique, la science des négociations *y tient le* premier rang ; l'historique n'en *est* que l'accessoire ; les opérations de guerre n'y paroissent qu'à l'occasion de la paix. Développons mieux cette idée.

M. l'Abbé *Mally*, Auteur de cet Ouvrage, veut nous donner l'analyse de tous les Traités conclus depuis celui de Westphalie jusqu'à l'année 1740. Mais pour animer un détail qui seroit par lui-même insipide & ennuyeux, il déduit historiquement les causes & les circonstances de ces Traités ; & comme c'est un Politique, un homme instruit des interêts des Princes, un Philosophe versé dans le droit des gens, il remplit ses analyses de principes qui se rapportent à tous ces grands objets.

Ceci forme donc un corps de iplomatique, non comme celui : *Leonard* ou de *Dumont*, ou de *amberty*, sec, décharné, plein Actes, de Mémoires, de dattes : de Formules; mais à la maniére : Puffendorf ou du Chevalier emple, excepté qu'il se trouve .i plus de faits; que les raisonneiens y sont moins vagues, & que :s principes de Gouvernement u de Négociation y paroissent lus abondants. Entrons avec l'Au:ur dans le détail de ces Traités ui occuperent tant de puissants rinces, tant de Ministres d'une apacité supérieure.

C. I. *Paix de Westphalie & des 'yrenées*. On réunit ces deux Trai:s sous le même titre, parce que elui des Pyrenées mit le sceau à ı paix entre la France & l'Espanе. Le Congrès de Westphalie voit entamé les négociations, .les ne réussirent point à l'égard e ces deux Couronnes, & il falut : mariage de Louis XIV. avec

l'Infante Marie Therese pour consommer la réconciliation.

La France, l'Empire, la Suede & les autres Puissances réglerent leurs différends respectifs à Munster & à Osnabrug. Ces Traités sont des chefs-d'œuvre d'intelligence, de précision & de politique. On sent que c'est l'ouvrage de tout ce qu'il y avoit de plus délié dans les Cours de l'Europe; il semble que M. l'Abbé *Mably* auroit pû nommer dans l'abregé de ces négociations, les principaux Ministres qui y prirent part: on se rappelleroit volontiers Messieurs d'Avaux, de Servien, Trautmansdorf, Oxenstiern, Chigi, Contarini, &c. en lisant les Articles dont ils convinrent en 1648. C'est comme quand on entend parler de la Collection des Loix Romaines; on est bien aise d'apprendre que Justinien en conçut le plan, & que Trebonien l'exécuta.

Nous ne pouvons abreger les Extraits que notre Auteur fait de

tous les Traités conclus depuis 100 ans, ce ſeroit analyſe ſur analyſe; il faut lire cette partie dans l'Ouvrage même; & pour la paix de Weſtphalie en particulier, on la trouve excellemment détaillée dans l'Hiſtoire qu'en a donné le P. Bougeant. Il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions dans le même goût l'Hiſtoire de tous les Traités ſuivants juſqu'à l'année 1740; c'eſt une entrepriſe digne de quelque homme de Lettres qui auroit beaucoup de connoiſſances, de loiſir, d'uſage des grandes affaires, & de dignité dans la maniére d'écrire; nous ne ſçavons ſi un tel homme ſe trouveroit auſſi aiſément qu'on l'imagine & qu'on le ſouhaite.

M. l'Abbé *Mably* ſeme ſes Extraits d'anecdotes hiſtoriques & de principes qui tiennent au droit des Gens, nous l'avons déja remarqué, en voici la preuve : il obſerve que le Traité de Weſtphalie ne régla rien ſur la matiére du

ment s'acquiert la prescription entre les Princes; « & je croirois, » dit-il, qu'elle ne peut-être établie que par le silence de la partie lézée, quand elle traite avec » le Prince qui possede son bien, » ou que celui-ci le vend, le céde » & l'aliéne en quelque autre maniére. »

En partant de ce principe, on détruiroit bien des prétentions qui ne forment plus que des titres; M. l'Abbé *Mably* n'aime point ces vaines dénominations, ces droits surannés ou chimériques; « n'est-il » pas ridicule, ajoute-t-il, de parler encore des prétentions de » l'Empire sur l'Etat Ecclésiastique, des Anglois sur la Normandie? &c. » Et pour le titre de Roi de France que prennent les Rois d'Angleterre, il rapporte que Charles II. eut envie de s'en défaire à bon marché en faveur du feu Roi Louis XIV. qui ne fut seulement pas tenté de demander combien on vouloit le vendre.

Juillet 1746.

Un avis bien intéreſſant dans la matiére Diplomatique, eſt d'énoncer clairement & préciſement tous les articles d'un Traité. Notre Auteur inſiſte fort ſur ce point, qui eſt tout de pratique : les conditions tacites, ſous-entendues, équivalentes, tous ces demi-mots, ces volontés préſumées, qui donnent ſi ſouvent le ton aux affaires du monde, doivent être totalement éliminées des Traités. Cette maxime ſi ſage devroit être ſçue de tous les Négociateurs, de tous les Commandants d'Armée, de tous les Gouverneurs de Place ; diſons plutôt qu'elle ne devroit point être oubliée, car on la connoît aſſez dans la ſpéculation.

L'Officier qui commandoit les François à Dantzic en 1733, ne ſe ſouvint pas de ce principe, quand il fut queſtion de ſe rendre aux Moſcovites ; car ce bon Militaire ſe contenta de ſtipuler que cette Garniſon ſeroit tranſportée dans un Port de la Mer Baltique ; il

entendoit ſans doute un Port neutre ou ami de la France, mais le Comte de Munick qui commandoit les Ruſſiens, envoya tous ces François à Peterſbourg, où ils furent traités en priſonniers de guerre. La France ne reclama point, parce que la capitulation étoit mal conçue de la part de ſon Officier; elle reconnut la négligence de ce Commandant, & l'attention qu'apportoit M. de Munick à profiter de tous ſes avantages.

L'Auteur traite une autre queſtion très-importante : les Traités ont-ils beſoin de ratification pour être valides, ou bien cette ratification n'eſt-elle qu'une formalité d'uſage, qu'une cérémonie qui donne de la publicité aux engagemens? M. l'Abbé *Mably* balance les deux ſentimens, pour embraſſer enſuite celui qui regarde la ratification comme tout à fait eſſentielle aux Traités; & la raiſon qu'il en donne, c'eſt que ſans cela les Princes ſeroient ſouvent victimes

de la préſomption, de l'infidélité, ou de la corruption de leurs Miniſtres. Il eſt vrai que les pouvoirs des Plenipotentiaires ſont exprimés communément dans les termes les plus abſolus; mais ne ſçait-on pas qu'ils ont les mains liées ſur mille choſes? Ne répétent-ils pas eux-mêmes dans toute la ſuite d'une Négociation, qu'ils dépendent totalement de leurs Cours, qu'ils ne peuvent rien finir ſans leur conſentement? néceſſité par conſéquent de ratifier les conventions, & ſur cet article notre Auteur abandonne Grotius, qui lui paroît avoir tenu l'autorité intrinſéque & abſolue des Traités indépendamment de la ratification; mais quand on examine de près l'opinion de ce ſçavant Hollandois, elle ſemble au contraire très favorable à celle de M. l'Abbé *Mably*: car Grotius dit poſitivement * *que le Traité fait par des Généraux*,

* Grotius, *de Jure Bel. & Pac. L.* 3. C. 24.

doit être censé approuvé par le Roi, lorsque l'Acte est connu, & qu'on n'a rien vû qui pût l'infirmer, ou qu'on a vû des choses qui renfermoient une approbation. Ceci énonce assez clairement que le Roi peut *infirmer* un Traité fait par ses Généraux, & qu'ainsi ce Traité n'a son complement essentiel que quand il a été approuvé par le Roi. Toute la différence qui se trouveroit peut-être entre la doctrine de Grotius & celle de notre Auteur, c'est que le premier paroîtroit se contenter d'une ratification tacite, équivalente & virtuelle; au lieu que l'autre exigeroit, ce semble, une ratification expresse & formelle.

Grotius dit ailleurs * qu'*un Maître doit tenir les conventions faites par son Ministre, quand ce Maître s'est obligé de les ratifier.* En suivant donc le même principe, il n'y auroit aucune nécessité de tenir ces conventions, si la ratification n'avoit point été promise ni stipu-

* L. 2. C. 11.

lée; mais du tems de Grotius les Princes qui envoyoient des Plénipotentiaires pour négocier la paix, ne s'engageoient pas avant la signature à ratifier les articles dont ces Plénipotentiaires conviendroient; ils ne s'engageoient pas plus à cette ratification qu'ils ne s'y engagent aujourd'hui; Grotius ne croyoit donc pas plus que nous, que les Princes fussent obligés à tenir les conventions de leurs Ministres, avant qu'elles eussent été ratifiées, il ne les croyoit donc obligés qu'après la ratification, & la ratification étoit donc dans sa maniére de penser aussi bien que dans la nôtre, ce qui donnoit le dernier & le principal caractére de solidité aux engagemens que les Princes prenoient les uns avec les autres.

C. 2. *Paix d'Oliva & de Coppenhague.* Elle mit fin aux hostilités de la Suede, du Dannemarck, & de la Pologne. Les querelles entre ces Puissances étoient an-

ciennes. Pour le démêlé de la Suede avec le Dannemarck, il faut remonter jusqu'à la Reine Marguerite de Valdemar, qui régnoit dans tout le Nord sur la fin du quatorziéme siécle; cette Princesse avoit conçu le projet d'un Gouvernement qui réuniroit pour toujours les Danois, les Suedois & les Norvegiens sous un Roi, choisi alternativement par chacune de ces Nations; on manqua bientôt à garder le tour d'élection; de-là mille guerres cruelles, jusqu'à ce que Gustave-Vasa enleva totalement la Suede à Christierne d'Oldenbourg, Roi de Dannemarck; & cette invasion augmenta encore les antipathies entre ces deux Couronnes.

Pour les différents de la Pologne avec la Suede, on nous fixe au régne de Sigismond, fils de Jean Roi de Suede & de Catherine Jagellon, Princesse Polonoise. Sigismond devoit réunir les deux Royaumes sous sa domination,

mais Charles de Sundermanie, son oncle, s'empara de la Couronne de Suede. On en vint aux armes, la Moscovie & les Princes de l'Empire entrerent dans ces grands intérêts. Enfin après bien des hostilités, on conclut un Traité qui fut double; car la Suede s'accommoda avec le Dannemarck & avec la Pologne; c'est ce qui forme la paix d'Oliva & de Coppenhague en 1660.

M. l'Abbé *Mably* s'arrête à l'endroit du Traité de Coppenhague où l'on trouve que la Suede renonce aux droits que ses Conquêtes lui ont donnés sur les Provinces qu'elle restitue au Dannemarck, sur quoi il fait cette observation: » On croiroit, dit-il, en lisant cet » article, qu'il est question de deux » Peuples Barbares qui ne recon- » noissent d'autre droit que celui » du plus fort, & qui pensent qu'il » suffit de s'emparer d'un pays » pour en devenir le légitime maî- » tre. » Notre Auteur condamne

naturelle d'acquérir, & la raison de ce Philosophe est que la guerre doit être regardée comme une sorte de contrat, par lequel les Nations sont convenues de laisser au Conquérant ses conquêtes, à moins qu'il n'y renonce, ou qu'on ne les lui enleve.

M. l'Abbé *Mably* fait remarquer sur le Traité d'*Oliva*, qui fut garanti par le Roi Très-Chrétien, que l'usage des garanties étoit encore alors assez récent; il montre qu'autrefois on faisoit jurer l'observation des Traités, sur les Reliques & sur l'Eucharistie; ou bien qu'on se soumettoit aux censures de l'Eglise en cas de contravention; ou bien encore qu'on engageoit les bonnes Villes d'un Etat dans la garantie; tous ces moyens étant sujets à des inconvénients, on prit la méthode de faire garantir les Traités par des Puissances neutres & étrangeres. Si nous en croyons l'Auteur, le Traité de Blois en 1505, & celui de Cam-

brai en 1508 furent les premiers où l'on nomma des Souverains pour conſervateurs & garants.

C. 3. *Divers Traités particuliers.* Après l'analyſe du Traité d'Oliva, on trouve ici celle de pluſieurs pacifications entre les divers Etats de l'Europe, depuis la paix de Weſtphalie juſqu'à la guerre de 1701. c'eſt un détail qui intéreſſe toutes les Cours les unes après les autres. On y remarque ſurtout des obſervations curieuſes ſur le Gouvernement des Suiſſes, ſur leurs démêlés, leurs pacifications, leurs forces, en un mot ſur toute la figure qu'ils font dans le ſyſtême général de l'Europe.

L'Auteur traite judicieuſement la queſtion des alliances entre les Princes. Grotius ne faiſoit pas difficulté de condamner ceux qui s'engagent dans des alliances, ſans diſtinguer les cas & les motifs des différentes guerres qui peuvent ſurvenir; car on court riſque parlà de prêter des ſecours pour une

guerre injuste, & les alliances défensives ne sont pas moins exposées à cet inconvénient que les offensives, puisqu'il arrive souvent que celui qui ne fait que se défendre est cependant l'aggresseur, en ce sens qu'il refuse une satisfaction légitime.

Cette objection n'empêche pas M. l'Abbé *Mably* d'approuver la maniére absolue dont se traitent les alliances; car enfin, dit-il, comme il est question en formant une Ligue défensive de marquer précisément le *cas de l'alliance*, il faut déterminer un point fixe & certain, « & quel autre point peut-» on choisir qu'un acte d'hostilité? » Tout autre grief, quel qu'il puis-» se être, qu'on voudra prendre » pour *le cas de l'alliance*, peut » former une source intarissable » de plaintes, de différends, de » chicane, de contestation. Les » Traités d'alliance défensive qui » sont si avantageux pour les Na-» tions deviendroient inutiles,

» parce qu'il ſeroit aiſe d'en elu» der la force. En ſuivant la mé» thode ordinaire, on aſſure le » repos public, &c. »

C. IV. *Paix de Nimegue & Traités qui y ont rapport.* Les Conférences pour cette pacification générale commencerent en 1676 & durerent trois ans. C'étoit contre la France que toutes les Puiſſances de l'Europe s'étoient liguées, & ce fut avec la France qu'elles furent toutes obligées de ſe réconcilier. « On regarde, dit » notre Auteur, cette paix de Ni» megue comme l'époque d'une » ſorte d'aſcendant que la France » a pris ſur ſes voiſins; mais je » crois au contraire qu'elle com» mença dès-lors à être moins puiſ» ſante. Il ſe forma des Ligues con» tre elle, & ſes acquiſitions di» minuerent ſes forces en ce ſens » qu'elles irriterent ſes ennemis & » donnerent des ſoupçons à ſes » alliés. » Pour confirmer ce raiſonnement politique, on produit

la Ligue d'Ausbourg qui éclata
1686, & le Traite de Vienne
1689.

En parlant des deux Traités
Westminster, l'un de 1678,
l'autre de *1689 entre* l'Angleter
& la Hollande, M. l'Abbé *Mab*
blâme fort un des articles où l'o
disoit que. « celui des alliés q
» seroit attaqué, ou qui fourniro
» des secours, pourroit faire da
» les Etats de l'autre des levé
» d'hommes pour *augmenter*
» *completter ses armées de terre*, ma
» qu'il n'useroit de cette libert
» que conformément aux capitu
» lations dont il seroit alors con
» venu entre les parties. » Quell
nécessité, reprend notre Auteur
de charger un Traité de conve
tions aussi inutiles, aussi sujettes
chicane que le sont celles-ci ? E
qui peut douter que des allié
n'ayent la liberté de traiter ensem
ble, pour se permettre des levée
de gens de guerre dans leurs Etat
respectifs ?

Juillet 1746.

Cette réflexion prise en général nous paroît très-judicieuse, mais on peut dire, que dans le cas particulier dont parle l'article du Traité, les Puissances contractantes disoient quelque chose qu'il étoit bon de ne pas omettre; elles se permettoient mutuellement de traiter ensemble pour la levée de gens de guerre sur les terres de leurs dominations respectives, afin *de completter les armées de terre;* ce qui excluoit assez clairement les levées pour embarquemens, pour manœuvre de Vaisseaux, &c. Or cette restriction étoit un point assez important pour être indiqué par des Puissances Maritimes.

C. V. *Paix de Risvvick.* Ce fut moins une pacification, qu'un armistice secret entre les Couronnes intéressées. Dans toutes les Cours on vouloit prendre du tems pour se préparer à la guerre que devoit causer bientôt la succession de Charles II. Roi d'Espagne. Les Négociations de Riswick furent

terminées en 1697 : la France reconnut le Roi Guillaume pour légitime Souverain d'Angleterre ; Jacques II. protesta quatorze jours avant la signature du Traité. La Cour de Londres promit de payer à la Reine Marie d'Este, épouse du Roi Jacques, une pension annuelle de 50 mille livres sterling, ou de telle autre somme, qui seroit établie par Acte du Parlement. Comme cette pension n'a jamais été payée, les héritiers de la Reine Marie sont en droit de demander les arrérages ; *mais*, ajoute notre Auteur, *quel objet pour des Princes qui ont une Couronne à revendiquer !*

C. VI. *Traités des Puissances Chrétiennes avec la Porte.* Ce morceau contient un détail d'Histoire & de Politique sur les forces, & le gouvernement des Turcs. L'Auteur observe avec raison, que tout Gouvernement despotique devient Militaire, en ce sens que les Soldats s'emparent de toute l'autorité ;

 &

& la raiſon en eſt ſenſible. Le Prince, voulant rendre eſclaves tous ceux qui dépendent de lui, a beſoin de la Milice *pour tout opprimer*, mais cette Milice connoiſſant ce qu'elle peut, l'opprime à ſon tour, parce que rien ne contrebalance ſes forces. Ces principes rendent raiſon de tous les mouvements qui ont agité la Cour Ottomane; il en réſulte immédiatement que le principal appui d'un Souverain eſt dans les Loix, dans l'amour que lui portent ſes Peuples, dans le ſoin qu'il prend de faire leur bonheur.

Sur la fin de ce Chapitre, on trouve l'Hiſtoire de la paix de Belgrade, ſignée en 1739 au nom de l'Empereur Charles VI; ſous la médiation & par les bons offices de la France. Ce Traité, ſi néceſſaire alors à la Cour de Vienne, fut ſuivi toutefois de la diſgrace & de l'empriſonnement de Meſſieurs de Wallis & Neuperg, qui en avoient été les Plénipotentiai-

res. Les Politiques trouverent là une abondante matiére de réfléxions; on en donne ici l'abregé. Nous terminons l'Extrait de ce premier volume, dont la lecture instruit & fait plaisir; c'est le caractére de cet Ouvrage. Nous parlerons ailleurs du second tome, qui a quelque chose encore de plus intéressant.

ARTICLE LXXVII.

SAGGIO INTORNO AI cambiamenti avvenuti sul Globo della Terra, c'est-à-dire, *Essai sur les changemens arrivés au Globe de la Terre. A Paris, chez Prault, Quai de Gêvres.* 1746. *Broch.* 21 *pp.*

C'Est ici un double essai, essai de Physique, essai d'Italien, car l'Auteur est François, consommé dans le François, soit en Prose, soit en Vers, l'un des Quarante même arbitres de la Langue, ca-

pable du reste d'exceller dans toutes les Langues, & dans tous les genres de science & d'érudition. Il n'a mis son nom qu'à la fin de ce petit Ouvrage, comme au bas d'une Lettre, parce que, quoique l'Ouvrage n'en fasse pas mention, c'est une Lettre en effet que l'Auteur, M. de Voltaire, a écrite à l'Académie de Bologne pour la remercier de l'avoir admis dans son Corps.

Un homme à talens ordinaires n'auroit pas tenté deux essais à la fois, & celui d'une Langue nouvelle pour lui, l'auroit assez occupé : un génie naturellement profond & étendu, en s'essayant même sur les *mots* ne perd jamais de vue les *choses*, & son entrée dans une Académie, lui ouvre naturellement la porte de toutes les autres. Nous osons d'avance en faire le compliment à M. de Voltaire.

La façon sçavante & mesurée dont il traite le sujet annoncé, fait voir que les matiéres de Physique

ne ſont pas tout à fait des matiéres d'eſſai pour lui. Nous en allons donner l'Extrait comme mot pour mot, pour n'en pas perdre, s'il ſe peut, l'eſprit. C'eſt l'Auteur qui parle ici *deſormais à peu* de choſe près.

Il y a des erreurs populaires, il y en a de Philoſophiques. On a découvert dans les Montagnes de Heſſe une pierre figurée en une ſorte de Turbot. On en a auſſitôt conclu que la Mer avoit anciennement couvert les Montagnes de Heſſe. Il étoit plus naturel de conjecturer que ce Turbot apporté pour la table du Seigneur du pays avoit été laiſſé là, ou comme dit M. de Voltaire, gaſté, jetté & empierri ou naturellement pétrifié.

Un Brochet pétrifié fut trouvé ſur la cîme des Alpes: il fut donc un tems, a t'on dit, où les Fleuves couroient ſur les Montagnes, & en un autre tems la Germanie étoit le ſein de la Mer. Un bel eſprit, un beau parleur dit tout ce

qu'il veut. Les Philoſophes ne ſont pas exemts de ridicule : mais ſelon ces ſyſtêmes aſſez ridicules d'ailleurs, les Montagnes étoient des Vallées lorſque les Fleuves les traverſoient, & la Germanie étoit un profond abîme comblé par la ſuite des tems. Tout cela de part & d'autre doit s'entendre *bénignement*, s'il eſt permis de hazarder le terme au ſujet d'un Académicien François. Nous y perdrions trop ſi M. de Voltaire dédaignoit les agrémens du ſtile & les fleurs de l'eſprit en livrant la ſolidité de ſon génie aux profondeurs ſéches & inſipides de la Philoſophie.

L'ancre Marine trouvée ſur les Montagnes de Suiſſe fournit au bel eſprit philoſophe les mêmes traits de ſolidité, les mêmes agrémens. C'étoient là des Mers avant le déluge, diſent des Philoſophes, celui-ci dit qu'on pouvoit avoir voituré là de l'artillerie ou autres charges peſantes, & s'être ſervi pour les accrocher ſur la pante

d'une ancre prise dans le Lac de Geneve voisin, *e che infine (non con minor probabilità) l'Istoria dell' anchora é falsa*, ou qu'enfin l'Histoire de l'ancre est fausse. Cela est tranchant.

M. de Voltaire nous permettra de ne pas le suivre dans tout le petit détail qui suit. Un Extrait est le suc de toutes les fleurs, non venimeuses s'entend. En France, en Italie, on rencontre plusieurs coquilles venues, croit-on, *du rivage où l'aurore ouvre la barriére du jour*, ou de Syrie. Notre Auteur ingénieux dans toutes ses conjectures, solide même & plus vraisemblable, fait remarquer que nos Croisés ayant porté leurs deniers vers la Palestine, n'en avoient souvent rapporté que des bagatelles, des coquilles. Et peut-être, ajoute M. de Voltaire, ces coquilles sont des fossiles naturels, selon la pensée de plusieurs Philosophes.

Mais, conclut-il; dans quelque opinion ou erreur que nous puis-

sions donner, on ne croit pas que pour telles bagatelles en effet, il faille bouleverser toute la nature, ou croire que la terre a été renversée sens dessus dessous. Car, qu'on ne s'y trompe pas, M. de Voltaire est Philosophe, est bel esprit, M. de Voltaire est tout ce qu'il veut, & un fonds de génie comme le sien a bien des ressources pour le vrai, pour le bien. L'opinion qu'il combat ici, & qu'il a toujours combattue dès son Newton, est une branche d'Athéisme, & de ceux qui, d'après Aristote, ont cru le monde éternel & successivement sujet à toutes sortes de combinaisons de Terres & de Mers.

I Pirenei, le Alpi, l'Apennino non sono, &c. Les Pirenées, les Alpes, l'Appennin ne sont dans la pensée de quelques-uns de ces dangereux Philosophes, que les restes, les débris, *les ruines horribles d'un Globe fracassé*, dont la forme a été changée & rechangée mille & mille fois. Ovide intro-

duit Pythagore, qui chante ainsi au nom de tous les Philosophes Orientaux *Métempsychosistes* & follement éternels (*à parte ante* s'entend.)

Vidi ego, quod fuerat quondam solidissima tellus,
Esse fretum, vidi factas ex aquore terras, &c.

Ferrare, Frejus, Aiguesmortes ont été, cela se dit, des Ports magnifiques & spacieux ; l'Oostfrise, cela est mieux constaté, a été à moitié envahie par l'Océan Germanique. Conclusion ridicule : les Baleines ont donc nagé pendant des siécles sur la cime du Caucase, & les hommes ont peuplé le fond de l'Océan.

M. de Voltaire en a toujours voulu, & en veut ici à la pensée ingénieuse, mais peu appuyée du célébre M. de Louville, fort habile homme d'ailleurs; ce sçavant Académicien se transporta à Marseille pour y observer si l'obliquité

de l'écliptique étoit encore la même, que vingt siécles auparavant dans cette même & très-ancienne Ville, l'avoit observée ou cru l'observer, l'Astronome Grec *Pythéas*, & y ayant trouvé 20 minutes de différence, avoit conclu que l'écliptique gagnant vers l'équateur d'une minute par année, en 6000 elle auroit gagné un dégré.

Desorte qu'en 138000 ans l'écliptique confondue avec l'équateur, feroit jouir la terre d'un très-long équinoxe, & qu'après deux millions d'années tous les climats seroient transposés de la Zone Torride aux Pôles, & des Pôles à la Zone Torride. Voilà les chimeres d'éternité où courent des hommes réellement éternels.

Par cette réalité nous voudrions les désabuser de cette chimere: point du tout, tant le monde *moral* est en effet renversé, ils veulent eux nous rassurer sur cette frivole immensité de siécles dont ils n'étonnent que leur propre ima-

ans. Et qui doute que L
pu établir des révolution
ſieurs millions d'années
s'agit du fait.

Un Auteur fameux pré
le déluge a fracaſſé & fo
le globe de la terre, &
dans la confuſion de n
combres mal arrangés. I
par tout & dans tous le
que déſordre, tranſpoſ
corps, fragmens, ruines.
Auteur non moins célé
par tout de l'ordre & d
métrie, & ne laiſſe pas
buer l'effet au même dél
deux Auteurs, dit M. de

Burnet dans son huitiéme Chapitre, ne doute pas que la terre avant le déluge, n'ait été toute égale, unie & réguliére dans sa rondeur, sans Montagnes, sans Vallées, sans Mers, & que le déluge n'y ait introduit la variété que nous y admirons, mais que lui, *Burnet*, traite de difformité. Que le Public ne s'en laisse plus imposer, s'il est possible; tous ces Physiciens hétérodoxes ne sont rien moins que Physiciens. Une terre toute ronde, toute unie, sans Montagnes, sans Vallées, seroit une terre toute couverte d'eau, toute inhabitable aux poissons mêmes.

Le systême de *Woodvvard* est plus physique & plus religieux. Il admet des Montagnes & une belle diversité sur la terre avant le déluge, attribuant à celui-ci d'avoir détruit cette diversité pour nous en redonner une un peu moins belle. Notre Auteur se moque de la fantaisie de Descartes de

faire un monde, & de celle de Woodward & autres de le détruire & de le reproduire *à suo posta*. Pour moi, dit-il, je m'en tiens à la ſainte Ecriture, & je ne me vante, ni de l'expliquer, ni ne me donne la hardieſſe d'aider à sa parole. *Mi baſta la ſacra Scrittura non mi dò il vanto di ſpiegarla, nè l'ardire di dare ajuto alle ſue parole*

Tout ce qu'on peut faire ici c'eſt d'avoir des yeux, d'obſerver les Œuvres de la Providence, & de la remercier. Et d'abord ces Montagnes que Burnet juge être les ruines d'un ancien monde diſperſées çà & là ſans ordre, nous les voyons diſpoſées avec un art merveilleux d'un bout du monde à l'autre, & dans ces Montagnes nous voyons une ſuite d'Aqueducs (Kircher les nomme Hydrophylaces) leſquels ſont interrompus à propos en divers endroits, pour donner naiſſance aux Fleuves qui arroſent toute la ſurface habitable de la terre.

On trouve ici une petite réfléxion fort ſimple & fort importante, que nous croyons neuve & tranchante, pour faire bien ſentir l'utilité des Montagnes, c'eſt que ni de l'Océan, ni de la Méditerranée il ne ſort pas le moindre ruiſſeau, tandis que tout ce qui ſort des Montagnes y entre & y aboutit. Il y a une petiteſſe de génie & une miſere infinie de Phyſique, avec un mauvais cœur exceſſif envers la nature ou envers Dieu, à traiter les Montagnes de difformités, d'irrégularités ſur le globe, tandis que c'eſt le nœud de tout ce qui y habite & de tout ce qui s'y paſſe de plus merveilleux & de plus avantageux pour nous, comme pour toute la nature.

C'eſt ce que notre Auteur fait bien ſentir par ces mots, *tolta queſta ſerie*, &c. Mais il penſe que ces Fleuves & Ruiſſeaux dont aucun ne ſort ouvertement d'aucune Mer, & n'en peut ſortir, ne pouvant remonter, en ſortent pour-

tant & vont reporter l'eau dans les Réſervoirs & Aqueducs des Montagnes par l'évaporation de ces Mers, par les nuages & les vents, & par les pluyes, ſelon le calcul du célébre M. Halley. En Phyſique, le calcul ne prouve pas grand-choſe, & vient à l'appui d'un mauvais, comme d'un bon principe. C'eſt aux faits, aux obſervations, à l'hiſtoire de la Nature de nous dire ſi c'eſt par l'atmoſphere, aidée de la chaleur du Soleil ou par les ſoûterrains, que les eaux englouties dans les Mers & dans les abîmes, reviennent aux Montagnes pour couler de nouveau dans les Mers. Et comment recouvrerions nous en effet par l'atmoſphere & le Soleil tant d'eaux, qui ſûrement coulent ſous terre, dans les cavernes les plus profondes, dans les mines, & s'enfoncent à tout momens d'abîme en abîme, depuis que le monde eſt monde, depuis au moins qu'on l'obſerve avec quelque ſoin.

Juillet 1746.

O che tutti i filosofi, che inventano un mondo, lo fanno ridiculo! C'est à-dire, que tous les Philosophes qui inventent un monde, le font ridicule. Dans les petits morceaux de Physique courante, dans ce qu'on appelle des qualités, des phénomenes, notre siécle a bien reconnu qu'il falloit des expériences. Dans la grande Physique, telle que la manie ici M. de Voltaire, il faut des faits, de l'histoire, & plutôt des dénombremens que des calculs.

Voilà encore une réfléxion profonde & toute neuve. *Sarebbe une cosa strana, &c.* Ce seroit une chose étrange que la semence d'un champignon ou du plus petit & plus vil insecte eut une semence propre, bien conservée depuis le commencement jusqu'à la fin du monde, & que le monde, le globe au moins de la terre produisant invariablement les mêmes semences, les mêmes plantes, les mêmes animaux fut exposé lui-même à

changer tout à fait de nature. Il est vrai que ceux qui font changer la terre de nature, n'exemptent peut-être pas les plantes & les animaux de cette vicissitude éternelle.

M. de Voltaire a raison de ne pas croire la nouvelle *génération* de la Mer Athlantique par l'engloutissement d'un continent qui étoit là ; & qui n'est autre probablement que la perte ancienne du nouveau monde que nous avons recouvré, c'est-à-dire retrouvé, non plus que de la production de la Méditerranée, selon la Fable de Calpé séparé d'Abila par Hercule. Il ne croit pas non plus les communications soûterraines d'une Mer avec une autre, par exemple de la Caspienne avec la Méditerranée. Ce point paroît un peu moins litigieux, & n'a rien de fort incroyable.

En un mot l'Auteur ne croit pas un mot de tous les changemens considérables qu'on dit être arrivés, ou qu'on menace qui arrive-

ront au globe de la terre : il en excepte ſagement le déluge univerſel, & tout ce morceau eſt d'une bonne & très-ſaine Phyſique. Il le conclut par ces mots :

Il guſto del maraviglioſo produce i ſiſtemi ſtravaganti ; ma la natura e altrettanto uniforme, ſimplice, e coſtante, quanto le noſtre imaginazioni ſono invaghite di prodigi, e di ſignalate revoluzioni, c'eſt-à-dire, le goût du merveilleux produit des ſyſtêmes extravagans : mais la nature eſt tout autant uniforme, ſimple & conſtante que nos imaginations ſont affolées de prodiges & de révolutions ſignalées.

Nous bornons communément trop nos ſpéculations Philoſophiques à la ſurface du globe que nous habitons. Nous ne voyons pas aſſez en grand, ni même ſouvent aſſez en détail l'intérieur du globe. Nous regardons cette maſſe immenſe de matiére comme abandonnée à la confuſion & à un entaſſement fortuit. Nous ne ſentons

pas aſſez l'enchaînement du c
avec la circonférence, & la
tion de l'un avec l'action de
tre. Il ſort pourtant de cet
rieur des eaux, des feux, de
taux, des vents, des merve
nous attribuons tout à l'actic
Soleil, quoiqu'il ſoit conſta
des faits, que ſa chaleur ne
tre pas cinq ou ſix pieds de
fondeur. Nous y trouvons d
vernes, des veines mêmes.
cela ne nous eſt rien, & démc
pourtant une machine réguli
une organiſation, & un pri
de vie méchanique, digne
rayon d'intelligence Divine q
nétre, ordonne, anime &
tout ce qu'il y a de plus im
trable à nos yeux & à notre

ARTICLE LXXVIII.

HISTOIRE GÉNÉRALE des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, par le R. P. Dom Remy Ceillier, *Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes & de S. Hydulphe, Prieur Titulaire de Flavigni. Tome XII.* A Paris, *au Palais, chez Paulus-du-Mesnil, Imprimeur-Libraire, Grand-Salle, au Pilier des Consultations, au Lion d'Or.* in-4°. *pages* 774.

LE R. P. Dom Ceillier a rassemblé dans ce douziéme tome, ʼut ce que S. Augustin a écrit sur Grace : personne n'ignore les ʼntestations qui se sont élevées ʼ les sentimens du S. Docteur en ʼte matiére, & ce seroit trop ʼ qu'un Journal entier pour renʼ compte de tant d'analyses, ʼt ce volume est composé. On ʼs permettra de le dire en pasʼ Il seroit à souhaiter que quel-

ʼillet 1746.

ques Sçavans, extrêmement zélés pour le soulagement de ceux qui aspirent à le devenir, lussent cette multitude étonnante de Livres, bons & mauvais qu'on a écrit de part & d'autre sur le Calvinisme & sur le Jansénisme, & que retranchant toutes les redites & les digressions étrangeres au Dogme, ils se bornassent à ce qu'il y a des deux côtés de fort & de solide. Si les Compilateurs avoient le goût & le jugement nécessaire pour exécuter heureusement ce projet, formeroient-ils plus de cinq ou six volumes *in*-8°. sur le Calvinisme, & autant sur le Jansénisme? Ajoutons-y deux ou trois volumes où l'on rassembleroit les faits qui intéresseroient les vérités décidées.

Ce seroit imiter les Anglois, qui travaillent actuellement à la compilation de tous les voyages. Si cette compilation est telle qu'elle doit être; & nous croyons volontiers qu'elle le sera, ne sera-ce point avoir épargné aux curieux

bien de la dépenſe, bien du travail, & ce qui eſt encore plus précieux, bien du tems? Dans les Livres de Controverſe & dans les Livres de Voyage, on fait ſouvent de longues courſes, ſans rien apprendre de nouveau.

Nous ne diſſimulerons pas que M. Bayle, dans ſon fameux Dictionnaire, a propoſé ce même projet pour tous les procès Littéraires qu'on a vûs en divers tems. Le Public n'aura pas une petite obligation à ceux qui ſe chargeront de l'exécution, elle demande bien des talents difficiles à raſſembler.

Sans nous arrêter aux analyſes particuliéres de chaque Ouvrage du S. Docteur, nous paſſons d'abord à ſa Doctrine, que Dom Ceillier, ſelon ſa coutume, met ſous les yeux du Lecteur à la fin des Extraits de chaque Pere de l'Egliſe. Nous ne pouvons en dire que peu de choſe, la matiére étant trop abondante.

S. Auguſtin qui avoit la plus

profonde vénération pour les Livres Saints & pour leurs Auteurs, étoit persuadé que les Ecrivains Sacrés ne manquoient pas d'éloquence, quoique les Sçavans du Paganisme refusassent d'en convenir. Il assûre que tous ceux qui entendent bien ce que disent ces hommes inspirés, comprennent aussi qu'il n'a pas dû être dit autrement. Comme il y a une éloquence qui convient aux jeunes gens, & une autre qui convient aux personnes plus avancées en âge, il y a aussi une éloquence propre des Auteurs Sacrés.

On peut sçavoir combien il y a eu de Traducteurs de l'Ecriture, d'Hebreu en Grec; mais pour les Interprétes Latins, le nombre en est infini : car dans les premiers tems, tout homme qui avoit quelque connoissance des deux Langues, hazardoit une Traduction. Ces Traductions Latines ne laissent pas d'être de quelque utilité en certaines occasions; de toutes les

Versions Latines, la meilleure est celle qu'on nomme *Italique*, parce qu'elle s'attache plus aux termes, & qu'elle met la vérité dans un plus grand jour. Si l'on ne peut trouver dans les Versions Latines tout le secours qu'on en esperoit, il faut recourir à la Version des LXX, la plus autorisée de toutes les Versions Grecques de l'Ancien Testament. S. Augustin étoit persuadé que tout ce qu'on raconte des Cellules des LXX. est exactement vrai.

Le Paradis Terrestre subsiste encore; mais dans un lieu caché & inconnu aux hommes, de-là vient qu'on a mis parmi les Hérésies, l'opinion de ceux qui soutenoient que ce qu'on a dit du Paradis Terrestre est une allégorie. On est bien fondé à croire qu'Adam & Eve, dont la pénitence a été si longue & si rude, pendant plusieurs siécles de miseres, ont été délivrés des supplices éternels par la vertu du sang de J.C. C'est le

consentement presque unanime de l'Eglise, que lorsque le Sauveur descendit aux Enfers, il en tira le premier homme; c'est encore une vérité reconnue des Fideles, que le Prophéte Elie paroîtra dans le monde avant le Jugement, qu'il convertira les Juifs & qu'il précédera l'avénement de J.C.

On croit avec raison, que tout ce que l'Eglise tient & qui n'a point été établi par aucun Concile, mais qui a toujours été observé, ne peut venir que de la Tradition Apostolique. Quoique nous n'ayons par écrit aucun précepte des Apôtres sur la validité du Baptême donné par les Hérétiques, on doit croire néanmoins que la coutume qu'on opposoit à S. Cyprien, avoit tiré son origine de la Tradition, ainsi que plusieurs autres choses qui s'observent dans l'Eglise.

Il n'y a point eu de Concile Général, légitime & approuvé de l'Eglise, qui ait touché à ce qu'un

utre Concile antérieur & de mê-
ne autorité, ait décidé ſur la Foi;
n pourroit objecter ce que le S.
Docteur dit dans ſon ſecond Livre
contre Maximin. *Je ne dois point*
iter ce Concile (de Nicée) *ni vous*
elui de Rimini. Je ne ſuis point
ouché de l'autorité de celui-ci, ni
ous de l'autorité de celui-là. Il par-
oit ainſi par condeſcendance, &
pour ne pas allonger la diſpute
avec ſon adverſaire. *Que la cauſe*
combatte contre la cauſe, la raiſon
contre la raiſon, par les autorités de
la ſainte Ecriture qui ne ſont point
les témoins particuliers à aucun de
nous, mais qui nous ſont communs.
Si le S. Docteur eut voulu entrer
avec un Arien dans la diſcuſſion
de l'autorité des Conciles de Ni-
cée & de Rimini, on n'eût jamais
fini.

La vanité des Pelagiens veut que
les Evêques d'Orient & d'Occident
s'aſſemblent pour prononcer ſur
leur Doctrine, & parce qu'ils ne
peuvent pas pervertir le monde

Catholique, ils tâchent du moins de le troubler. « Votre cause, leur
» dit le S. Docteur, vient d'être
» terminée devant les Evêques. Il
» n'y a plus qu'à exécuter en paix
» la Sentence qui a été prononcée
» contre vous. Si vous refusez d'y
» acquiescer, il faut réprimer vo-
» tre inquiétude turbulente & ar-
» tificieuse. » (*L. 3. contre Julien.*)

L'Eglise *Romaine a toujours* eu la primauté *de la* Chaire Apostolique.

La Foi en un Dieu fait Homme est si nécessaire dans cette vie, que personne, ni avant, ni après l'Incarnation n'a été réconcilié avec Dieu, sans le secours de cette Foi.. Les anciens Justes n'ont pas été pu rifiés de leurs péchés, ni justifié sans la Foi de l'Incarnation, de l mort & de la résurrection de J.C Cette Foi en J. C. ne venoit po de leurs bonnes œuvres; c'étoit don de Dieu, afin qu'ils n'eus pas sujet de se glorifier, con s'ils avoient prévenu la miséri

de du Seigneur..... Il n'eſt pas vraiſemblable que depuis l'élection de la famille de Jacob & la réprobation d'Eſau, Dieu n'ait eu aucun ſerviteur, ſinon parmi la poſtérité de Jacob. C'étoit à la vérité de cette poſtérité qu'étoit formé le peuple de Dieu, mais parmi les autres peuples il ſe trouva auſſi quelques vrais adorateurs, & qui étoient liés avec les Iſraëlites par ces ſentimens de Religion.

Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvés, mais ſans leur oter le libre arbitre, dont le bon ou le mauvais uſage fait qu'ils ſont jugés très-juſtement.

L'Auteur met enſuite tous les divers ſens que le S. Docteur a donnés à ces paroles de l'Ecriture, *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvés.* On étoit perſuadé à Marſeille que Dieu veut indifféremment & généralement le ſalut de tous les hommes, ſans en excepter aucun. S. Auguſtin réfute ce ſentiment par l'exemple des enfans

qui meurent avant d'être baptiſés; malgré tout l'empreſſement des parents à leur procurer cet avantage, on n'y réuſſit pas, parce que Dieu ne le veut pas *d'une volonté abſolue*, ajoute Dom Ceillier, & c'eſt le ſens que ſuivent les Théologiens Catholiques.

J. C. jugera tout l'Univers, & non pas ſeulement une partie, parce qu'il a donné ſon ſang pour tout le monde. Ce paſſage eſt ſuivi de quelques autres qui ſemblent le détruire : mais on les concilie facilement.

On ſçait aſſez avec quelle force S. Auguſtin a prouvé le péché originel contre les Pélagiens, ainſi quoique l'Auteur, pour remplir ſon deſſein, ſe ſoit étendu ſur ce ſujet, qui le méritoit bien, nous ne penſons pas qu'il ſoit néceſſaire d'en parler.

La prédeſtination n'eſt autre choſe que la preſcience & la préparation des bienfaits de Dieu, par leſquels ſont délivrés très-certainement

ceux qui sont delivrés .... J. C. est le modele le plus illustre de la prédestination. Que tout Fidele qui veut bien l'entendre jette donc les yeux sur J. C., & qu'il se trouve ou se reconnoisse lui-même en J. C. *Qu'on nous dise quel est le bien, qu'en tant qu'homme il ait fait par avance, pour se rendre digne d'être le Fils unique de Dieu, par le moyen de cette union ineffable, qui fait qu'il est une même personne avec le Verbe* ... Le S. Docteur demande aux Pélagiens par quels mérites précédens les enfans qui meurent immédiatement après le Baptême, ont mérité ce don si sublime qui leur est accordé en vertu du Sacrement; si c'est en considération de la piété de leurs parens que cette grace est accordée, pourquoi donc arrive t'il quelquefois qu'elle est refusée à des enfans nés de parens pleins de piété? Comme on ne peut attribuer ces divers événemens à la piété des parens, on ne peut aussi alléguer les mé-

rites propres de ces enfans, qui ne ſont encore capables d'aucun acte de vertu.

Ce n'eſt pas ſeulement à l'égard des enfans que la prédeſtination eſt gratuite, elle l'eſt auſſi à l'égard des adultes. Pourquoi de deux enfans egalement coupables du péché originel, l'un eſt-il choiſi & l'autre laiſſé ? Pourquoi de deux adultes qui vivent l'un & l'autre dans l'impiété, l'un eſt-il appellé de maniére qu'il ſuive celui qui l'appelle ; & l'autre, ou n'eſt point appellé du tout, ou n'eſt pas appellé de la même maniére ? Ce ſont des jugemens de Dieu impénétrables. Ce qui eſt encore plus impénétrable, pourquoi de deux Fideles qui s'exercent dans la piété, eſt-il donné à l'un de perſévérer, pendant qu'il eſt refuſé à l'autre ?

Dom Ceillier n'a rien omis de tout ce qu'il y a de plus fort dans le ſyſtême de S. Auguſtin ; le P. Petau a très-bien expliqué ce ſyſ-

dans ſes dogmes, mais ce
nt Jéſuite, qui avoit lû ſi
ement tous les Peres Grecs
tins, après avoir repréſenté
ment la même Doctrine du
êque, a trouvé dans ſes Ou-
s mêmes de quoi l'adoucir.
ndant quand on a lû dans S.
ſtin tout ce qui concerne
matiére, on a encore beſoin
ıelques paroles de conſola-
par exemple, ſeroit-il à pro-
e conſeiller aux perſonnes
es, même dans la vue de les
e plus humbles, de méditer
nt ſur cette maſſe de perdi-
c'eſt-à-dire, ſur toute la poſ-
du premier homme, d'où le
ur tire par ſa grande miſé-
e les ſeuls prédeſtinés? Cette
ation pourroit avoir des ſui-
heureuſes.
ıons au jugement que l'Au-
ait des Ouvrages de S. Au-
. « Ceux qu'il a compoſés
re les Philoſophes Payens
admirables, ſoit par la pu-

» reté & l'élégance du ſtile, ſoit » par la juſteſſe & la ſolidité des » raiſons. Quelle pénétration d'eſ- » prit, quelle force & quelle va- » riété de raiſonnemens dans ſes » Livres contre *les Manichéens*... » On voit dans ſes Lettres un fond » de génie ſurprenant, une vaſte » étendue de connoiſſances, une » éloquence naturelle, une pru- » dence conſommée, un zéle vif » pour les intérêts de l'Egliſe, une » modeſtie ſans égale.... Les Li- » vres de la Cité de Dieu méri- » tent auſſi d'être lûs ſans ceſſe, » on ne ſçait qu'y admirer da- » vantage. »

Les vingt-deux Livres de la Cité de Dieu furent imprimés en 1467 preſque auſſitôt après l'invention de l'Imprimerie. On ne voit en cette édition, ni le nom de l'Imprimeur ni le nom du lieu où elle a été faite.

On trouve à la fin un abregé de l'Hiſtoire de pluſieurs Conciles, & des Canons qu'ils ont dreſſés.

ɔus en parlerions plus au long, nous étoit permis de nous arer à tout ce qui le mérite.

ARTICLE LXXIX.

OUVELLES LITTERAIRES.

LLEMAGNE.

E FRANCFORT SUR LE MEIN.

N a imprimé dans cette Ville un Recueil de devises en onneur du Grand Duc & de la ne de Hongrie. L'Auteur de cet ıvrage est M. Jean-Henri Coısen, Doyen des Médecins de ınster - le titre commence ainsi : *vus solis Colossus Panegyrico-Synıiristico - Symbolicus ad summam ɔriam Serenissimi Francisci Erec-* , &c. Nous ne mettons que premiers mots de cette annon-

ce qui tiendroit toute la page, si elle étoit entiére. Ce que nous en citons fait voir que l'Auteur sçait le Grec; le corps de l'Ouvrage contient beaucoup d'allusions à la Médecine & à l'Astrologie judiciaire, sans compter le Grec qui domine toujours : voici un échantillon de cette Brochure.

La devise XI. porte un Soleil au dessus d'un globe terrestre, avec cette Legende : *Hoc rectore valet*: ce qui veut dire, dans le sens de l'Auteur, que l'Empire dépend de son Chef, comme le monde dépend du Soleil; & à l'occasion de ces ressemblances, on compare l'Empire au corps humain. L'Electeur Palatin grand Trésorier est le cœur, parce que le cœur contient les trésors de la vie. L'Electeur de Brandebourg grand Chambellan, est le foye, où le sang se prépare pour la tête. L'Electeur de Saxe grand Marêchal est le réservoir de la bile; *aussi cet Electeur donne t'il l'épée à l'Empereur*

pour faire justice. L'Electeur de Baviere, Grand-Maître d'Hôtel, est l'estomach; *il a eu*, dit notre Auteur, *beaucoup d'indigestions jusqu'ici, mais cela va mieux présentement.* L'Electeur de Hanovre est le poulmon. L'Electeur de Cologne est la ratte : *ce viscere*, ajoute t'on, *est d'une grande conséquence dans l'économie du corps humain.* Les Electeurs de Mayence & de Treves sont les deux reins; les autres Princes de l'Empire sont les mains & les pieds, &c. Et cette allégorie est soutenue durant plus de trois pages *in*-4°. L'abregé qu'on vient de donner suffira pour faire connoître le goût de cet éloge Germanique. Si quelqu'un étoit curieux d'une telle lecture, le Livre se trouve *à Paris, chez Cavelier pere rue S. Jacques.*

FRANCE.

De Paris.

Hérissant rue Nôtre-Dame, vient d'imprimer la Description des Fêtes données à Naples les 2, 3, 4 d'Août 1745 par M. le Marquis de l'Hopital, Ambassadeur Extraordinaire de France auprès du Roi des deux Siciles, à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin avec l'Infante Marie-Therese d'Espagne. En lisant cette Relation qui est détaillée & bien écrite, on admire l'ordonnance, la singularité même de ce grand spectacle. La Scene étoit dans le Palais du Prince de *Satriano*, à trois cents pas de la Mer; & sur un rivage qui laisse voir Naples, le Château S. Elme, le Mont *Posilippo* comme en Amphitéatre; situation la plus propre pour donner de l'éclat à une Fête publique.

Quatre choses concoururent à

ſa magnificence : la décoration du Palais, la Muſique, le feu d'Artifice, & le Feſtin. Le Palais étoit orné comme ces lieux enchantés que la Poëſie imagine pour en faire le ſéjour des Dieux. On y avoit placé une multitude infinie de luſtres, de girandoles, de plaques de glace à l'Italienne & plus de dix mille lampions. Les Muſiciens exécuterent le premier jour une *Cantate*, ou, comme on parle en Italie, une *Serenade* intitulée : *L'Empire de l'Univers partagé avec Jupiter.* C'étoit une alluſion perpétuelle au mariage de Monſeigneur le Dauphin & aux Conquêtes du Roi.

Le feu d'artifice fut tiré ſur le bord de la Mer. On avoit élevé un bâtiment de 300 pieds de long & de 180 de large, repréſentant *le Temple de l'Hymen.* Les piéces d'artifice partoient de la platte forme ; & tout l'intérieur du Temple étoit décoré de ſymboles rélatifs à la Fête. L'exécution ſurprit

les Napolitains, tout accoutumés qu'ils sont aux spectacles; des Artificiers de Boulogne & de Parme avoient nuancé diversement les feux: on en voyoit de bleus, de rouges, de blancs, &c. Une seule girandole qui termina l'action, étoit composée de plus de 2000 fusées; le feu entier dura plus d'une heure, & le peuple dans l'admiration ne cessoit de crier, *viva la Francia*, *viva l'Ambasciador*.

Le feu fut suivi d'un repas splendide, servi sur deux tables principales, l'une de 80 & l'autre de 140 couverts. Tous les appartements étoient remplis d'autres tables moins nombreuses; & l'on distribuoit aussi au peuple des rafraichissements. Le festin où présidoit M. l'Ambassadeur étoit ordonné avec somptuosité & délicatesse; on en peut juger par le dessert qui avoit couté six semaines de travail aux Artistes: 80 Musiciens exécuterent durant ce tems-là les chefs-d'œuvre de la Musique Italienne.

La Relation ajoute que le bon ordre & le beau tems répondirent à tout l'appareil d'une si belle Fête.

Recueil d'Enigmes & de Logogryphes, &c. chez *Boudet in*-12. M. DCC. XLVI. Les gens désœuvrés ne veulent point de Littérature, mais ils veulent quelque chose qui lui ressemble; on a cru que l'Enigme & le Logogryphe pouvoient leur rendre cette espéce de bon office. Deviner un Enigme, dépecer un Logogryphe, ce n'est pas absolument ne rien faire; il faut croire que l'auteur de ce volume a pris son Ouvrage dans ce point de vue de compassion & de charité pour certaines personnes. Il a recueilli DCC V. Enigmes, & LXVI. Logogryphes; sans compter la fabrique d'une Table, qui comprend la clef ou la solution de tous ces mystéres; autre moyen de subvenir à la foiblesse & à la nonchalence de l'esprit humain.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, en datte du 15 d'Avril 1746, qui ordonne que dans le tems de deux années, tous ceux qui ont souscrit pour le Livre intitulé, Grammatica Hebraïca & Chaldaïca, & Lexicon Hebraïcum & Chaldaïcum, Auctore D. Petro Guarin, *seront tenus de retirer des mains du sieur* Collombat *les exemplaires dudit Livre*. Cet Arrêt, qui est équitable dans toutes ses parties, protege les efforts qu'a fait un Imprimeur pour mettre des éléments d'Hebreu dans le Public. Le peu d'empressement de ce Public pour rechercher cette Littérature, prouve que notre goût s'est fort rallenti de ce côté là. Cela ne montre t'il pas, comme mille autres exemples, la dégradation des Sciences parmi nous? Quoiqu'il en soit, les Souscripteurs qui ne retireront pas les Exemplaires dans l'espace de deux ans, *perdront les avantages de leurs Souscriptions, & seront tenus de*

Juillet 1746.

le prix du Livre comme s'ils
ent pas souscrit, à la déduc-
éanmoins des sommes par eux
lors des Souscriptions par eux

ez Briasson, David fils aîné,
rand rue S. Jacques, Le se-
tome du Dictionnaire de Mé-
e se distribue depuis le 11 de
quoique promis seulement
la fin de Juin.
ez David fils aîné, & Du-
Les Œuvres de Boileau 4°.
avec les planches de *Cochin*,
l'exécution est estimée supé-
aux planches de *Picard* &
llot. Prix 20 liv. en feuilles;
mois de Juillet passé, 30 liv.
ez Chaubert & Compagnie:
race du P. Sanadon 4°. 2.
On a donc main-levée présen-
nt de ce beau Livre, trop
ndu par des discussions de
ires que nous ignorons.
ez Didot: second volume de
oire des Voyages in-4°. Le
illet 1746.

même Libraire publi
d'Août prochain, une
12. de ce même Ouvr
que volume *in*-4°. fou
tomes *in*-12. avec figu
me main que les prem
petite édition se fait so
de l'Auteur, & par
elle sera plus exacte
qui pourront se faire e
ger.

Chez les freres Gu
Jacques : *Eléments de*
montrés mathématiqu
confirmés par des exp
vrage traduit du Latin
me-Jacob *s'Gravesan*
de *Joncourt*, Professe
sophie & Mathématiq
2 vol. *in*-4°. avec fig

Chez les mêmes :
Ecléfiastiques du Di
gers sur les Cas réser
in-12. Nous rendron
cet Ouvrage incessam

Chez Rollin fils, Qu
tins : Nouvelle édition

s de Comines, par M. *Lenglet du*
resnoy. 4. vol. *in*-4°. Cet Ouvra-
: sera fort beau, on en voit déja
s deux premiers vol. On souscrit
our 30 liv. en feuilles petit pa-
ier, dont 18 seront payées d'avan-
:; & 40 liv. grand papier, 24
'avance.

Chez Chaubert & Durand :
'héologie des Insectes, ou *Dé-*
onstration des perfections de Dieu
ins tout ce qui concerne les Insec-
r, traduit de l'Allemand de M.
sser, avec des remarques de M.
Lyonnet. 2. vol. *in*-8°. Ce Livre
eft très-sçavant, tiendra son
g parmi nos Extraits Littéraires.

hez Prault, Quai de Gèvres :
men Théologique & Canoni-
du Traité de la Pratique des
ts & du prêt d'argent entre
'égociants, &c. vol. *in*-12.

Traité du Castor dont nous
ns compte dans ce volume
; Mémoires, se trouve chez
d & David le jeune.

. *Huart*, Rue S. Jacques :
t 1746.

Arrêts Notables rendus par le Parlement de Provence, avec les motifs de leurs décisions. Ce Livre est de M. le Président de *Grimaldy de Regusse*, nous en parlerons bientôt plus en détail. On trouve chez le même *Huart* les *Arrêts de Réglements* par le même Auteur.

Chez de Bure : Dissertations sur les apparitions des Anges, des Démons & des Esprits, & sur les Revenants & Vampires de Hongrie, &c. *Par le R. P. D. Augustin Calmet, &c.* vol. *in*-12. Ce Livre est singulier pour les choses & pour la maniére ; il présente d'ailleurs un Auteur très-célébre, nous en donnerons l'Extrait le mois prochain.

Il y a une multitude d'autres Ouvrages Etrangers & Domestiques qui attendent le moment d'entrer dans nos Mémoires, nous tacherons de satisfaire à toutes ces Littératures, dont plusieurs sont excellentes.

Liste de Livres Etrangers.

A Venise. *Nuovo Dizionario Scientifico e curioso, in cui si conterrano tutte quelle cognizioni che si sono credute bastevoli ad ogni scienza e Professione, unite alle più belle erudizioni sacre e profane, colle osservazioni e sperienze fatte dalle Accademie più illustri di Europa intorno alle cose naturali ed artefatte, illustrate di copiose Tavole in rame* in-fol. chaque vol. de 190 feuilles sans les Planches; prix 2 f. la feuille, *monnoye de Venise*, & 5 f. chaque planche. On souscrit chez Laurent *Baseggio*, Libraire, à l'enseigne de l'Aurore. L'Ouvrage entier pourra contenir dix volumes in-folio,

A Leipsik : *Novus Linguæ Latinæ Thesaurus studio Joan. Matth. Gesneri. opus in IV. tomos divisum.* fol. Le premier volume paroîtra au mois d'Octobre de cette année. On souscrit en Allemagne pour ce grand Ouvrage qui paroit bon.

A la Haye, Chez les freres Van-Thol : *La Chronique de Rotterdam* 8°. Hollandois.

Chez Jean Neaulme : *Traité de l'Académie Royale d'Anatomie & de Chirurgie, traduit du François par Jean Tront* 8°.

A Amsterdam, chez Waasbergen : *Abregé des Mathématiques du Professeur Wolff*, Traduction Hollandoise 8°.

Chez Gerrevinck & Ratelband : *Dialogues des morts*, ou *Mémoires politiques, en douze parties pour toute l'année* 1745. 8°. Holl.

Chez Tirion : *La premiére partie du tome VI. de l'état présent des Provinces Unies*. 8°. Holl.

Chez le même, par souscription : *Vues, Plans, & Perspectives des anciennes Maisons*, &c. ou *Antiquitez Belgiques*. 4°. Holl.

A Geneve, chez les freres de Tournes : *Bartholomai Castelli Lexicon Medicum Graco-Latinum antè à Jacobo Pancratio Brunone iteratò Editum, nunc denuo ab eodem*

les Sciences & des beaux Arts 1547

Eæ aliis plurimis, novis accessionibus Locupletatum. Editio novissima. M. DCC. XLVI. *in*-4°.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juillet 1746.

ART. LXXI. *Traité du Castor*, &c. 1361

ART. LXXII. *Le Théatre Anglois*, Tome troisiéme 1470

ART. LXXIII. *Bibliothéque Françoise*, &c. Tome I X. 1400

ART. LXXIV. *La Sainte Bible*; ou *le Vieux & le Nouveau Testament*. 3e. vol. *contenant le Levitique*. A la Haye 4°. 1432

ART. LXXV. *Histoire Générale de Languedoc* T. I. II. III. IV. & V. 1454

ART. LXXVI. *Le Droit Public de l'Europe*, fondé sur les Traités conclus jusqu'en 1740. 1477

ART. LXXVII. *Saggio intorno ai cambiamenti avvenuti sul Globo della Terra*. Par M. de Voltaire. *Juillet* 1746. 1502

Art. LXXVIII. *Histoire Généra des Auteurs Sacrés*, &c. Par R. P. Dom Ceillier. Tome XI 151
Art. LXXIX. Nouvelles Littéraires. 15

Errata pour le mois de Juin 1741

Page 1303, ligne 7. suffisent, *lisez*, s'unissent.
1354. lig. 6. Frante, *lisez*, France.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur Chancelier le présent *Journal*, do il m'a paru que l'impression pouvoit êt permise. LE ROUG

---

l'Imprimerie de Robustel, rue la Calendre près le Palais.

[redacted]

les Sciences & des beaux Arts 1547
& aliis plurimis, novis accessionibus Locupletatum. Editio novissima. M. DCC. XLVI. *in*-4°.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juillet 1746.

ART. LXXI. *Traité du Castor*, &c. 1361

ART. LXXII. *Le Théatre Anglois*, Tome troisiéme 1370

ART. LXXIII. *Bibliothéque Françoise*, &c. Tome IX. 1400

ART. LXXIV. *La Sainte Bible*; ou *le Vieux & le Nouveau Testament*. 3e. vol. *contenant le Levitique*. A la Haye 4°. 1432

ART. LXXV. *Histoire Générale de Languedoc* T. I. II. III. IV. & V. 1454

ART. LXXVI. *Le Droit Public de l'Europe*, fondé sur les Traités conclus jusqu'en 1740. 1477

ART. LXXVII. *Saggio intorno ai cambiamenti avvenuti sul Globo della Terra*. Par M. de Voltaire. *Juillet 1746.* 1502.

ART. LXXVIII. *Histoire Général des Auteurs Sacrés*, &c. Par l R. P. Dom Ceillier. Tome XII 151

ART. LXXIX. Nouvelles Littéraires. 153

Errata pour le mois de Juin 1746

PAge 1303, ligne 7. suffisent, *lisez*, s'unissent.
1354. lig. 6. Frante, *lisez*, France.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de M... Seigneur l Chancelier le pré... ul, & il m'a paru que l'im... ... permise.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

ût 1746.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Serénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Août 1746.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere

M. DCC. XLVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

LE Livre que nous annonçons est un trésor de recherches curieuses, amassées avec beaucoup d'application & de travail. La solidité & la science s'y trouvent par tout avec choix, & sans aucune affectation d'érudition non nécessaire. Cet Ouvrage qui amusera & instruira en même tems les plus habiles, sera aussi d'une grande utilité pour les Financiers, les Négotians, les Magistrats, les Particuliers mêmes qui veulent gouverner leurs biens avec une louable & sage œconomie. C'est à M. Dupré de S. Maur, Maître des Comptes à Paris, que le Public en a l'obligation. On voit clairement à cette occasion, que tous les sujets de Littérature ne sont pas épuisés, & qu'on peut encore trouver des choses neuves & intéressantes.

M. Dupré s'est proposé de déterminer combien on donne au-

jourd'hui de poids d'argent plus qu'on n'en donnoit, il y a quatre ou cinq siécles, pour la même quantité des mêmes denrées. Voilà le terme où il veut parvenir, & dans les divers chemins qu'il s'est ouvert, il rencontre pour ainsi dire sur sa route bien des problêmes à résoudre, & il s'en acquitte avec succès.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

L'argent est une marchandise à peu près également recherchée en tout tems & en tout lieu, mais qui, selon qu'elle est plus ou moins abondante, hausse ou baisse dans l'estime des hommes, comme le blé, le vin, &c. Ainsi les constitutions ne sçauroient être toujours sur le même pied : cependant il est nécessaire de resserrer dans de certaines bornes l'intérêt de l'argent, tant afin que les Cours de Justice puissent régler les dédommagemens en diverses rencontres, que

pour défendre la jeunesse & l'indigence contre la ruse & l'avidité des Usuriers.

L'intérêt de l'argent hausse, lorsque la quantité des espéces d'un Royaume ne suffit pas aux dettes que les Habitans ont contractées, ou qu'elle n'est pas assez considérable pour l'étendue de leur commerce, quand les espéces ne circulent pas, ou qu'elles subissent une diminution considérable de leur *numéraire* : ce même intérêt baisse par les raisons opposées.

L'intérêt de l'argent est relatif à la quantité des espéces d'un Royaume, comparée à sa dépense générale. On le prouve d'une maniére sensible.

On peut dire que la circulation de l'argent conserve toujours à peu près la même vitesse qu'autrefois, parce que le luxe a quadruplé la dépense par l'introduction des glaces, des ameublemens, & d'une infinité de choses, incon-

nues dans les ſiécles où l'argent étoit plus rare.

Le prix de chaque choſe eſt déterminé par la quantité d'argent deſtinée dans un Royaume au commerce particulier de cette eſpéce de marchandiſe.

Depuis la découverte des Indes, il y a dix fois plus d'argent dans le monde, qu'il n'y en avoit alors ; il vaut auſſi neuf dixiémes de moins, c'eſt-à-dire, qu'on achete aujourd'hui la même quantité de la même marchandiſe dix fois plus qu'on ne faiſoit il y a 200 ans.

En conſidérant l'argent comme matiére, on en donne aujourd'hui trois ou quatre fois plus en poids, qu'on n'en donnoit du tems de S. Louis. Si on le conſidere par rapport au *numéraire*, il faudra peut-être depuis l'an 1130 augmenter de 1 à 23 la valeur numéraire pour former le même poids d'argent qu'exprimoit une certaine ſomme d'alors. Un titre de 1130 ſemble fixer la valeur du marc

d'argent fin monnoyé à 48 fols: il vaut aujourd'hui 54 liv. 6 fols; c'eft à peu près 23 fois plus qu'en 1130.

Si l'on compare le *numéraire*, qui formoit autrefois le prix des chofes, vis-à-vis du prix qu'on les payeroit aujourd'hui, il faudra l'augmenter en certains tems de 1 à 60, & jufqu'à 72 depuis le commencement de notre Monarchie. Un exemple qu'on peut voir dans le Livre en fait la preuve.

La circulation eft effentielle au bien de l'Etat: mais il ne faut pas lui attribuer plus de vertu qu'elle n'en a. Elle ne multiplie point les efpéces, & fouvent elle n'a d'autre mérite, que celui de *folder* les comptes entre les Particuliers.

Quelques-uns veulent que le luxe foit utile à un Royaume; s'ils entendent par luxe une dépenfe bien réglée, ils ont raifon.

Les Royaumes qui poffédent des Mines, font moins peuplés que ceux qui s'adonnent au Com-

merce, le travail attaché à l'exploitation des Mines, occupant une infinité de personnes dont il abrege considérablement les jours.

Deux Métaux différens comme l'or & l'argent, ne peuvent pas être ensemble la mesure du commerce d'un pays, parçe qu'une mesure doit être invariable, & doit avoir les mêmes rapports dans toutes ses parties, au lieu que la proportion entre l'or & l'argent change quelquefois. C'est pourquoi il faut regarder l'argent seul comme l'unique mesure du commerce.

La marque du Prince n'augmente point en Angleterre la valeur d'une *quantité d'argent*; au contraire elle la diminue un peu, parce qu'il est défendu de *sortir* l'argent monnoyé, & que celui qui a des *matiéres* les peut faire convertir en monnoye sans aucun frais, ou les envoyer hors du Royaume; en sorte que l'argent non monnoyé a un avantage sur l'argent monnoyé.

Comme les constitutions courent de plus grands hazards que les terres, le produit de l'argent doit être un peu plus fort. Celui qui emprunte peut faire banqueroute & devenir insolvable ; au lieu qu'à l'égard des terres, si le revenu manque quelquefois, le fonds demeure.

En diminuant l'intérêt de l'argent, on détourne les Etrangers de venir s'établir parmi nous ; ainsi nous faisons une double perte. Nous manquons à augmenter notre peuple, dont le nombre est la plus grande force d'un Etat : nous manquons de plus à augmenter notre richesse.

Nous n'avons mis qu'une partie des notions, parce que c'étoit une nécessité de ne pas nous étendre trop. Celles que nous avons omises ne sont ni moins utiles ni moins importantes. Nous venons au corps de l'Ouvrage, où l'on trouvera des preuves très-recherchées, mais très-solides, de tout ce qu'on a avancé comme des notions.

L'argent étant devenu beaucoup plus commun qu'auparavant en Europe, depuis la découverte du nouveau monde, on comprend ſans peine qu'on en donne plus aujourd'hui qu'il y a quatre ou cinq ſiécles pour les mêmes choſes : mais combien en donne t'on plus qu'on en donnoit ? C'eſt ce que l'Auteur approfondit, & cette connoiſſance qui peut ſervir à éclaircir pluſieurs points de l'Antiquité, ſera encore très-utile pour le bon ordre des Finances.

On développe d'abord le principe de M. Locke, qui tiendra lieu de fil dans un labyrinthe où toutes les routes ſe croiſent & ſe confondent ſans ceſſe. Le Docte Anglois prétend que le prix des choſes eſt relatif à leur conſommation & à la quantité d'argent deſtinée dans un Royaume à chaque branche du commerce. M. Dupré fait une ſuppoſition où il montre comment le blé augmente ou diminue de prix par l'inégalité des récoltes, pen-

dant le cours de dix années, &
comment il monte quelquefois
un prix très-haut, tandis qu'un
augmentation considérable de ré
colte ne le fait pas baisser, à beau
coup près autant que la diminu
tion de récolte l'avoit fait monte
On découvre en même tems qu
la même intelligence qui créa tou
avec nombre & mesure, balanç
dès le moment de la création le
productions nécessaires à la conser
vation de la vie des hommes
avec les générations à naître, &
que dans une longue révolution
d'années, les fruits de la terre
assujettis en apparence aux capri
ces des élémens & des saisons
mais au fond réglés par un sag
Dispensateur, nous fournisser
exactement de quoi faire une con
sommation toujours égale. Le
bonnes années viennent seulemen
au secours des mauvaises qui de
vorent les autres.

On lira volontiers les réfléxion
suivantes, qui demandent moi

d'attention de la part des Lecteurs. M. de Vauban dit que la France dans les bonnes années a de quoi nourrir ses Habitans l'espace de 18 mois : ce qui n'est pas contraire à la supposition de M. Dupré. Quelques-uns avec moins de vraisemblance vont jusqu'à trois ans. Que ferions nous de notre superflu ? L'Allemagne, l'Angleterre & la Sicile ont beaucoup plus de blé qu'il ne leur en faut. L'Angleterre donne une récompense à ceux qui font sortir des grains, lorsqu'ils n'excédent pas certain prix. L'Afrique & la Sicile nourrissent une partie de la Provence. La Turquie, la Pologne, le Danemarck & la Suede ont amplement leur provision. L'Italie & l'Espagne n'ont pas par proportion autant de peuple que de grains ; la Hollande ne recueille guéres que le tiers des blés qu'elle consomme, mais elle tire de divers pays le surplus. Il n'y a pas dans les Colonies Françoises, Espagnoles, Angloises,

plus de deux millions d'hommes vivant de pain de froment. Nous ne portons point de blé à la Chine ni au Mogol. Que deviendroient donc nos grains, si nous recueillions communément du blé pour trois ans, ou même pour dix-huit mois? Y auroit t'il jamais aucune cherté?

Supposons l'arpent quarré de dix perches en longueur, sur dix perches en largeur, chaque perche de vingt-deux pieds. Donnons à la lieue quarrée trois mille six cens arpens quarrés. Dans son état présent, la France avec la Lorraine, réduite au quarré, sur la Carte de M. de Lisle, n'a pas en longueur cent soixante-quinze lieues, & en largeur cent cinquante lieues, de deux mille cinq cens toises chacune; ainsi elle ne contient pas vingt-six mille deux cens cinquante de ces mêmes lieues quarrées, ou quatre-vingt-quatorze millions cinq cens mille arpens quarrés. Prenons-en un tiers pour les Ri-

viéres, chemins, Villes, Villages, Jardins, Chanvres, Prés, & tous les grains qui ne servent pas à la nourriture des hommes; un tiers pour les Bois, Landes, Rochers, Bruyeres, Marécages & Terres incultes. Il n'y aura plus que trente deux millions d'arpens de terres labourables. Cependant l'Auteur, pour la commodité du calcul, a supposé, comme il en a averti, quinze cens mille arpens quarrés plus qu'il n'y a, & dans la même vue, il ajoute encore un million d'arpens quarrés aux trente-deux millions, pour diviser la somme totale en trois tiers. Un tiers, c'est-à-dire, onze millions d'arpents quarrés est en blé, un tiers en avoine & le dernier tiers repose. Chaque arpent, l'un dans l'autre, rend en blé quatre septiers, mesure de Paris, ce qui fera quarante-quatre millions de septiers, d'où il faut retrancher environ sept millions de septiers pour les semences : il ne reste donc que trente-

ſept millions de ſeptiers pour la nourriture des hommes. Aſſignant à chacun trois ſeptiers de blé pour ſa ſubſiſtance pendant une année, la France ne pourra nourrir qu'entre douze & treize millions : d'où l'Auteur conclut que nous n'avons guéres en grains que le néceſſaire & que le peuple n'eſt pas auſſi nombreux qu'on ſe l'imagine. Selon lui, ſi ſa ſuppoſition eſt fautive en quelque choſe, du moins elle ne ſçauroit s'éloigner beaucoup de la vérité.

Ce n'eſt pas pour contredire, mais uniquement pour être inſtruits, que nous mettons ici ce qui nous embarraſſe dans cette méthode. On aſſigne à chacun trois ſeptiers, meſure de Paris. Le ſeptier eſt eſtimé communément peſer deux cens quarante livres, & par conſéquent les trois ſeptiers, peſent ſept cens vingt livres.

La ration eſt ſuppoſée égale, chaque jour pour les enfans comme pour les hommes faits : elle

paroît trop forte pour les enfans, du moins juſqu'à l'âge de trois ou quatre ans; & voilà d'abord une épargne conſidérable. D'ailleurs les perſonnes qui vivent dans l'abondance, ou même à leur aiſe, ne mangent pas à beaucoup près ce qui leur eſt aſſigné : c'eſt encore un article qui mérite attention. De plus il y a des Provinces abondantes en blé, où les Payſans ne vivent que de blé noir, & d'autres Provinces qui ſe trouvant à portée de recevoir une grande quantité de ris des Etats voiſins, en font un grand uſage. Les grains qu'on tire des Pays étrangers pour la Provence & autres lieux, doivent auſſi être comptés, quoiqu'ils ne ſoient pas du crû du Royaume. Dès qu'ils contribuent à la nourriture, c'eſt comme s'ils y avoient été cueillis : autrement la Hollande n'auroit que le tiers des Habitans qu'on y connoît, puiſqu'elle tire du Nord ou d'ailleurs les deux tiers des grains dont elle a beſoin.

Il semble que tout ce qu'oi
de dire peut contribuer à au
ter considérablement le r
des Sujets du Roi. Dans le
des Habitans de Paris, o
égard à quelques-uns de c
cles. Du reste si l'Auteur
méthode a diminué le peu
Royaume, il y a de quoi
soler par la diminution qu
aussi dans les autres Etats
même calcul. Réduisant l
terre, l'Ecosse & l'Irla
quarré, il ne leur passe qu
millions quatre cens douz
Habitans. Par la même ré
au quarré, il ne compte da
lemagne, la Prusse & la H
prise ensemble que dix-hu
lions d'Habitans, & la Chi
Empire si vaste & si peupl
a que soixante-douze mill

Ce que nous venons de
une espéce de digression a
te : mais le principal but d
teur, c'est de déterminer c
plus d'argent on donne

hui pour acheter telle quantité
telle marchandise, qu'on en
onnoit il y a quatre ou cinq sié-
es, & c'est où il faut revenir.
Pour exécuter ce projet, il a été
écessaire de rechercher ce que le
ptier se vendoit en divers tems
ès-éloignés les uns des autres,
ce que le marc d'argent fin étoit
ors estimé. M. Dupré montre en
s recherches une capacité singu-
ére & une grande étendue de
onnoissances. Il est à craindre
i'il n'en ait trop pour bien des
ns. Il ne nous est pas permis de
suivre pas à pas : nous excéde-
ns la mesure de nos Extraits,
n'est guéres moins fixe que les
ures publiques dont on se sert
mesurer les grains. Nous nous
erons donc à dire qu'il se
e que du tems de Budée, le
r de blé valoit vingt-cinq
qui ne contenoient *en poids*
nt que le tiers de ce qu'on
e aujourd'hui communé-
ce qui surprend le plus,

plus éloigné que l'A
trouver, la Taille m
Généralité de Paris à
quatre-vingt-neuf mil
tre-vingt-dix-neuf liv
sols sept deniers; & e
montoit sur la même
cinq millions sept cen
tre mille six cens tre

La Capitation, qui
pas en 1523, produi
un million sept cens qu
deux cens soixante-
sans y comprendre ce
& si l'on considere l'au
des Aides & de la
impositions auront déc

ante-quatre livres six sols, &c.
Il suit de cette observation, 1°. ue les subsides augmentant avec s nécessités de l'Etat, peuvent obliger les Particuliers à donner es mêmes choses, *trois fois plus poids d'argent* qu'on n'en donoit en 1523. 2°. Que la plus rande partie des Charges de l'Etat tombe réellement sur ceux qui ont leur bien en rentes, quoiqu'ils e paroissent y contribuer en rien, orsqu'ils demeurent dans des Villes qui ne sont pas taillables, ou que par quelque autre titre ils sont exemts de ce subside. On n'en doutera pas, si l'on considere que le Propriétaire & le Fermier sont à peu près dans le même état, (lorsqu'on suppose les Tailles augmentées jusqu'à cinquante-quatre millions de livres) qu'ils étoient quand elles montoient seulement à deux millions cinq cens mille liv. parce que le louage de l'arpent est monté de seize sols huit deniers à treize livres, & le prix du septier de

blé de vingt-cinq sols à quinze ou dix-huit liv. Ce sont donc ceux qui achetent les denrées sur qui tombe proprement l'augmentation de la Taille & l'excès du poids d'argent au dessus du poids qu'on les achetoit autrefois.

Nous revenons un peu sur nos pas, pour ne pas omettre ce que l'Auteur pense du nombre des Habitans de Paris. Supposant toujours trois septiers par an pour chaque personne, les quatre vingt-*deux* mille muids de blé, qui, suivant le témoignange des gens les plus instruits, entrent chaque année dans Paris pour la subsistance du peuple, ne pourroient nourrir que trois cens vingt-huit mille personnes. Si l'on veut que les Habitans de cette Ville mangent moins de pain que ceux de la Campagne, & qu'on réduise la consommation annuelle des premiers à deux septiers par tête, il n'y auroit dans Paris que quatre cens quatre-vingt-douze mille ames,

ıns comprendre les enfans au
.essous de trois ans, quoiqu'ils
nangent de la bouillie, ni les
nalades, & sans avoir égard d'un
ıutre côté à ce que les Brasseurs,
ıuelques autres métiers & quel-
ıues animaux en consomment. On
ı'oublie pas ici que les Boulangers
de la Banlieue achetent à la Halle
une partie du blé qu'ils employent
dans les Villages voisins, ni la
multitude de gens de la Campa-
gne qui apportent des légumes,
des fruits, & autres marchandises
à la Ville, & qui subsistent, pen-
dant qu'ils y sont, du blé qu'on y
fait entrer annuellement. Cet ar-
ticle est important : il est vrai que
plusieurs personnes abandonnent
la Ville pour aller passer l'Autom-
ne à la Campagne, mais leur nom-
bre peut être compensé par les
gens qui y viennent de toutes les
Provinces, pour leurs affaires ou
pour leur plaisir. Ces sortes de
transmigrations empêchent que
cette méthode, quoique bonne &

commode, n'ait toute l'exactitude qu'on voudroit : c'est ce qui a déterminé l'Auteur à tenter une autre voye : mais quoique par cette seconde méthode, il trouve plus de monde dans Paris que par la premiére, il demeure néanmoins convaincu qu'il n'y a pas six cens mille ames dans cette Capitale, en comptant même les enfants qui viennent de naître.

M. Dupré a eu occasion d'étendre ses recherches sur les Monnoyes, & sur quelques maniéres de compter des Anciens, & il a donné sur ce point de nouvelles preuves de sa sagacité. Il croiroit volontiers que les mots de *denier*, de *sesterce*, de *talent*, de *mine*, de *livre*, de *dragme*, & de *sicle*, pourroient bien avoir eu autrefois plusieurs significations, comme ceu[x] de denier, de livre, de grain, e[t] ont plusieurs parmi nous. Il diro[it] volontiers de plusieurs passag[es] obscurs des *discours contre Verr[ès]* sur quoi Budée s'est fondé, ce q[ue]

Ciceron disoit lui-même à son ami Atticus du Livre de Serapion ; *Cela soit dit entre nous, je n'en comprens pas la milliême partie.*

Il faut rabattre infiniment de l'estimation que les Modernes font du talent, dont, si on le prend pour valeur numéraire, comme il est souvent pris, il n'est pas plus possible de fixer le poids pour tous les tems, que de fixer celui de notre livre, de notre sol, de notre denier. Si l'on ne se met dans ce point de vue, on trouvera que l'or & l'argent se feront autrefois prodigués comme la chose la plus vile, & on sera forcé d'admettre pour vrais, des faits qui n'ont rien de vraisemblable. Estimant comme M. Rollin a fait après quelques autres, le talent Attique trois mille livres de France, Philippe, Roi de Macédoine, Prince très-politique, & dont le Royaume n'étoit pas riche alors, aura acheté treize mille écus un cheval, que les Souverains les plus opu-

lens n'acheteroient point aujourd'hui à pareil prix : la dépense du tombeau d'Epheſtion, ſous Alexandre, aura monté à trente-ſix millions : Harpalus, Gouverneur de Babylone pour Alexandre, auroit eu une coupe d'or peſant douze cens livres ; il auroit fallu une machine pour la remuer. On ramaſſeroit aiſément cent autres traits, auſſi incroyables. N'eſt-il pas plus naturel de croire que les *treize talens* payés pour Bucephale, *étoient* treize piéces d'une certaine valeur, qui n'étoit rien moins qu'exceſſive, & tout le reſte à proportion? Ce qui a trompé les Ecrivains qui ont travaillé ſur les anciennes monnoyes, & ce qui trompe encore tous les jours les Traducteurs qui n'ont pas coutume d'y regarder de ſi près, c'eſt qu'ils ont pris *mille auri pondo* ou *argenti* pour *mille livres peſant d'or* ou *d'argent*, ce qui les oblige de devorer mille abſurdités, qu'on a plus de peine à digérer qu'à porter mille livres

pésant d'or. Toutes ces difficultés s'évanouissent en prenant le *pondo* des Anciens pour une certaine portion de la livre numéraire. A la faveur de ce systême, l'Auteur n'est point embarrassé, ni de la Couronne du Roi des Ammonites qui pesoit un talent d'or, ni de la chevelure d'Absalom, qui pesoit deux cents sicles, poids du Roi. Cette Couronne ne pesoit pas soixante de nos livres, & la chevelure d'Absalon ne pesoit pas deux cens onces, puisque les plus fortes chevelures, ce sont celles des femmes, ne pesent guéres que quinze à seize onces. En prenant le mot de sicle pour une valeur numéraire, comme on a fait du sesterce, toutes les difficultés disparoissent. On réduit ici la chevelure d'Absalom à huit onces & $\frac{1}{3}$. Il semble que ce soit trop peu, elle n'auroit eu rien de bien remarquable: mais il est aisé de donner plus de valeur au sicle pris pour valeur numéraire, & on est maître de s'arrêter à celle

qui rendra plus vraisemblable les explications faites en conséquence.

Le reste de l'Ouvrage n'est ni moins sçavant, ni moins utile. Nous suivrions volontiers l'Auteur dans toutes les routes où il a jugé à propos d'entrer, & avec un guide si habile, nous ne craindrions pas de nous égarer : mais nous ne serions pas assûrés de n'être pas abandonnés de la plûpart de nos Lecteurs. C'est ce qui nous arrête. Un Livre qui leur apprendroit à s'enrichir en peu de tems, quelque épineux qu'il fut, ne les décourageroit pas. On auroit de la patience & de l'application de reste.

Nous avons vû avec plaisir que l'Ouvrage de Budée *de Asse* est encore lû dans le Royaume par quelques Connoisseurs capables d'en juger. Ce grand homme a laissé trois Ouvrages, celui dont on vient de parler, & ses Commentaires sur la Langue Grecque & sur les Pandectes : seroit-il facile aux Nations étrangeres d'y opposer un équivalent ?

Aprés tant d'Auteurs qui ont écrit ſur les Monnoyes, & que les Curieux pourront connoître par le Livre intitulé : *Philippi Labbai Bibliotheca Nummaria*, par Hoſtus & le P. Banduri, il ſembloit *que la matiére étoit epuiſée*, à peine la carriere *eſt-elle ouverte.* C'eſt ainſi que s'exprime M. Dupré ; & qui eſt plus capable d'en bien juger?

ARTICLE LXXXI.

BIBLIOTHEQUE Françoiſe, ou *Hiſtoire de la Littérature Françoiſe, par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital. Tome X.*

L'Auteur ne ſe fatigue point dans la longue carriére qu'il s'eſt propoſée. Plus le travail eſt pénible, plus ſes forces redoublent ; ſa Bibliothéque ſe perfectionne, mais notre Parnaſſe François ne ſe façonne point. Tous les Poëtes qui paroiſſent ici ſur la ſce-

Le Parnasse n'eut pas fort à s'applaudir de cette nouvelle conquête. Cretin a vécu sous Charles VIII, Louis XII, & François I. Né à Paris, il fut d'abord Trésorier de la Sainte Chapelle de Vincennes, & ensuite Chantre de celle de Paris. Le Recueil de ses Poësies contient plusieurs *Chants Royaux*, *Ballades*, & *Rondeaux* sur l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. On y trouve aussi des *Complaintes* sur la mort de quelques hommes illustres. Ce ne sont point des Elégies, mais des espéces de Dialogues; pour en donner une idée, voici sa complainte sur la mort du Maréchal *de Chabannes*, tué à la journée de Pavie. C'est un Dialogue entre ce Poëte & le Maréchal, qui lui apparoît dans un état défiguré, tel à peu près qu'Hector apparut à Ænée.

. . . . *Quantum mutatus ab illo Hectore*, &c.

Cette piéce a beaucoup de cette

abondance superflue, défaut des Auteurs de ce tems là. *Chabannes* lui annonce la prise de François I. à cette nouvelle, le Poëte s'écrie avec vivacité :

. . . . Nôtre Dame !
Ce bon Roi pris sans avoir secours
d'ame.

Il plaint amerement le malheur de la France. Le Maréchal le console en lui apprenant la valeur avec laquelle le Roi a combattu.

Toujours premier & dernier desloger
Sçachant ung Roi par presence en bataille,
Valoir dix mil Soudars de bonne taille.

Cretin a fait encore plusieurs Epîtres pleines de mots, vuides de choses.

C'est à ce vieux Rimeur, dit M. l'Abbé Goujet, que Rabelais a donné le nom de *Rominagrobis*; faisant allusion à l'aumusse & aux fourures de ce bon Chanoine. Dans ses *Chroniques*, *Plaidoyers &*

Complaintes, il incidente, il équivoque, il babille sans cesse, il est prodigue de pointes, & avare de pensées. On voit à peu près le même tour, le même jeu de rimes dans *Charles de Bordigné*, grand Panégyriste de Cretin ; il étoit Prêtre, né à Angers, & florissoit dans cette Ville en 1531. Il composa en Vers *la Legende de Maître Pierre Faifeu*, ou *les gestes & dits joyeux de Maitre Pierre Faifeu, Ecolier d'Angers*. Le titre annonce le mérite de l'Ouvrage, & l'Ouvrage ne dément point la noblesse du titre. Ce qu'on nomme l'*Espieglerie*, & le libertinage en est *le* fonds. Etoit-ce à la Muse d'un Ecclésiastique à broder sur un pareil cannevas ? Il n'est pas moins hérissé de pointes que Cretin, mais il est plus facetieux, il est moins crédule, mais il est plus railleur. M. l'Abbé Goujet trouve que ce Poëte raconte avec esprit ; n'est-ce pas lui en prêter ? Bordigné n'est proprement qu'un conteur, un ennuyeux narrateur.

Nous n'entrerons point dans une grande discussion sur la patrie de *Martial d'Auvergne*, nous ne croyons pas que sept Villes se disputent l'honneur de l'avoir vû naître. Il paroît sûr qu'il étoit né à Paris, & d'*Auvergne* qui étoit son nom de famille, a causé l'erreur, elle est pardonnable par le peu d'importance de la matiére; on sçait qu'il mourut en 1508, mais on ignore la plûpart des circonstances de sa vie. En voici une cependant qui nous paroît trop propre à donner une idée de son génie poëtique pour l'omettre.

Au mois de Mars, 1466, *que les féves flourissent & deviennent bonnes, advint que plusieurs hommes & femmes perdirent leur bon entendement, & mêmement à Paris il y eut entr'autres un jeune homme nommé Maitre Martial d'Auvergne, lequel perdit son entendement en telle maniére, que le jour de Monseigneur saint Jehan Baptiste, environ neuf heures du matin, une telle frenai-*

fie le print, qu'il se jetta par là fenestre de sa chambre en la rue, & se rompit une cuisse & froissa tout le corps, & fut en grand dangier de mourir. Ce trait est tiré de la Chronique *de Louis XI.* autrement dite, *Chronique scandaleuse*; voilà ce qui s'appelle avoir fait ses preuves de Poësie.

L'Ouvrage qui acquit plus de réputation à ce Poëte, est son Poëme de *Charles VII.* qui contient six à sept mille Vers de différentes mesures. Il l'a intitulé : *Les Vigiles de la mort du Roi Charles VII.* Si le titre paroît singulier, la forme qu'il a donnée à son Ouvrage l'est encore plus; c'est celle de l'Office de l'Eglise que l'on nomme *Vigiles*, au lieu de *Pseaumes*, ce sont des récits Historiques où le Poëte raconte les malheurs & les glorieux exploits de son Heros ; & au lieu de *Leçons*, des complaintes sur la mort du Roi. M. l'Abbé Goujet fait un grand éloge de l'Ouvrage de l'Auteur. Il avoue que la versi-

fication n'en eſt pas des plus exactes, il pouvoit ajouter, qu'on ne voit que de mauvaiſes rimes au bout de quelques ſyllabes, d'où réſulte une Proſe platte & ſans harmonie. L'Auteur, ſelon M. l'Abbé Goujet, y fait paroître de l'invention & beaucoup de jugement. On y trouve, dit-il, de la naïveté, du naturel dans les peintures qu'il fait des mœurs de ſon ſiécle, mais ſurtout des maximes ſolides, qui font honneur à la droiture de ſon cœur. Après un tel éloge fait par un ſi bon connoiſſeur, on eſt étonné de ne trouver qu'un Poëte tout au plus médiocre, & qui n'a pu ſurmonter la groſſiereté de ſon ſiécle. Il n'y a que ceux qui font profeſſion de belles Lettres qui puiſſent s'intéreſſer aux noms des Poëtes de ce tems là & à leurs Ouvrages. On aime à conſidérer comment la Poëſie, ſi obſcure dans ſon origine, ſi lente dans ſes progrès, a pû enfin ſe faire jour au travers des ténébres qui l'environnoient,

les dissiper peu à peu, & paroître avec l'éclat le plus brillant; on ne voit encore dans ce dixiéme tome de la Bibliothéque Françoise, que les efforts impuissans d'hommes foibles qui luttent contre le mauvais goût, auquel ils ne peuvent résister, & qui comme un torrent les entraîne enfin & les submerge.

Quel travail ennuyeux, & qu'il a fallu de recherches, de lectures, de critiques pour donner des Extraits, d'une foule de Poëtes sans mérite & sans nom dans la République Littéraire? Il n'étoit pas aisé d'amuser, de soulager, d'instruire ses Lecteurs, en se chargeant seul de toute la peine, pour ne leur laisser que le plaisir & l'utilité. C'est ce que M. l'Abbé Goujet a entrepris & exécuté avec succès. Nous ne ferons qu'indiquer ici les noms des autres Auteurs, & des Ouvrages contenus dans ce dixiéme volume; entrer dans un détail plus circonstancié, ce seroit moins faire un Extrait, qu'une nouvelle Bibliothéque Françoise.

Jean le Maire, né dans la Cité de Belges en Haynault l'an 1473, eut pour Maître dans la Poësie *Molinet*, son parent. *Marot* dit en parlant de cet Auteur :

Jean le Maire Belgeois,
Qui eut l'esprit d'Homere le Gregeois.

Un tel éloge dans la bouche de *Marot* seroit capable d'imposer, si l'on ne sçavoit pas quel fonds on doit faire sur les louanges que distribuent si libéralement les Poëtes. Ils aiment ordinairement l'encens, & il ne leur coûte rien. Il est vrai que *le Maire* ne manquoit pas tout à fait de talens. Mais quelle distance de lui à Homere le Gregeois! Une piéce suffira pour donner un échantillon du goût de cet Homere de la façon de Marot. C'est une complainte intitulée : *Les regrets de la Dame infortunée sur le trépas de son très-cher frere unique.*

Philippe I. Roi d'Espagne, mourut en 1506. La Princesse *Mar-*

gueritte d'Autriche sa sœur trouva presque toujours la fortune contraire; c'est la *Dame infortunée*, à qui s'adresse cette Piéce; l'Auteur par un rafinement bien digne de son siécle, trouve dans la premiére lettre du nom de *Margueritte*, le pronostic de ses infortunes, parce que cette lettre commence les mots de *misere*, de *malheur*, & de *mort*, &c. Il trouve ce même pronostic dans le mot entier de *Marguerite*, parce que c'est le nom.

. . . . D'une fleur peu flourie
Qui ne croît plus, mais chiet en brouillerie,
Foulée aux pieds de fortune indignée;
Nom trop cogneu par deuil & pleurerie,
Nom non heureux; ta verdeur est tarie,
Et n'est plus nom que d'une herbe fanée.

Ce n'est pas là le langage de la douleur, un pareil badinage ne peut amuser & piquer la curiosité que par son ridicule. Nous avons encore de lui son Ouvrage *des Il-*

lustrations de Gaule, dont il conçut le projet étant âgé d'environ 27 ans. Il composa plusieurs autres Piéces, & couronna ses Poëtiques travaux par un Recueil d'une assez grande étendue, intitulé : *La Couronne Margaritique*, à la louange de Marguerite d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien.

Les deux Poëtes qui suivent n'ont pas fait grand bruit. *Laurent des Moulins* n'a qu'un Ouvrage qui soit connu. Il a pour titre : *Le Catholicon des mal Advisés*, autrement dit, *le Cymetiere des Malheureux*. C'est une fiction pleine de moralité, mais quelle fiction ! Telle que l'antiquité Poëtique n'en connoît point, sans images, sans ame, sans vie ! Le Poëte dans un songe voit arriver à ce *Cymetiere* une multitude innombrable de personnes vivantes, c'est le Voluptueux, le Joueur, l'Yvrogne, l'Avare, le Faineant, en un mot une foule de Libertins en peinture qui font une confession de toute leur vie.

Un bel esprit, nommé *Entendement*, apparoît à ce Poëte rêveur, & le charge de déclamer contre les vices qui avoient causé le malheur de tant de criminels. Quel vaste champ pour un moraliseur! Aussi les Sermons ne sont-ils pas épargnés. Mais quels Sermons? Les vices y sont mal peints, & les vertus encore plus mal, le Prédicateur ne vaut pas mieux que le Poëte. La fin de la Poësie est d'instruire & de plaire; on ne trouve chez *Laurent des Moulins*, qu'un Moraliste ennuyeux. Ce sont des sentences triviales, des idées creuses, des maximes proverbiales répandues sans goût & sans art, ce sont même souvent des Sermons peu édifians par la hardiesse de l'Auteur à présenter les traits les plus grossiers des plus grands déréglemens, on doit lui sçavoir gré de sa bonne intention pour la réforme des mœurs, & le plaindre d'avoir eu trop peu d'art pour exécuter son dessein.

Mais puisque nous en sommes sur les Poësies morales, *Guillaume Alexis* peut figurer avec *Laurent des Moulins*. C'étoit un Religieux de l'Abbaye de Lyre, de l'Ordre de S. Benoît au Diocèse d'Evreux; c'est de-là qu'on l'appelle communément *le bon Moine de Lyre*. Ses Poëmes les plus connus sont, *le passe tems de tout homme & de toute femme; le grant blazon des faulses Amours*. Ces Titres ne préviennent pas trop en sa faveur. *Le passe tems* n'a rien que de sérieux & de moral. C'est l'homme considéré depuis le moment qui le voit naître, jusqu'à celui ou il cesse de vivre; il fait voir que dans tous ces états nous ne sommes au monde que pour souffrir.

Que l'homme est bien durant sa vie
Un parfait miroir de douleurs, &c.

Voilà tout le sujet de la Piéce de *Guillaume Alexis*, mais il en tire une conclusion plus chrétienne, que l'Auteur que je viens de

citer, c'eſt que tout doit nous porter à nous détacher de la vie; ſa verſification toujours uniforme, fait bâiller le Lecteur le moins aſſoupi.

Raiſon ſans ſel eſt fade nourriture.

Le blaſon des faulſes amours eſt plus varié, on y trouve même un air aiſé & vif, bien rare dans ce tems là. C'eſt un dialogue entre un Gentilhomme qui ſoutient le parti de l'amour, & l'Auteur *qui s'en* déclare l'adverſaire. L'un vante ſes plaiſirs, l'autre montre les maux qu'il traîne à ſa ſuite; enfin l'Apologiſte de l'amour rend les armes & avoue ſa défaite. Cette piéce eſt ſemée de traits fins & naïfs, quelquefois cependant la délicateſſe l'abandonne; & il parle en homme un peu trop groſſiérement vrai, c'eſt un tribut qu'il falloit payer à ſon ſiécle. Il ſeroit à ſouhaiter que tous les Poëtes de ce tems là euſſent été auſſi retenus que *Guillaume Alexis*, nous n'aurions point

les Poësies de *Coquillart*, la perte ne feroit pas grande pour la Littérature, & les mœurs y auroient beaucoup gagné. *Pierre Grognet* dit de lui:

Quant au regard de Coquillart
C'étoit un Compofeur gaillart.

Difons plutôt un Rimeur fatyrique & licentieux, qui deshonora fon caractére & fa place. Laiffons ce Poëte obfcene, qui n'a que trop produit de modernes *Coquillarts*. Nous trouverons chez un fimple Laïc un exemple propre à le confondre, c'eft *Simon Bourgouin*, valet de chambre de Louis XII. Son Poëme eft intitulé, *l'Epinette du jeune Prince conquérant, le Royaume de bonne Renommée*. Le but de l'Auteur eft d'inftruire un jeune Prince felon les différentes fituations où il peut fe trouver. C'eft un nouveau *Mentor* qui fe charge de la conduite de fon jeune *Télémaque*. On ne peut s'empêcher de plaindre le fort du Prince d'avoir

un guide si ennuyeux. Le Poëme est divisé en cinq Livres, tous d'une longueur à fatiguer le plus patient Lecteur. Encore si cela étoit racheté par quelques agrémens, on s'en consoleroit; mais non, ce ne sont que moralités, bonnes il est vrai, mais insipides & dégoutantes, des maximes sages, mais rebattues sans cesse avec une monotonie désespérante. En un mot presque par tout du verbiage, & rien que du verbiage qu'on voudroit voir finir, & qui ne finit jamais; c'est encore un de ces Auteurs à bonne intention, mais à talent médiocre. On peut lui associer *Robert Gobin*, dans tous deux même zele pour la réforme des mœurs, même fécondité, même allure, même succès. Ce dernier cependant enchérit encore sur le projet de l'autre, & ne se propose rien moins dans *ses Loups ravissans*, que d'instruire les hommes de tous les états. Son Livre est, comme il s'exprime lui-même, un
 doctrinal

doctrinal moral, lequel allegue les vices des mondains, loups ravissans; & les vertus de sainte doctrine obvians à la malice d'iceux loups. D'ailleurs il s'y prend assez mal pour détourner du vice; *ses loups ravissans* debitent les maximes les plus corrompues, & font les peintures les plus libres des désordres qu'on doit le moins nommer. Tout y est sans voile & sans énigme. Il est vrai que la morale vient après, mais un peu trop tard; *sainte doctrine* triomphe des entreprises des *loups ravissans*; mais il eut mieux fait de ne point exposer *les brebis de sainte doctrine* aux morsures *des louveteaux* de *mondanité*. Quel dommage que des Auteurs si bien intentionnés ayent eu si peu de talent, & que des Auteurs à talent ayent eu si rarement d'aussi bonnes intentions!

Il s'en faut bien qu'*Octavien de S. Gelais* ait été aussi exact dans sa morale. De tous les Auteurs cités dans ce volume, c'est celui sur le-

quel M. l'Abbé Gou
plus, & en cela sans
plus d'égard à sa nai
qu'à ses talens Po
avons de *S. Gelais* de
en Vers de l'Odissé
de l'Eneïde de Virgi
roïdes d'Ovide. Il
qu'après avoir si b
grands modeles, il
copiés. Si sa vie &
n'ont pas toujours
sainteté de son état;
l'Abbé Goujet lui r
tice, que depuis q
du sacré caractére d
il renonça à tout
amusé jusques là, po
cuper que de ses de
vrage le plus conn
a pour titre: *Le sé*
Le but qu'il s'y pr
tracer un tableau
conduite de l'hom
dans sa jeunesse, & d
écueils contre lesqu
ficile que la vert

échouer. Ses réfléxions sont appuyées d'exemples, il n'en pouvoit citer aucun plus sensible que le sien propre. La mort l'enleva au milieu de sa carriére, comme on le voit dans son Epitaphe en Vers Latins :

Non medios vitæ natura reliquerat annos,
Debita quando fera solvo tributa neci.

Apparemment que la mort en comptant le nombre de ses Poësies le crut déja vieux. Il faut bien le distinguer de *Mellin*, ou *Merlin de S. Gelais*, dont il passe pour constant qu'Octavien étoit le pere. Le fils fut bien supérieur en fait de versification. C'est à lui aussi bien qu'à *Marot* que notre Poësie doit ce tour fin & naturel qui en fait le principal agrément.

Les Auteurs & les Ouvrages qui terminent ce volume, étant dans le goût de ceux que nous avons cités, il seroit inutile & ennuyeux d'allonger cet Extrait, peut-être même trouvera t'on qu'il est déja

trop long. Mais comme peu personnes connoissent les Poë dont nous avons parlé, on a qu'on ne seroit pas faché d'en av une idée. Ceux qui veulent recherches historiques, des d seins analysés, des jugemens cri ques, & une connoissance pl détaillée de ces Auteurs, trouv ront dans l'Ouvrage de M. l'Ab Goujet de quoi satisfaire leur c riosité.

ARTICLE LXXXI

HISTOIRES DES VOYAGE &c. Tom. 1. *Dernier Extrait.*

Livre III. LEs premiers Essais commerce de Guiné & les Voyages de deux ou tr Particuliers aux Indes n'avoi guére produit aux Anglois jusq la fin du seiziéme siécle, que connoissances générales. Les Ex ditions des Armateurs avoient quelque chose de plus. L'Ang

terre enrichie des dépouilles des Eſpagnols & des Portugais, étoit revenue de la frayeur, que lui avoit d'abord inſpirée l'exceſſive puiſſance de ces deux Nations ſur les deux côtes de l'Afrique, & dans les Indes Orientales. On n'y balança donc plus à envoyer des Flotes en Aſie, & en 1601, il ſe forma une ſociété de Marchands, qui munie de Lettres Patentes de la Reine Elizabeth, & d'un fonds de 70000 liv. ſterling, mit en Mer quatre gros Vaiſſeaux bien fournis de Marchandiſes. Lancaſter, qui ıvoit été ſi malheureux dans ſon ›remier voyage, en eut le comıandement avec la qualité d'Amil, & la Reine le revêtit de touſon autorité, ſans même en :epter le droit de vie & de mort. ſtoit après tout le ſeul Homme l'Angleterre, qui eut parcouru Indes: on jugea que ſes mal's n'ôtoient rien à ſon mérite, ſuite a fait connoître qu'on bien jugé.

Lancaster partit d
le 22 d'Avril 1601.
ver l'équipage du V
montoit, des maladies
déja fait perdre tant c
l'Angleterre, il avoit
quer avec lui un gr
de bouteilles de jus
en faisoit prendre to
ses gens une cueiller
leur défendoit de rie
qu'à midi. Avec ce
conserva; mais comi
pas pris cette préca
autres Navires, il
coup de monde, &
ne fut pas à l'abri de
lité, quand on eut
débarquer en plusieu
l'Afrique.

Le terme du voya
de Sumatra. Peu d
que d'y arriver, la F

bien ſinguliére. Elle croît aſſez haut pour devenir un arbre ; mais elle ſe retire dans la terre, dès qu'on y touche, & s'y enfonce aſſez pour n'en pouvoir être arrachée qu'avec effort. On trouve alors que ſa racine eſt un ver, qui diminuë à meſure que la plante s'éléve, & qui prend par dégré la conſiſtance du bois. Si on arrache la plante dans ſa jeuneſſe, elle acquiert, en ſe ſéchant, la dureté d'une pierre, juſqu'à devenir ſemblable au Corail blanc, ainſi le ver ſe change ſucceſſivement en deux natures eſſentiellement différentes.

Le 1 de Juin 1602, la Flotte mouilla dans la Rade d'Achin, & elle y fut très-bien reçuë. Le Roi d'Achin inſtruit de la puiſſance de la Reine d'Angleterre, comprit l'avantage, que lui produiroit un traité de commerce avec cette Princeſſe, & il eſpera ſurtout d'y trouver un apui contre les entrepriſes des Portugais, qu'il n'aimoit pas. Auſſi Lancaſter obtint-il ſans

difficulté tout ce qu'il demanda, & comme le poivre étoit alors très-rare, & par conséquent fort cher dans ce Royaume, l'Amiral obligé de retourner en Europe avant que d'avoir pu en remplir ses Vaisseaux, prit le parti d'établir un comptoir à Achin, & d'y laisser des Facteurs, qui eussent le loisir de préparer une plus abondante Cargaison, pour les Navires qui viendroient après lui.

Il entra ensuite dans le détroit de Malaca, où il prit un Vaisseau Portugais richement chargé. Il ne s'étoit ainsi détourné de sa route, que pour courir après des Ambassadeurs de cette Nation, qu'il sçavoit être partis d'Achin pour lui causer des embarras, mais il les manqua. Il apprit ensuite, que la Canelle, le Girofle & le Poivre abondoient à Bantam, mais il ne voulut point entreprendre ce voyage sans le consentement du Roi d'Achin, à qui il fit un fort beau présent, & dont il en reçut de

magnifiques pour la Reine d'Angleterre, & pour lui. Ce Prince lui demanda si l'on avoit en Angleterre les Pseaumes de David. Il répondit qu'on les y chantoit tous les jours. « Je veux donc, reprit » le Roi, en chanter un pour la » prospérité de votre voyage, » & il l'entonna sur le champ : les Seigneurs de sa Cour le chanterent avec lui, & l'Amiral à sa priére en chanta aussi un à la maniére de son pays. Le Roi lui remit ensuite une Lettre pour la Reine d'Angleterre.

L'Amiral partit d'Achin le 9 de Septembre, & ayant dépêché un de ses Navires en Angleterre, il prit la route de Bantam, où il fut aussi bien reçu, qu'il l'avoit été à Achin. Il y eut bientôt completé sa Cargaison, & le 10 de Février il fut en état de faire voiles. Comme il s'y disposoit, Middleton, Capitaine du seul Vaisseau qui lui restoit, mourut, ce qui l'obligea de hâter encore son départ. Il

alla prendre congé du Roi de Bantam, qui lui remit une Lettre & des présens pour la Reine d'Angleterre, lui en fit à lui-même de fort beaux, & lui donna de très-grandes marques de distinction, & , ce qui lui fit encore plus de plaisir, lui permit de laisser des Facteurs dans sa Capitale.

Tant de succès lui firent naître la pensée de ne pas quitter les Indes, sans avoir établi quelque relation de commerce aux *Moluques*, il y envoya douze Anglois sur une pinace, qu'il chargea de quelques Marchandises. Puis il appareilla pour l'Europe. Il pensa périr à la hauteur du Cap de Bonne Espérance, & il témoigna dans ce danger une fermeté, qui a peu d'exemples. Arrivé à l'Isle de Sainte Helene, peu s'en fallut que le Navire qui l'accompagnoit ne se perdît en entrant dans le Port. Le reste de son voyage fut heureux, & il mouilla aux Dunes l'onziéme de Septembre. On trouve à la fin

de cette Relation les Lettres de la Reine d'Angleterre au Roi d'Achin, & la réponse de ce Prince, qui trouva Elizabeth morte, & fut renduë à Jacques I, Lancaster ayant aussi heureusement établi le commerce de sa Nation dans les Isles de Sumatra & de Java, fut honoré du titre de Chevalier, & déclaré Chef de la Compagnie, qui le reconnoissoit pour son Fondateur.

L'année suivante, les deux mêmes Vaisseaux, qu'il avoit ramenés si richement chargés, partirent pour retourner aux Indes, sous la conduite de Henri Middleton, proche parent de celui, qui étoit mort à Bantam. Nous avons deux Relations de ce voyage, parce que les deux Navires s'étant séparés, selon l'ordre qu'ils en avoient reçû, chacun fit la sienne, & on y a encore ajouté un supplément. Le principal succès de ce voyage, fut que les Anglois en tirerent de grandes espérances d'établir leur

» Hollandois. » Peut-être que quand on nous donnera les Relations Hollandoises, les torts réciproques nous paroîtront un peu plus compensés. Ce qui est certain, c'est que dans ces commencemens on devoit s'attendre que ces deux Nations ne manqueroient pas de se croiser dans leurs établissemens & dans leur commerce, & que la seule chose, qui étoit capable de suspendre leur animosité, étoit le besoin, où elles étoient quelquefois de se réunir contre un Ennemi plus à craindre, & dont les intérêts ne pouvoient s'accorder avec aucune des deux.

On ne conçoit pas comment les Anglois du Comptoir de Bantam ne perirent pas tous, & purent même sauver une partie de leurs Magasins, quand on voit tout ce que les Chinois & Javans mirent en usage pour les ruiner & pour les perdre. Malgré cela, notre Auteur, avec son équité ordinaire, met en doute si, dans le portrait

afreux que Scot fait de ces deux Peuples, il n'entre pas beaucoup de ressentiment des pertes, que les uns & les autres avoient causées aux Anglois, & des insultes, qu'ils leur avoient faites. Il rend aussi au jeune Roi de Bantam la justice de publier que ce Prince se montra toujours fort équitable envers eux, & aux Hollandois; que dans tout ce qui n'avoit point de rapport au commerce, les deux Nations étoient fort unies, & n'auroient point balancé, pour s'entr'aider, à s'exposer aux plus grands périls.

Mais bientôt à l'intérêt se joignit l'esprit de domination, on se disputa la préséance dans une Fête publique, & on en vint aux mains; les Hollandois se trouvant les plus forts, furent les agresseurs, mais les Anglois avoient le Roi pour eux. Les Chefs des deux partis faisoient à la vérité leur devoir dans ces occasions; cependant la bonne intelligence entr'eux n'étoit qu'apparente. Nous passons beau-

coup de détails curieux, dont cette Relation de Scot est remplie.

Les Privileges de la Compagnie Angloise des Indes n'étoient apparemment pas exclusifs, puisqu'en 1605 le Chevalier Edouard Michelburne y conduisit deux Vaisseaux pour son compte avec l'agrément du Roi. Il lui arriva sur sa route une chose, qui mérite d'être rémarquée. Le 12 de Février, se trouvant vers les 7 dégrés de latitude Méridionale, la Mer, au milieu de la nuit, & après que la Lune eut quitté l'horison, jetta des flammes si vives, que la lumiére ne le cédant guére à celle du jour, on lisoit facilement les plus petits caractéres d'impression. Michelburne, en approchant de Bantam, fut averti que les Hollandois s'y ménageoient moins que jamais avec les Anglois, qu'ils avoient représentés au Roi comme des pirates & les plus scélérats des hommes. Il entra dans le Port, fit dire à l'Amiral Hollandois, qu'il le

La Relation de ſon voyage contient pluſieurs obſervations curieuſes. Obligé d'entrer dans la Baye de S. Auguſtin, dans l'Iſle de Madagaſcar, il y remarqua que les Araignées, quoiqu'elles n'ayent rien d'extraordinaire en elles-mêmes, y font des toiles luiſantes, & d'un tiſſu ſi fort & ſi moelleux, qu'il ne doute point qu'il ne puiſſe ſe filer comme de la ſoye. Etant paſſé de là à Socotra (Socotora) il y apprit qu'on avoit trouvé depuis quelques années à Monbaça & ſur les Côtes voiſines de ſi prodigieuſes maſſes d'Ambre gris, que quelques-unes peſoient juſqu'à vingt quintaux, & qu'une ſeule pouvoit cacher pluſieurs hommes. De Socotora, où il acheta beaucoup d'Aloës, qui y eſt eſtimé le meilleur du monde, il ſe rendit à Priaman, Ville du Royaume d'Achin, où il acheta du Poivre, & de-là à Bantam, où il trouva les affaires de ſa Nation en grand déſordre, & reconnut qu'il y avoit de la faute

des Anglois. Il y remédia avec une sagesse & une modération, qui lui firent beaucoup d'honneur. Il vint à bout par les mêmes voyes de réconcilier les Anglois avec les Hollandois, dont le Directeur prenoit déja le titre de Gouverneur de Bantam. Il renvoya de là un de ses Navires avec toute sa Cargaison en Angleterre, & fit voiles pour Banda. Il s'arrêta sur sa route à Jacatra, où il fut très-bien reçu du Roi, & il profita de ce bon accueil pour délivrer un jeune Portugais de la persécution, que lui faisoient les Prêtres du Pays pour l'obliger à changer de Religion. Il le demanda au Roi, à qui il avoit été vendu, & paya sa rançon.

L'avanture d'un Officier Portugais, auquel il voulut rendre service, nous découvre que lui & la plûpart de ses Matelots étoient Catholiques, & il est vrai que toute sa conduite faisoit honneur à sa Religion. Il s'en

fit beaucoup à lui-même par sa prudence & par plusieurs traits d'une grande probité dans les conjonctures délicates, où il se trouva avec les Hollandois à Banda. Ceux-ci y avoient une Flotte, & ils voulurent profiter de cette supériorité de forces pour se rendre maître de l'Isle. Ils y bâtirent un Fort, & voulurent empêcher les Anglois d'y faire leur Cargaison. Cela n'empêcha point le vertueux Kéeling de leur donner avis que les Indiens avoient résolu d'empoisonner leurs eaux, & d'employer son crédit pour sauver du dernier supplice plusieurs de leurs Matelots, qui dans l'yvresse s'étoient portés contre les insulaires aux excès les plus criants. Il avança même de ses propres deniers de quoi appaiser les intéressés, & il eut bien de la peine à se faire rembourser de ses avances. Les Hollandois porterent l'ingratitude jusqu'à exiger de Kéeling, que ses Bâtimens fussent soumis à leur visite, parce qu'ils se

regardoient comme les Souverains de Banda. « Il falut céder avec au-
» tant de regret, qu'ils firent écla-
» ter de fierté & de joye, 62 hom-
» mes, qui composoient alors tout
» l'équipage du Vaisseau Anglois,
» ne pouvant entreprendre de ré-
» sister à 2000, ni même espérer
» de sortir du Port malgré eux,
» depuis que leur Fort le comman-
» doit entiérement. »

Keeling ne s'en vengea, qu'en retirant sur son bord les restes d'un équipage Hollandois, qui avoit fait naufrage sur les côtes de Macaçar, & en lui aidant à sauver quelque débris de ses Marchandises. Notre Auteur se plaint des vuides, qui se trouvent dans la Relation de cet Amiral; mais le grand nombre d'observations, qu'il fait sur les vents, les courans, les moussons, & tout ce qui peut guider un Pilote dans de pareils voyages, donnent lieu de croire qu'il n'a rien omis, qui pût être de quelque utilité. Middleton,

que nous avons vû avoir été séparé de son Amiral, fit bien des efforts inutiles pour le rejoindre. En passant vis-à-vis l'Isle de Button, il reçut sur son bord la visite du Roi, qui lui donna de grandes marques de distinction, & lui fit beaucoup de caresses; mais il tira peu de profit de son voyage.

Cependant les Anglois commençoient à se repentir de n'avoir pas imité les Portugais, qui, pour assûrer leur commerce dans les Indes, y avoient conquis des Provinces & fortifié des Ports. Les Hollandois commençoient à suivre l'exemple de ces Conquérans, & les Anglois demeurerent persuadés qu'ayant toujours à combattre la jalousie de ces deux Nations, leur commerce ne feroit jamais que languir, tandis qu'ils n'auroient pas de quoi se faire respecter des Naturels du Pays. « Ils ne pouvoient être arrêtés d'ailleurs par » le scrupule d'employer la force » aux Indes Orientales.... Lors-

» que dans le même tems ils se
» formoient en Amérique quan-
» tité d'Etablissemens par cette
» voye. Ainsi leurs réfléxions sur
» l'exemple d'autrui, leur propre
» méthode dans d'autres lieux,
» l'honneur, l'intérêt, tout les
» portant à se repentir de leurs
» propres maximes, ils penserent
» sérieusement à prendre une autre
» conduite.

Mais la Compagnie de Londres n'étoit pas encore assez puissante pour une si grande Entreprise, & elle se borna en 1608 à jetter les fondemens de son projet par des observations, dont elle remit à se servir, quand ses forces le lui permettroient. Alexandre Sharpey, à qui elle donna le Vaisseau l'*Ascension*, avec le titre d'Amiral, & Richard Rowles, Capitaine de l'*Union*, furent chargés de faire leurs remarques sur les lieux, où l'on pourroit s'établir. Sharpey fit naufrage en allant de Socotora à Cambaye, & se rendit par terre à Surate.

Rowles périt malheureusement à Madagascar. Son Navire fit une assez bonne Cargaison aux Indes, mais échoua à son retour sur les Côtes de Bretagne, n'ayant plus pour tout équipage que quatre hommes : on sauva la meilleure partie de ses effets.

On ignoroit encore en Angleterre le malheureux sort de cet armement ; Kéeling n'étoit pas même de retour des Indes, lorsque David Middleton, fut chargé de la même commission, qui avoit été donnée à Sharpey & à Rowles. Il partit le 24 d'Avril 1609, & son voyage fut de plus de deux ans. Ses démêlés avec les Hollandois, contre lesquels il fut même obligé de se battre ; des dangers de toutes les espéces, qu'il surmonta par son courage ; diverses avantures, dont le récit n'a rien aujourd'hui de fort intéressant, n'empêcherent point qu'il ne réussit dans toutes ses entreprises. Il conduisit son commerce avec beaucoup d'habi-

leté, & il fit toutes les observations que l'on souhaitoit de lui ; mais il n'a pas jugé à propos d'en instruire le Public. « Il n'est pas » surprenant, dit notre Auteur, » que des secrets de cette nature » ne soient pas expliqués plus clai» rement dans sa Relation. »

ARTICLE LXXXIII.

NOUVELLE THEORIE de la manœuvre des Vaisseaux à la portée des Pilotes. Dédiée à M. le Comte de Maurepas, Ministre & Sécrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi : *Par M. Saverien, Ingénieur de la Marine.* A Paris, chez la Veuve Knapen, & chez Antoine Jombert 1746. Vol. *in*-12. de près de 200 pages en comptant les Planches.

CE que M. Saverien loue spécialement dans le grand Ministre à qui il dédie son Livre, est

[redacted]

la détermination de la figure de la terre, entreprise & exécutée sous ses glorieux auspices. Il auroit pu joindre bien d'autres éloges : celui là lui a sans doute paru tenir davantage à la science & à l'esprit, dont un sçavant bel esprit tel que l'Auteur a droit de faire le plus de cas.

La manœuvre est sans difficulté, comme il le dit, la partie essentielle de la navigation, surtout si l'on y ajoutoit le jeu du gouvernail qui en est l'ame & la clef. Mais il n'est pas ordinaire aux sçavans d'y faire une certaine attention. On le sous-entend toujours.

Les plus distingués qui ayent ...ité la manœuvre, sont Messieurs *...guens*, *Gumée*, *Bernoulli*, *Pa...t*, *Pitot*. On ajoute ici que le P. *...dies*, le Chevalier *Renau*, & le *...Hoste ne s'étoient fondés que sur ...aux principes.* Les premiers ...ateurs d'une Théorie, d'une ...ce, d'un Art, n'en atteignent

jamais la perfection. Mais cette primeur même d'invention ou de travail, n'est elle pas un sujet d'éloge, capable d'adoucir un peu le reproche illimité, & dans le fond peu vraisemblable, de ne s'être fondés que sur des erreurs.

Les Sçavans les plus autorisés à faire ce reproche, tels que M. Bernouilli ne l'ont fait tomber que sur un ou deux principes peu exacts; & les Ouvrages du Chevalier Renau & du P. Hoste sont pleins de bonnes choses, qui ont servi plus que de canevas à plusieurs de ceux qui ont encheri sur eux. M. Saverien en convient ailleurs, & ce n'est ici qu'une façon générale de parler.

De tous les Traités qui ont paru sur cette matiére, dit M. Saverien, *ceux de Messieurs Bernoulli & Pitot sont dans une grande estime.* Il juge la théorie de M. Bernoulli plus propre à contenter les Géométres, qu'à satisfaire le commun des Marins; mais que M. Pitot a

rendu cette théorie plus intelligible & plus pratiquable par ſes tables, dont *la prolixité du calcul auroit effrayé un Calculateur moins patient & moins habile*, & que cependant *on ne fut pas entiérement ſatisfait*, parce qu'on y eſt arrêté, dit-il, par des calculs *analictiques*. Les Géométres, diſent, écrivent, & prononcent *analytiques*. C'eſt une faute d'impreſſion.

Le but louable de M. Saverien, eſt de dépouiller la manœuvre de ces calculs, afin que les Pilotes & les autres Marins en grand nombre qui les ignorent, puiſſent uſer des principes & du réſultat de cette théorie. Il eſt toujours bon que les Sçavans commencent par conſtater les choſes par des calculs exacts, & il eſt bon enſuite de les tirer de ces eſpéces de dépôts & d'archives, pour en faire jouir tout le Public.

Outre l'abſtraction des idées & le langage ſçavant, M. Saverien *ſe propoſe* encore d'éviter le faux,

que d'après M. Parent il trouve dans la théorie de M. Bernoulli. Car celui-ci a ſuppoſé, 1°. Que la viteſſe du vent étoit infinie par rapport à celle du Vaiſſeau, ce que M. Parent traite d'*abſurde*, le Vaiſſeau faiſant en effet par heure quelquefois trois lieues, lorſque le vent n'en fait que cinq, ce qui eſt infiniment éloigné de former un rapport infini.

En ſecond lieu, ſelon M. Bernoulli, la carene ou la ſection horizontale du Vaiſſeau, eſt compoſée de deux ſegmens de cercle réunis en angle aigu à la proue, & terminés par une corde à la poupe, ce que M. Parent traite d'*ideal*, & pouvoit traiter de principe faux & dangereux dans la conſtruction des Vaiſſeaux, qui n'eſt que trop conforme à ce principe, non ſeulement en France, mais en Angleterre, & même en Hollande.

Il y a deux formes connues de Vaiſſeaux; l'une eſt celle-ci, compoſée équivalemment de deux ſeg-

mens de cercle ainsi combinés, & qu'on peut traiter de forme pratique mais fausse & assez mauvaise; l'autre purement théorique & *idéale* ou imaginaire, selon M. Parent, est celle qu'on trouve dans *Nevvton*, dans *Stone*, & chez les Sçavans purement théoriciens : notre Auteur en parle ailleurs. Voilà pour sa Préface, qui nous annonce dans M. Saverien, jeune Auteur, quelqu'un qui par son application & son talent, paroît fait pour devenir un Marin consommé dans la réunion de la pratique à la théorie.

Dans le premier Chapitre il établit les principes généraux de l'action des fluides contre les surfaces. Ces principes sont connus. Par exemple, que de quelque façon qu'une surface soit poussée, perpendiculairement ou obliquement, l'effet, la direction en est toujours perpendiculaire à cette surface : que la force contre le milieu résistant en est en raison des

quarrés des vitesses : que de la part du moteur, lorsqu'il agit comme l'air ou l'eau par des filets de courant détachés, dont la largeur excede ladite surface, celle-ci en reçoit une force en raison doublée directe ou réciproque de l'obliquité de l'impulsion ou des sinus, &c.

Chapitre second. Du mouvement en général du Vaisseau : des définitions de la manœuvre : de la maniére de connoître l'angle de la ligne du vent & de la route. Le Vaisseau va selon qu'il est poussé, & que sa figure le permet : car son mouvement dépend de ces deux circonstances. Poussé de côté, il va de côté ; poussé en avant, il va en avant ; poussé entre deux, il va entre deux, mais plus ou moins de côté ou en avant, selon que sa forme l'y rend plus ou moins propre, & que le vent biaise plus ou moins sur les voiles, & que les voiles biaisent elles-mêmes plus ou moins sur le Vaisseau.

On regarde ce mouvement de

biais d'un Vaiſſeau comme un défaut ; on l'appelle *derive*, parce que le Vaiſſeau dérive, s'écarte du but vers lequel on le dirige. Mais une néceſſité n'eſt pas un défaut. Le Vaiſſeau pouſſé de biais va de biais, cela eſt tout naturel & de droit. Encore va-t-il toujours moins de biais qu'il n'eſt pouſſé, & ſa forme allongée le rappelle au but, & le fait contre-dériver : c'eſt un gain. Voilà comme les hommes ſont faits, ils regardent comme une perte la ſimple négation d'un gain plus grand, comme ſi tout bien leur étoit dû & acquis de droit.

Ce n'eſt qu'un point de vue, mais c'eſt tout ; les points de vue dirigent les hommes. A ce propos ils ſe jettent dans des façons de conſtruction & de manœuvre, qui ſont ſouvent elles-mêmes un plus grand mal que la dérive qu'on veut éviter, n'allant pas, à force de vouloir aller mieux. Un bon principe de conſtruction remédi-

roit à tout, à la manœuvre même; tant il y a de liaison entre toutes les parties de la navigation. Ce principe de construction M. Saverien nous l'annonce dans un Ouvrage que le Sçavant M. Bouguer va donner, & que nous annonçons avec plaisir au Public Marin ou amateur de Marine & de beaux Arts.

La ligne mouvante est la ligne perpendiculaire aux voiles, suivant laquelle elles tendent à mouvoir le Vaisseau; mais la longueur du Vaisseau modifiant cette direction, la *ligne de la route* est moyenne entre cette ligne mouvante & la quille ou la direction du Vaisseau.

C'est l'angle de la dérive qui attire ici toute l'attention : par son moyen on calcule tout, & il se calcule lui-même par le moyen de tout le reste. Ces calculs sont épineux : l'Auteur veut en épargner les épines aux praticiens, il auroit pu y suppléer par un peu de simple Géométrie pratique, la Géo-

métrie pouvant démontrer tout ce que le calcul peut opérer. Pour le calcul M. Saverien renvoye aux calculateurs, nommément à M. Pitot, & pour la pratique, il renvoye à la *pratique ordinaire qu'on trouve dans tous les Traités de Pilotage.*

Il ne laisse pas d'y suppléer ensuite un peu : il donne pour cela la description d'une Machine de M. d'*Ons en Bray* pour connoître l'angle de la ligne du vent & de la route, Machine approuvée par l'Académie, & que nous croyons fort bonne. Elle consiste en une girouete & une boussole qui font connoître l'angle en question ; comme on le comprend aisément. Rien n'est plus naturel, & il n'y a d'autre difficulté que de placer la Machine dans le Vaisseau, ou de surmonter les oppositions des praticiens mêmes pour qui on travaille, & qui sont toujours déterminés à préférer leurs routines aveugles & imparfaites, à tout ce qui

a l'air d'instruction ou de nouveauté.

Chap. troisiéme. Recherche de la situation la plus avantageuse de la voile : comment on peut la déterminer, & de quelle façon on peut orienter les voiles, suivant les angles les plus avantageux. L'Auteur s'attache d'abord à bien faire sentir la difficulté du problême. Ensuite comme ce problême est résolu par M. Pitot, il renvoye à sa résolution. Cependant comme M. Pitot a donné, en conséquence, des Tables utiles, M. Saverien les transporte dans son Livre avec quelque abbreviation qui les rend plus commodes. Les Praticiens, pour qui il travaille, n'ont besoin en effet que de ces résultats de calcul, dont l'usage leur démontre suffisamment la vérité & la bonté, si toutesfois ils ne préférent pas encore ici leur routine à tout ce que les Livres leur offrent de meilleur. Pour orienter les voiles, l'Auteur propose une espéce de

Machine dont l'idée paroît bonne, ſauf encore les fantaiſies des Praticiens, Pilotes & Matelots.

Chap. quatriéme. Du gouvernail : quels ſont les Agens de ſa force, & quelle eſt ſa ſituation la plus avantageuſe. Notre Auteur eſt trop intelligent pour n'avoir pas ſenti avec les autres manœuvriers de théorie, qu'au moins falloit-il un Chapitre ſur le gouvernail, parmi pluſieurs autres conſacrés ſans lui à la manœuvre. Il en détermine la façon d'agir. Rien n'eſt plus ſimple ni en même tems d'une plus grande énergie. Le gouvernail eſt un compas qui décrit des arcs de cercle, toujours ſpécifiquement les mêmes, entre les mains du Pilote. Mais la merveille eſt, que par l'opération de ce compas, le Vaiſſeau en devient un tout entier entre les mains de la nature ou de l'eau, qui le retourne à contreſens du gouvernail. C'eſt cette manœuvre, toute ſimple qu'elle paroît être, qui mériteroit une explica-

tion, mais précise de la part des manœuvriers. Il ne laisse pas d'y avoir quelque difficulté.

Encore n'est-ce pas là le plus essentiel en cette matiére, & le gouvernail qui est surement l'ame de la navigation, paroît être d'une toute autre considération dans la manœuvre même. Celle-ci ne roule guéres dans les Livres, que sur la position des voiles, & un peu sur la forme allongée du Vaisseau. Cette forme & cette position contribuent sans difficulté à la direction. Mais le gouvernail qu'on laisse là, paroît être le principal directeur, & presque l'unique gouverneur comme son nom le porte assez. Le gouvernail est, dit-on, fait pour le Vaisseau, nous ajouterions volontiers que le Vaisseau doit bien être autant fait pour le gouvernail. C'est l'angle de 55 dégrés à peu près que M. Saverien & les autres déterminent pour le plus avantageux du gouvernail. C'est de la géométrie, c'est du calcul, c'est du beau.

Chap. cinquième, De la rame & de la pagaie. Ce Chapitre eſt traité au long & fort bien. Les rames ne laiſſent pas d'entrer dans la pratique de la manœuvre. Elles ſont même d'une grande reſſource dans la tempête & dans le combat pour aider au gouvernail & aux voiles, & ſuppléer même aux mâts qu'on a perdus. Le fameux du Gué Trouin s'en eſt ſouvent ſervi avec avantage. On peut conſulter ſes Mémoires.

Chap. ſixième. De la viteſſe du Vaiſſeau par rapport aux différents airs de vent, & aux différentes dérives, &c. Le premier cas de la viteſſe du Vaiſſeau par rapport aux différens airs de vent, eſt facile à réſoudre. Le ſecond ne l'eſt pas de même, non ſeulement à cauſe de l'irrégularité de la forme pratique du Vaiſſeau, mais ſurtout à cauſe de l'ignorance parfaite où la Géométrie nous laiſſe juſqu'ici de la nature & de l'eſpèce, du genre même de la courbe qui

donne ou doit réguliérement donner cette forme. M. Saverien parle ici beaucoup de cette courbe inconnue pour faire sentir la difficulté de la connoître, & d'en calculer la résistance dans l'eau.

Beaucoup d'habiles gens, à commencer avec notre Auteur, par le grand Newton, ont fait de merveilleux efforts de tête & de calcul pour découvrir cette courbe. M. Saverien en rend compte dans une longue remarque qui mérite bien cette étendue. Nous avons distingué deux formes, deux courbes de Vaisseau, l'une pratique, l'autre théorique; Naturellement il n'y en a qu'une vraie : mais ce n'est aucune de ces deux là. Mais pour ne parler ici que de celle dont y parle notre Auteur, M. Newton n'avoit donné qu'un résultat de calcul, & le simple énoncé du corps courbe le moins résistant.

L'illustre M. de l'Hopital est le premier que nous connoissions,

qui ait donné l'analyſe & toute la théorie Géométrique & Algébrique de cette courbe dans les Mémoires de l'Académie de 1699. M. Parent a ſuivi M. de l'Hopital : le P. Reynaud paroît l'avoir ſuivi, auſſi bien que le fameux Stone de la Société Royale d'Angleterre.

Selon M. d'Alembert, cité par M. Saverien, « toutes les ſolutions » qu'on en a données depuis le » Chevalier Newton incluſivement, ne répondent pas exactement à la queſtion, ſi l'on en » excepte celles où l'on ſuppoſe » que la maſſe du ſolide eſt connue. » Mais n'eſt-ce pas le ſuppoſer que de n'en pas faire mention ?

Quoiqu'il en ſoit, on eſt bien aiſe d'apprendre aux Sçavans que cette forme unique, cette courbe du plus parfait ſillage ou de la moindre réſiſtance eſt connue, & d'un dégré non tranſcendant, peu élevé même, & connue en contradiction avec celle 1°. Qui ſe

pratique, 2°. Avec celle même de M. Newton.

Car 1°. Ce seul énoncé, *trouver la figure courbe qu'il faut donner à la proue d'un Vaisseau, afin &c.* ne remplit pas la moitié des conditions que la nature propose à l'art pour la résolution du problême général.

2°. M. Newton assigne une forme ovale pleine, & celle qu'on assigne comme d'après lui, est une courbe rebroussante infinie.

3°. Une forme indifféremment convexe ou concave ne peut être celle de la nature qui ne connoît point de telle indifférence physique.

4°. Cette courbe est ouverte, infinie même, & a besoin d'un corps avancé, qui seul peut troubler sa propriété incommunicable d'être la courbe de la moindre résistance.

5°. Cette courbe n'est fermée ni à l'avant, ni à l'arriére, & ne peut être la forme complette du

Vaiſſeau qui eſt fermé dans tout ſon contour.

6°. Cette courbe formant le corps du Vaiſſeau par révolution, appartiendroit plutôt au poiſſon, à qui ſûrement elle n'appartient nullement. Car le Vaiſſeau doit imiter le poiſſon, mais n'eſt pas un poiſſon, encore ſeroit-il mal copié par là.

7°. Enfin cette courbe eſt tranſcendante, enveloppe des infiniment petits ou des logarithmes. La courbe du ſillage atteint à peine le huitiéme dégré.

Du reſte la queſtion de la forme du Vaiſſeau eſt ſi importante, qu'un Vaiſſeau mal conformé par rapport à un autre bien conformé, eſt comme un cheval mal taillé, foible & médiocre de toutes façons par rapport à un cheval fin & vigoureux, celui-ci faiſant 2, 3, & 4 lieuës là où celui là n'en fait qu'une; ſans parler que le gouvernail, l'arimage, l'équilibre, le *non tangage*, le non roulis, la

Connoître si l'on est au vent (sous le vent d'un autre Vaissea 2°. Trouver combien on a gag ou perdu au vent. 3°. Prendre dessus du vent. Ce dernier bien le plus important. M. Sav rien le réduit à sçavoir s'il va mieux pour prendre le dessus vent, de le serrer de près, ou le prendre plus largue. Cette alte native est d'un habile homme q ne s'en rapporte pas au premi coup d'œil. Le premier parti parc le meilleur, en ce qu'il va pl droit au but : le second pourrc cependant bien l'emporter en a lant plus vite, quoique par un d tour. Car en Géométrie on sça qu'on va mieux & absolumei plus vite au but, en y allant p un circuit. En morale la chose e encore mieux connue : car pa tout il importe de gagner le ve sur son ennemi.

Chap. dixiéme. Quel est l'air c vent, qu'on doit prendre poi couper un Vaisseau, & lui donn

la chasse : des diverses pratiques de manœuvre : distinction de deux sortes. Donner la chasse à un Vaisseau ou éviter un Vaisseau dont on est chassé, ne sont pas des manœuvres d'apprentifs. Il y faut beaucoup d'expérience, & le coup d'œil du métier, avec une grande intelligence de la manœuvre. Du reste il n'y a point de *régles rigides* sur cela, dit l'Auteur. Il touche quelques autres manœuvres, celles entr'autres de l'*abordage* & de *mettre en pane*. Pour les autres il renvoye au P. Hoste, qui, outre la connoissance de la théorie, avoit une grande connoissance de la Mer par lui-même & par ses rapports avec les gens du métier.

Il parle de quelques adresses dont on peut se servir pour mettre un Vaisseau à l'abri des grands coups de Mer dans une tempête, comme de jetter une vergue avec sa voile pendante à l'aide de quelques poids mis aux bouts; ce qui rompt les vagues, & exempte le

Vaisseau d'une partie de la tourmente. Un Recueil de pareilles industries en tout genre de manœuvres, seroit un Livre utile. On en trouve par-ci par-là bien d'autres dans les Relations de voyages. Par exemple les Hollandois laissent tomber du château de poupe une voile qui trempe dans la Mer, pour garantir le gouvernail des coups de Mer, qui l'enlevent quelquefois ou le fracassent. On a des boute-dehors, des défenses, &c. pour empêcher l'abordage ou le heurt des Navires. Les Hollandois accoutumés d'enfance à se défendre contre la Mer dans leur terrain même ou le sien, qu'elle leur dispute, ont mille adresses de cette nature.

En finissant, l'Auteur trouve le fondement sur lequel M. Bouguer a établi la masture des Vaisseaux, *pas assez solide*. M. Bouguer établit l'appui du tangage & du roulis dans le centre de gravité du Vaisseau. Il paroît difficile que ce

principe ne ſoit pas vrai, & M. Saverien pourroit bien vouloir dire la même choſe, lorſqu'il met cet appui dans le concours, où ſe coupent les deux directions de ces deux balancemens du Vaiſſeau.

Cela ne doit pas empêcher M. Saverien de donner l'Ouvrage qu'il fait eſpérer ſur la maſture. Seulement nous prenons la liberté de l'exhorter à s'attacher à la propriété des termes & des expreſſions françoiſes; afin qu'elles n'ayent rien d'équivoque. Quand une Langue n'eſt point trop familiére, il eſt dangereux de chercher à y briller par l'expreſſion & par les figures. M. Saverien peut aſſez briller par ſon eſprit & par ſon intelligence dans la pratique de la Marine, en laiſſant les fleurs de la Langue, celles mêmes de l'analyſe & de la Géométrie tranſcendante, ſi elles en ont.

ARTICLE LXXXIV.

NOTICE DES MANUSCRITS de la Bibliothéque de l'Eglise Métropolitaine de Rouen. Par M. l'Abbé Saas, Curé de S. Jacques, de l'Académie des Sciences de Rouen. in-12.

IL n'y a rien qui orne plus une Bibliothéque que le Bibliothécaire, comme il n'y a rien qui fasse plus d'honneur à un Palais que le Prince qui l'habite. Voici un Livre qui étale les Manuscrits de l'Eglise Métropolitaine de Rouen ; la matiére n'est pas ample, mais celui qui l'a mise en œuvre y a répandu tant d'anecdotes, de bonne critique, de science même & d'érudition, que ce très-petit catalogue est devenu un Ouvrage digne de l'attention des Lecteurs. Que seroit-ce si la même main avoit touché ces trésors Littéraires qu'accumulent les grands Rois,

les Sciences & des beaux Arts. 1647 pour ſignaler leur magnificence ?

M. l'Abbé Saas nous donne d'abord en abregé l'Hiſtoire de la Bibliothéque du Chapitre de Rouen. Pillée & diſſipée durant les guerres, elle ſe renouvella en 1632 par les libéralités de M. Acarie, Chanoine & Archidiacre de cette Egliſe. Depuis ce tems-là les membres de la même Compagnie l'ont augmentée à l'envi les uns des autres. En général, la Normandie eſt un climat fertile en hommes de Lettres, & l'Egliſe Métropolitaine a eu en particulier ſes Docteurs, ſes Ecrivains, ſes lumiéres en un mot; notre Bibliothécaire indique les plus célébres: il entre de-là dans le détail de ſes Manuſcrits. C'eſt toujours la plus courte, mais la premiére partie d'un Catalogue de Bibliothéque; nous eſperons qu'après cette Notice, on nous donnera celle des Livres imprimés qui ſont en grand nombre, & qui forment déja une *collection* fameuſe. Pour en conſ-

tater la preuve, on produit ici les témoignages de quelques Ecrivains qui en ont parlé ; on nomme tous ceux qui en ont été les bienfaiteurs ; la plûpart furent des Chanoines, & quelques-uns ne le furent pas ; ce qui augmente le prix de leurs bienfaits, en faisant un éloge particulier de leur attention. Or tout ceci comme on voit est le préliminaire du grand Catalogue où cette Bibliothéque sera représentée en entier.

C'est apparemment pour le faire avec plus de soin, pour se diriger lui-même que M. l'Abbé Saas releve quelques fautes échappées aux Sçavans Artistes qui dressent le Catalogue immense de la Bibliothéque Royale. Si le Bibliothécaire du Chapitre de Rouen découvre avec tant de sagacité jusqu'aux atomes d'imperfection qui sont répandus dans l'inventaire des richesses Litteraires d'un grand Roi, il est à présumer que l'état de la Bibliothéque Canoniale dont il

est ici question, sera un chef-d'œuvre en son genre ; & la petite Notice que nous avons sous les yeux est déja le gage d'un point de perfection, supérieur à toutes les critiques qu'on sera peut-être tenté d'en faire. Parcourons présentement les Manuscrits qu'on nous annonce. M. l'Abbé Saas n'est pas un simple copiste de titres de Livres, c'est un Critique, un Historien, nous examinerons donc aussi en Critiques & en Historiens quelques-uns des Manuscrits qu'il nous fait connoître.

(*Page* 2.) La Bibliothéque de l'Eglise de Rouen posséde le second *volume de la Bible en François, lequel commence aux Proverbes de Salomon.* « Cette Traduc-
» tion, dit M. l'Abbé Saas, est
» communément attribuée à Ni-
» colas Oresme, Doyen de Rouen,
» ensuite Evêque de Lisieux ; quel-
» ques-uns cependant croyent
» qu'elle a été faite en 1294 par
» Guyart des Moulins, Chanoine

» d'Aire. » Notre Bibliothécaire répéte ici ce qui se trouve dans une infinité d'Auteurs, même du premier rang ; mais il est bien certain que ni Orême, ni des Moulins n'ont fait cette Version ; elle est de Raoul de Prêles, qui étoit Laïc, & beaucoup plus habile que les deux Eclésiastiques dont on vient de parler. Cet Ouvrage fut achevé en 1377. Charles V. régnoit alors, & faisoit beaucoup de cas de Raoul ; il lui donna même des pensions considérables. *Voy. Mém. de l'Acad. des Inscript. tom.* 7. *p.* 294. & *tom.* 13. *p.* 656.

(*Page* 6.) *Benedictionarius Roberti Archiep.* &c. Voilà le plus beau Manuscrit qui soit à Rouen & un des plus beaux qui soient dans l'Europe. Il a, selon le P. Morin, plus de mille ans, &, selon M. Baudelot, il est tout écrit en lettres capitales. M. l'Abbé Saas entre dans un fort grand détail sur ce Livre inestimable ; mais il auroit fait plaisir au Public de dé-

terminer absolument quel en est le caractére : le P. Morin dit seulement que les Titres ou Rubriques sont *en Lettres quarrées & onciales ;* M. Baudelot ajoute bien qu'il est tout écrit en lettres capitales ; mais ces lettres sont-elles majuscules telles qu'on les employe à la tête des Livres, des Chapitres ; ou bien sont-elles de la même forme & seulement plus grandes que les lettres ordinaires ? Car on trouve beaucoup de Manuscrits faits de cette maniére, & ils sont communément très-beaux & très-anciens.

(*Page* 20) *Jacobi Magni Ordinis Eremitarum Sti. Augustini Sophologium*, &c. Ce Jacques le Grand, Auteur de l'Ouvrage qu'on indique, étoit véritablement de *Toulouse* & non de *Tolede* ; comme M. l'Abbé Saas le remarque après M. Simon. Mais on le qualifie dans la Notice, *Confesseur de Charles VII.* ; ce qui ne peut se vérifier tout au plus qu'en parlant des premiéres années de ce Prince,

non encore Roi, & du vivant de son pere Charles VI. Nous doutons même que Jacques le Grand ait été Confesseur de Charles étant Dauphin ; mais il est bien certain qu'il ne l'a point été lorsque ce Prince fut parvenu au Trône. Ses Confesseurs furent alors Pierre de Chantelle, Gerard Machet, & d'autres encore. Jacques le Grand paroît n'avoir pas vécu longtems sous Charles VII. Il étoit né vers le milieu du quatorziéme siécle ; il brilla beaucoup à la Cour de Charles VI ; il y prit le ton de Prédicateur véhément, satyrique même quelquefois, on l'appliqua ensuite à des négociations importantes ; tout cela long-tems avant le régne de Charles VII. c'est-à-dire, avant l'an 1422. tems auquel Jacques le Grand devoit être fort âgé ; on n'a pas même de preuve qu'il vécut alors. *Voyez sur ce personnage le tome XV. des Mémoires de l'Acad. des Inscriptions p. 801.*

(*Page* 33.) M. l'Abbé Saas com-

mence ici la Liste des Manuscrits & des Livres de M. Richard Simon. C'est peut-être la partie de son Catalogue la plus curieuse, du moins c'est la plus désirée des Sçavans. M. Simon brula avant sa mort la plûpart des papiers qu'il avoit à Dieppe, où il demeuroit; mais il en avoit d'autres chez M. de la Roque Huë, alors Chanoine & depuis Doyen de la Cathédrale de Rouen; c'étoit l'ami, le correspondant Littéraire, le confident de M. Simon; & celui-ci l'avoit assûré qu'il destinoit ce dépôt à la Bibliothéque du Chapitre. M. de la Roque exécuta les volontés de son ami, & de cette maniére l'Eglise de Rouen acquit cette riche dépouille. Elle posséde aussi les Livres & les Manuscrits de M. de la Roque, *qui a laissé*, dit M. l'Abbé Saas, *à ses Successeurs & à ses Confreres un exemple* illustre de libéralité; plusieurs, ajoute-t-il, l'ont déja suivi, & d'autres ne manqueront pas de le

braïzant fameux, un
titre, un Obſervateur
n'échappoit. On trou
de tout ſa Polyglotte
mais été imprimée. Il
pluſieurs Livres, entr'a
neſe & les Nombres :
de cet Ouvrage, on l
Hiſtoire critique de l'A
tament. Il vouloit ne c
toutes les Editions con
la Polyglotte de Wal
endroits où il y auroi
rences; ainſi ſa Polygl
voit être compoſée q
Textes, ſçavoir de l'H
Septante, & de la Vu

seroit beaucoup plus commode & moins cher que les Polyglottes d'Angleterre & de Paris. C'est la remarque du P. le Long de l'Oratoire & de M. l'Abbé Saas.

(*Page* 47.) *Excerpta in Mſ. Codicem Epiſtolarum B. Hyeronimi, qui aſſervatur à patribus S. J. Claromontani Collegii, Pariſiis.* Ces Collections ont été faites par M. Simon, pour contrequarrer l'Edition de S. Jerome par Dom Martianay. Le Manuscrit qu'on cite en cet endroit est véritablement au College des Jésuites de Paris; M. Simon l'a bien examiné. Il contient 145 Lettres de S. Jerôme, la Liste est à la tête, avec une Lettre de Guigues, cinquiéme Général des Chartreux, adressée *ad Fratres Durbonenſes.* Ce Général mourut en 1137, comme le P. Hardouin le marque dans l'Inscription du Manuscrit qui paroît du même tems, & qui est très-bien conservé. M. Simon prétend encore avec raison que la Lettre de Guigues

ne porte point dans le Manuscrit le titre que lui donne le P. Mabillon : *De suppositiis D. Hyeronimi Epistolis* ; mais il auroit dû aussi avertir que cette Lettre est la Préface des Lettres de S. Jerôme. Le Général Guigues y recommande à ses Moines de la transcrire à la tête du volume, *de peur qu'on ne crût que le nombre des Lettres du S. Docteur a été diminué.* Cette remarque que nous faisons ici paroit nécessaire, parce qu'on se persuaderoit peut-être que cette Lettre du Chartreux se trouveroit dans le Manuscrit comme un hors d'œuvre ; ce n'est point cela encore une fois, cette Lettre est la Préface & l'avant propos des 145 Lettres de S. Jérôme.

(*Page* 51.) M. l'Abbé Saas parle ici de la critique de M. Simon sur la Bibliothéque de M. Dupin ; & de l'Edition qu'en fit le P. Souciet en 1730. Nous avons sous les yeux le Manuscrit autographe de M. Simon ; il étoit venu au P.

Août 1746.

Soucier par M. Ganneau Libraire, à qui M. Tournely avoit recommandé de le mettre entre les mains de ce ſçavant Jéſuite, autrefois l'ami de M. Simon, & bon connoiſſeur dans toute la Littérature, que celui-ci avoit embraſſée. Le Manuſcrit contient quelques particularités qui ne ſont pas dans l'imprimé, mais cela s'étend à peu de choſes : l'Editeur n'a guéres retranché que quelques termes ou quelques phraſes trop critiques.

Le retranchement le plus conſidérable que nous ayons remarqué, eſt un article concernant M. Dugué; il devroit ſe trouver (vol. 2. pag. 451.) entre M. Simon, & Dom Calmet. M. Simon avoit connu M. Dugué à l'Oratoire, & il le fait aſſez bien connoître; ce morceau auroit apparemment paſſé dans l'Edition, comme bien d'autres, ſi M. Dugué n'eut pas vécu pour lors; car dans les critiques de ce Recueil, quand elles ſont un peu fortes, on ne parle que d'Au-

gion Protestante a donné l'exemple d'inquiétude, de liberté, de révolte même en matiére de croyance; il faut reconnoître de bonne foi, que dans son sein elle a porté de zélés défenseurs du Christianisme. Dans l'Ouvrage que nous annonçons au Public, c'est un Protestant qui se met sur les rangs, & qui mérite d'occuper un des premiers. On voit assez par le titre même, que ce Traité n'est que la suite d'autres qui ont précédé; & l'Auteur nous avertit, que ce volume sera suivi de deux autres de même grosseur, qui ne laisseront rien à désirer sur une matiére si importante.

La mort de M. *Turretin* son guide, & la difficulté de donner un tour nouveau aux preuves Historiques lui avoient fait interrompre cet Ouvrage pendant dix ans: mais le Public doit sçavoir gré aux obligeantes exhortations de ceux qui l'ont engagé à le réprendre. Jusqu'ici la preuve de sentiment ti

rée de la nature même de la Religion Chrétienne, avoit occupé M. Vernet : mais comme les *preuves de fait* ont ſouvent quelque choſe de plus frappant pour le commun des hommes, il n'a pu ſe réſoudre à ſéparer la partie *Hiſtorique* de la dogmatique. Du reſte il ne s'eſt pas tellement attaché à ſuivre M. *Turretin*, qu'il n'ait étendu à ſon gré certains articles, & qu'il n'en ait même ajoûté d'autres qui lui ont paru néceſſaires. Dans ſa Préface il donne un détail de tout ce qui eſt ici, & de ce qui ſera dans la ſuite purement de lui. Venons à l'Ouvrage même.

Les marques extérieures dont Dieu a revêtu la Religion Chrétienne peuvent ſe rapporter à quatre. 1°. Au caractére, à la vie, aux mœurs de J. C. & de ſes Apôtres, en qui tout annonce des hommes ſuſcités de Dieu. 2°. Aux Miracles qu'ils ont opérés, & dont la certitude ſurpaſſe tout ce que nous avons de plus certain dans l'Hiſ-

toire. 3°. Aux Prophéties, tant de l'Ancien, que du Nouveau Testament; & dont l'accomplissement montre le doigt de Dieu. 4°. A l'établissement de la Religion Chrétienne, par des moyens où il n'a pu entrer rien d'humain, & malgré des obstacles naturellement insurmontables. De ces quatre preuves, on ne touche ici que la premiére renfermée dans la Section sixiéme: car la cinquiéme est une section préliminaire, pour servir de fondement inébranlable à tout ce qu'on dira dans la suite. Ainsi cette cinquiéme Section, qui est la premiére de ce volume, roule sur l'*autenticité & l'intégrité des Livres du Nouveau Testament*: & la sixiéme regarde *les mœurs & le caractére des Fondateurs du Christianisme*. Chaque Section est divisée en plusieurs Chapitres; & elles se prêtent mutuellement une force à laquelle il n'y a qu'un libertinage désespéré qui puisse résister. La méthode de tout l'Ouvrage est

claire, lumineuſe, & porte l'évidence dans tout eſprit droit & ſenſé : comme tout y eſt preuve, raiſonnement, démonſtration, nous ſommes obligés de nous étendre un peu plus que nous ne voudrions. Pour ce qui eſt du ſtile, il ſuffira de dire, que de tems en tems il eſt noble & élégant, ordinairement ſimple & coulant, quelquefois un peu lâche & diffus, & rarement peu correct.

Sect. V. Quand il s'agit d'approfondir quelque point d'Hiſtoire ancienne; 1°. On cherche un Auteur contemporain, ſurtout qui ait eu part aux faits qu'il rapporte; & on veut y trouver des détails qui puiſſent faire juger de ſa ſincérité & de ſon jugement : mais la ſûreté eſt plus grande, s'il ſe trouve deux ou pluſieurs Auteurs originaux; parce qu'on a lieu de faire des comparaiſons qui aident à démêler la vérité. Il n'eſt pas pourtant néceſſaire que la conformité ſoit parfaite entr'eux : au con-

traire, les différens tours de narration & de stile, certains détails plus étendus dans l'un que dans l'autre, & même quelques contrariétés apparentes, tout cela fait voir, que chacun a suivi son propre génie, & qu'il a raconté les choses selon l'impression qu'elles ont faites sur lui. 2°. On aime à voir une suite d'Auteurs qui confirment tout ce qui a été dit dans les Mémoires originaux, & qui par là fassent une tradition suivie des premiers événemens. 3°. La certitude est entiére, si ces Livres ont rapport à des siécles fort connus & fertiles en Ecrivains; si les détails s'accordent aux événemens, aux coutumes, & aux façons de parler de ce tems-là; s'ils sont écrits en des Langues qu'on puisse facilement entendre; si enfin on les a toujours gardés avec soin, & que dès le commencement on les ait cités, commentés, traduits. Il n'est point certainement d'Histoire Profane à qui tou-

tes ces qualités conviennent : & c'eſt ce que nous trouvons dans les Monumens primitifs de la Religion Chrétienne.

D'abord nous avons quatre Hiſtoriens contemporains de J. C. dont au moins deux ont été témoins oculaires de ce qu'ils rapportent : & ſi l'on conſidere, que les Actes des Apôtres & les Epîtres Canoniques confirment en cent endroits ce qui eſt dit dans l'Evangile, on aura 27 écrits différens, écrits originaux, qui tous, ou dépoſent ſur les mêmes faits, ou du moins ſervent à les éclaircir. 2°. A la ſuite de ces premiers témoins, quelle foule d'Auteurs, qui de ſiecle en ſiécle ont confirmé tout ce qui avoit été dit par les Apôtres ; & qui ont ſuivi la Religion Chrétienne, pour ainſi dire pas à pas, & d'année en année ! 3°. Nous ne marchons point ici dans des ſiécles ténébreux : c'eſt celui d'Auguſte & des Empereurs ſuivans, ſiécle fertile en Ecrivains

de toute eſpéce, qui ſert d'époque au Chriſtianiſme : les Livres de nos Auteurs ont d'ailleurs mille rapports aux événemens de ces tems là : ils ſont écrits en Grec & en Latin, les deux Langues les plus connues & les plus cultivées. Eſt-il poſſible que l'impoſture ait pu ſe cacher dans un ſi grand jour?

Mais eſt-il bien ſûr, que les Livres du *Nouveau Teſtament* ſoient en effet du tems & des Auteurs à qui on les attribue? *Preuves intérieures* fondées ſur le contenu même de ces Livres : *Preuves extérieures* tirées des témoignages qu'on leur a rendus, ici tout concourt à porter la choſe juſqu'au plus haut dégré de certitude.

1°. Preſque tous les Livres du Nouveau Teſtament portent ouvertement le nom des Auteurs à qui nous les attribuons : & leur ſtile convient parfaitement à des Ecrivains qui étoient Hébreux d'origine, ſans être gens de Lettres; mais qui d'ailleurs avoient une

tromper, qui tous ont cité le Nouveau Teſtament, comme venant des Apôtres, & qui même en rapportent mille traits dans les mêmes termes. Si ces Livres répandus par tout, & traduits en tant de Langues, euſſent été ſuppoſés, comment des millions de Chrétiens, à qui la vie & la doctrine de J.C. & des Apôtres étoient connues, ne s'en fuſſent-ils pas apperçus? Mais encore ceux qui pourroient ſoupçonner de la ſuppoſition voudroient-ils bien nous dire en quel tems elle a pu ſe faire? Seroit-ce dans le troiſiéme ſiécle? Mais toutes les Egliſes Chretiennes avoient alors nos mêmes Livres Sacrés, qu'on citoit d'après des Ecrivains antérieurs. Seroit-ce dans le deuxiéme ſiécle? Mais les Ecrivains de ce tems-là en font mention, comme d'un Ouvrage déja ſubſiſtant. Seroit-ce dès la fin du premier ſiécle? Mais quelques-uns des Apôtres, & pluſieurs de leurs Diſciples vivoient encore:

comment faire passer alors de fausses piéces sous leur nom ? Enfin les premiers ennemis de l'Eglise, Juifs & Payens, en attaquant avec fureur la Doctrine de nos Livres Sacrés, ne se sont jamais avisés de les traiter de supposés, & de les attribuer à d'autres qu'à ceux dont ils portent le nom. Qu'y a-t-il de certain & d'évident en fait d'Histoire, si tout ceci ne l'est pas ?

Mais au moins, dira-t-on, est-il bien certain que les Livres du Nouveau Testament n'ont pas été falsifiés & altérés, avant que de venir jusqu'à nous ? L'Auteur ne laisse encore rien à désirer sur cet article. On en a fait d'abord des millions de copies & de versions pour les Chrétiens répandus, dès le premier siécle, dans les trois parties connues du monde ; & d'ailleurs tout ce qu'on y lit se retrouve, pour ainsi dire, par piéces dans mille autres Auteurs, qui en ont transcrit des morceaux entiers.

Le Christianisme même fut divisé dès le commencement en plusieurs Sectes, qui toutes s'appuyoient sur le Nouveau Testament, comme sur la régle de leur Foi : comment imaginer des altérations essentielles dans un Livre si connu, si multiplié, si respecté ? Rien ne prouve mieux l'impossibilité d'y réussir, que les reproches publics qu'on a faits dès le moment à quelques Hérétiques qui avoient altéré le Texte Sacré. Mais que sera-ce, si l'on considere que tous les Manuscrits dispersés dans tous les endroits du monde, & en toutes sortes de Langues ; que tous les imprimés tirés d'une foule de Manuscrits différens ; que toutes les versions, toutes les citations concourent à nous rendre le Texte du Nouveau Testament précisément le même ; à la réserve de quelques légéres différences, de quelques *variantes* inévitables parmi une multitude infinie de Copistes ? Ici M. Vernet montre avec

une force de raisonnement & d'érudition peu commune, que ces *variantes*, loin de nuire à l'autenticité du Nouveau Testament ne servent qu'à confirmer son intégrité dans tout ce qu'il y a d'essentiel. « On ne peut donc, *conclut-il*, nous contester de pareils » titres, sans renverser toutes les » régles de l'art critique; & sans » rejetter également tout ce qui » nous reste de l'Antiquité : étran» ge extrêmité dans laquelle il n'y » a que de hardis ignorans, ou de » sçavans fous qui se jettent. »

Sect. VI. La premiére preuve que la vérité historique du Nouveau Testament nous fournit en faveur de la divinité du Christianisme, se tire du caractére, des mœurs, de la condition, des talens, de la vie de J. C. & des Apôtres. Pour que ceux qui annonçent les premiers une Religion, soient au dessus de tout soupçon; voici, dit l'Auteur, tout ce qu'on peut exiger de plus fort. 1°. Qu'ils s'an-

noncent d'abord en qualité d'Envoyés de Dieu ; afin qu'on ne puisse croire, que la postérité, par une vénération excessive, leur ait plus attribué qu'ils ne s'attribuoient eux-mêmes. 2°. Qu'on ne puisse les soupçonner, ni de foiblesse d'esprit, ni d'être visionaires ou Fanatiques. 3°. Que dans eux on apperçoive une probité, non équivoque, une sainteté même qui réponde à leur caractére. Ces trois conditions suffiroient ; mais par surabondance de droit, on veut bien en ajoûter deux autres. 4°. On se défiera moins encore de gens sans talens & sans crédit, que de gens qui tiennent un certain rang dans le monde, & qui avec de grands talens sont capables de grandes vues. 5°. On souhaitera peut-être enfin de voir, qu'ils ne sont parvenus, ni à l'opulence, ni aux honneurs. Or tous ces traits se trouvent réunis dans les Fondateurs du Christianisme.

1°. Que J. C. & ses Apôtres

n'ayent point agi ou parlé en simples Philosophes, en Docteurs ordinaires, comme un *Confucius*, un *Platon*, &c. mais qu'ils se soient positivement attribué une Mission divine : c'est un fait constaté, & par leurs propres Ecrits dont on a démontré l'autenticité, & par la créance de tous les premiers Chrétiens qui le tenoient de leur bouche. Les Auteurs Payens mêmes servent à prouver la certitude de cette créance commune : ainsi tout ce que nous croyons aujourd'hui de l'origine céleste de notre Religion a été cru, prêché, écrit dès le commencement.

2°. Pourroit-on soupçonner les Auteurs de cette Religion d'avoir été des imbéciles, des visionnaires ou des fanatiques ? Ici notre Auteur, en Philosophe éclairé, distingue tous les différens dégrés de foiblesse & d'égarement d'esprit; & il demande aux Incrédules, dans quelle classe ils oseroient ranger les Fondateurs du Christianisme ? Seroit-ce dans

celle des perſonnes d'une imagination, ou trop foible, ou trop vive, qui va juſqu'à ſe perſuader qu'on voit ce qu'on ne voit pas? Mais s'il n'y a point de réalité dans tout ce qu'ils ont cru, enſeigné, opéré; ce bizarre aſſemblage d'idées, de viſions, de perſuaſions, d'actions, ne ſeroit plus ſimplement foibleſſe d'eſprit, enthouſiaſme, ſtupidité; ce ſeroit le dernier dégré d'extravagance & de folie. Hé quoi! Tout ce corps admirable de la Religion Chrétienne, d'une doctrine ſi conforme à la droite raiſon, ſi excellente dans ſa morale, ſi utile pour la vie préſente, & où l'on trouve de ſi grandes idées par rapport à un état futur, aura été inventé, prêché par des viſionnaires, des extravagans (ſoit dit ſans blaſphême) *par de pauvres foux parlant des choſes de Dieu & de la morale mieux que n'avoient jamais fait les plus ſçavans Philoſophes!* On trace ici d'après les Livres ſacrés un portrait de J.C. propre à

faire sentir toute la grandeur, toute la sagesse, & toute la beauté de son caractére, à ne le considérer même que comme un homme. Ce seroit le défigurer, que de l'extraire & de le raccourcir; il faut le voir dans l'Ouvrage même.

Ce qui regarde les Apôtres en ce genre est aussi bien touché. On convient, qu'ils n'étoient, ni des génies subtils, ni des hommes sçavans; qu'ils avoient même une certaine grossiereté propre de leur condition. Mais étoient-ils assez stupides, pour ne pas discerner les choses qui étoient à leur portée, qui tomboient sous leurs sens, & dont ils étoient témoins? Etoient-ce des Fanatiques, des gens d'une imagination forte & déréglée? Mais tout ce que nous connoissons d'eux, leur conduite, leur plan de doctrine, leurs discours & leurs réponses marque par-tout une judicieuse fermeté, une piété douce, une sage égalité d'ame. Tout ce détail encore est peu susceptible

celle des perſonnes d'une imagination, ou trop foible, ou trop vive, qui va juſqu'à ſe perſuader qu'on voit ce qu'on ne voit pas? Mais s'il n'y a point de réalité dans tout ce qu'ils ont cru, enſeigné, opéré; ce bizarre aſſemblage d'idées, de viſions, de perſuaſions, d'actions, ne ſeroit plus ſimplement foibleſſe d'eſprit, enthouſiaſme, ſtupidité; ce ſeroit le dernier dégré d'extravagance & de folie. Hé quoi! Tout ce corps admirable de la Religion Chrétienne, d'une doctrine ſi conforme à la droite raiſon, ſi excellente dans ſa morale, ſi utile pour la vie préſente, & où l'on trouve de ſi grandes idées par rapport à un état futur, aura été inventé, prêché par des viſionnaires, des extravagans (ſoit dit ſans blaſphême) *par de pauvres foux parlant des choſes de Dieu & de la morale mieux que n'avoient jamais fait les plus ſçavans Philoſophes!* On trace ici d'après les Livres ſacrés un portrait de J. C. propre à

n'entre, ni vaine curiosité, ni superstition, ni caprice ; où rien n'est inutile, ni étranger au sujet. Comment les racontent-ils ? Sans confusion, sans trouble, sans bizarrerie, aussi simplement qu'ils les ont vus. En vérité, pour trouver dans un Livre tel que le *Nouveau Testament*, le moindre signe de stupidité ou de fanatisme, il faut être soi-même, ou stupide, ou fanatique.

3°. Il n'est pas moins certain, que les Fondateurs du Christianisme ont été d'une éminente vertu. Pureté de mœurs éloignée d'une rigidité farouche & outrée, désintéressement parfait, bonté, douceur, charité, patience portées jusqu'au plus haut dégré ; voilà ce qui éclate en J. C. Ce détail mérite encore d'être lu. On n'entend sortir de sa bouche, ni plaintes, ni reproches, ni invectives contre ceux mêmes qui le trahissent, qui le jugent, qui le condamnent aux plus cruels supplices:

il demande même à Dieu pardon pour ceux qui le font mourir. Ainsi, dit notre Auteur, d'après un Ecrivain moderne, « à parler » même humainement, & sans au- » cun égard pour les sentimens » qu'inspire la Foi, il n'y eut ja- » mais rien de si grand, de si beau, » de si sublime, & de si touchant, » que la mort de J. C. » En un mot faire en tout la volonté de Dieu, être toujours occupé de la gloire de Dieu, avancer le régne de Dieu & procurer le bonheur des hommes : voilà le caractére propre de J. C. Dans une vie humaine, y eut-il jamais rien de plus divin? Le portrait qu'on en retrace ici est charmant. « Il n'a point cher- » ché à se faire admirer, il n'a » voulu que nous être utile; & » c'est en cela même qu'il est plus » admirable. » La vertu des Apôtres fait encore tout de suite un morceau frappant, où l'on fait voir que dans leurs actions & dans *leurs écrits* tout respire le zele le

tre l'Eglise ; on l'a combattue d
l'épée & de la plume : qu'en a-t-i
résulté ? C'est qu'on découvre for
bien tout ce qu'on objectoit aux
premiers Chrétiens, & qu'on n'y
voit rien qui aille à ternir la vie
de J. C. & de ses Apôtres.

4°. Est-il plus difficile de montrer, que les Fondateurs du Christianisme n'avoient aucun de ces avantages extérieurs qui servent à donner du crédit & de l'autorité ? *Jesus* né dans un pays qui faisoit alors peu de figure dans le monde, ne tenoit même aucun rang distingué parmi ses compatriotes : né dans une condition abjecte, il ne prit aucune de ces routes que prennent ceux qui pensent à s'élever ; il ne se piquoit pas même d'un sçavoir, ni d'une éloquence frappante : sa sagesse, aussi bien que sa conduite, étoit douce, simple, & unie. Les Apôtres attachés à une profession méchanique qui fournissoit à leur subsistance, bornoient là toutes leurs vues ;

avec un bon sens naturel suffisant pour raisonner pertinemment sur les choses communes de la vie, ils n'étoient ni des génies subtils ou profonds, ni des hommes versés dans l'Eloquence ou la Philosophie. Or que des génies superieurs capables de grandes vues, que des génies politiques, rafinés & inquiets, qui n'ayant d'ailleurs aucunes ressources sont éguillonnés par la cupidité ou par l'ambition, entreprennent de s'ériger en Chefs de Sectes, c'est ce qui peut arriver. Mais que des Artisans d'un génie proportionné à leur condition, tranquilles dans leur état, & qui n'ont pas plus d'appui parmi le Peuple, que d'accès auprès des Grands, forment à propos de rien un vaste plan d'impostures très-difficile à conduire & à soutenir: que ce plan soit si bien préparé, arrangé, exécuté, que rien ne s'y démente, & que tout y renferme une Théologie sublime, une morale pure & uniforme: c'est de

quoi on ne trouvera jamais d'exemple dans l'Histoire. Il s'est trouvé des gens assez peu judicieux, pour reprocher aux Fondateurs du Christianisme d'avoir été des hommes grossiers, ignorans & méprisables. Mais y pensez-vous, leur répond ici notre Auteur? « Comment donc se peut-il que ces » hommes, que vous trouvez si » méprisables, ayent plus fait que » tous ces Sages dont vous êtes » admirateurs? . . . Sans pouvoir » & sans talens, ils ont abbatu ce » Paganisme que vous tâchez en » vain de relever; & ils ont établi » cette Religion pure & sainte, » que toutes vos ruses & toute votre autorité ne sçauroit abbatre. »

5°. Enfin, si J. C. & les Apôtres se sont enrichis ou élevés par l'entreprise qu'ils ont formée, s'ils en ont retiré de grands avantages, on y pourra soupçonner des motifs humains. « La seule vue de la » fortune de *Mahomet* donne de » la défiance contre lui. » Mais il

n'y a qu'à ſe rappeller encore l'Hiſtoire du Maître & des Diſciples, pour voir que tout le ſalaire qu'ils ont retiré, & même attendu (car il a été à propos d'inſiſter ſur ce point) a été une vie pauvre, humiliée, ſouffrante, & terminée par une mort cruelle. Or le plan d'une telle vie, en butte à des ſouffrances, à des opprobres qu'on a prévus & qu'on a pu éviter, a t'il jamais pu être un plan que des impoſteurs ſe propoſent ſérieuſement ? Tout ce raiſonnement eſt encore pouſſé avec beaucoup de force, mais toujours avec un peu trop de redites.

De tous ces cinq faits réunis, l'Auteur tire des conſéquences auſquelles il a conſacré deux Chapitres particuliers. Il eſt à propos d'en donner quelque idée.

1°. Après avoir rappellé toutes les conditions que l'on peut déſirer dans des Envoyés de Dieu, & montré qu'elles ſe ſont trouvées dans les Fondateurs du Chriſtia-

nisme ; il ne reste, dit-on, à pre
dre contre nous qu'un de ces tr
partis ; sçavoir de dire, ou que l
Apôtres ne se sont pas donr
pour tels que la postérité les
crus, ou que c'étoient des espr
foibles & visionaires, ou q
c'étoient des imposteurs, qui o
cherché à tromper le monde. (
nous les peint, tantôt comme c
imbécilles, tantôt comme des
sionaires, & tantôt comme
fourbes : conduite insensée de l'
crédulité ! Il faut s'en tenir u
fois à quelque chose, & s'accord
avec soi-même sur le caract
qu'on leur donne : mais quelq
parti que l'on prenne, tout
qu'on a dit jusqu'ici le rend év
demment insoutenable.

2°. Dans l'ordre des cho
morales, il y a des régles pour
ger des hommes par leur cond
te ; comme il y en a dans la Pl
sique, pour juger des causes
leurs effets. *L'humanité a sa m*
che constante & uniforme, d'où

ſulte ce qu'on appelle *la certitude morale* ſur laquelle roule tout l'ordre de la vie civile. Il y a en un mot des contradictions *morales*, qu'il n'eſt pas plus permis d'admettre que les *phyſiques*; or c'eſt en admettre que de dire. 1°. Que de pauvres Artiſans ſans crédit & ſans talens ont formé d'eux-mêmes le vaſte projet de changer toutes les Religions reçues, en imaginant la plus ſublime & la plus épurée qui eut paru juſqu'alors: 2°. Que ces hommes ſi purs dans leur doctrine, & ſi irréprochables dans leur conduite, n'ont pourtant été que de hardis impoſteurs. 3°. Qu'étant ſi ſenſés d'ailleurs dans leurs diſcours & dans leurs écrits, ils ont été aſſez phrénétiques pour s'immoler avec une conſtance inouie à la captieuſe fureur de debiter une fable dont il ne leur revenoit aucun avantage. 4°. Enfin, qu'une troupe d'inſenſés ou de viſionaires a répandu dans le monde les plus belles lumiéres qu'on ait jamais

elles ſur la nature & le culte de Dieu, ſur la morale & les devoirs de l'homme.

Tout ce volume eſt terminé par la réfutation du parallele qu'on voudroit faire entre les Fondateurs du Chriſtianiſme, & certains Légiſlateurs, certains chefs de Secte, qui pour ſe donner plus d'autorité ont voulu s'attribuer des révélations divines ; tels que ſont un *Minos*, un *Lycurgue*, un *Numa*, &c. Après avoir fait ſentir que nous n'en ſçavons rien de bien poſitif ; que nous ignorons ſi leurs mœurs ont été bien irreprochables, & que d'ailleurs les divinités dont ils s'autoriſoient, n'étant que des divinités imaginaires, elles ſuffiſent pour décréditer leur Hiſtoire ; notre Auteur inſiſte ſur l'article de la fraude & de l'impoſture. 1°. dit-il, elle eut été mille fois plus odieuſe & plus impie dans les Apôtres que dans tout autre chef de Secte : car il s'agiſſoit, non pas de quelques Dieux fri-

voles qu'*on pouvoit mettre en jeu*, comme chez les Payens; non pas de ramener des Idolatres au culte du Dieu d'Abraham, comme a fait *Mahomet*, mais de ſubſtituer une autre Loi à celle qu'avoit déja donnée le vrai Dieu, un Dieu infiniment jaloux de ſa gloire, & ſouverainement reſpectable à l'homme : ce ne ſeroit pas ici, comme ailleurs, une fraude vague & utile aux Peuples; ce ſeroit un tiſſu de fraudes impies & d'impoſtures ſacrileges, inventées avec malice, & ſans aucun avantage pour la Société. 2°. Pour hazarder une telle fiction, les Apôtres n'avoient ni les mêmes motifs, ni les mêmes moyens que les autres. *Minos* & *Numa* étoient en place pour faire ſervir la Religion à leur politique; *Mahomet* ſe fit écouter à la tête des Armées. Ce qui peut être prudence & fineſſe dans eux, ſeroit ici le comble de la folie. 3°. Ces Légiſlateurs qui ſe vantoient d'avoir des révélations, n'en don-

noient aucune preuve, ils agissoient avec mistere, & il falloit les en croire sur leur parole : mais J. C. & ses Apôtres se sont appuyés sur une multitude étonnante de faits miraculeux, dont chacun pouvoit être témoin & juge. En se trompant eux-mêmes, en auroient-ils aussi trompé tant d'autres qu'ils prenoient pour témoins oculaires des merveilles qu'ils opéroient? 4°. Ces Législateurs qu'on nous oppose pouvoient compter sur l'impunité, & retiroient même de grands avantages de leur fraude; mais loin de retirer aucun fruit temporel de leur Mission, les Apôtres ont tout sacrifié à l'unique dessein d'avancer le Regne de Dieu.

Nous omettons cent autres différences. Par tout ce que nous avons dit, il est aisé de voir que toutes les preuves réunies de ce volume, prennent sous la plume de l'Auteur un air de démonstration triomphante. C'est dommage encore une fois qu'elles soient ma-

niées en trop de façons qui n'y ajoutent pas de nouvelles lumiéres; les mêmes raisonnemens un peu plus serrés auroient eu, ce semble, plus de force. Du reste on ne peut trop louer la netteté du stile, & la clarté admirable de la méthode qui régne dans tout l'Ouvrage.

ARTICLE LXXXVI.

DISSERTATIONS sur les Apparitions des Anges, des Démons & des Esprits.

Et sur les Revenans & Vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie, &c. Par le R. P. D. Augustin Calmet, Religieux Bénédictin, & Abbé de Senones en Lorraine. *A Paris, chez de Bure, l'aîné, Quai des Augustins à l'Image S. Paul, &c. in-12. pp.* 500.

LEs Apparitions des Esprits ont occupé quelques plumes sçavantes; en voici une des plus célébres qui reprend la même matiére; on ne s'attendoit peut-être pas

que Dom Calmet, aprés ses travaux immenses sur la Bible, prendroit la peine de recueillir des Histoires de Lutins & de Revenants. Cependant on peut dire que pour un tel sujet, il falloit un Ecrivain sage, éclairé, bon critique; un esprit qui ne fut ni frondeur ni superstitieux, deux écueils entre lesquels il n'est pas aisé de tenir le juste milieu.

Il y a ici deux Ouvrages; le premier regarde les Apparitions d'Esprits, soit Anges ou Démons, soit Ames séparées des corps; l'autre est sur les Vampires ou Revenans de Hongrie, de Boheme, de Moravie, &c. D'abord Dom Calmet établit la réalité des Apparitions par l'Histoire des Livres Saints : souvent les Anges & les Démons se sont fait voir sous des figures humaines, il ne faut qu'ouvrir la Bible pour s'en convaincre. Mais quels corps prirent-ils pour se mettre ainsi à la portée des sens? Etoit-ce des corps grossiers

& massifs comme les nôtres, ou bien des portions d'air qu'ils configuroient, qu'ils mettoient en mouvement; ou bien n'étoit-ce que des illusions qu'ils opéroient dans les organes? L'Auteur avoue son ignorance sur tout cela; c'est le parti le plus court & le plus sûr; en toute matiére surnaturelle, le *comment* est toujours le point de la difficulté, & celui qu'il nous convient de ne pas approfondir.

Cependant comme il faut constater de plus en plus la vérité des *Apparitions*, Dom Calmet montre que tous les Peuples ont été persuadés de ce point; que les Hébreux & les Chretiens ont puisé cette croyance dans les Livres Sacrés; que les Payens ont eu des Traditions très-anciennes sur la même matiére; le détail où entre notre Auteur à cette occasion est d'un Sçavant consommé dans l'étude de l'Antiquité; nous ne croyons pas que sa Thèse soit attaquée de personne.

Mais parce qu'il y a très-certainement des Anges & des Démons ; parce qu'ils ont apparu quelquefois aux hommes ; on a fabriqué une infinité de relations, on a conté mille avantures propres à étonner les esprits crédules ; on a imaginé des esprits Folets, des esprits familiers, des Incubes & Succubes, des Lamies, des Lutins, des Stryges, des Lemures, &c. Dom Calmet produit des Histoires relatives à tous ces gens là : les esprits Folets y paroissent avec des caractéres singuliers ; ce sont de petits génies, tantôt aimables, serviables même & pleins de charité ; *ils pansent quelquefois les Chevaux, ils les nourrissent, les entretiennent aux dépens du voisin dont ils volent l'avoine* ; mais il arrive aussi que ces domestiques invisibles se met tent en colere, & se venger quand on les maltraite. Trither dit qu'un esprit Folet servant cl l'Evêque d'Hildesheim, un g çon de cuisine lui joua quel

tour ; que l'eſprit s'en plaignit au Chef, qui n'en tint compte ; ſur-quoi le Folet étouffa le jeune homme & le mit en piéces ; il voulut pouſſer ſon reſſentiment contre les autres Serviteurs de l'Evêque, mais on le congédia à force de cenſures & d'exorciſmes.

Le plus ſouvent ces Folets ſont railleurs, faiſeurs de tours, & fort incommodes. Dom Calmet qui s'eſt mis au fait de toute cette matiére, en donne pluſieurs exemples ; il cite entr'autres l'avanture du Comte Deſpiliers mort Maréchal des Camps & Armées de l'Empereur Charles VI. Ce Comte étant jeune & Capitaine de Cuiraſſiers, paſſoit un quartier d'hyver en Flandre. Il arriva qu'un de ſes Cavaliers, brave homme & raiſonnable, vint lui demander à changer d'Hôte, parce qu'il y avoit dans la maiſon où il demeuroit un Lutin qui faiſoit un vacarme affreux : le Comte traita d'abord cette plainte de folie & d'illuſion ;

mais le Cavalier vint la répéter à tant de reprises, que le Capitaine prit la résolution d'aller coucher dans cette maison, & dans le lit même du Cavalier; pour cela il s'arme de deux pistolets & d'un sabre, il se couche tout habillé à côté du Soldat; mais sur le minuit voilà le Lutin qui vient renverser le lit, & met les deux Compagnons dessous le matelat & la paillasse; Dessous le matelat & la paillasse; Despiliers eut toutes les peines du monde à se débarrasser, à retrouver ses armes, & il quitta sur le champ cette maison, bien confus, bien persuadé que la peur de son Soldat n'étoit pas un songe; il changea de logis dès le lendemain, & tout le reste de sa vie le Comte narroit cette historiette à qui vouloit l'entendre. Il y a dans ce volume du P. Calmet, je ne sçais combien de petits traits semblables; c'est pour amuser le Lecteur: car notre sçavant Bénédictin ne donne pas sa confiance à tout ce qu'il a lû ou entendu sur un point si fécond en merveilles.

» Lorſqu'on deſcend, dit-il,
» dans le détail des Apparitions
» des Eſprits, des Démons, des
» Eſprits Folets, on trouve preſque
» toujours qu'il y a de l'illuſion;
» que ce ſera un Domeſtique vo-
» leur ou débauché, qui cachera
» ſes vols, ſes démarches, ou ſes
» ſorties nocturnes, ſous l'appa-
» rence d'un Lutin dont il con-
» trefait le bruit ou les mouve-
» mens; ou ce ſeront de faux Mon-
» noyeurs qui s'étant emparés des
» ſouterrains de quelques vieux
» Châteaux, en éloignent ceux
» qui voudroient y coucher ou
» habiter en apparoiſſant la
» nuit, traînant des chaînes, puis
» diſparoiſſant en ſe jettant par
» une trappe dans le lieu où ils
» exercent leur fabrique, comme
» M. le Marêchal du Bourg ra-
» contoit qu'il lui étoit arrivé à
» lui-même, &c.

Après cela Dom Calmet racon-
te un fait qu'il a tiré du vol. XI.
des Cauſes Célébres. On entendoit

beaucoup de bruit au Château d'Arvilliers en Picardie, & cela arrivoit vers le tems de la Toussaints : le Seigneur du lieu pria deux Gentilshommes de ses amis de lui aider à chasser les prétendus Lutins : ces Messieurs s'arment de pistolets & vont attendre l'événement avec le Seigneur ; au milieu de la nuit ils entendent effectivement un fort grand bruit au dessus de l'appartement où ils étoient, sur le champ ils y montent avec de la lumiére ; ils voyent d'abord beaucoup de fumée & quelques flammes, puis se présente une espéce de Pantalon noir ayant des cornes & une longue queue, qui commence à gambader devant eux; un des Gentilshommes lui tire un coup de pistolet, mais le Spectre fait quelques caprioles & enfile aussitôt un petit escalier ; le Gentilhomme le suit, & après bien des tours, le phantôme entre dans une Grange où il est toujours poursuivi jusqu'à ce qu'enfin accablé

contre un mur, tandis qu'on espere de le saisir, il disparoit sur le champ. Le Gentilhomme ne s'étonne point, il visite de près l'endroit où le Spectre avoit disparu, & il trouve une trappe qui se fermoit en dedans au verrouil; on force cette trappe, & l'on y rencontre le prétendu Démon qui étoit le Fermier même du Château, lequel avoit pris une peau de Buffle pour être à l'épreuve du pistolet; & tel fut le dénouement de la scene, qui auroit passé pour une apparition bien décidée pour un jeu d'esprit Folet, très-indubitable, si le Seigneur du Château & ses amis eussent été gens à s'épouvanter.

Toutes ces petites pratiques dont on vient d'ébaucher quelques traits, doivent s'appliquer à ces Lutins qui passent pour découvrir des trésors, & aux Sorciers qui promettent des richesses à ceux qui les consultent. Il y a sur cela mille *anecdotes* où l'on trouve, dit D.

beaucoup de bruit au Château d'Arvillers en Picardie, & cela arrivoit vers le tems de la Toussaints : le Seigneur du lieu pria deux Gentilshommes de ses amis de lui aider à chasser les prétendus Lutins : ces Messieurs s'arment de pistolets & vont attendre l'événement avec le Seigneur ; au milieu de la nuit ils entendent effectivement un fort grand bruit au dessus de l'appartement où ils étoient, sur le champ ils y montent avec de la lumiere ; ils voyent d'abord beaucoup de fumée & quelques flammes, puis se présente une espece de Pantalon noir ayant des cornes & une longue queue, qui commence à gambader devant eux; un des Gentilshommes lui tire un coup de pistolet, mais le Spectre fait quelques caprioles & enfile aussitôt un petit escalier ; le Gentilhomme le suit, & après bien des tours, le phantôme entre dans une Grange où il est toujours poursuivi jusqu'à ce qu'enfin acculé

même, lorſqu'il fut enlevé ſur le Pinnacle du Temple. Mais dans les occaſions où l'on raconte des exemples de ces merveilleux voyages faits en très-peu de tems, il faut, comme dans toute la matiére que nous traitons ici, inſiſter fortement ſur la preuve, & ne ſe rendre que quand elle eſt évidente.

A l'égard des *feux Folets*, des feux S. Elme que quelques-uns ont attribués aux Démons, Dom Calmet pouvoit bien ſe diſpenſer d'en parler, même à deſſein de réfuter l'opinion de ces gens ſi crédules; car ce ſont certainement des météores, auſſi bien que ces exhalaiſons que le vulgaire appelle des *Etoiles tombantes.* Il faut traiter de ſuperſtition ou d'idée gotique tout ſentiment qui voit là du ſurnaturel; il y a eu de même un tems où la vue d'une Comete inſpiroit l'effroi, où l'on croyoit qu'elle annonçoit la mort des Souverains, & le renverſement des Etats; je ne ſçais ſi le Peuple même con-

ferve aujourd'hui des traces de ces folies.

La *Démonographie* de Dom Calmet embrasse aussi les possessions & les obsessions ; matiére bien plus grave que les précédentes, parce que l'Evangile, l'Histoire de l'Eglise, les Ecrits des Saints parlent souvent des Energumenes. Il y a même dans l'ordre Ecclésiastique des Ministres particuliers destinés à chasser les Démons : mais il faut croire aussi que le Démon a beaucoup moins de pouvoir sur les Chrétiens que sur les Infideles ; que les possessions sont bien plus rares dans l'Eglise que dans le Paganisme ; & quand ces opérations extraordinaires se manifestent, c'est encore là qu'il faut user d'une bonne critique, & d'une circonspection bien éclairée pour ne pas se laisser tromper. Car il y a souvent peu de distance entre un prétendu possedé & un enthousiaste ; entre une fille soi disant démoniaque & une folle, ou quelque cho-

ſe de pis. En tout ceci l'attention à dépendre des Supérieurs Eccléſiaſtiques, les défiances, les délais, c'eſt la voye qu'inſpire le bon ſens & la prudence.

Dom Calmet mêle partout les apparitions des Ames des défunts à celles des Anges bons ou mauvais; ces queſtions pouvoient être ſéparées pour donner plus d'ordre & de ſuite à l'Ouvrage, qui en général nous paroît trop coupé, trop découſu. Il remarque que l'Ecriture parle auſſi du retour des Ames, & du commerce qu'elles peuvent avoir avec les hommes; l'ombre de Samuel fut évoquée par la Pythoniſſe; Moyſe & Elie parurent ſur le Thabor avec J. C. Les Apôtres croyoient voir un eſprit quand le Sauveur ſe préſenta à eux après ſa réſurrection; on peut joindre à ces preuves les anathêmes portés par Moyſe contre la Necromancie; car cela montre du moins la perſuaſion où l'on étoit parmi le Peuple Hébreu que

les Ames des morts pouvoient revenir ou être interrogées. Notre Auteur indique en passant une autre preuve qui n'est pas également concluante; *notre Seigneur*, dit-il, *dans l'Evangile, refute expressément l'erreur des Sadduceens, & montre que leurs Ames subsistent après leur mort*. Cela est vrai; mais de l'immortalité de l'ame aux apparitions, il y a encore de l'intervalle; quoiqu'il soit certain néanmoins que, pour la doctrine des Apparitions, l'immortalité de l'Âme est tout à fait nécessaire & doit être présupposée.

Il est donc démontré par les saintes Ecritures, que les Ames des défunts peuvent apparoître & qu'elles ont apparu quelquefois. L'Histoire de l'Eglise & des Saints en fournit aussi des exemples; les Hébreux & les Chrétiens ont toujours été persuadés de ce sentiment; les Payens l'avoient pris du commerce avec les Juifs, mais il s'étoit mêlé à cela une infinité de

fables, ſoit pour donner du merveilleux à l'art de la Necromancie, ſoit pour multiplier les Hiſtoires d'Apparitions.

En liſant le Livre de Dom Calmet, on ſe confirme dans l'idée très-véritable, que, pour un petit nombre d'Apparitions réelles, on en a fabriqué une infinité de fauſſes. Tels ſont par exemple ces Spectres qui traînent des chaînes, ces grands hommes vêtus de blanc, ces faiſeurs de vacarmes qui tirent les rideaux quand on eſt couché, qui mettent en déſordre une maiſon. Il y a quelquefois des cas ſurprenants où l'attention des moins crédules eſt en défaut; voici un trait qui peut ſervir à le prouver:
» A Paris dans la rue S. Victor,
» une ſervante étant deſcendue à
» la cave en revint fort effrayée,
» diſant qu'elle venoit d'y voir un
» phantôme entre deux tonneaux.
» D'autres plus hardis y deſcendi-
» rent après elle & virent la mê-
» me choſe: c'étoit un corps mort

qui étoit tombé du chariot de
l'Hôtel-Dieu, & qui étant passé
par le soupirail de la cave, étoit
» demeuré debout entre ces deux
» tonneaux. »

Dom Calmet rapporte bien des
histoires de Revenans qui sont
célébres, & où il ne décide poi
qu'il y ait eu de la fraude, de
fantaisie, de la superstition. T
est l'apparition faite en 16
P. Sinson Jésuite de Pont-à-
son; telle encore celle d'u
Michel, Soldat au Régime
guien, qui étant mort à
d'Ingolstad en 1742, ap
différentes fois à son
éveillé, à ses freres & à
demeurants tous à Se
de la résidence de D
qui tient ce phénome
che même des intér

Ce sçavant Bénéd
discussions dont
parler des recherc
ses que nécessaire
traite du prétend

ques Payens, plus gens de bien que les autres : quelques-uns ont écrit qu'Aristote est en Paradis, que l'Empereur Trajan a été sauvé par les priéres de S. Gregoire, &c. Ces faits, aussi bien que la maniére dont les Ames apparoissent, forment des difficultés insolubles. Notre Auteur dispute un peu contre Locke, qui a tenu que la matiére peut penser; nous ne doutons pas que Dom Calmet n'eut réfuté ce systême avec plus de force & d'étendue, s'il eut traité cette question en premier & non par occasion comme il fait ici. Il auroit remarqué dans Locke même la réponse au matérialisme de la pensée, car ce Philosophe démontre qu'il faut que Dieu soit un pur Esprit, & les preuves qu'il en donne, transportées par analogie au principe pensant qui est en l'homme, font voir aussi que ce principe pensant doit être dégagé de la matiére.

La conclusion de Dom Calmet

comprend tout le fruit de cette premiére Dissertation. 1°. La question de fait touchant les Apparitions des Anges, des Démons & des Ames des défunts est certaine, c'est-à-dire, que les esprits se sont fait voir quelquefois sous des figures sensibles. 2°. On ne peut, ni on ne veut garantir tout ce qu'on trouve sur ces Apparitions dans des Auteurs non inspirés. 3°. La maniére dont ces apparitions se sont faites est inconnue, on n'a ni dans la Philosophie, ni dans la Théologie aucun principe certain pour l'expliquer. 4°. Probablement les esprits dégagés de la matiére ont quelque pouvoir sur les corps sublunaires. Cela se montre par rapport aux Anges & aux Démons : S. Paul appelle ceux-ci les *Princes de l'air*. 5°. L'Ame est immortelle, il y a une autre vie, il y a des peines pour les méchans, & de récompenses pour les bons : il y a de bons Anges qui nous por tent au bien, il y a des Démon

qui nous tentent, qui nous conduisent à l'irreligion, à l'impénitence & au peché. Tel est l'abregé des Conclusions de Dom Calmet. Ce dernier article, qui est assûrément le plus considérable & le plus utile, indique en même tems la source de toutes les fausses histoires d'Apparitions, & de Revenants : le désir que nous portons sans cesse de l'immortalité, nous rend ingénieux ou plutôt imprudents & téméraires dans la recherche des choses de l'autre vie; au lieu de nous en tenir à *Moyse & aux Prophêtes*, selon le conseil de l'Evangile, nous voudrions que les morts vinssent nous apprendre des nouvelles de leur situation; au lieu de vivre de la Foi & de la consolation des Ecritures, nous cherchons à pénétrer ce cahos immense qui nous cache l'état où nous serons un jour. La tendresse que nous avons pour nos proches & pour nos amis qui ne sont plus, nous séduit aussi; & nous portons

quelquefois la vivacité de notre imagination à cet égard jusqu'à nous les représenter comme s'ils étoient de retour du grand voyage de l'Eternité. Tout cela montre que nous prenons aisément le change en fait de desirs & de sentimens ; que nous transposons les méthodes en ceci comme dans les autres Sciences. Le penchant qui nous porte à l'immortalité doit nous engager, non pas à questionner les morts, mais à bien profiter du tems présent ; non pas à repaître notre imagination de visions singulieres, mais à nourrir notre esprit de pensées vrayes, solides & chrétiennes. *Nous parlerons dans un autre Article des Vampires ou Revenants de Hongrie, c'est la seconde Dissertation de Dom Calmet.*

ARTICLE LXXXVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

Della potestà e della politia della chiesa trattati due contro le nuove opinioni di Pietro Giannone, &c. Da Gian. Antonio Bianchi di Lucca frate osservante dell' ord. de' Minori. Tom. IV. *in*-4°. pp. 822.

On a déja fait connoître les premiers volumes de ce grand Ouvrage. L'Auteur parle, dans ce quatriéme tome, du gouvernement extérieur de l'Eglise, depuis le grand Constantin jusqu'à Valentinien III. Cela est dans le goût de la Discipline de l'Eglise du P. Thomassin, excepté qu'il régne ici une dispute

nir *gratis* aux Souscripteurs une table d'explication de ce que contient la galerie formée par les planches, de même que le Livre *in-folio* que fera le P. *Bianchini* pour l'éclaircissement des monumens, & qui sera imprimé aux frais du sieur Barbazza, lorsque l'Ouvrage sera conduit jusqu'au seiziéme siécle. Ce Livre se vendra quatre écus Romains à ceux qui n'auront pas soucrit.

Le sieur Barbazza demeure à Rome au milieu de la Rue *della Frezza*, qui va de *Ripetta* au Cours.

ALLEMAGNE

DE GOTTINGUEN.

Christianus Kortholtus S. Theol. Doct. de Enthusiasmo Mahumedis, in-4°. Ce Livre est fait pour réfuter Mahomet & sa Religion; mais d'une façon nouvelle. M. Prideaux a prétendu que le faux Prophête des Turcs étoit un imposteur, un

homme livré à l'ambition & à la débauche; M. *Kortholt* prend une autre route qu'il croit plus aisée à suivre, & plus favorable au Christianisme. Il soutient que Mahomet étoit plutôt un fanatique & un enthousiaste qu'un imposteur; plutôt un homme trompé qu'un trompeur; du reste ambitieux & voluptueux tant qu'on voudra; cela peut s'accorder avec le Fanatisme.

Cette Dissertation est curieuse, elle a servi de *prolusion* (comme on parle en Allemagne) au Docteur *Kortholt*, quand il s'est fait recevoir dans l'Université de Gottinguen; mais comme Messieurs les Allemands aiment les discussions *érudites*, le Doyen de la Faculté de Théologie a publié pour la même cérémonie une autre Brochure contenant le Dialogue d'un Grec nommé *George Amaruza* avec l'Empereur des Turcs Mahomet II. C'est un entretien pour la défense de la Religion Chrétienne. Ce Doyen de Faculté ajoute à cela une

Préface & des éclairciſſement
tout pour honorer la réceptio
M. *Korthok* au corps de l'Un
ſité ; ainſi ces doctes Académi
ſe régalent-ils dans leurs Ecc
ce ſont des mêts plus ſolides
agréables, mais les Convives
auſſi plus graves qu'enjoués.
trouve ce Livre *à Paris*, *che*
velier pere rue S. Jacques.

HOLLAND

DE LA HAYE.

Recueil de Piéces pour ſer
ſuite à l'Hiſtoire de Louis XI
M. Duclos de l'Académie de
les Lettres; chez Jean Neau
in-12.

Les Piéces de ce Recueil r
dent le tems où Louis XI.
Dauphin ; on ne donne qu
plus importantes; avec quel
Lettres de ce Prince, qui fe
connoître ſon caractére. On
te un Mémoire concernant la

S. Lô, ſur laquelle Louis XI. faiſoit jurer & juroit lui-même, quand il vouloit que les Traités fuſſent inviolables. Tout ce volume contient des anecdotes qu'on lit avec plaiſir, quoiqu'écrites en ſtile du tems, & toutes détachées les unes des autres.

D'UTRECHT.

Introduction à la Théologie dans laquelle on développe quelle eſt la nature de la Théologie & quelles en ſont les propriétés, quels ſont les principes ſur leſquels elle établit les vérités qu'elle propoſe; quelle eſt la méthode qu'il faut ſuivre dans la recherche des points de Doctrine qui en font l'objet. *in-*12. pp. 455. Cet Ouvrage comprend dans trois Diſſertations les trois objets que le titre énonce; c'eſt par conſéquent un Livre Elémentaire à l'égard de la Théologie, c'eſt une inſtruction en forme de Prolégomenes, propre à

diriger ceux qui veulent s'appliquer à cette science. *Nous en parlerons plus au long dans un Article de nos Mémoires.*

Exposition claire & précise des differents points de Doctrine qui ont rapport aux matiéres de Religion, &c. 2 vol. *in*-12.

L'Auteur de ce Livre paroît le même que celui du précédent, & il nous est entiérement inconnu. Les deux volumes que nous annonçons ici forment, dit la Préface, *un Ouvrage plus étendu que l'exposition de M. Bossuet, en ce qu'il détaille toutes les vérités de la Foi sur les différents points de Doctrine qui appartiennent à la Religion, & beaucoup plus intereßant que l'analyse de M. Holden en ce qu'il fournit les principes qui démontrent la vérité des Dogmes Catholiques, & qu'il offre les raisons qui semblent décider en faveur de telle ou telle opinion particuliére.* Ce sera la matiére d'un de nos Extraits.

des Sciences & des beaux Arts. 1721
croiront propre à perfectionner l'Ouvrage. Il fera honneur à ceux qui l'aideront dans l'exécution de ce projet.

L'excellence de la dévotion au Cœur adorable de J. C. par le P. Joseph de Gallifet de la Compagnie de Jesus. *Chez la Veuve Baltasard. in-4°.* Ceci est encore une nouvelle édition dédiée à la Reine de Pologne, Duchesse de Lorraine. On trouve ce volume divisé en deux parties. La premiére contient ce qui regarde proprement la dévotion au Sacré Cœur de Jesus, son origine, ses progrès, sa nature, son excellence, sa pratique. La seconde est composée de diverses piéces propres à accréditer cette dévotion. La principale de ces piéces est un écrit de la Mere Marie-Marguerite *Alacoque*, Religieuse de la Visitation; où l'on voit le détail des graces dont Dieu la favorisa durant sa vie.

A la fin du volume, l'Auteur

rapporte quantité d'Actes authen
ques des Prélats, des Princ
des Magistrats, des Villes &
Provinces, en faveur de cette d
votion.

FRANCE.

D'AVIGNON.

*Histoire Générale de la Réfo
de l'Ordre de Citeaux en Fra*
Tome premier, qui contient ce
s'y est passé de plus curieux &
plus intéressant depuis son or
ne jusqu'à l'année 1726. *D
à Monseigneur l'Archevêque
Bourges. in-4°.* pp. 453. Ce L
est l'Ouvrage d'un Religieux
formé, sa maniére d'écrire m
tre qu'il a de la Littérature
de l'exercice. Il se plaint toute
(*pag.* 41.) des Etudes intro
tes chez les Moines de Citea
nous ne sçavons s'il ne réfute p
ses principes par sa propre con
te. Quoiqu'il en soit, ce prem

volume mérite des attentions de notre part ; & nous en donnerons l'Extrait dans la suite de nos Mémoires.

De Sainte Menehould en Champagne.

On mande de cette Ville aux Journalistes de Trévoux, que feu M. Pierquin, Curé de Châtel sur la Riviére d'Aire, est Auteur d'une Vie de S. *Juvin*, dont il est parlé dans la Préface des Œuvres de cet Ecclésiastique, connu par nos Mémoires de Juin 1745. Cette Vie par conséquent n'est pas aussi ancienne qu'on pourroit croire, & cet avertissement a paru nécessaire pour diriger les *Hagiographes*, les compositeurs d'Offices Ecclésiastiques, les Prédicateurs mêmes. Celui qui donne l'avis paroît fort instruit, il entre même sur cela dans un détail que nous pourrions communiquer dans l'occasion.

DE NOYON.

Recueil de décisions importantes sur les obligations des Chanoines ; sur l'usage que les Beneficiers doivent faire du revenu de leurs Benéfices ; & sur la pluralité des Benéfices. Par un Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Noyon. Chez *Pierre Rocher, Imprimeur de Monseigneur l'Evêque*, & se trouve à Paris chez les freres Guerin. *in*-12. plus de 500 pages. Cet Ouvrage est dans les termes de la plus saine morale. L'Auteur s'est ménagé sans doute par sa conduite une grande autorité, pour annoncer des vérités fortes & capables d'inspirer de bons scrupules. Nous rendrons compte de cette production avec le même zele qui l'a fait paroître.

DE PARIS.

Nouvelle Méthode contenant en abregé tous les principes de la Lan-

des Sciences & des beaux Arts. 1715

gue Italienne, des Dialogues familiers, un Recueil de noms & de verbes, & un petit Traité de la Poësie, par M. Berrera *in*-12. Nous n'avons lû que la Préface de cet Ouvrage, dont l'impression n'est pas achevée. On y promet beaucoup de facilité, de simplicité, avec toute l'étendue nécessaire pour le détail des préceptes. Il semble que l'Auteur s'énonce bien, qu'il écrit de la maniére qui convient le mieux à l'instruction. Nous ferons connoître davantage ce Livre Elémentaire dès qu'il aura paru.

Divinitas D. N. J. C. manifesta in Scripturis & Traditione. Opus in quatuor partes distributum, *in quibus Christi divinitas, non omissis quæ ad Spiritum sanctum attinent demonstratur.* 1°. Ex Script. veteris & Novi Testamenti. 2°. Ex perpetuo omnium Catholicorum inter se & cum pluribus sectis consensu. 3°. Ex perpetuis contrà Judæos, Ethnicos & Hæreticos con-

1632. Cette pénible fonction l'occupa onze ans, & ses travaux furent terminés par un glorieux Martyre le 4 de Février 1693. Le S. Siége a permis d'instruire le procès de sa Canonisation C'est l'Histoire de ce S Homme que le P. de Beauvais donne au Public. Il a eu de bons Mémoires & un détail suffisant pour former un Livre d'édification, d'instruction même pour les hommes Apostoliques. Cela est écrit avec soin; on rencontre dans le cours de l'Ouvrage des particularités curieuses sur les mœurs des Indiens, sur l'état du Christianisme dans le Maduré, sur la maniére de vivre des Missionnaires.

Géométrie Elémentaire d'Euclide, &c. par M. Gallimard, *chez Quillau & Lamesle*. Brochure *in-folio*. Prix 24 sols. Ce Livre paroît fort bon, & il n'est pas cher; les figures sont dans un cahier séparé, & bien gravées. Nous parlerons ail-

Août 1746.

leurs de la méthode de l'Auteur, qui est Géométre d'inclination, plutôt que de profession.

Lettres Spirituelles de Messire Jacques Benigne Bossuet, Evêque de Meaux, à une de ses Pénitentes: chez de Saint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais. *in*-12. *pp*. 406 *sans la Préface*. On a dans ce volume 161 Lettres à la même personne. C'étoit une veuve, nommée Madame Corneau, qui s'étoit mise sous la direction de M. Bossuet, & qui se fit enfin Religieuse Bénédictine à Torci, Diocèse de Paris. Le Prélat, malgré la multitude de ses affaires, cultivoit cette ame, comme si c'eût été sa principale occupation. Il répondoit à toutes ses questions, à tous ses scrupules; il entroit quelquefois avec elle dans des explications dogmatiques; tel est le morceau qu'on trouve ici sur la nature de l'ame & sur la transmission du péché originel. Nous n'avons eu que

ment, qu'à peine en cent ans trouve-t-on un exemple du malheur dont on nous menace. D'abord M. *Bruhier* demande à ceux qui raisonnent ainsi, s'ils voudroient fournir cet exemple, ne dût-il être renouvellé qu'après un siécle? Mais il a fait voir dans les deux parties de sa *Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort*, qu'il s'en faut beaucoup que ces exemples soient aussi rares qu'on le suppose; & il en ajoute ici près de cinquante, dont plusieurs sont récens & faciles à vérifier, sans compter un grand nombre d'autres qu'on pourroit produire.

D'autres trouvent le *Réglement* très-important, ou même nécessaire; mais ils sont effrayés des difficultés qui s'y rencontrent. M. *Bruhier* fait voir que du moins elles ne sont pas insurmontables, & il fournit les moyens de les applanir; enfin il répond avec un grand Magistrat, que *ce sont autant de raisons de plus pour faire le Ré-*

glement; puisque sans une Loi formelle & précise, qui ne puisse être violée impunément, on ne doit pas espérer de voir abolir la pratique homicide qui a animé le zéle de M. *Bruhier*.

Il y a enfin des gens qui regardent le *Réglement* comme tout à fait impossible, & le *Projet* comme chimérique. A ceux-là l'Auteur répond que tout ce qui est nécessaire à la conservation des hommes, est certainement possible. On a dû se convaincre de la nécessité du *Réglement*; on doit conclure qu'il est possible. Pour sentir toute la force des nouvelles réfléxions de M. *Bruhier*, il faut se rappeller ce qu'il expose dans les deux Parties de sa *Dissertation*. Il n'y aura peut-être alors personne qui ne soit porté à procurer, s'il le peut, à souhaiter au moins l'établissement qu'il sollicite en faveur du genre humain.

Comme M. *Bruhier* n'a fait tirer de l'*Addition* qu'un nombre

sont nés dans le Soissonnois, ou y ont vécu, ou y sont morts?

Enfin tout ce qu'on pourra découvrir de nouveau dans l'Histoire Ecclésiastique, qui ait rapport au Soissonnois, jusqu'en l'an 754.

Dans l'examen des Ouvrages on aura égard, non seulement au nombre & à l'étendue des recherches, mais encore à la pureté du stile & à la beauté du langage.

Les Auteurs sont avertis de mettre à la marge ou à la suite de leurs Ouvrages les preuves des faits qu'ils auront avancés, & les sources où ils les auront puisés.

Ceux qui enverront des Dissertations latines, auront soin de mettre en marge les noms françois des personnes ou des lieux dont ils feront mention.

Le Discours d'Eloquence sera d'une demie heure ou trois quarts d'heure de lecture au plus, & la Dissertation historique d'une heure ou une heure & demie au plus.

On adressera à M. de Beyne,

Août 1746.

Président au Présidial de Soissons, & Sécrétaire perpétuel de l'Académie, les Ouvrages destinés au Concours, port franc, & avant le premier Février, sans quoi ils ne seront pas retirés.

Ils seront écrits lisiblement & sans abréviations, les Auteurs ne mettront point leurs noms au bas, mais seulement une Sentence; ils indiqueront une adresse, à laquelle M. le Sécrétaire puisse leur faire tenir son récépissé.

On les prie de prendre les mesures nécessaires pour n'être point connus jusqu'au jour de la décision, de ne point signer les lettres qu'ils pourroient écrire à M. le Sécrétaire ou à tout autre Académicien, les avertissant que s'ils sont découverts par leur faute, ils seront exclus du Concours.

L'Auteur qui aura remporté le Prix d'Eloquence viendra le recevoir dans la Séance publique du lundi 10 Avril 1747, sinon il enversra à une personne connue sa

procuration, pour être remise à M. le Sécrétaire, avec le récépissé de l'Ouvrage.

M. Gouye de Longuemarre, Greffier au Bailliage Royal de Versailles, est l'Auteur de la Dissertation à laquelle a été adjugé le Prix de 1746. Elle s'imprime actuellement chez Chaubert, Libraire à Paris, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence. Il y fixe, suivant les vues de l'Académie, l'*Epoque du commencement & de la fin du Regne de chacun des derniers Rois de la première race, tant sur le Royaume de Bourgogne & de Neustrie, ou sur celui d'Austrasie, que sur toute la Monarchie, à commencer après la mort de Dagobert I, que l'on suppose être arrivée l'an 638, jusqu'à l'Election & Couronnement de Pepin Chef de la seconde race.*

M. Gautier, Chanoine Régulier de la Congrégation de notre Sauveur, Professeur de Mathématiques à Metz, est l'Auteur de

es Sciences & des beaux Arts. 1739
elle qui a remporte le Prix d'Elo-
quence en 1745, & dont le sujet
toit l'*Inutilité de la dispute pour
amener les hommes à l'unité d'opi-
nions.*

Comme l'Académie fait impri-
mer tous les ans l'Ouvrage qui
remporte le Prix, elle exige des
Auteurs qu'ils ne les fassent point
imprimer de leur côté, que six an-
nées révolues après la datte de
l'impression que l'Académie en au-
ra fait faire,

TABLE DES ARTICLES du mois d'Août 1746.

Art. LXXX. *Essai sur les Monnoyes.* 1553

Art. LXXXI. *Bibliothéque Françoise.* T. X. 1579

Art. LXXXII. *Histoire des Voyages*, &c. T. I. dernier Ext. 1600

Art. LXXXIII. *Nouvelle Theorie de la manœuvre des Vaisseaux*, par M. Saverien. 1622

Art. LXXXIV. *Notice des Ma-*